TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 644 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 7 JUILLET 1982

Selon la radio israélienne

WASHINGTON ET PARIS SERAIENT PRETS A ENVOYER DES TROUPES A BEYROUTH-OUEST

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Argentine fait ses comptes

Trois semaines après la reddition des troupes du général *Menendez* à Port-Stanley, l'Argentine fait ses comptes.

Le choc a été si rude — et la déception si grande — que toutes les conséquences de la crise des Malouines ne sont pas encore évidentes. La question fondamentale est de savoir si le grave échec subi par les militaires au pouvoir depuis 1976 les incitera ou non à accepter une authentique démocratisation. Les promesses n'ont pas manqué depuis six ans à cet égard. Celles du général Bignone, nouveau chef de l'Etat et porte-parole d'une armée de terre qui n'entend pas renoncer à ses privilèges, doivent encore être accueillies avec réserve, bien qu'il ait effectivement autorisé les partis politiques interdits à reprendre leurs activités normales à partir du 1er juillet.

Le général Galtieri, principal responsable du désastre, a été limogé par ses pairs. La sanction est logique. Mais c'est tout le haut commandement des forces armées qui est sur la sellette. Une commission d'enquête a été créée pour tirer au clair les carences de certains officiers, et les prisonniers rapatriés des Malouines commencent de témoigner. La presse de Buenos-Aires dénonce avec vigueur l'impéritie et l'imprévoyance d'un état-major plus à l'aise dans la répression de la « subversion » et des manifestations de rue que sur un véritable théâtre d'opérations. Si l'enquête est menée à son terme, elle pourrait contribuer à une réarticulation des rapports de forces traditionnels entre les trois armes, la marine et surtout l'aviation (qui s'est sortie avec honneur et prestige de la guerre) contestant dès aujourd'hui la suprématie des « terriens » et s'alignant, avec des nuances, sur les thèses libérales des principaux partis d'opposition.

Le général Nicolaides, nouveau « patron » de l'armée de terre et l'un des chefs de file des « faucons », a de son côté tiré ses conclusions dans le domaine strictement militaire. Il préconise la formation d'une armée de métier et recommande le développement d'un programme d'armements ambitieux incluant la mise en chantier d'un sous-marin à propulsion nucléaire.

Le général a également admis implicitement la fin des hostilités dans l'Atlantique sud, une concession de taille que le gouvernement de Buenos-Aires n'a pas encore faite officiellement. Il a, d'autre part, d'accord sur ce point avec le nouveau ministre argentin des relations extérieures, affirmé que la lutte pour la reconquête de la souveraineté argentine sur les Malouines se déroulerait exclusivement sur le terrain diplomatique. Un terrain où l'Argentine est à peu près assurée maintenant de compter sur de nombreux appuis, y compris sans doute celui de la France. Les Etats-Unis, très soucieux de renouer des relations normales avec le régime argentin, pourraient tenter de retrouver un prestige sérieusement entamé en Amérique latine en ne s'opposant pas à la revendication historique de l'Argentine.

C'est au plan économique que la « relance » du gouvernement de Buenos-Aires risque, à court terme, de susciter des déceptions et des aigreurs sur les rives du rio de La Plata. La très forte dévaluation du peso, annoncée mais non chiffrée le lundi 5 juillet par le nouveau ministre de l'économie, M. Dagnino Pastore, ainsi que les autres mesures de son programme ne se démarquent pas suffisamment de la ligne « hyperlibérale » pratiquée jusqu'alors pour rassurer partis politiques et syndicalistes dans l'expectative.

Un entretien avec M. Kadar

La visite de M. Mitterrand en Hongrie « sert la continuité nécessaire des relations Est-Ouest »

nous déclare le premier secrétaire du parti

M. Mitterrand est attendu *mercredi 7 juillet en fin d'après-midi* à Budapest pour une visite officielle de deux jours en Hongrie, la première qu'il fait dans un pays de l'Est depuis son élection. Son programme prévoit deux entretiens en tête à tête avec M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, une rencontre avec le cardinal primat de Hongrie et plusieurs écrivains et artistes. Le président de la République donnera une conférence de presse avant de regagner Paris vendredi après-midi.

A la veille de cette rencontre, M. Kadar a reçu à Budapest notre envoyé spécial. Celui qui dirige la Hongrie depuis vingt-six ans se réjouit, notamment, des bonnes relations franco-hongroises, dont la signification « dépasse les rapports bilatéraux » et d'une visite qui « sert aussi la continuité nécessaire des rapports entre pays à systèmes sociaux différents ».

De notre envoyé spécial

Budapest. — *Le bureau du premier secrétaire, au premier étage de l'immeuble-forteresse du comité central du parti, donne sur le Danube. La décoration se veut « internationaliste » au sens orthodoxe du terme : un tableau — plutôt laid — montrant Lénine jouant aux échecs, un portrait, plus modeste, de M. Brejnev, quelques photographies des grandes rencontres communistes au Kremlin. L'homme se présente presque timidement — « Kadar », comme si on risquait de le confondre avec un autre... — mais il se montre vite enjoué, mobile dans ses expressions comme dans ses gestes, malgré ses soixante-dix ans et une légère corpulence. Il a déjà communiqué par écrit ses réponses à nos questions, mais il accepte volontiers un dialogue permettant d'« aller plus loin ».*

— *Qu'attendez-vous de la visite de M. Mitterrand ?*

« C'est avec satisfaction que nous accueillons le président de la République française. Sa visite est un événement de portée particulière, car M. Mitterrand est le premier chef d'Etat français qui visite la Hongrie.

» Je garde de bons souvenirs de nos rencontres précédentes à Budapest et à Paris et je suis certain qu'il sentira également au cours de sa visite actuelle qu'il est un hôte bienvenu en Hongrie. »

Propos recueillis par MICHEL TATU.

(Lire la suite page 7.)

« La bataille de Paris »

• La question du statut ne serait pas tranchée avant l'automne

• M. Chirac refuse le débat télévisé proposé par M. Jospin

Le conseil des ministres ne devrait pas encore examiner le mercredi *7 juillet les dispositions modifiant le statut de Paris. De même, la réforme* du mode de scrutin applicable aux élections municipales serait examinée lors d'une réunion ultérieure du gouvernement. Aucun projet sur l'une et *l'autre de ces deux questions n'a encore été transmis au Conseil* d'Etat.

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, indique dans le texte que nous publions ci-dessous qu'il est prêt à discuter du « *fond du problème* » avec le maire de Paris afin de « *trouver un terrain d'entente qui se rapproche le plus possible du droit commun* ». Le ministre ne parle plus de « *communauté urbaine* » mais de « *commune de Paris* » et souligne qu'il n'a fait au conseil des ministres du 30 juin qu'une simple « *communication* » qui ne constituerait « *qu'une des bases* » de discussion.

M. Pierre Mauroy précisera les intentions du gouvernement mercredi 7 juillet dans l'émission « Face au public » de France-Inter à 19 h 15.

Dès le 5 juillet, à la réception organisée pour la fête nationale américaine, le premier ministre a tenu, en privé, des propos semblables à ceux de M. Defferre.

Les fédérations de Paris du P.C.F. et du P.S. ont dans un communiqué commun apporté leur appui total au projet du gouvernement. Elles affirment que « *la démocratie est insupportable* » à M. Chirac.

Du côté du maire de Paris, la campagne pour l'obtention d'une « *consultation populaire* » des Parisiens se poursuit avec la distribution de tracts et l'apposition d'affiches appelant à « *sauvegarder l'unité de la ville* ».

Enfin M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a proposé mardi 6 juillet, à M. Chirac, un face-à-face télévisé. Le maire de Paris a répondu par la négative. *(Lire page 36.)*

Quand le R.P.R. et l'U.D.F. se répondent à eux-mêmes

par GASTON DEFFERRE

Improvisation, incohérence, hâte inadmissible, telles sont quelques-unes des épithètes dont a été gratifié le communiqué du gouvernement sur le statut de Paris. Plusieurs questions se posent.

L'idée de créer dans Paris plusieurs communes est-elle une invention d'un esprit chimérique et malveillant ?

Quel est l'intérêt des Parisiens ?

Un accord est-il possible sur le statut de Paris ?

L'idée de la création de plusieurs *communes parisiennes* n'est pas nouvelle. Elle a fait l'objet de propositions de loi de la part de presque tous les partis politiques, notamment du R.P.R. et de l'U.D.F., alors U.D.R. et centristes. Le gouvernement n'a rien inventé.

C'est M. Fanton, U.D.R., alors député de Paris, qui a déposé le premier, le 12 avril 1973, une proposition de loi portant réforme du statut de la Ville de Paris et réorganisation de la région parisienne (1).

Le texte de M. Fanton, contrairement à ce qu'il affirme depuis quelques jours, proposait la création de quatorze communes groupant vingt arrondissements. *L'article 3* de sa proposition est ainsi conçu : « *Le territoire de la Ville de Paris est divisé en communes constituées d'un ou plusieurs arrondissements.* »

(1) Proposition de loi numéro 70.

(Lire la suite page 8.)

—POINT—

Les petits patrons en colère

Comme ils le font depuis plusieurs mois — mais cette fois avec plus de détermination — les patrons des petites industries, placés sous la bannière du S.N.P.M.I., manifestent avec colère. Ils s'en prennent aujourd'hui au blocage des prix et au rapport Auroux, bien que celui-ci ne concerne vraiment que les entreprises qui emploient suffisamment de salariés.

N'importe ! Après avoir bloqué le T.G.V. à hauteur de Bellegarde (Ain), lundi 5 juillet, et obligé les forces de gendarmerie à intervenir, les adhérents du S.N.P.M.I. ont manifesté à nouveau le lendemain en envahissant la Bourse de Paris, dont ils ont paralysé le fonctionnement. Leur président, M. Gérard Deuil, a fait savoir que ces mouvements se poursuivraient en province et que, « faute d'une « table ronde » immédiate avec le gouvernement, le S.N.P.M.I. ne répondra plus de l'action de ses troupes ».

Le ton est donné. Il est celui auquel nous ont habitués Pierre Poujade ou Gérard Nicoud, défenseurs acharnés et écoutés des classes moyennes. Qu'il se soit trouvé suffisamment de mécontents pour les suivre n'a rien d'étonnant : disposant de peu de moyens, plus souvent hommes de terrain que gestionnaires avisés, les patrons des petites industries, comme ceux du petit commerce, subissent de plein fouet les aléas de la conjoncture. S'ils descendent dans la rue, c'est qu'ils ont le sentiment de ne pouvoir se faire entendre autrement, les « grands » du C.N.P.F. gardant, selon eux, la tête dans les étoiles de la macro-économie.

Cela n'avait pas échappé au pouvoir actuel, qui, en novembre 1981, et malgré sa relative représentativité, avait accordé au S.N.P.M.I. ses lettres de créance. Mais cette reconnaissance officielle n'a pas suffi à désarmer la colère de ceux qui déclarent lutter pour la survie de leur entreprise.

LIRE PAGE 36

AU JOUR LE JOUR

MALADES

La réduction du temps de travail dans les hôpitaux pose un problème du niveau de l'école primaire : si le même nombre d'infirmières travaille une heure de moins par semaine, le malade sera seul une heure de plus. Par semaine, sauf erreur.

Une heure de solitude par semaine, c'est peu. Mais, méfions-nous ! Ces malades pourraient en profiter pour créer un syndicat. Objectif : défense du niveau de vie.

HENRI MONTANT.

L'HORIZON 83

par PHILIPPE BOUCHER

Il y a peut-être plus de nécessité qu'on ne croit dans cette *réforme du statut de Paris*, qui a déjà tant fait crier. Une nécessité que l'on ne saurait résumer dans le seul rêve enfantin des socialistes de vouloir priver M. Jacques Chirac de son poste de maire de Paris. Car il est est assez clair qu'il ne peut s'agir de cela.

Dans l'état actuel des forces électorales, il ne serait pas raisonnable d'imaginer qu'on puisse le détrôner de sa position de leader de la capitale (1). C'est si vrai que M. Lionel Jospin ne semble guère désireux de chuter devant lui, et de ternir son image de premier secrétaire du P.S. ; que M. Paul Quilès pratique la *valse-hésitation* entre l'ambition et la présomption, et que le seul à vouloir se lancer dans l'aventure est M. Georges Sarre, qui n'a peur de rien.

Il n'est pas question davantage de frustrer M. Chirac des réceptions de chefs d'Etat, par lesquelles il tente de demeurer une personnalité internationale. N'est-ce pas pour ce motif qu'il a créé l'Association des maires *des villes francophones et qu'il* multiplie les initiatives propres à lui ménager une lucarne sur *l'étranger, d'où il puisse aussi se* faire voir ? Le nouveau statut ne l'en sèvrerait pas. Là n'est sans doute pas le problème. Il est frappant de constater sur ce point, à bien lire M. Defferre ou à bien lire M. Quilès, que le gouvernement et la majorité tiennent le projet de réforme pour entièrement négociable, à l'exception de la municipalisation des arrondissements et, par voie de conséquence, du mode de désignation du maire de Paris.

Dans le cas présent, il y a lieu de penser que la conséquence est au moins aussi importante que le principe dont elle est censée découler. Au terme d'une procédure qui demeure largement répréhensible dans sa présentation, le but de l'opération est de contrarier un manifeste plébiscite en faveur de M. Chirac. Car une élection à la tête de la capitale selon le régime actuel, brillante peut-on prédire sans peine, fait de son vainqueur une personnalité nationale, disproportionnée avec le poids réel des deux millions de Parisiens. La tentation a toujours été grande pour le maître de Paris de se croire l'égal du pouvoir central qui, lui, s'est toujours très vite senti menacé. On s'en avise un peu tard. Il est loin le temps où, le jour de son intronisation, M Mitterrand célébrait devant M. Chirac « *le vieux face-à-face du roi et du prévôt* », « *premier contre-pouvoir* ».

(Lire la suite page 9.)

(1) *Libération*, dans ses éditions du 5 juillet, publie une étude de Jean-Michel Helvig qui envisage une hypothèse contraire, à partir de la loi de 1966 sur les communautés urbaines.

LA DOCUMENTA DE KASSEL

L'image dans la forêt

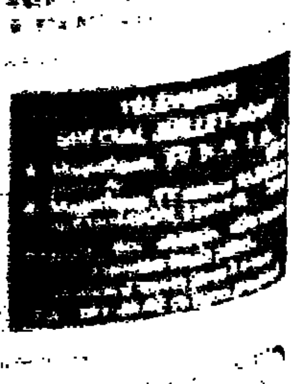
On attendait la septième édition de la Documenta de Kassel (dans le Land de Hesse, en Allemagne fédérale) avec pas mal d'impatience, en se demandant comment allait se comporter la plus grosse des manifestations consacrées à l'art d'aujourd'hui, face au désordre de la création, au torrent d'images produites et éclatées dans toutes les directions, au grand remue-ménage depuis que le mot d'avant-garde a été rayé de la carte internationale.

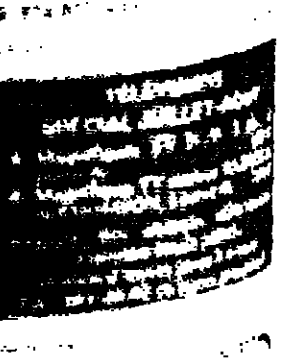
Les responsables de Documenta VII allaient-ils tenter, comme l'ont fait depuis le début, en 1955, les différents commissaires de la manifestation, à l'occasion de chacune de ses éditions (tous les quatre ou cinq ans), de clarifier la production mondiale la plus récente ? De jouer ce rôle envié de premier informateur, dont chacun (les invités, les marchands, les critiques, les artistes, les collectionneurs, les conservateurs, pour qui elle est faite avant tout) tient compte pour les années à venir ?

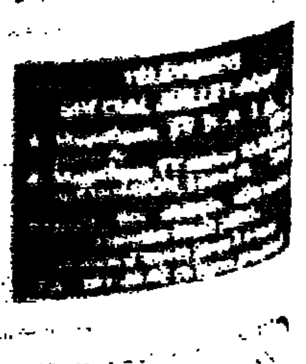
La réponse ne va pas de soi. Abandonnant toute thématique déclarée, toute ligne avouée, ils ont conçu une Documenta à l'image même de la situation, c'est-à-dire singulièrement embrouillée, prenant un plaisir manifeste à organiser à travers les expositions un formidable jeu de pistes dans lequel Winnetou lui-même laisserait son scalp.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 15.)







Le Monde

idées

LIBAN

**Quatre voix,
parmi tant d'autres
qu'il faudrait pouvoir
faire entendre
sur le drame du Liban :
un Israélien
non conformiste,
le professeur
Yirmiahu Yovel,
qui se félicite
du coup porté à l'O.L.P.
mais pense
qu'il est temps de tendre
la branche d'olivier ;
un Libanais,
le Docteur Hijazi,
qui reproche
à Yasser Arafat
et à ses camarades
d'avoir trahi, en fait,
la cause palestinienne ;
un Néerlandais, le
professeur H. van Praag
qui, paraphrasant
un proverbe juif,
estime que la paix
des Palestiniens
ne peut être que
dans la paix d'Israël ;
enfin, un Français,
le professeur Chevallier,
qui déplore
l'absence de l'Europe
face au conflit.**

A un ami arabe

par le docteur A. R. HIJAZI (*)

LE Liban, une fois encore, est envahi par les troupes israéliennes. Notre pays est de nouveau le théâtre d'un conflit absurde. Ma tristesse est sans limites. Les larmes que j'ai eues à l'écoute des dernières informations, bien malgré moi, reflètent l'état de mon subconscient. Je pense que tu éprouves le même désarroi, que tes sentiments vont dans le même sens ; mais nous *ne devons pas laisser nos sentiments occuper plus de place qu'ils ne méritent.*

En cas de crise, les intellectuels sont tenus à plus de rigueur dans leur raisonnement que le commun des mortels. Cette rigueur doit être le fil conducteur de nos pensées, lorsque nous abordons le problème proche-oriental en général, et celui du Liban plus spécialement.

Tu admets que le conflit entre les *Arabes et les Israéliens* portait au départ sur le partage de la Palestine et l'installation d'un Etat juif sur cette terre arabe. Tu admets que, actuellement, trente-cinq ans après, le conflit n'a plus les mêmes composantes : libérer la Palestine est actuellement le dernier des soucis des Arabes, car il faut libérer auparavant le Golan et la Cisjordanie ; bientôt, il faudra inclure sur la liste le Sud-Liban.

Bien que nous soyons d'accord sur la justesse de notre cause, nous divergeons probablement sur l'analyse de nos échecs. Si nous sommes aujourd'hui en difficulté, est-ce la faute des Israéliens seulement ? Je te pose la question ; que peut-on leur reprocher ? *leur savoir-faire, leur efficacité* ? la façon de régler LEUR problème ? Dis-moi, que peut-on leur reprocher ? S'ils sont efficaces, c'est que nous, nous ne le sommes pas ; à leur savoir-faire, nous opposons notre ignorance, notre sous-développement *intellectuel* ; quand ils montrent au monde entier qu'ils savent faire face à un problème lorsqu'il se pose, et qu'ils arrivent souvent, pour ne pas dire toujours, à le régler à leur avantage, nous proposons, nous, au monde entier, l'image d'un peuple qui se débat avec ses problèmes, ne sachant par quel bout les prendre. Pour cacher notre incapacité à les résoudre nous-mêmes, nous chargeons les autres de nos malheurs : l'impérialisme, *l'Amérique, Satan et les autres...*

La bonne voie

Si les Arabes veulent régler leur conflit avec les Israéliens, crois-tu qu'ils sont sur la bonne voie ? S'ils pensent que la solution de ce conflit est une solution militaire, crois-tu qu'ils s'y sont préparés sérieuse*ment ? Que veulent les Syriens* au juste ? Défendre les Palestiniens ? Crois-tu qu'ils suivent la bonne voie pour aboutir à cet objectif ?

Quand les Arabes comprendront-ils que le conflit avec Israël est un *conflit* qui dépasse de loin la récupération de quelques mètres carrés de terre ?

Quand vont-ils comprendre que les conflits armés actuels se font par électroniciens interposés ? que le fait *d'avoir des chars et des fusées ne* sert à rien, s'il n'y a pas, derrière ces engins, toute une infrastructure pour s'en servir.

Des objectifs et des moyens

Quand vont-ils se décider à se fixer des objectifs précis, et à se doter par la suite des moyens néces*saires pour la réalisation de ces objectifs ?*

Quand les Arabes vont-ils comprendre qu'une chaîne n'est forte que lorsque tous les anneaux qui la composent le sont ? Que, au lieu de décomposer le Liban *et de l'affaiblir* en le livrant aux pillards et autres groupes incontrôlés, il vaut mieux renforcer son armée en hommes et en matériel pour qu'elle complète la chaîne des armées arabes entourant la Palestine ?

Quand...?

Depuis 1947 et bien avant, tout ce que les Arabes ont fait a abouti à des résultats contraires aux buts recherchés.

En 1947, on a voulu empêcher la création d'un Etat juif en Palestine ; c'est le contraire qui s'est produit en 1948.

En 1949, on a voulu enlever à cet Etat une partie de son territoire : on a perdu Eilat et d'autres terres aussi.

En 1967, on a voulu libérer la Palestine : on a perdu cinq fois plus de terre que ce que l'on voulait récupérer.

En 1969, les Palestiniens qui voulaient à l'origine libérer leur pays, la *Palestine, ont changé d'avis et se* sont mis à « libérer » Amman.

En 1973, les Syriens voulaient récupérer le Golan. Ils se sont retrouvés avec *les Israéliens aux portes* de Damas, à 70 km de la capitale.

En 1976, *chassés de Jordanie,* les Palestiniens utilisent le Liban comme base de départ pour des opérations d'escarmouches, contre les Israéliens ; résultat de ces opérations de « libération » : le Liban est détruit et maintenant occupé par les Syriens, *les Palestiniens et les Israéliens.*

Quels objectifs pour les Palestiniens ?

A propos, sais-tu quels objectifs visent les Palestiniens dans leurs escarmouches contre Israël ? Que veulent-ils au juste ? A quels jeux jouent-ils ? Ce jeu vaut-il la destruction de notre pays ?

Le jour où quelqu'un me donnera une réponse à ces questions, je soutiendrai à nouveau Arafat et ses camarades. Pour le moment, quelle que soit leur intention, je juge ce qu'ils font et ce qu'ils ont fait. Or ce qu'ils *ont fait et ce qu'ils font est en* contradiction avec les objectifs annoncés. Ils ont trahi la cause palestinienne, tout comme Choukeiri auparavant ; ils ont envoyé une génération aux abattoirs, et ils ont provoqué la destruction du Liban — tout cela pour rien...

La Palestine est bien perdue par leur faute, une génération d'Arabes est liquidée et un pays arabe est détruit. Les Israéliens sont, de toute évidence, comblés. Est-ce l'objectif recherché ?

Je pense que toute discussion sur le problème qui n'aborde pas ces aspects est une discussion tronquée. J'espère que l'offensive israélienne qui vient de commencer n'ira pas très loin, et que son échec apportera le salut au Liban. Quant aux Palestiniens, je souhaite qu'ils retrouvent un jour prochain le bon chemin, qui les ramènera en Palestine.

(*) Médecin anesthésiste libanais.

L'absence de l'Europe

par DOMINIQUE CHEVALLIER (*)

QUI parviendra encore à modérer les extrêmes qui s'affrontent sur la terre liba*naise ? A l'impuissance des* États arabes face à l'agression israélienne a répondu l'absence de l'Europe. Pourtant l'opinion se réveille devant l'horreur de massacres qui ne sont peut-être qu'un commencement. Désormais, la solution du problème intérieur libanais, de même que la solution du problème palestinien, ne pourra être trouvée que dans un arrangement global. Personne n'a le droit de rester silencieux. Si l'armée israélienne veut engager une autre *bataille, a-t-elle des réserves ?* Elle armera son peuple. Mais elle se heurtera à d'autres peuples ; l'Iran a déjà donné la mesure d'une telle guerre. Qui gagnera à ce massacre *des peuples, surtout si l'arme nucléaire finit par être employée ?*

En attendant, l'occupant israélien au Liban voudrait confier à la milice phalangiste une basse besogne de répression, en la compromettant notamment à Beyrouth dans l'achèvement *des groupes de la résistance* palestinienne. Celle-ci sera-t-elle liquidée pour autant ? Il y a quatre millions de Palestiniens. Le terrorisme palestinien peut renaître partout. Est-ce cela que cherchent les *maximalistes israéliens pour justifier* leurs aventures guerrières ? Depuis quelques années, la direction de l'O.L.P. a fait de nombreuses concessions dans le but de constituer un État véritable sur la terre palestinienne. Aujourd'hui, au risque d'accroître les divisions internes du mouvement palestinien, il semble qu'elle accepte d'en faire de nouvelles à la condition d'être reconnue comme interlocuteur. Lui refuser cette reconnaissance de sa représentativité équivaudrait non seulement à la condamner à la mort physique ou à l'abdication, mais aussi à rejeter l'élan patriotique palestinien vers des tendances beaucoup plus radicales.

Du pluralisme communautaire au pluralisme totalitaire

Au Liban, les dirigeants israéliens prétendent rétablir un État souverain et indépendant alors qu'ils viennent d'y écraser les déshérités sous leurs bombes. L'armée israélienne, pour s'engager dans une répression qui ne peut être qu'illimitée et sanglante, cherche des alliés parmi les chrétiens, ce qui reviendrait à en faire des boucs émissaires dans l'avenir et à justifier éventuellement une occupation durable. Depuis sept ans, le Liban est passé d'un pluralisme communautaire à un pluralisme totalitaire. L'invasion israélienne ne fait qu'aggraver cette situation car toute armée venue de l'extérieur, même avec un mandat arabe ou international accepté par le gouverne*ment libanais, s'est perdue dans ce* pays et a contribué à y accentuer les cassures sociales, confessionnelles et géographiques, dans un imbroglio où les faits locaux libanais résument des déséquilibres du Proche-Orient tout entier et s'y répercutent.

A travers les mutations contemporaines et la nécessité de les assumer en conservant sa personnalité, tous les pays de cette région axiale restent confrontés aux questions posées par la construction de l'État. La politique israélienne d'expansion, avec ses références bibliques, y est *vécue comme une provocation permanente.* Les expériences parlementaires et libérales y ont été remplacées, à partir de 1952, par des systèmes autoritaires qui développent leur propre entité au nom de l'arabisme et/ou de l'islam. Les aspirations des peuples y sont soumises à des stratégies mondiales. Sans en omettre les réalités humaines qui doivent s'imposer à tout jugement valable, l'énumération des contraintes et des conditions pourrait être longuement poursuivie. *Notons seulement* que les États-Unis, qui dominent l'invention scientifique et technique, visent à contrôler les transformations de la Méditerranée au Golfe, tandis que l'U.R.S.S., qui prétend *s'appuyer sur les revendications des masses,* s'efforce d'y manipuler les idéologies. Chacune des deux superpuissances livre des armes, avance ses pions, tout en cherchant, peut-être, à limiter les dégâts, mais sans éviter le *pire, ainsi que nous le constatons.* Va-t-on vers un nouveau Yalta ? Certains voient déjà les régions productrices de pétrole coincées sous la surveillance d'armées adverses et la frange méditerranéenne transformée *en une douteuse zone tampon.* Autant annoncer l'explosion pour demain.

Ce n'est pas protéger les minorités que de les livrer à une parcellisation grandissante dans des regroupements aléatoires. C'est faire preuve de réalisme que de tenir compte des ensembles qui ont été créés grâce au dynamisme de chacun. La France, où les événements du Proche-Orient ne manquent pas d'avoir de graves retombées intérieures, et dont les relations humaines avec l'Afrique du Nord sont si importantes, peut entraîner l'Europe à faire preuve d'imagination dans ses relations avec l'ensemble des partenaires arabes. C'est aussi les aider à œuvrer pour l'avenir, car la politique de paix de la France passe nécessairement par la vitalité et la vérité de son amitié avec les pays arabes.

(*) *Professeur à l'université de Paris-Sorbonne.*

Une branche d'olivier

par YIRMIAHU YOVEL (*)

BEAUCOUP d'Israéliens se demandent comment l'opération La paix en Galilée a mené leur armée aux portes de Beyrouth. Ils critiquent l'extension de la guerre au-delà de ses limites originelles ; ils se sentent manipulés par leur gouvernement (comme celui-ci l'était, d'ailleurs, par le général Sharon) ; ils déplorent la souffrance des civils innocents, libanais et palestiniens, piégés entre deux haines, victimes du cynisme de l'O.L.P. qui en *a fait des otages, et de l'emploi* massif et écrasant de notre machine de guerre, victimes aussi de la désintégration de leur propre État, fait primaire qui en a suscité d'autres.

Peu d'Israéliens, pourtant, regrettent le coup dur subi par l'O.L.P. Cette organisation s'est déclarée l'ennemie mortelle d'Israël, elle cherche sa destruction en tant qu'entité politique et menace la vie de tous ses citoyens. Depuis sa création, l'O.L.P. était la force du refus et de la stagnation politique. Alliée dialectique de ses adversaires extrêmes, elle a toujours dit « non » à tout compromis, décevant ses meilleurs amis en Europe (tel le chancelier Kreisky) et affaiblissant les voix de la paix en Israël.

Le coup subi par *l'O.L.P.* ne change en rien la situation de base. Avec toute son intransigeance, elle exprime une conscience nationale réelle et la volonté collective d'un peuple qui réclame une patrie. Ce fait fondamental ne peut pas être modifié par la force armée. Israël peut détruire l'organisation militaire de l'O.L.P., mais non pas la conscience de soi des Palestiniens en tant que peuple.

Notre problème est donc politique ; et non pas dans le sens étroit où le mot « politique » est compris comme le bras complémentaire de la force armée, dont il traduit les gains par de nouveaux avantages stratégiques, mais dans un sens plus profond qui touche à l'effort — toujours imparfait — des hommes pour tracer leur destin en saisissant le moment opportun.

Il y a une différence radicale entre une guerre contre l'O.L.P. qui devient une guerre contre le peuple palestinien tout entier, car elle ne lui laisse aucun espoir, aucune alternative politique, et un coup porté à l'O.L.P. qui serait accompagné d'une offre aux Palestiniens d'arriver à un compromis juste et honorable avec Israël. Une telle offre changerait le caractère de la guerre et, sans ressusciter les victimes, donnerait un sens nouveau à leur sacrifice. Le gouvernement d'Israël en est-il capable ?

Pas d'alternative viable

Malheureusement, la politique actuelle de M. Begin ne laisse aux Palestiniens aucune alternative viable. L'autonomie qui leur est offerte aujourd'hui est fictive ; et la solution permanente, selon le gouvernement du Likoud, reste l'annexion éventuelle de la Cisjordanie et de Gaza par Israël. Pour les Palestiniens, même modérés, cela ne peut signifier que le désespoir, l'impasse, et déboucher sur la terreur. Pour nous, en Israël, *cela veut dire, entre autres,* un fatalisme guerrier sans issue.

Le présupposé de cette politique est qu'Israël est condamné à une guerre de Cent Ans avec tous les peuples arabes, qu'il doit savoir diviser pour les combattre sélectivement, signant un accord temporaire avec les uns tout en écrasant les autres. C'est une vision fataliste, car elle désespère de la capacité d'Israël d'influencer son propre avenir et, surtout, parce que dans une telle *guerre permanente, les chances de* survie d'Israël sont maigres. Le guerrier fataliste se représente la grande épopée qu'est Israël comme une reprise prolongée de l'histoire de Massada, qui se déroule en plusieurs actes et pendant plusieurs générations. Nous combattrons, nous combattrons, et nous combattrons encore — voilà son message héroïque. Mais est-ce qu'Israël peut toujours se battre et vaincre ?

A l'heure actuelle, l'intérêt urgent d'Israël est d'offrir une alternative politique réelle aux Palestiniens, trahis et mal représentés par l'O.L.P. Nous devrions leur dire (même quand les canons tirent) : voyez où mène la politique du refus et le rêve de nous anéantir. Si, au contraire, vous consentez à nous reconnaître et à construire votre patrie en coexistence avec Israël, vous trouveriez qu'Israël accepte aussi de reconnaître vos droits à disposer de vous-mêmes, en tant que peuple. En d'autres termes : nous sommes ouverts à la partition du pays que vous appelez *Filastine* (Palestine), et nous *Eretz-Yisraël*, entre nos deux peuples, selon des frontières et des règlements à déterminer dans une négociation.

Les partenaires de ces négociations seront Israël, la Jordanie (elle-même partie de la Palestine originelle), et tout élément palestinien représentatif, y compris l'O.L.P., qui exprimerait sa volonté de compromis et de coexistence avec Israël. L'entité palestinienne à envisager pourrait, de préférence, être liée à la Jordanie ; et comme première étape, elle doit être ancrée dans les accords de Camp David, non sous la forme de l'autonomie fictive maintenant proposée, mais dans le cadre d'une autonomie palestinienne crédible et significative. Ce serait la première étape vers une paix qui se réaliserait à travers plusieurs années, mais dont les fondations doivent être posées dès maintenant.

Pour cela, le soutien et l'encouragement de nos amis en Europe, et, bien sûr, aux États-Unis, est vital. La France, qui peut et doit avoir un rôle dans la reconstruction du Liban, aura sans doute son mot à dire aussi au chapitre de l'autonomie palestinienne.

Pour saisir le moment, Israël doit, non seulement présenter son épée à l'O.L.P., mais en même temps offrir une branche d'olivier au peuple palestinien. Aurons-nous le courage, la vision, la sagesse qui en sont nécessaires ? Pourrons-nous vaincre les tentations de la force nue ? Le cœur veut l'espérer, bien que la raison refuse de le croire.

(*) Professeur de philosophie et directeur du Centre Bergman d'études philosophiques de l'université de Jérusalem ; ancien professeur associé (1978-1980) à l'Université de Paris-Sorbonne (*Paris-IV*).

PALESTINE

*Le représentant anonyme d'une
super puissance
lit d'obscure notes.
S'aiguisent ainsi les lits
les tombes
Dans la fournaise l'appétit
des mouches grandit
il arrive même qu'avant de
mourir
on entende résonner au soleil
l'enclume des rochers
sous les paupières
Misère charriée
dans la terreuse horreur
Liban mon cœur chiffon
des enfants devenus hurleurs
prisonniers marqués
bombes s'éparpillant
contre les murs
dans les membres repliés
brûlant brûlant
O mon cœur chiffon*

PATRICK GONTHIER
(*collaborateur d'*Entrailles *et de* Textuerre.)

La paix des autres

par H. VAN PRAAG (*)

JE voudrais répondre à quelques *points de vue que vous avez* publiés dans votre journal sur la question du Liban. Puis-je me présenter brièvement ? J'ai été président de la Fondation Anne-Frank, je suis président de la Fondation Compendia Rerum Judaicarum ad Novum Testamentum, président de la Fondation des centres d'études bibliques, directeur de l'Ecole des études orientales, directeur de l'Académie pour les religions comparées à Duisbourg et recteur d'une université suisse privée axée sur l'avenir. Je *travaille* partout pour *l'unité*, la paix et la justice. Mon français n'est pas parfait, mais je ferai de mon mieux.

Un proverbe juif (des temps talmudiques) énonce : « *La paix d'Israël est dans la paix des autres peuples.* » Autrement dit : tant qu'il y aura des guerres, tant qu'il y aura de grands conflits, le peuple juif ne connaîtra pas la paix.

Remplaçons ici juifs par Palestiniens, et la phrase devient : « *La paix des Palestiniens est dans la paix d'Israël.* »

Tous les gens de bonne volonté doivent réfléchir sur ce dicton. Tant qu'Israël se sentira attaqué, il n'acceptera pas une entité palestinienne non juive dans la région.

Il faut voir les choses d'une manière simple. Il n'a jamais existé un peuple palestinien. Il n'a même pas une langue. Mais ce peuple semble prendre corps dans la résistance à Israël. Au commencement de l'Etat juif, les Etats arabes n'acceptaient pas les représentants des Palestiniens à leurs réunions.

La logique de l'histoire

Si un peuple palestinien se réalise un jour — et je l'espère bien, — son histoire comme nation (ou peuple) commencera à ce moment. Je crois que les choses se passeront très vraisemblablement ainsi.

Entre autres raisons pour celle-ci : d'après une loi universelle, le surplus cherche toujours le vide. Le surplus palestinien cherchera le vide de la rive occidentale du Jourdain. On le pressent en Israël.

Aussi longtemps cependant que les Palestiniens n'accepteront pas l'Etat d'Israël, Israël n'acceptera pas les Palestiniens. C'est la logique de *l'histoire. La question de l'O.L.P.* est une question secondaire. Il est *préférable de négocier avec les populations sur place.* Si celles-ci veulent les chefs de l'O.L.P. comme leurs futurs dirigeants, c'est leur affaire.

Il n'est pas nécessaire qu'un Etat palestinien ait une armée, car il ne sera menacé ni par les juifs ni par les Arabes. Ces derniers ont avec l'évacuation du Sinaï la preuve que les Israéliens tiennent parole.

Que tous ceux qui veulent une solution réelle pour les Palestiniens disent chaque jour trois fois (comme les juifs pieux disent « L'année prochaine à Jérusalem ») : « *La paix des Palestiniens est dans la paix d'Israël* », et le miracle se réalisera qui ne peut pas être accompli par les armes, qu'il s'agisse de la guerre ou du *terrorisme*.

Et beaucoup plus vite qu'on ne le pense se réalisera une confédération économique (à comparer au Benelux) qu'on pourrait nommer Abrahamistan (comme Abraham appartient aux juifs, aux chrétiens et aux Arabes), dont feraient partie le Liban, Israël, la Cisjordanie et la Transjordanie, et dont Jérusalem serait la capitale, comme les prophètes l'ont prévu.

(*) Professeur à l'université d'Utrecht (Pays-Bas).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Un cinquième *cessez-le-feu* est intervenu lundi 5 juillet en fin d'après-midi à Beyrouth-Ouest, à la suite de nouveaux contacts entre Israéliens et Américains. Un porte-parole des forces palestino-progressistes a indiqué que les tentatives des forces israéliennes d'occuper une partie de l'aéroport international avaient été repoussées. La principale cible des bombardements israéliens de lundi avait été le camp palestinien de Bourj-el-Barajneh.

L'étau israélien autour de Beyrouth-Ouest s'est encore resserré. Des chars israéliens sont venus, lundi après-midi, renforcer le dispositif militaire installé aux principaux points de passage entre l'est et l'ouest de Beyrouth. Selon l'agence Reuter, des miliciens phalangistes, déclarant agir sur l'ordre des Israéliens, ont refoulé dans la journée un convoi du Comité international de la Croix-Rouge qui tentait de pénétrer dans Beyrouth-Ouest par le port, seul passage laissé ouvert par les Israéliens.

Cette voie demeure cependant dangereuse en raison de la présence de francs-tireurs. M. Chafic El Wazzan, premier ministre libanais, qui vit et travaille à Beyrouth-Ouest, refuse de passer par les postes de contrôle israéliens pour se rendre aux réunions auxquelles prennent part le président Sarkis et l'émissaire américain Philip Habib.

Dans une déclaration à la presse, il a souligné que « le monde entier, et en particulier les médiateurs, doit réaliser que le blocus, outre ses conséquences sur le plan humain, entraîne la paralysie de toutes les instances gouvernementales et parlementaires et bloque de ce fait tous les efforts diplomatiques visant à parvenir à la pacification de Beyrouth-Ouest ».

Dans la montagne, les milices phalangistes, après s'être heurtées à une vive résistance de diverses autres forces politiques, ont dû se retirer lundi de plusieurs localités qu'elles avaient occupées après l'entrée des forces israéliennes.

● Dans une interview au « WASHINGTON POST », M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, a réitéré sa condamnation de l'invasion israélienne. « *Mais à présent qu'elle est un fait accompli*, a-t-il déclaré, voyons s'il peut en résulter quelque chose de bon, à savoir une meilleure reconnaissance des droits politiques des Palestiniens. » Il a précisé que cette reconnaissance devait « passer par l'O.L.P., une O.L.P. désarmée, une O.L.P. *qui s'exprime en termes politiques* ».

Les deux émissaires français, MM. Francis Gutmann et Bruno Delaye, poursuivant leur mission au Proche-Orient, ont été reçus lundi par le roi Hussein de Jordanie, avant de se rendre à Taëf, en Arabie Saoudite.

La France devait présenter ce mardi devant le Conseil de sécurité un nouveau projet de résolution pour mettre fin à la guerre au Liban et faire avancer le règlement du conflit israélo-palestinien, fondé sur le document de travail élaboré conjointement par Le Caire et Paris. A ce propos, M. Georges Haoui, secrétaire général du parti communiste libanais, a rencontré lundi M. Paul-Marc Henry, l'ambassadeur de France à Beyrouth, pour le remercier au nom du Mouvement national libanais des initiatives diplomatiques prises par Paris. Il a exprimé le vœu que la France occupe une place privilégiée dans l'action diplomatique entreprise sur le plan mondial ainsi que dans une éventuelle force internationale qui serait envoyée au Liban.

● L'« INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE » de ce mardi 6 juillet publie des passages d'un entretien accordé par M. Alexander Haig peu avant sa démission, et qui avaient été expurgés de la première version telle qu'elle avait paru dans le « Washington Post ». M. Haig s'y révèle très proche de M. Begin, ce qui fut sans doute une des causes de ses désaccords avec les conseillers de la Maison Blanche.

Après avoir décrit le premier ministre israélien comme « un dirigeant assumant une lourde tâche », « un patriote », « un homme d'Etat doué d'une grande pénétration », l'ancien secrétaire d'Etat américain déclarait : « L'Occident s'interroge aujourd'hui pour savoir s'il faut laisser intacte l'organisation terroriste palestinienne en tant qu'élément étranger armé à l'intérieur des frontières du Liban. La réponse est un « non » retentissant. » — (A.F.P., Reuter.)

Les Palestiniens craignent que l'offensive contre l'O.L.P. ne s'étende à la Cisjordanie et à Gaza

De notre correspondant

Jérusalem. — Après une période d'un calme très relatif, durant laquelle les « Palestiniens de l'intérieur ont été surtout préoccupés par les comptes rendus des événements au Liban, la tension s'est soudainement aggravée en Cisjordanie. D'une part deux habitants de Naplouse ont été tués le 4 juillet pendant une manifestation, lorsque les soldats israéliens ont ouvert le feu. D'autre part, un Israélien résidant dans une implantation proche de Beethléem a été assassiné deux jours plus tôt à coups de couteau.

Selon les enquêteurs, les auteurs de ce crime sont des bédouins qui ont commis déjà des actes de terrorisme dans la région. La maison de l'un des « *suspects* » — leur nombre n'est pas précisé — a été détruite le 5 juillet par l'armée. Lancé en signe de solidarité avec les « *frères persécutés au Liban* », un mot d'ordre de grève générale de quarante-huit heures a été partiellement respecté dans les principales localités de Cisjordanie les 4 et 5 juillet (les trois quarts des magasins étaient fermés lundi à Jérusalem-Est).

Partiellement, car les militaires israéliens ont souvent obligé les commerçants à rouvrir leur boutique mais aussi parce que de nombreux Palestiniens ont éprouvé quelque réticence à suivre le mouvement. Ils ont fait valoir qu'ils avaient déjà subi un important manque à gagner lors des précédentes grèves qui ont eu lieu au printemps, après la décision prise par l'administration israélienne de destituer les maires et les conseillers municipaux de quatre villes et villages de Cisjordanie. Cette décision avait provoqué une vague d'agitation d'autant plus grande que l'armée avait, à de multiples reprises, tiré sur les manifestants, qui ont été tués ou blessés par dizaines.

Si beaucoup de Cisjordaniens ont adopté cette fois une attitude réservée, c'est qu'ils craignent d'avoir prochainement d'autres occasions de manifester contre l'occupant. En effet, bien des observateurs politiques palestiniens estiment que « *l'offensive* » actuellement menée par le gouvernement Begin, « *tant contre l'O.L.P. que contre l'ensemble du peuple palestinien* », a débuté en mars et avril dans les territoires occupés, avant de se poursuivre au Liban jusqu'à Beyrouth. Et ils sont convaincus qu'elle va reprendre maintenant en Cisjordanie et à Gaza.

Ecarter définitivement les « éléments extrémistes »

Leur conviction est évidemment renforcée par les déclarations répétées des membres du gouvernement israélien, qui ne cessent d'affirmer que le coup assené à l'O.L.P. au Liban devrait « *bientôt* » porter ses fruits en « *Judée et Samarie* » (Cisjordanie), dont les habitants « *ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes* » et, « *libérés de l'emprise de l'organisation terroriste* », n'auront d'autre choix que d'accepter l'autonomie et de s'en remettre à des personnalités « *modérées* » pour gérer leurs affaires et engager le dialogue avec les Israéliens.

Peu après le début de la guerre au Liban, M. Menahem Milson, administrateur civil de Cisjordanie, avait déjà très vite relancé la politique qu'il est chargé de mettre en œuvre depuis novembre 1981 pour écarter définitivement *les « éléments extrémistes »*. Le 16 juin, il avait démis de ses fonctions le conseil municipal de Naplouse (dont le maire, M. Bassam Chakaa, avait été limogé au printemps), ainsi que celui du village de Toura, près d'Hébron. Il a annoncé le 4 juillet la création, près de Naplouse, d'une sixième « *ligue de village* », l'une de ces organisations aidées financièrement et armées par les Israéliens, ce qui leur vaut le qualificatif de « *fantoches* » auprès de la majorité des Palestiniens. C'est cette nouvelle ligue qui a déclenché les derniers troubles à Naplouse, principal fief du nationalisme en Cisjordanie.

L'hostilité des habitants des secteurs où sont fondés ces groupes, qui de plus en plus font la loi, avait causé près d'Hébron, le 19 juin, des incidents violents au cours desquels une personne avait été tuée et cinq autres blessées.

De pareils incidents se sont reproduits le 4 juillet près de Ramallah, où des membres d'une ligue se sont servis de leurs armes fournies par les Israéliens, blessant six villageois. Les dirigeants de ces mouvements détiennent un pouvoir grandissant dans la mesure où l'organisation devient purement et simplement une courroie de transmission de l'autorité israélienne.

Un exemple récent : des habitants d'Hébron nous ont déclaré que plusieurs commerçants de la ville, pour obtenir une licence d'exportation avaient été contraints par l'administration israélienne, sous peine de refus, de soumettre d'abord leur demande à la ligue de village du secteur et même d'adhérer au mouvement.

Dès sa création, la nouvelle ligue installée à Naplouse a reçu une importante subvention israélienne pour un projet d'adduction d'eau, subvention qui est refusée ailleurs. Dans ces conditions, les accusations de « *trahison* » au sein de la population deviennent de plus en plus fréquentes. Durant le mois de juin, deux personnes soupçonnées de « *collaboration* » ont été assassinées à Naplouse.

L'engagement des milieux religieux islamiques

La dénonciation de l'invasion du Liban alimente, bien sûr, les éditoriaux et les commentaires des journaux palestiniens de Jérusalem-Est, seul et fragile moyen d'expression du nationalisme dans les territoires occupés. Mais la censure vigilante gomme le attaques directes contre Israël (en outre la diffusion de la plupart des quotidiens a été interdite en juin en dehors de l'agglomération de Jérusalem). Aussi ne reste-t-il le plus souvent que les critiques à l'encontre des Etats-Unis et des Etats arabes.

Les Américains sont accusés d'une « *complicité totale* » avec Israël, mais le ton n'est pas moins virulent à l'égard de la « *passivité* » et « *de la conspiration du silence* » de l'ensemble des dirigeants du monde arabe. Tous les jours ou presque, des communiqués de soutien à l'O.L.P sont publiés par diverses institutions ou associations, et il est remarquable de constater qu'à plusieurs reprises la principale autorité religieuse pour la Cisjordanie, le Conseil suprême islamique de Jérusalem, d'ordinaire peu enclin à prendre des positions politiques, s'est joint à ce mouvement pour fustiger plus particulièrement l'« *impuissance coupable* » des gouvernements arabes.

« L'O.L.P. survivra » à l'épreuve actuelle

Il y a là un signe d'« engagement » très net des milieux religieux, d'autant que ce changement se traduit aussi dans les sermons prononcés dans les mosquées. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, les membres du Conseil suprême islamique déclarent qu'ils revendiquent le droit à l'autodétermination, rejetant les accords de Camp David et considèrent l'O.L.P. comme seul et légitime représentant du peuple palestinien.

Les personnalités politiques les plus en vue au sein du Mouvement national proche de l'O.L.P continuent d'observer un certain attentisme, affirmant par exemple que « *l'O.L.P. n'est pas morte* » et qu'elle « *survivra* » de toute manière à l'épreuve actuelle. On affiche même, paradoxalement, un certain optimisme.

C'est notamment le cas de M. Bassam Chakaa, dont la destitution n'a pas entamé le prestige, tant s'en faut. On prédit qu'il sera maintenant plus difficile pour les *Israéliens de trouver des Palestiniens* de leur choix, prêts à composer avec eux. Car la majorité de la population se sentira obligée de « *serrer les coudes* » pour tenter de déjouer les calculs du gouvernement Begin. Les incidents qui se produisent dans les régions où existent des lignes de village seraient l'indication d'un rejet de toute compromission.

Cependant, d'autres personnalités — tel M. Elias Freij, maire de Bethléem — redoutent un « *excès de confiance* » dans cette probable radicalisation, car elles pensent que le temps joue contre les Palestiniens des territoires occupés. Selon elles, rien n'arrêtera les Israéliens et leur politique de colonisation et d'annexion. C'est pourquoi elles se déclarent favorables à un dialogue entre l'O.L.P et Israël. Ceux qui les approuvent et dénoncent les attitudes de refus stériles tout en condamnant la « *collaboration* » des ligues de village, n'ont pas changé d'avis avec les derniers événements au Liban.

FRANCIS CORNU.

APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. ARAFAT

M. Uri Avneri se déclare persuadé que le président de l'O.L.P. souhaite une solution pacifique

De notre correspondant

Jérusalem — « *J'ai été invité ; le fait que l'O.L.P ait organisé cette rencontre avec Yasser Arafat, en lui donnant délibérément une certaine publicité, c'était déjà, à l'intention des Israéliens, un signe évident d'une volonté de rechercher une solution pacifique.* »

En nous décrivant les circonstances de son entrevue « *historique* », M. Uri Avneri a souligné avant tout cette première impression. Ancien député, dirigeant du parti « colombe » Chelli, directeur de l'hebdomadaire *Haolam Hazeh (Ce monde)*, dont les révélations ne passent jamais inaperçues en Israël et font souvent scandale, M. Uri Avneri, cinquante-neuf ans, avait eu auparavant — ainsi que d'autres personnalités de la gauche israélienne — des contacts discrets avec des représentants de l'O.L.P., notamment à Paris, à partir de 1974. Mais il précise que c'est la première fois que M. Arafat a accepté de recevoir un Israélien, un « sioniste ». Le président de l'O.L.P. avait eu, il y a deux ans, lors d'un congrès à Sofia, une brève rencontre avec une délégation du parti communiste israélien, le Rakah (non sioniste).

Personnage fortement contesté en Israël pour ses opinions non conformistes, M. Avneri a toujours déclaré sa conviction que l'O.L.P., malgré les apparences, est depuis longtemps prête à engager la discussion avec les Israéliens qui y sont disposés. Il estime aujourd'hui en avoir reçu, de la bouche même de M. Arafat, une preuve supplémentaire et peut-être déterminante.

Il nous a déclaré que, durant les deux heures et demie de la conversation « *très libre et détendue* » qu'il a eue avec M. Arafat, ce dernier a mis l'accent sur trois points : l'O.L.P. a pris en considération le texte conjoint soviéto-américain sur le Proche-Orient (1) qui, en 1977, sous-entendait pour les Palestiniens une reconnaissance du fait israélien ; l'an dernier, la déclaration du président Brejnev sur la nécessité de garantir la sécurité à tous les Etats de la région, y compris à Israël, et enfin la même année le « plan Fahd » qui impliquait aussi la reconnaissance de l'existence d'Israël.

M. Avneri dit que M. Arafat lui a confirmé qu'il était partisan de voir dans ce plan « *une base de discussion* » et que l'O.L.P. était toujours résolue à envisager la création d'un Etat palestinien sur « *une partie de la Palestine* ». L'ancien député estime que le président de l'O.L.P., comme il l'avait signifié la veille dans une *interview accordée au Monde*, lui a fait comprendre très clairement que l'organisation palestinienne est favorable à l'idée d'une « *reconnaissance mutuelle* ».

Des destructions terribles

C'est dans la nuit du 2 au 3 juillet que M. Avneri, se trouvant à Beyrouth-Est, a téléphoné à l'un des bureaux de l'O.L.P. pour demander s'il était possible de visiter Beyrouth-Ouest et de rencontrer M. Arafat. « *Une heure après*, raconte M. Avneri, *on m'a rappelé pour me dire que c'était d'accord, que toutes les dispositions étaient prises et que j'avais rendez-vous dans la matinée de samedi à l'un des points de passages contrôlés par l'O.L.P. avec un membre de l'entourage d'Arafat.*

» *Avec mes deux collaboratrices, nous avons passé sans problèmes, dans une voiture libanaise, les postes israéliens et phalangistes. Nous avons tout juste eu de l'appréhension quand nous avons traversé le* no man's land. *Mais, à l'endroit fixé, j'ai retrouvé une vieille connaissance, M. Ghazi Khoury, que j'avais rencontré à Paris où il était l'assistant du docteur Issam Sartoui, un proche d'Arafat qui avait participé dans le passé aux premiers contacts entre Israéliens et Palestiniens. Il était chargé de me recevoir et de m'accompagner dans un logement appartenant à un ami d'Arafat, où ce dernier est arrivé peu après nous.* »

M. Avneri interrompt son récit pour faire remarquer : « *Vous le voyez, tout cela n'avait rien de fortuit, bien au contraire.* » Il ajoute que, pendant la conversation, M. Arafat s'est montré « *humain et amical* » — on a reproché en Israël à M. Avneri de s'être laissé embrasser par son interlocuteur. M. Avneri a noté, d'autre part, que le président de l'O.L.P., « *en dépit de la situation* », était « *très calme mais fataliste* » à propos des pourparlers sur le sort de Beyrouth-Ouest.

« *Il m'a dit qu'il souhaitait une solution négociée mais qu'il ne croyait pas sur ce point à la bonne volonté du gouvernement d'Israël ; moi non plus d'ailleurs* », confie M. Avneri, avant d'indiquer qu'il considère comme un autre « *geste* » important à l'intention des Israéliens la proposition que lui a faite personnellement M. Arafat de rencontrer Aaron Ahiaz, le pilote détenu par les fedayin depuis le début du conflit. « *Nous avons très librement parlé en hébreu*, déclare M. Avneri, *et il* [le pilote] *a pu nous remettre pour sa famille des lettres et un message enregistré sur cassettes.* »

Cet événement peut-il modifier l'opinion très négative que se font la plupart des Israéliens à propos de l'O.L.P. ? M. Avneri ne se fait guère d'illusions : « *Tous ceux*, dit-il, *qui, comme* « *Arik Sharon* » (le ministre israélien de la défense) *veulent liquider l'O.L.P ne changeront pas d'avis mais, pour les autres, cela aura au moins un impact susceptible d'ébranler une attitude d'hostilité systématique envers les Palestiniens qui est due à un véritable lavage de cerveaux. Maintenant, certains Israéliens seront peut-être obligés de réfléchir à deux fois avant de condamner l'O.L.P* »

M. Avneri précise que, depuis samedi, il a reçu entre autres encouragements celui d'un commandant de l'armée et qu'il n'a été victime d'aucune menace (2), alors que son initiative est vivement décriée dans presque tous les milieux politiques de Jérusalem.

Pendant plusieurs heures, M. Avneri a visité Beyrouth-Ouest. « *J'y ai vu*, dit-il, *des destructions terribles. Les Israéliens ne se rendent pas compte que ce seul secteur de la capitale libanaise est deux fois plus grand que Tel-Aviv. Si le général Sharon transforme ces quartiers en champs de bataille, ce sera une catastrophe incroyable pour le Liban, pour les Palestiniens, mais aussi pour Israël. Déjà le siège et le blocus imposés à Beyrouth-Ouest, dont on veut affamer les habitants, sont des mesures inhumaines et diaboliques.* »

F. C.

(1) Dans une déclaration commune sur le Proche-Orient, publiée le 1er octobre 1977, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. avaient proclamé leur intention d'engager, « au plus tard en décembre 1977 », le processus qui devrait amener les diverses parties au conflit au Proche-Orient à une négociation réaliste et positive. Américains et Soviétiques reconnaissaient dans leur texte commun « *les droits légitimes du peuple palestinien* », en invitant Israël à le faire à son tour. Ils demandaient en outre à l'Etat hébreu de se retirer des territoires occupés. Le 15 octobre, sous la pression de Jérusalem, Washington faisait machine arrière en élaborant un « document de travail » israélo-américain qui renonçait à mettre en cause, pour l'essentiel, les positions de Jérusalem.

(2) Ce qui n'est pas le cas pour de nombreux Israéliens manifestant leur opposition à la guerre, car ils sont en butte à des provocations de toutes sortes de la part de groupes anonymes prétendant représenter la « *majorité silencieuse* ».

● *Le président Pertini*, au cours d'un toast prononcé, lundi 5 juillet, à l'occasion du dîner offert par M. Mitterrand, à l'Elysée, a sévèrement condamné l'intervention israélienne au Liban. « *Le peuple juif a une terre et une patrie à lui, qu'il respecte maintenant la terre et la patrie d'autrui. Nous avons manifesté notre indignation pour l'agression subie à Londres par l'ambassadeur d'Israël, mais il n'est pas admissible de faire payer à tout un peuple le crime d'un de ses membres en appliquant la barbare loi tribale* », a notamment déclaré le président de la République italienne.

● *MM. Didier Bariani, Jean-Thomas Nordmann et Jean-Pierre Pierre-Bloch*, qui rentrent d'une mission d'information au Liban au nom du pati radical, ont tenu lundi 5 juillet une conférence de presse à Paris. Ils ont souligné la correction de l'armée israélienne et précisé que les conditions de ravitaillement et de soins des Palestiniens étaient bonnes, les conditions de logement demeurant difficiles. Attribuant les oppositions à la guerre à une infime minorité d'Israéliens, ils ont déclaré qu'à leurs yeux la France mène une politique de « gribouille » et n'ajoute qu'à la confusion. Ils considèrent que seul le départ de l'O.L.P., unique responsable des malheurs du Liban, offre une issue diplomatique possible.

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

SELON LA RADIO ISRAÉLIENNE

Washington et Paris seraient prêts à envoyer des troupes à Beyrouth-Ouest dans le cadre d'une force internationale

Les Etats-Unis et la France ont accepté d'envoyer des soldats à Beyrouth-Ouest dans le cadre d'une force internationale qui prendrait le contrôle temporaire de cette partie de la capitale libanaise, a annoncé ce mardi 6 juillet la radio israélienne. Le contingent américain serait composé de 1 600 marines. D'autre part, Washington a informé le gouvernement israélien qu'il était disposé à envoyer des éléments de la VIe flotte pour participer à une éventuelle évacuation des Palestiniens retranchés à Beyrouth-Ouest.

Une délégation comprenant le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, son collègue de l'Etat des Emirats arabes unis, M. Rached al-Abdallah, et M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., se trouve ce mardi 6 juillet à Paris : elle entreprend, au nom de la Ligue arabe, une démarche auprès des *cinq membres permanents* du Conseil de sécurité pour favoriser une solution de la crise du Liban.

La délégation devait s'entretenir avec M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et espérait être reçue par M. Mitterrand. On précisait à l'Elysée mardi, en début de matinée, que la demande d'audience était à l'étude, l'emploi du temps du chef de l'Etat étant très chargé en raison de la visite du président italien, M. Sandro Pertini.

Une délégation analogue comprenant M. Kaddoumi et les ministres des affaires étrangères du Maroc et du Koweït, MM. Boucetta et Al-Sabah, a été reçue lundi par M. Andréï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. Selon notre correspondant à Moscou, ce dernier leur a déclaré : « *L'U.R.S.S. oriente ses actions pratiques et use de son poids et de son influence dans les affaires internationales pour éviter une effusion de sang massive au Liban et obtenir le retrait de l'agresseur israélien.* » L'agence Tass précise, au sujet de l'entretien, qu'une « *attention particulière a été accordée au fait que la situation actuelle exige, plus que jamais, l'union et la cohésion des peuples et des pays arabes* ».

La campagne diplomatique de l'Egypte

De son côté, l'agence de presse saoudienne a annoncé que les deux émissaires du gouvernement français au Proche-Orient, MM. Francis Gutmann et Bruno Delaye, ont quitté Taëf dans la nuit de lundi à mardi à l'issue d'un entretien avec le prince Saoud al-Fayçal, ministre des affaires étrangères, qui a porté sur « *la situation dans la région, sur l'invasion israélienne au Liban et sur les efforts déployés par la France pour régler cette crise* ».

Auparavant, le président syrien, M. Hafez el Assad, avait regagné Damas après s'être entretenu avec les dirigeants saoudiens.

Enfin, le roi Fahd a écrit au président Reagan pour protester, à la demande du Liban, contre le blocus imposé à Beyrouth-Ouest alors que les musulmans observent le jeûne du Ramadan.

Quant à l'Egypte, elle poursuit sa campagne diplomatique pour tenter tout à la fois de régler la crise libanaise et de se rapprocher du monde arabe. Le président Hosni Moubarak a réussi le tour de force de se dissocier presque totalement, dans l'affaire libanaise, de ses deux partenaires de Camp David, les Etats-Unis et Israël. Il a également fait un pas important vers la réconciliation avec les « *frères arabes* » en acceptant, lundi, une invitation du président irakien, M. Saddam Hussein, à se rendre au sommet des non-alignés qui doit se tenir à Bagdad du 6 au 10 septembre.

Le chef de l'Etat égyptien a invité une nouvelle fois les Palestiniens à constituer un gouvernement en exil, qui siégerait au Caire et précisé que l'Egypte chercherait à le faire reconnaître par les Etats-Unis. D'autre part, il a vivement critiqué, lundi devant la presse, les médiocres performances militaires de la Syrie lors des affrontements avec les forces israéliennes au Liban. Interrogé sur le fait de savoir s'il existait un « *accord secret* » entre Israël et la Syrie, il a répondu par l'affirmative.

Quant à M. Yasser Arafat, il a répondu lundi au message du colonel Kadhafi invitant les dirigeants palestiniens à se suicider en faisant remarquer qu'il n'avait pas été « *informé d'une seule manifestation, de l'Atlantique au Golfe* » en faveur du peuple palestinien à la suite de l'invasion du Liban par Israël et souligné que « *les résistants (libanais et palestiniens) qui participent à la plus longue guerre israélo-arabe s'attendaient à ce que la nation arabe leur envoie au moins son aviation pour protéger leurs femmes et leurs enfants et mettre fin à leur siège* ».

Enfin, une délégation de l'Internationale socialiste, dirigée par M. Mario Soares, ancien premier ministre portugais, effectue une « *mission exploratoire* » au Proche-Orient. Elle a été reçue, lundi à Damas, et a condamné « *au nom de l'Internationale, l'agression israélienne contre les peuples libanais et palestinien* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le CRIF se « démarque formellement » de la position de MM. Mendès France, Goldmann et Klutznick

Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) s'est « *démarqué formellement* », le lundi 5 juillet, de la déclaration faite vendredi dernier par trois personnalités juives de premier plan — MM. Nahum Goldmann, Pierre Mendès France et Philip Klutznick — préconisant la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'Organisation de libération de la Palestine.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le porte-parole du CRIF a affirmé que « *loin de favoriser la paix, toute initiative tendant à remettre en selle l'O.L.P., à transformer sa défaite militaire en victoire politique et diplomatique, donne un gage inadmissible au terrorisme et obère toute chance de règlement au Proche-Orient et de paix entre Israël et tous les peuples de la région, dont le peuple palestinien* ».

Critiquant nommément M. Mendès France devant le micro de R.T.L., M. Alain de Rothschild, président du CRIF, a ajouté pour sa part : « *Ce n'est pas en rendant vie à l'O.L.P. moribonde que l'on avancera la cause de la paix. L'O.L.P. a cessé d'être une force politique, comme le prouvent le silence et l'indifférence des pays arabes.* » (...) « *L'O.L.P. a toujours brouillé les cartes et, par haine d'Israël, s'est toujours opposée à la paix entre ses voisins ainsi qu'à la paix envers l'Egypte et Israël* ».

Cent intellectuels juifs protestent contre les institutions qui prétendent parler en leur nom

Des intellectuels juifs, dont de nombreuses personnalités, émus par les prises de position d'institutions soutenant l'intervention militaire israélienne au Liban, et qui prétendent s'exprimer en leur nom, ont signé une déclaration dont nous donnons ci-dessous le texte, suivi des premières cent signatures reçues.

« *Des institutions, qui se présentent et qui sont présentées partout comme représentant tous les juifs, proclament leur appui à l'invasion du Liban par Israël. Elles admettent tout juste (c'est un fait nouveau) que quelques « marginaux », pratiquement négligeables, se démarquent par rapport à ce soutien.*

» *Nous tous qu'on embrigade ainsi pour une option que nous réprouvons, nous dont les attitudes sont différentes à l'égard du projet sioniste en soi, de l'Etat d'Israël ou de la politique de ses gouvernants actuels, que nous soyons fidèles à la religion juive, attachés à la communauté historique juive, simplement conscients d'une origine juive et/ou désignés comme tels, nous dénions hautement à ces institutions et aux personnalités qui en émanent le droit de parler en notre nom, nous qui ne leur avons donné aucun mandat pour appuyer une opération contre laquelle de nombreux juifs comme nous, et surtout de nombreux juifs israéliens s'élèvent en nombre croissant* »

Anie et José Abouiker, Erika Apfelbaum, Elie Assouline, Elsa Baltaxe-Martayan, Abraham Behar, Georges Benrekassa, Norbert Bensaïd, Ruth Ben Tellis-Bloch, Claude Berry, Joyce Blau, Mary Bloch, Anna Brudny, Suzanne de Brunhoff, Claude Cahen, Roland Castro, Gérard Chouchan, J.-P. Clauvel, Daniel Cohen, Benjamin Coriat, Francis Crémieux, Maurice Dayan, Sonia Dayan, Marcel Drach, Colette Dreyfus-Brisac, Françoise Dreyfus, J.-C. Dreyfus, Michel Dreyfus, Nicole Eizner, Tobias Engel, Alexandre Faire, Ilan Flammer, Ania Francos, Alain Geismar, Hersch et Mora Gerschenfeld, Maxim Ghilan, Christophe Gintzberger, Isabelle Glowinski, Alain Gresch, Lucien Grimbert, Jacques Gutwirth, Ilan Halevi, Gisèle Halimi, Pierre Hassner, Jacques Hassoun, Claire Hatzfeld, Eric Hazan, Francis Jacob, Paul Jacques.

M.-F Kahn, Liliane Kandel, Antoinette et Basile Karlinski, Georges Kiejman, Eddy Koenig, Daniel Koenigsberg, Guy Konopnicki, Henri Korn, Jacqueline Korolitsky, Raymond Krakowitch, Philippe Lazar, Martine Leibovici, Emmanuel Levyne, Muriel Locker, Gérard Lyon-Caen, Charles Malamoud, Edmond-Amran el Maleh, Fanny Mergui, Alexandre Minkowsky, Levana Mizrahi, Charles Nawawi, Gaby Netchine-Grymberg, Serge Netchine, René Pariente, Roland Rappoport, Aline Ripert, Maxime Rodinson, Guy Ross, Michel Rotman, J. Saimot, Fanny et Georges Schapira, Agathe Schreiber, Laurent Schwartz, M. Shamay, Colette Sluys, Gérard Spizer, Marianne Toledano, Stanislas Tomkiewiecz, René Tzanck, Anne Ubersfeld, Lucette Valensi, Anna Vasquez-Bronfman, Pierre Vidal-Naquet, Dominique Vidal-Sephina, Gilbert Wasserman, Henri Weber, Françoise Weill, Josette Zarka.

★ B.P. 155 07 - 75326 Paris Cedex 07.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le procès de M. Ghotbzadeh s'ouvrira le 10 juillet

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le procès de l'ancien ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh *Ghotbzadeh, s'ouvrira samedi* 10 juillet a annoncé le président des tribunaux révolutionnaires de l'armée, l'hodjatoleslam Mohamadi Rey Chari.

L'ancien ministre dont l'arrestation avait été annoncée le 10 avril dernier, est accusé d'avoir participé à un complot visant à tuer les principaux dirigeants de la République islamique et l'imam Khomeiny pour s'emparer du pouvoir.

Dans des aveux télévisés, M. Ghotbzadeh avait reconnu sa participation à ce complot et mis en cause une des principales personnalités religieuses d'Iran, l'ayatollah Kazem Chariat Madari. Depuis, ce dernier est en résidence surveillée à Qom (la ville sainte à 150 kilomètres au sud de Téhéran) et n'est plus considéré comme un dignitaire religieux par les autorités.

Cependant, les hostilités se poursuivent à la frontière avec l'Irak, malgré le cessez-le-feu proclamé unilatéralement par Bagdad. *Un communiqué* militaire irakien annonce que la ville de Bassorah a été pilonnée lundi à deux reprises par l'artillerie *iranienne et met Téhéran en* garde contre la poursuite des bombardements d'objectifs civils irakiens qui donnera lieu, selon l'agence, à « *une riposte violente et énergique* » de la part de l'Irak. De son côté Téhéran signale le pilonnage de plusieurs zones *résidentielles dans la région* d'Abadan et de Khorramchahr.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. qui s'est rendu dans la zone frontalière entre l'Iran et l'Irak, dans l'Ouest iranien, estime que toute cette région *s'est* installée dans un état de « *ni guerre ni paix* ». Selon le colonel Karim Nasr, commandant iranien du secteur, les forces de Bagdad n'ont pas évacué la totalité des territoires dont elles s'étaient emparées, et se sont installées sur des positions plus fortes que celles qu'elles occupaient antérieurement, sur des hauteurs stratégiques en territoire iranien.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. note que Kasr-E-Chirine, qui a été évacuée la semaine dernière, a été systématiquement détruite à l'explosif et n'est plus qu'un immense champ de gravats.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● DES TEMOIGNAGES, qui ont abouti à la condamnation le 22 juin des deux prêtres français, Aristide Camio et François Gouriou, à quinze et dix ans de prison, ont été « achetés », a affirmé le vicaire général de Fortaleza, Mgr Viana Camurca. Les militaires ont offert de l'argent et d'autres avantages aux paysans coaccusés des deux prêtres au procès de Belem, sur les témoignages desquels s'est appuyée l'accusation, a *déclaré Mgr Camurca* dimanche 4 juillet. Les deux religieux ont été reconnus coupables d'avoir incité des paysans à tendre une embuscade mortelle à une patrouille de police, mais la rigueur de leurs condamnations a surpris l'église brésilienne. — *(A.F.P.)*

Gabon

● VOYAGE DE M. COT. — M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, est arrivé ce mardi 6 juillet à Libreville. Le ministre de la coopération séjournera samedi et dimanche en République Centrafricaine et regagnera Paris lundi matin.

République Sud-Africaine

● LE BILAN OFFICIEL DES DERNIERES EMEUTES dans quatre mines d'or du Transvaal (*le Monde* daté 4-5 juillet) est de huit morts et quinze blessés parmi les mineurs noirs, a annoncé, samedi après-midi 3 juillet, un porte-parole de la police à Johannesburg. Cent cinquante mineurs noirs considérés comme des meneurs ont été mis à pied. La tension régnait dimanche alors que de strictes mesures de sécurité étaient prises par la police dans les mines de Driefontain, Grootvlée et Buffelsfontein. D'autre part, les directions minières ont mis en garde des mineurs blancs (vingt-deux mille pour quatre cent cinquante mille mineurs noirs) contre l'opportunité d'une grève de revendications salariales alors que les cours de l'or sont au plus bas depuis deux ans et que l'on parle de fermer quinze mines d'or en Afrique du Sud. La précédente grève des mineurs blancs, en 1979, avait échoué. — *(A.F.P.-A.P.)*

Sénégal

● MODIFICATION DE LA CONSTITUTION. — L'article 35 de la Constitution sénégalaise, qui fait du premier ministre le successeur du président de la République en cas d'empêchement définitif, pour le reste du mandat présidentiel, va être abrogé. Vivement critiqué par l'opposition sénégalaise, l'article 35 avait été adopté en décembre 1978, sous le régime du président Senghor. Il avait permis à M. Abdou Diouf, son premier ministre, de le remplacer à la tête de l'Etat le 1er janvier 1981, lorsque M. Senghor présenta sa démission.

Avant 1978, la succession du président de la République, en cas d'empêchement définitif, était assurée par le président de l'Assemblée nationale. *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● COUVRE-FEU ILLIMITE. — Le couvre-feu a été décrété lundi 5 juillet, pour une durée illimitée, dans les faubourgs à majorité noire de Bulawayo, deuxième ville du Zimbabwe et capitale du Matabeleland, théâtre de troubles au cours des dernières semaines. La région est bouclée depuis dix jours par la police et l'armée qui recherchent rebelles et caches d'armes. Les fouilles ont été organisées à la suite de l'attentat perpétré, le 24 juin à Harare, contre le domicile du premier ministre, M. Robert Mugabe. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Algérie

LES « BLEUETTES » DANS LES RUES D'ALGER

(De notre correspondant.)

Alger. — *Paris avait ses « aubergines », plus poétiquement rebaptisées « pervenches ». Depuis le 1er juillet, Alger a ses « bleuettes ». Sanglées dans leur uniforme, tailleur bleu roi bien coupé, avec bombe à visière assortie, chemisier et nœud papillon blancs, ces « gardiennes de la paix », au nombre d'une trentaine, ont fait leur apparition à tous les grands carrefours. Elles sont chargées d'assurer la protection des enfants à la sortie des écoles et d'accueillir les citoyens dans les commissariats. La police algéroise, efficace et omniprésente, mais dont le contact est parfois un peu rugueux, se lance ainsi dans une opération « sourire ».*

L'initiative a été diversement appréciée. Les jeunes femmes applaudissent des deux mains. Il y avait déjà des femmes militaires et même pilotes d'avion et des inspectrices de police, alors, pourquoi pas des gardiennes de la paix ?

Les hommes sont plus circonspects, et l'on peut se demander si les Frères musulmans accepteront cette innovation, l'uniforme des jeunes policières n'ayant aucun rapport avec la « tenue islamique » : longue tunique ample et voile cachant les cheveux. — D. J.

Le vingtième anniversaire de l'indépendance

LE PRÉSIDENT CHADLI A INAUGURÉ LE MONUMENT A LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA LIBÉRATION

(De notre correspondant.)

Alger. — Le vingtième anniversaire de l'accession à l'indépendance n'a été marqué que par quelques discrètes cérémonies. Dimanche 4 juillet, le chef de l'Etat a posé, à proximité de la grande poste, en plein cœur de la ville, la première pierre du futur métro d'Alger, dont les travaux ne commenceront que dans quelques mois, seul un contrat d'étude de faisabilité ayant été jusqu'à présent signé avec la Sofretud, filiale de la R.A.T.P.

M. Chadli Bendjedid a aussi ouvert un parc zoologique et de loisir sur les hauts d'Alger, avant de présider, dans la soirée, au « stade du 5-Juillet », une fête de la jeunesse, les « Algériades ».

Le chef de l'Etat a inauguré lundi après-midi, au bois Arcades, sur une colline dominant la baie, le monument érigé à la mémoire des martyrs de la libération. Cette tour de 92 mètres de haut, conçue par un architecte polonais, M. Marian Konieczny et construite en un temps record par des firmes canadiennes (*le Monde* des 14 mars et 3 juillet) a donné lieu dans le public à de vives controverses en raison, notamment, de son coût — on parle de 525 millions de francs — et du recours à la coopération étrangère.

La participation populaire à cette cérémonie a été limitée au strict minimum. — D. J.

● *Fermeture de consulats tunisiens en France.* — En raison de la diminution de la colonie tunisienne en France, le ministère des affaires étrangères a décidé lundi 5 juillet la fermeture de trois chancelleries consulaires à Montpellier, Dijon et Bordeaux. La Tunisie a en France quatre consulats généraux à Paris, Lyon, Marseille et Nice, cinq consulats à Nanterre, Le Bourget, Strasbourg, Lille et Toulouse, ainsi que trois chancelleries à Grenoble, Rouen et Nantes. — *(Corresp.)*

AFRIQUE

Un quart de siècle
sous la présidence de M. Sekou Touré

La Guinée assagie

I. – *Le lyrisme sans intendance*

De notre envoyé spécial
JEAN-CLAUDE POMONTI

Conakry. – Au centre de la capitale, de longues palissades en tôle ondulée cachent les chantiers de la « Cité de l'O.U.A. ». La Guinée doit accueillir, en mai 1983, le sommet annuel de l'Organisation panafricaine. Une cinquantaine de villas assez *spacieuses sont en construction* aux abords de l'hôtel de l'Indépendance, géré par Novotel, et dont la capacité a été portée à trois cent trente chambres, tandis qu'un palais des congrès où des Nord-Coréens ont été relevés par des Allemands de l'Ouest se construit à deux pas de là, le palais du Peuple – œuvre des Chinois – ayant été jugé insuffisant pour accueillir le fête africaine. Un autre hôtel, celui de l'Unité, est réaménagé pour disposer d'une capacité de trois cent cinquante chambres, contre quatre-vingts actuellement.

Dans les réunions publiques et à la radio, des compliments de courtisans indiquent assez le rôle que M. Sekou Touré ambitionne de jouer sur la scène internationale. Les chantres du *« présì »* clament déjà ses mérites, sans attendre son accession, en tant qu'hôte, à la présidence de l'O.U.A. Le *« leader de l'Afrique »* et *« leader mondialiste »* voit encore plus loin : la candidature de la Guinée a été retenue pour accueillir, en 1985, le sommet des non-alignés. Conakry, capitale du tiers-monde, quelle revanche face aux *« ennemis »* et à ceux qui sont *accusés, dans chaque discours, de « dénigrer la grande révolution »* !

Mais le chemin de cette ascension, préparée par M. Sekou Touré depuis qu'il s'est remis, en 1978, à fréquenter les sommets de l'O.U.A. et à voyager régulièrement à l'étranger, semble passer, si curieux que cela puisse paraître, par *Paris*. Pour toutes sortes de raisons – psychologiques, économiques, politiques, – le président guinéen a besoin de se réconcilier avec la France. Or la visite que lui a rendue, peut-être un peu légèrement, M. Giscard d'Estaing, en 1978, est loin d'avoir réglé le contentieux franco-guinéen. L'élection, l'an dernier, de M. Mitterrand semble plutôt, pour l'instant, avoir compliqué les choses.

Un rôle-clé

La Guinée occupe, en Afrique de l'Ouest, une position charnière. Si elle pouvait exploiter son immense potentiel, elle pourrait jouer un rôle-clé dans l'équilibre et le développement de cette région. Après les cruels et classiques déboires de la coopération avec les Soviétiques, son président a fini par admettre que le seul moyen de remettre sur pied son pays serait une collaboration étroite avec Paris. Seuls les Français semblent équipés pour aider un pays dont les meilleurs cadres sont exilés, morts ou *« disparus »*.

Plusieurs centaines de conseillers et de coopérants *soviétiques* jouent, en effet, un rôle de plus en plus marginal. Comme partout ailleurs en Afrique, ils ne sont guère estimés, surtout de leurs collaborateurs guinéens les plus directs. Les cadres moyens ont peine à gérer, seuls, les entreprises et sans, bien entendu, souhaiter une *« recolonisation »*, ils apprécieraient sans doute, pour reprendre l'expression d'un expert étranger, une « cogestion » amorcée déjà en secteur minier. Dans ce domaine, la France, dont 1 500 ressortissants sont déjà réinstallés en Guinée, demeure le partenaire le moins récusé.

L'attachement sincère de M. Sekou Touré au non-alignement s'accommode d'une ligne plutôt pragmatique sur le plan panafricain où il fait désormais figure de « sage ».

Cette évolution a également contribué à le rapprocher de partenaires traditionnels de la France, comme le Sénégal ou la Côte-d'Ivoire.

Toutefois, avec ce personnage excessif, complexe et au passé controversé, les relations ne sont jamais faciles. En disant *« non »* à de Gaulle, voilà près de vingt-cinq ans, il ne s'était certes pas fait que des ennemis au sein de la gauche française et M. Mitterrand, son ancien allié de l'U.D.S.R. (ils se tutoyaient), lui a d'ailleurs rendu plusieurs visites après l'indépendance, y compris, à une occasion, accompagné de M. Pierre Mendès France. La brouille date de 1977 quand à la suite d'un rapport de M. Soumah, ancien ministre guinéen, délégué au congrès du parti socialiste français, sur les violations des droits de l'homme en Guinée, M. Sekou Touré avait comparé *« tous ces vieux renards »* du P.S. à *« des émules de Hitler »*.

M. Mitterrand se fait une trop haute idée de ses fonctions pour s'arrêter à des aménités antérieures à son élection. Si les socialistes ont repris, depuis leur accession au pouvoir, les engagements de leurs prédécesseurs – notamment, en ce qui concerne M. Sekou Touré, une invitation à se rendre à Paris – ils n'en sont pas moins exigeants quant aux principes.

En premier lieu, Paris attend toujours de Conakry une lettre officielle confirmant le *« décès »* de détenus guinéens dont les épouses sont françaises. Ce problème est lugubrement administratif : non seulement ces Françaises sont sans nouvelles de leurs époux depuis une dizaine d'années, mais elles ne peuvent s'appuyer sur aucun document leur permettant de faire établir leur veuvage. La lettre guinéenne serait prête mais, selon des sources sûres à Conakry, personne n'oserait la soumettre au président.

Le problème majeur réside pourtant dans l'attitude de M. Sekou Touré lui-même.

Paris lui avait proposé de venir en « visite officielle de travail » – formule consacrée depuis le début du septennat – le 10 juin. Il n'a jamais clairement récusé cette date. On ignore encore quelle réponse il a faite à une deuxième proposition, celle de venir le 16 septembre.

Des retrouvailles difficiles

En fait, le président guinéen semble rêver de descendre les Champs-Élysées, acclamé par la foule, aux côtés de M. Mitterrand. Ce fils prodigue ne *veut pas venir en France en* repenti. Il se fait une haute idée des retrouvailles entre *« deux grands peuples »*. Sans bien mesurer la réputation de dictateur sanglant qui le poursuit, non sans quelques motifs, et appelle un accueil convenable mais sans éclat.

Aussi, quand on lui parle des relations franco-guinéennes, on le sent hésitant, sur la défensive et en quête d'assurances. Il estime que *« l'avènement de François Mitterrand »*, crée des raisons *« supplémentaires de renforcer la confiance »* : un passé commun *« d'amis et de collaborateurs »*, *« l'identité d'option entre le P.D.G. et le P.S. »*... Pourtant, déplore-t-il, *« après un an de pouvoir du P.S., rien d'important n'a encore été engagé dans ses rapports avec notre parti »*. Il semble, en fait, souhaiter que le parti socialiste envoie une délégation à Conakry ou reçoive une délégation du P.D.G. à Paris avant sa visite. Il aurait également souhaité que les opposants guinéens en France, nombreux, notamment à Toulouse, soient invités à mettre une sourdine à leurs activités, ce qui n'est manifestement pas l'intention du gouvernement français.

En attendant ces retrouvailles, l'enveloppe de coopération française est demeurée très modeste : 15 millions de francs en 1982 (contre 9 millions en 1979). Conakry ayant refusé jusqu'ici, pour des raisons politiques, toute relation avec un ministère de la coopération, la Guinée n'a pas accès aux facilités du FAC (Fonds d'aide et de coopération) et ne traite qu'avec le Quai d'Orsay. La France a beau être redevenue son premier partenaire commercial, il reste un long chemin à parcourir avant qu'elle puisse jouer un rôle moteur dans la remise en ordre d'un pays qui n'appartient pas à la zone franc et continue d'éviter les conférences franco-africaines.

Un projet prometteur

M. Sekou Touré risque également d'être déçu par les espoirs placés dans le développement économique de son pays. Dans ce domaine, comme dans les autres, la terminologie officielle a tellement usé du superlatif qu'elle a ancré trop d'illusions dans un pays dépourvu d'administration efficace et qui n'est pas encore vraiment préparé à admettre une assistance étrangère.

Le projet minier actuellement le plus prometteur semble celui de Mifergui-Nimba, un gisement d'environ 2 milliards de tonnes de minerai de fer (teneur évaluée en moyenne à 68 %) sur les quelque 15 milliards de tonnes de réserves inexploitées du pays. Il s'agit d'un investissement d'environ 1 milliard et demi de dollars. Les principaux bailleurs de fonds seront la Banque mondiale, des pays arabes, ainsi que les partenaires étrangers qui détiendront 50 % des actions d'une société mixte dont la gestion a été confiée, aux termes d'un accord signé le 23 avril, à la compagnie américaine U.S. Steel. La production annuelle prévue sera de 15 millions de tonnes de fer à compter de 1987, contre 5 millions de tonnes en 1985, première année de production.

Ce projet, enterré pendant plusieurs années, a été relancé en 1980, Conakry ayant pu négocier, avec les nouvelles autorités libériennes, l'utilisation de la voie ferrée qui relie déjà la mine libérienne (juste de l'autre côté de la frontière, elle est en voie d'épuisement) au port de Buchanan. La production de Nimba est assurée d'un débouché, car elle sera pratiquement indispensable à la sidérurgie européenne à partir de 1990. Mais le montant des investissements et la réhabilitation de la voie ferrée demeurent les deux principaux obstacles.

Des finances obérées

Parmi les autres projets qui pourraient rapporter des devises à la Guinée dans quelques années figure celui, toujours dans le cadre d'une société d'économie mixte associant des partenaires étrangers, d'une exploitation industrielle intensive des réserves diamantifères. L'objectif serait de produire 500 000 carats par an (300 000 carats dès 1985). Le serpent de mer demeure la réalisation d'un grand complexe hydroélectrique, doublé d'une usine d'aluminium, sur le fleuve Konkouré, dont le coût serait de 3 milliards de dollars et qui fait l'objet, en ce moment, d'*« études complémentaires »*.

Que d'entraves à un développe*ment ! L'exploitation actuelle de la* bauxite – le pays possède le tiers des réserves mondiales – demeure limitée. A Boké, la Compagnie des bauxites de Guinée, société mixte gérée par des Américains, a atteint, en 1980, sa capacité maximale de production (9,2 millions de tonnes). *Le gisement de Fria-Kimbo*, où *la* bauxite est transformée sur place, produit depuis deux ans 700 000 tonnes d'alumine. Ces deux sites représentent actuellement 98 % des recettes en devises du pays. Le troisième gisement en exploitation, celui de Kindia-Debele, financé par l'Union *soviétique*, ne *rapporte rien* à l'État car, pour 90 %, sa production déclinante (de 1,7 million de tonnes en 1981 et 1,3 million de tonnes prévues en 1982) est acheminée sur l'U.R.S.S. en remboursement des investissements soviétiques à des prix inférieurs à ceux du marché mondial.

L'infrastructure du pays est en piteux état – le « Grand Conakry », environ six cent mille âmes – est une succession de fondrières et de chaussées délabrées. La chaux généreusement étalée par les pionniers et les lycéens, à l'occasion de la réélection, le 13 mai, du « guide suprême de la révolution », maquille mal une capitale vivant au rythme des chutes de tension électrique, où le système d'égouts est défectueux et où le ramassage des ordures est pratiquement inexistant. A de rares exceptions le maigre réseau routier n'a pas été entretenu. Les magasins d'État et les pharmacies sont vides.

Avec une dette extérieure évaluée à environ 1 milliard et demi de dollars (dont la moitié à l'égard de Moscou) et une monnaie, le sily, dont le taux officiel est cinq fois celui du marché parallèle, les finances publiques sont en fâcheux état. L'effondrement des productions de café et de cacao fait de la bauxite pratiquement le seul produit qui rapporte des devises. Mais la facture pétrolière – 80 millions de dollars en 1981 – grignote déjà plus du tiers des recettes à l'exportation, évaluées à environ 220 millions de dollars.

Depuis « l'ouverture » amorcée en 1977, la Guinée est sans doute sortie de son ghetto. Elle n'en est pas moins devenue, comme bien d'autres Etats du continent, un cimetière de projets. L'un des derniers a consisté à mettre en place des fermes collectives, les FAPA, ou fermes agro-pastorales d'arrondissement – on en compte environ 330 aujourd'hui, – qui se veulent des centres-pilotes de développement rural et dont la production demeure négligeable (2,2 % du total). Les étudiants sont très réticents à s'y exiler. Quand les semences et les engrais sont distribués, le tracteur est en panne. Quant aux agriculteurs qui ont, en fait, le statut de salariés, ils ne bénéficient d'aucune incitation à la production. Partout ailleurs, dans les campagnes, des prix officiels bas, parfois inférieurs au coût de la production, ont contribué à la ruine de l'ancienne agriculture coloniale.

Les villages – où vivent les quatre cinquièmes de la population – se sont donc mis à revivre en semi-autarcie, renforçant, par là même, des structures traditionnelles que le « socialisme » avait voulu éliminer. L'une des agricultures autrefois les plus riches d'Afrique de l'Ouest ne suffit plus à nourrir le pays. Mais, dans les villes, la soudure est assurée par des importations, notamment des dons américains de grains, qui contribuent ainsi à stabiliser le régime.

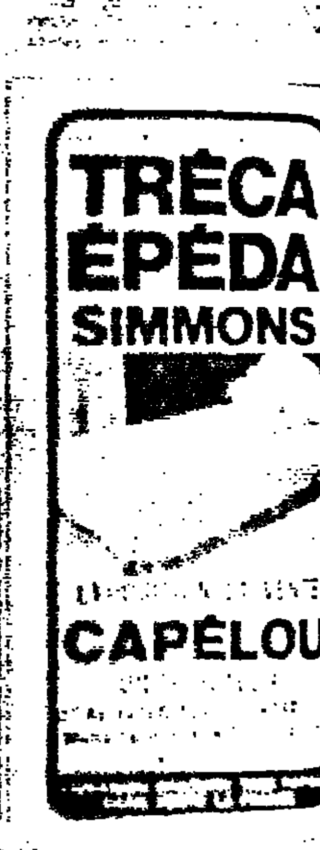
Un récent rapport confidentiel d'une grande banque étrangère résume la situation. *« La Guinée reste l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. Les productions agricoles n'ont pas toujours retrouvé le niveau de 1958. La collectivisation et le maintien des prix aux producteurs à un faible niveau favorisent la contrebande. Les récoltes ont été, de plus, affectées, en 1977 et en 1978, par la sécheresse. »* A titre d'exemple, Conakry a dû importer 75 000 tonnes de riz en 1980 car la récolte n'a été que de 351 000 tonnes, le rendement, plus que médiocre, étant évalué à 0,6 tonne par hectare. Il est vrai que l'isolement du pays a eu l'avantage de contenir l'inflation à un taux très faible (environ 10 % sur trois ans). Ce qui ravirait les Français suffit-il à consoler les Guinéens ?

Ressources minérales
(Al) Bauxite
(Fe) Fer
(Au) Or
(D) Diamant

SENEGAL – MALI – GUINÉE BISSAU – GUINÉE – SIERRA LEONE – LIBERIA – CÔTE-D'IVOIRE – OCÉAN ATLANTIQUE – FOUTA – CONAKRY – FREETOWN – BAMAKO – Boké – Fria – Kindia – Labé – Dabola – Kouroussa – Siguiri – Kankan – Faranah – Kissidougou – Guékédou – Nzérékoré – Beyla – 0 km 100

Prochain article :

LE « DICTATEUR AU NOM DU PEUPLE »



AMÉRIQUES

Canada

EN VISITE A MONTRÉAL

M. Fiterman lance un appel à la solidarité à l'adresse des États-Unis

De notre correspondant

Montréal. — Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, serait-il devenu plus « atlantiste » que ses collègues à l'issue du premier voyage officiel jamais effectué par un ministre communiste français en Amérique du Nord ? Son appel à la « solidarité » dans le cadre de l'alliance atlantique, « *dont nous entendons*, a-t-il déclaré, *respecter les engagements* », a en tout cas été remarqué.

Au cours d'une conférence de presse organisée le lundi 5 juillet à Montréal pour faire le bilan de sa visite de cinq jours au Canada (du 1er au 5 juillet), M. Fiterman a lu une déclaration dans laquelle il a rappelé des propos tenus par le président de la République.

La France, a-t-il déclaré, est « *animée de la volonté d'avoir de bonnes relations avec tous, en particulier avec les Etats-Unis. Mais les intérêts de tous et de chacun doivent être pris en compte dans tous les domaines* ».

Plus qu'au Canada, qui connaît de graves difficultés économiques et a des raisons de se plaindre de la politique monétaire américaine, ce message s'adresse aux Etats-Unis. Après l'échec du sommet de Versailles et le refus de Washington d'alléger le fardeau des économies européennes, les petites phrases de M. Fiterman donnent l'impression d'avoir été concoctées à Paris avant son départ. Le ministre s'est étonné que les journalistes s'étonnent d'entendre un ministre communiste souhaiter un resserrement des relations avec les Etats-Unis.

M. Fiterman a défendu la politique économique du gouvernement français en affirmant qu'elle ne remettait pas en question les engagements à long terme. Le ministre, qui a rappelé à plusieurs reprises qu'il parlait au nom du gouvernement français et non en celui du parti communiste, a affirmé que l'adoption d'une politique de blocage des prix et des salaires n'avait provoqué aucun dilemme chez lui. « *C'est vrai que j'ai changé*, a-t-il reconnu, *mais je n'ai pas renoncé aux grands objectifs qui remplissent ma vie : la justice sociale, le progrès, etc. Et je ne suis absolument pas isolé aujourd'hui au sein du parti communiste.* »

La visite au Canada de M. Fiterman n'a pas donné lieu à la signature de contrats, et ce n'était d'ailleurs pas l'objectif de ce voyage. Deux dossiers — la participation du Canada à la nouvelle génération d'Airbus, et la construction d'une ligne T.G.V. entre Montréal et New-York — ont été plus particulièrement abordés. Le Canada serait disposé à investir *jusqu'à 500 millions de dollars* canadiens (environ 2,5 milliards de francs) dans la construction d'un moyen-courrier de cent cinquante places, le futur Airbus 320. « *J'ai pu apporter certaines précisions à Ottawa et à Québec*, a indiqué M. Fiterman, *en particulier je les ai assurés qu'il y aurait des retombées pour l'emploi* ». Il a affirmé que la nouvelle génération d'Airbus était en avance sur Boeing et que « *la concurrence ne devait pas être sauvage mais civilisée entre les pays* ».

S'agissant du T.G.V. entre Montréal et New-York, il a déclaré que « *l'idée était passionnante* » et qu'il avait désigné un *haut fonctionnaire pour suivre* le dossier. Les résultats d'une étude commandée à deux sociétés françaises d'ingénierie seront bientôt connus.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui est à l'origine de l'idée du T.G.V. et de la visite de M. Fiterman au Canada, semble d'ores et déjà confiant que les obstacles, en particulier le relief accidenté sur le trajet envisagé, sont surmontables.

« *Avec ce voyage, j'ai découvert le continent américain* », a déclaré M. Fiterman. « *Je souhaitais depuis longtemps avoir l'occasion de le faire, mais peut-être les circonstances de ma carrière politique ont-elles fait que cela a... un peu tardé !* » En prime, le ministre a pu voir l'aéroport de New-York en rentrant en France ce mardi. Sans difficulté, puisqu'il avait obtenu un visa de l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

WASHINGTON RENFORCE LES SANCTIONS CONTRE L'U.R.S.S. DANS LE DOMAINE ÉNERGÉTIQUE

Genève *(Reuter)*. — Les Etats-Unis ont décidé de se retirer des programmes énergétiques de l'ONU en Europe qui peuvent constituer une aide pour l'U.R.S.S., ont déclaré, lundi 5 juillet à Genève, des responsables de la commission économique des Nations unies pour l'Europe. Washington a informé le mois dernier la commission de son intention de ne plus participer à ces programmes de coopération entre l'Est et l'Ouest concernant la production et la consommation d'énergie.

La décision américaine devrait affecter plusieurs projets de la commission en ce qui concerne notamment *le gaz naturel*, le charbon et l'électricité. Les Etats-Unis ont aussi fait savoir qu'ils ne participeraient plus aux enquêtes permettant l'établissement de statistiques, domaine dans lequel la commission rend compte depuis longtemps de l'évolution économique de l'Est et de l'Ouest.

Selon les responsables de la commission, l'initiative américaine a commencé par le refus de prendre part à un séminaire sur l'énergie solaire et éolienne en Méditerranée, organisé dans le sud de la Yougoslavie.

Le président Reagan avait suspendu, le 29 décembre, la délivrance des licences d'exportation pour les équipements destinés aux gazoduc euro-sibérien, dans le cadre d'un ensemble de sanctions économiques décidées contre l'U.R.S.S. à la suite du coup de force militaire de Pologne. Les *Américains avaient encore* durci leur attitude, le 18 juin, en étendant cet embargo aux filiales des firmes américaines établies à l'étranger et aux compagnies étrangères produisant sous licence américaine.

Mexique

LES ÉLECTIONS DU 4 JUILLET

Le taux d'abstention a sensiblement baissé

De notre correspondant

Mexico. — Le parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.) au pouvoir sort sensiblement renforcé des élections du 4 juillet. Du fait de la forte augmentation *de la participation électorale* et en raison du score de son candidat, M. Miguel de la Madrid.

Les résultats officiels portant sur moins des trois quarts des bureaux de vote indiquent que le taux d'abstention est de 33,8 % (contre 48,2 % lors des *élections* générales de 1976 et 55,1 % lors des élections législatives de 1979). M. Miguel de la Madrid vient en tête avec 74,4 % des voix, suivi de M. Madero, du Parti d'action nationale (droite) avec 14,8 %, de M. Verdugo, du Parti *socialiste* unifié mexicain, avec 5,8 % et de Mme Ibara, soutenue par le parti révolutionnaire des travailleurs (trotskiste), avec 2 %. Il faut préciser que ces chiffres ne portent que sur l'élection du président alors que les Mexicains étaient appelés à élire en même temps le Sénat et la Chambre des députés. D'autre part, le score du P.R.I. ne peut qu'augmenter à mesure que seront dépouillées les urnes des campagnes les plus reculées. Toute comparaison est *cependant délicate*. En 1976, M. Lopez Portillo était le seul candidat à la présidence et la réforme politique favorisant l'ouverture n'avait pas encore été mise en place. Elle l'était en 1979, mais il ne s'agissait alors que d'élections à la Chambre des députés.

On peut avancer que le vote du 4 juillet est une victoire de la réforme politique du président Lopez Portillo. Destinée à ouvrir le jeu aux autres formations et à *relancer le système*, *elle* avait pour but de limiter l'abstention croissante de 1958 à 1979. L'objectif a été atteint.

Le second enseignement du scrutin du 4 juillet est que M. de la Madrid, qui avait obtenu le soutien de deux petites formations, maintient ou améliore le score total réalisé par le P.R.I. et ses alliés en *1979* : 73,9 % alors contre 74,4 % aujourd'hui. Résultat d'autant plus remarquable que 1979 était l'année du boom économique et de l'euphorie, alors que 1982 est celle d'une crise dont certains observateurs affirment qu'elle est la plus importante qu'ait connue le pays depuis cinquante ans.

Les résultats obtenus par chacun des partis de l'opposition peuvent encore être modifiés et il serait aventureux de tirer des conclusions au vu des chiffres provisoires connus. Il est clair cependant que la droite (Parti d'action nationale) semble avoir mieux su capter les mécontentements que la gauche.

FRANCIS PISANI.

Honduras

UN ATTENTAT FAIT SEIZE MORTS DANS LA CAPITALE

Tegucigalpa *(A.P.)*. — Une attaque à la dynamite contre deux centrales électriques a fait seize morts, coupé l'électricité et l'eau potable, et obligé à un rationnement de l'essence lundi 5 juillet dans la capitale hondurienne. Le black-out devrait durer au moins une semaine, selon les autorités.

Un groupe du nom de Froylan Turcios, un écrivain hondurien de gauche du début du siècle, a revendiqué l'attaque, commise pour protester contre l'engagement de l'armée hondurienne dans la guerre civile au Salvador. La semaine dernière, des responsables salvadoriens ont reconnu que des troupes honduriennes avaient franchi la frontière pour aider l'armée salvadorienne dans sa lutte contre la guérilla.

EUROPE

La visite officielle de M. Pertini à Paris

M. Mitterrand rappelle que la « réalité sociale » donne son sens à l'« Europe politique »

La seconde journée, mardi 6 juillet, de la visite officielle à Paris de M. Sandro Pertini, président de la République italienne, s'est ouverte par le dépôt d'une gerbe sur le tombeau du Soldat *inconnu*, suivi d'une visite à l'Hôtel de Ville, où M. Jacques Chirac a accueilli le chef de l'Etat italien, qu'accompagnait M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale.

M. Chirac a prononcé une allocution dans laquelle *il a rappelé* que Paris et Rome étaient jumelées et que ce jumelage était exclusif. Il a ajouté : « *Rome et Paris, unies à jamais, constituent dans leur pérennité deux défis victorieux au temps qui dissout toutes choses et aux entreprises sans cesse renouvelées de la destruction et du mépris* ». Il a ensuite évoqué l'action des deux pays, notamment pour la réalisation de « *cette Europe qui demeure l'œuvre majeure des dernières années et que nous avons le devoir de conforter de toutes nos énergies* ». Le président italien, dans sa réponse, a rappelé ses liens personnels avec la capitale, évoquant notamment l'époque *où il était* laveur de taxis à Levallois-Perret, et souligné le rôle de Paris dans la lutte contre toutes les oppressions.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a offert un déjeuner à M. Sandro Pertini, avant que ne reprennent, dans l'après-midi, les entretiens politiques proprement dits ouverts, le 5 juillet, par un tête-à-tête Pertini-Mitterrand et une rencontre des deux ministres des affaires étrangères, MM. Emilio Colombo et Claude Cheysson.

Si les déclarations d'intention faites au dîner de l'Elysée se réfèrent à des principes analogues, notamment la priorité accordée au cadre européen pour la recherche d'un accord sur les divergences pratiques, celles-ci, examinées par les ministres des affaires étrangères et les ambassadeurs, ne semblent guère réductibles en un jour.

Elles portent notamment, outre les problèmes de la concurrence viticole, sur les développements d'une technologie européenne d'avenir. Si l'accord a été signé pour la réalisation en commun d'un avion de transport régional *de quarante-deux places, on* s'inquiète, du côté français, des dispositions italiennes à préférer la coopération avec Boeing plutôt que d'entrer dans la coproduction de l'Airbus.

La même sensibilité aux pressions américaines s'observe dans les discussions sur la commande de réacteurs pour les centrales nucléaires italiennes. La firme Westinghouse semble décidée à s'imposer contre le matériel français.

Quant à l'électronique, malgré l'entrée à concurrence à 33 % de Saint-Gobain dans la firme Olivetti, celle-ci poursuit sa programmation indépendante, dans l'attente sans doute de connaître les choix du gouvernement français.

Les échanges culturels ont fait l'objet d'un entretien entre les ambassadeurs M. Walter Gardini et M. Gilles Martinet, tandis que les deux ministres des affaires étrangères signaient un accord-cadre de coopération interuniversitaire destiné à renforcer les relations dans ce domaine. Il a été question, d'autre part, de la création d'une école italienne de Paris, sur le modèle de l'Ecole française de Rome, vieux projet qui achoppe sur le choix de l'instance *administrative italienne qui* en serait responsable.

Enfin, les ministres ont débattu le problème de l'embargo américain sur la fourniture de matériel pour la construction du gazoduc euro-soviétique. Bonn et Paris ont déjà fait connaître à l'Italie leur désappointement devant le retard de la ratification à Rome de l'accord sur la livraison de gaz.

Les déclarations au dîner de l'Elysée

Au cours du dîner offert à l'Elysée en l'honneur du président Pertini, M. François Mitterrand a *insisté sur* la *nécessité de* « *donner un contenu, une substance à la politique de l'Europe, car il n'est pas de réalité dans les seuls accords techniques et économiques* ». Mais, a-t-il souligné, « *l'Europe politique n'aura de sens que si elle fonde auparavant sa réalité sociale* ».

Evoquant les divergences d'intérêts entre la France et l'Italie, notamment dans les domaines agricole et viticole, le chef de l'Etat français a déclaré : « *Le cadre européen est celui où nous devons là et ailleurs chercher à surmonter nos difficultés immédiates et définir de nouvelles solidarités. C'est au sein de l'Europe que nous œuvrerons pour doter les produits méditerranéens de règlements de marchés comparables à ceux des grands produits agricoles de l'Europe du Nord.* »

« *Il n'est pas d'histoire sans malentendu et contradiction, sans affrontement*, a-t-il poursuivi. *Il faut savoir bâtir ensemble cet élément indispensable qu'est l'Europe sans que nul ne songe à créer des liens privilégiés autres que ceux qu'inspire l'histoire que nous vivons.* »

Le président Sandro Pertini a, dans sa réponse, souhaité une « *intensification de la concertation dans le monde occidental entre les deux rives de l'Atlantique* ». Cette intensification doit passer par le « *renforcement de la coopération et de la coordination des diverses politiques économiques souvent divergentes* ».

Le président italien a également indiqué qu'« *il est nécessaire de relancer la détente par un dialogue dont l'unique garantie de succès est la fermeté* ».

Pologne

UN DÉPUTÉ DEMANDE LA LEVÉE DE L'ÉTAT DE SIÈGE

La Diète polonaise s'est réunie en session plénière à Varsovie le lundi 5 juillet pour examiner la situation politique et sociale du pays. La première journée a été marquée par le discours du député sans parti de la ville de Gdynia, M. Romuald Bukowski, demandant l'abrogation de la loi *martiale. Après avoir déclaré* que pour sortir de la crise il est indispensable de « *lever l'état de siège et de lui substituer des mesures drastiques* », M. Bukowski a demandé au gouvernement de décréter une « *amnistie générale* », de « *réintroduire les libertés civiques* » et de lever « *l'interdiction des associations professionnelles et sociales* ». Le discours de M. Bukowski a été accueilli très froidement par la Diète et a même suscité des murmures réprobateurs.

La Diète devait élire ce mardi un tribunal d'Etat qui jugera les fonctionnaires d'Etat et de parti qui ont été arrêtés depuis deux ans.

D'autre part, la Diète a examiné la situation économique du pays. Dans son rapport, M. Zbigniew Gertych, président de la commission du plan, a déclaré, lundi, que, « *en dépit des efforts concertés de la direction politique du gouvernement et de la société, la récession n'a pas été enrayée* ». Il a indiqué ensuite que la production industrielle avait baissé de 14 % au cours des six derniers *mois par rapport à la même* période de 1979 et de 6 % par rapport au premier semestre 1980. La situation alimentaire est également très grave. Selon l'archevêque de Katowice, le prix des denrées a *augmenté de 40 % depuis février*.

D'autre part, le primat de l'Eglise polonaise, Mgr Glemp, a été reçu lundi au Vatican par le pape Jean-Paul II. Aucune information n'a filtré sur cette rencontre. On estime à Varsovie que les autorités polonaises tentent d'obtenir du souverain pontife qu'il annule ou retarde lui-même la visite qu'il souhaitait faire en Pologne le 26 août. Le gouvernement militaire redoute en effet qu'une telle visite ne donne lieu à des manifestations de masse hostiles au régime.

A son départ pour Rome, Mgr Glemp a déclaré qu'il ne disposait d'aucun élément *concernant* la *date précise* de la venue du Saint-Père et qu'il ne pouvait que souhaiter une fois de plus qu'il soit possible de le recevoir en Pologne « *dans un proche avenir* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

ASIE

Chine

Le retour à Lhassa du panchen-lama pourrait marquer un assouplissement de la politique de Pékin à l'égard du Tibet

De notre correspondant

Pékin. — *Le panchen-lama*, le chef des bouddhistes tibétains qui coopèrent avec le pouvoir communiste chinois, a commencé, samedi 3 juillet, une visite de la région autonome du Tibet. Le numéro deux de la hiérarchie *lamaïste* (après le *dalaï-lama*, en exil en Inde depuis 1959) ne paraît pas être retourné au Tibet depuis sa disgrâce en 1964.

Résidant habituellement à Pékin, il avait repris contact pour la première fois avec certaines *communautés tibétaines des provinces* du Gansu, du Qinghai et du Sichuan, en 1980. Qualifié officiellement de « *tournée d'inspection* », le voyage du panchen-lama doit durer deux mois. Aux responsables régionaux qui l'ont *accueilli à l'aéroport de Lhassa, il* a déclaré qu'il était venu « *pour se rendre compte par lui-même des réalisations accomplies (...) et des très grands changements intervenus* ». Il a ajouté : « *J'espère être en mesure de faire quelque chose d'utile, dans la limite de mon pouvoir, afin de renforcer l'unité entre les nationalités tibétaine et han, l'édification du nouveau Tibet, la consolidation de la défense nationale et l'unité de la patrie.* »

Depuis la visite faite au Tibet en 1980 par M. Hu Yaobang, devenu président du parti communiste, le pouvoir central a sensiblement assoupli sa politique à l'égard de cette lointaine région, où les troupes communistes avaient réprimé, en 1959, un soulèvement de la population. En mai, Pékin a décidé de reconduire pour trois années dans l'agriculture et l'élevage et pour une année dans le commerce et l'industrie l'exemption d'impôts *accordée initialement pour* 1980 et 1981.

Les subventions de l'Etat au cours des deux dernières années se seraient élevées à plus d'un milliard de yuans (1 yuan égale 3,5 francs), ce qui représenterait *la quasi-totalité du budget de la* région. Ces mesures auraient permis d'améliorer quelque peu les conditions de vie de la population. Le revenu moyen par tête, selon les chiffres officiels, aurait atteint l'an dernier 200 yuans, une augmentation de 57 % par rapport à 1979.

Parallèlement, Pékin a repris les contacts engagés en 1980 avec des représentants du dalaï-lama visant à convaincre l'ancien dirigeant de revenir dans son pays. Au mois d'avril, M. Yin Fatang, premier secrétaire de la région autonome, l'a invité à faire à Lhassa « *ne fût-ce qu'une simple visite* ». Tout récemment, trois émissaires du dalaï-lama auraient séjourné cinq semaines à Pékin, renouant ainsi les échanges interrompues à la fin de 1980 à la suite des incidents qui avaient marqué la visite au Tibet d'une précédente mission.

Au cours de ces conversations, *Pékin aurait accepté*, selon des informations de source diplomatique non confirmées, d'envisager une modification des limites géographiques de la région autonome afin que celle-ci inclue des communautés tibétaines du Qinghai et du Sichuan. Les représentants du dalaï-lama auraient réclamé aussi une plus grande autonomie que celle, plutôt formelle, dont jouit actuellement la province.

MANUEL LUCBERT.

Cambodge

RÉUNION A HO-CHI-MINH-VILLE DES MINISTRES INDOCHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La conférence des ministres des affaires étrangères des pays d'Indochine s'ouvre ce mardi 6 juillet à Ho-Chi-Minh-Ville. On s'attend que, à cette occasion, Hanoï annonce un retrait partiel unilatéral du corps expéditionnaire au Cambodge.

D'autre part, les chefs des trois mouvements de résistance anti-vietnamienne au Cambodge — le prince Sihanouk, M. Son Sann (président du F.N.L.P.K.) et M. Khieu Samphan (dirigeant khmer rouge) — se sont rencontrés lundi à Bangkok. Les discussions, qui font suite à la formation récente d'un gouvernement de coalition entre les trois organisations, devraient porter sur l'établissement du siège du gouvernement en territoire cambodgien ; c'est en effet là que devrait être proclamé officiellement ce gouvernement.

Le prince Sihanouk effectue actuellement une visite officielle en Thaïlande, après avoir visité les quatre autres capitales de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ; il a été reçu par le roi Bhumibol et par le premier ministre, le général Prem Tinsulanond, qui lui ont promis leur soutien matériel et diplomatique pour la coalition qu'il préside. *(A.F.P., Reuter.)*

[C'est la première fois que le prince Sihanouk se trouve en Thaïlande depuis juin 1933. A l'époque, il s'était rendu à Bangkok à la suite des divergences qui l'opposaient à la France à propos de l'indépendance de son royaume. Après l'indépendance, les relations entre les deux pays s'étaient considérablement détériorées.]

EUROPE

Un entretien avec le premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois

(Suite de la première page.)

« Nous attendons de nos pourparlers qu'ils contribuent à l'élargissement des rapports bilatéraux politiques, économiques, techniques, scientifiques, culturels et autres entre la République française et la République populaire hongroise ; une telle contribution a une signification qui dépasse les rapports bilatéraux. Elle montre que, face aux tentatives que l'on sait visant à aggraver la situation internationale, à détériorer les rapports entre les Etats, des hommes d'Etat responsables œuvrent encore aujourd'hui au développement de rapports mutuellement avantageux de pays à différents systèmes sociaux ; ils servent par là les intérêts de leurs peuples et en même temps ceux de la paix.

» Aucune question politique non réglée ne pèse sur nos relations, ce qui crée de bonnes conditions pour nos entretiens. Nous pouvons en outre nous baser sur le développement dynamique, surtout ces derniers temps, des rapports franco-hongrois. Il y a cependant des possibilités encore non exploitées. Par exemple, nous pouvons à notre avis continuer à élargir les rapports économiques, techniques scientifiques et culturels mutuellement avantageux.

— Le fait que M. Mitterrand ne soit pas allé à Moscou depuis son élection et que la Hongrie soit le premier pays de l'Est qu'il visite confère-t-il un rôle particulier à votre pays ?

— Nous professons que — surtout dans la situation internationale compliquée d'aujourd'hui — les dirigeants de chaque pays ont leur rôle et leur responsabilité dans la sauvegarde de la paix, le maintien de rapports normaux entre Etats.

» Etant réalistes, nous n'attribuons pas un rôle particulier à notre pays au-delà de cela. C'est pourquoi j'attribue de l'importance au fait que M. Mitterrand indique, par ce voyage, qu'il considère la République populaire hongroise comme un partenaire digne d'attention, qu'il s'intéresse à notre pratique socialiste. Il est certain que cette visite sert aussi la continuité nécessaire des rapports entre les pays à systèmes sociaux différents de l'est et de l'ouest de l'Europe ;

» Comme je l'ai dit, j'ai eu la possibilité de rencontrer M. Mitterrand bien avant son élection comme président, la dernière fois fin 1978, à Paris. Nos entretiens ont été ouverts, constructifs et riches en enseignements pour moi. Comme les suites le prouvent, ces rencontres ont bien servi, non seulement la connaissance personnelle, mais aussi le dialogue à caractère consultatif des partis que nous représentons, tout comme l'approfondissement de la bonne relation entre nos pays et nos peuples. »

Les Pershing : « Un grand danger »

— Comment voyez-vous l'avenir des pourparlers sur les armes nucléaires en Europe ? La force nucléaire française devrait-elle, selon vous, être inclue dans la négociation ? Craignez-vous de graves tensions au cas où les Pershing et missiles de croisière américains seraient installés en Europe occidentale ?

— La Hongrie a salué avec joie l'ouverture des pourparlers sur les armes nucléaires à moyenne portée en Europe, et elle s'est réjouie de ce que la question des armes stratégiques soit aussi à l'ordre du jour. Aucune personne, si elle veut vivre, ne peut être indifférente à l'égard de la cause de la paix. Pour nous, c'est une question de haute importance, car l'édification du socialisme est un engagement total pour la défense de la paix. Pour le moment, les positions sont très différentes dans ces deux négociations. L'Union soviétique — conformément à la ligne de principe de sa politique extérieure éprise de paix — part du fait que la tâche primordiale est d'éviter la guerre, de sauvegarder la paix et de freiner à cette fin la course aux armements. Les pays du traité de Varsovie — dont la République populaire hongroise — estiment que le but des pourparlers, la base d'un accord ne peuvent être que « *la sécurité égale à un niveau plus bas des armements* ».

» Il est notoire que, en ce moment, certains milieux et personnages influents des Etats-Unis suivent une direction diamétralement opposée. Au lieu d'un accord nécessaire et possible sur la base du principe de la sécurité égale, ils s'efforcent d'obtenir une supériorité militaire. Au lieu de freiner la course aux armements, ils complètent leurs armements, cherchent à créer et à installer de nouvelles armes de destruction massive.

» Le succès des négociations de Genève dépend essentiellement de la mesure dans laquelle les Etats-Unis compteront avec les réalités. Aujourd'hui, dans l'ensemble, aussi bien dans le monde entier qu'en Europe, où les forces principales se font face, un équilibre approximatif des forces s'est établi. Il existe aussi bien ente les Etats-Unis et l'Union soviétique qu'entre le traité de Varsovie et l'OTAN. Je fais remarquer ici que les forces nucléaires française et anglaise sont des éléments constitutifs de cet équilibre. Il est donc logique, dans les négociations — si les parties aspirent au maintien de la sécurité égale, — de tenir compte de toutes les composantes de la situation.

» Malgré les difficultés, je juge avec confiance les perspectives d'une limitation des armements nucléaires en Europe. Il est d'une importance capitale que, ces derniers temps, l'Union soviétique a pris de nombreuses mesures unilatérales de désarmement et essayé d'augmenter la confiance entre Etats par des pas importants. A ce propos, son engagement de ne pas utiliser en premier les armes nucléaires est particulièrement significatif. C'est un changement incontestablement favorable, que les Etats-Unis ont également fait un pas et qu'ainsi les pourparlers ont pu commencer à Genève. Le puissant mouvement pour la paix, qui se manifeste de nos jours en Europe occidentale et aux Etats-Unis, prouve que les peuples ne veulent pas vivre à l'ombre d'une catastrophe nucléaire.

» L'installation en Europe occidentale des nouvelles fusées nucléaires américaines à moyenne portée exposerait à un grand danger non seulement les acquis, difficilement obtenus, de la détente, mais aussi la sécurité, la simple existence des peuples de l'Europe. Pensons seulement à l'idée insensée d'une « *guerre atomique limitée en Europe* » ! Les États du traité de Varsovie comprennent les intérêts légitimes de la sécurité de l'autre partie et sont prêts a en tenir compte. Mais si nous voulons que les pourparlers apportent de vrais résultats, il faut aussi prendre en considération l'aspiration naturelle et l'intérêt fondamental de l'Union soviétique et de ses alliés de voir leur propre sécurité garantie convenablement. C'est la voie la plus praticable menant à l'arrêt de la course aux armements, à l'élimination de la menace de guerre, à la stabilisation des relations internationales.

Les SS 20 : « Tenir compte du contexte »

— Était-il bien nécessaire pour l'Union soviétique d'installer de nouveaux missiles visant l'Europe occidentale, les SS 20, pendant les années de détente, et alors que rien de comparable ne se produisait à l'Ouest ? La dissuasion n'était-elle pas déjà assurée alors entre l'U.R.S.S. et les États—Unis ?

— Il y avait, en effet, une situation de détente ; les accords d'Helsinki, les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements, certains accords ont vu le jour, comme SALT 1 et le traité de non-prolifération. Mais la modernisation des armements, le développement de la technique militaire, se sont poursuivis, en général et partout. En outre, s'il y avait un équilibre global dans le domaine militaire, les spécialistes ont pu constater que cet équilibre n'existait pas pour tous les types d'armements.

» Ainsi, il y a une différence considérable dans les structures des armements à moyenne portée de l'U.R.S.S. et des États-Unis. Pour l'essentiel, l'U.R.S.S. dispose de fusées terrestres. En ce qui concerne les États-Unis et leurs alliés occidentaux, leurs armements à moyenne portée sont soit aériens, soit maritimes. Or les Américains ont modernisé cet armement aérien et naval ; ce qui a conduit l'Union soviétique à moderniser son arsenal terrestre. Une approche objective n'est donc possible que si l'on tient compte du contexte, si l'on aborde le problème dans toute sa complexité.

» Enfin l'U.R.S.S. a annoncé qu'elle mettait fin unilatéralement à l'implantation de nouvelles fusées à moyenne portée et qu'elle était prête à en diminuer le nombre.

» Mais je voudrais encore faire deux observations : du point de vue américain, les armements à moyenne portée sont dénommés « tactiques » parce qu'ils n'atteignent pas le territoire des États-Unis. Mais les missiles américains peuvent atteindre le territoire de l'U.R.S.S. Et les responsables de la défense de l'Union soviétique ne peuvent négliger ce fait essentiel. Cela concerne aussi la défense des pays d'Europe de l'Est.

» Un autre facteur est plus délicat pour vous Français. Les États-Unis et l'U.R.S.S. ne peuvent parler que de leurs armements à eux. Mais au sein du pacte de Varsovie, un seul pays dispose de l'arme nucléaire, tandis qu'il y a trois de ces pays dans l'OTAN. Il faut considérer cela lorsque l'on parle des SS 20.

La réforme économique : « Depuis plus de vingt ans »

— La réforme économique entreprise dans les années 60 va-t-elle continuer et s'approfondir ?

— On sait peut-être moins que la modernisation de la gestion économique a été entreprise en Hongrie depuis plus de vingt ans. A la suite de la décentralisation de la gestion, le poids des mesures administratives appliquées dans l'industrie s'est allégé, l'intéressement des entreprises aux bénéfices s'est renforcé, le rôle des rapports marchands et financiers s'est accru. Nous avons obtenu des résultats particulièrement favorables dans la gestion planifiée de la production et de la vente des produits agricoles, cela à l'aide de la politique des prix et des moyens financiers.

» C'est sur la base de ces prémices et des expériences favorables que nous avons entrepris, en 1968, la réforme de l'ensemble du système de gestion économique. Nous pouvons actuellement affirmer à juste titre que notre système de gestion économique sert de manière plus souple qu'auparavant l'économie planifiée socialiste, qu'il a créé un meilleur équilibre entre l'efficacité des processus économiques dirigés de manière centralisée et l'autonomie, la responsabilité, l'intérêt matériel des entreprises. Il a stimulé l'esprit d'initiative et d'entreprise et libéré de nouvelles énergies créatrices.

» Nous voudrions que le système de gestion, de planification et d'organisation s'adapte encore mieux et de manière plus souple aux conditions de changement. Cette adaptation, pour la Hongrie, est une tâche fondamentale, car nos données nous rattachent par mille liens à l'économie mondiale et nous participons de manière particulièrement active à la division internationale du travail.

» En vous répondant donc par l'affirmative, je voudrais tout de suite ajouter : nous considérons le système de gestion en tant que moyen permettant de promouvoir l'efficacité du fonctionnement de l'économie socialiste planifiée.

— La hausse constante du prix du pétrole et la difficulté d'acquérir des devises occidentales ne risquent-elles pas d'inciter la Hongrie à réduire ses échanges avec l'Ouest ?

— Durant tout son développement, l'économie hongroise a eu pour partenaires très avantageux l'Union soviétique et les autres pays socialistes. Il ne s'agit pas du seul avantage naturel découlant de l'identité du système social et de nos objectifs politiques. De nos jours encore, le développement des relations économiques entre pays socialistes est soutenu par des avantages économiques réels : ce sont des relations planifiables, réciproquement avantageuses, en pleine extension et sûres. Dans l'actuelle situation difficile de l'économie mondiale, elles exercent sans ambiguïté une influence stabilisatrice sur notre développement économique. Sans elles, nos problèmes seraient bien plus grands.

» D'autre part, les conditions internationales changées, sur les plans tant politique qu'économique, la politique de discrimination et d'embargo pratiquée par certains milieux capitalistes à l'encontre des pays socialistes, rendent indispensable le développement de la coopération multilatérale entre pays socialistes, dans les domaines économique, scientifique et technique.

» Jamais la République populaire hongroise n'a visé à l'autarcie, ce qui serait d'ailleurs un non-sens. La Hongrie est très intéressée à l'élargissement de rapports économiques mutuellement avantageux avec les pays capitalistes. C'est là un élément constant de notre politique économique. Dans leur ensemble, les pays du Conseil d'assistance économique mutuelle [le COMECON, N.D.L.R.] ne cherchent pas non plus l'autarcie. Dans leur prise de position publiée au terme de la trente-sixième session du CAEM en juin 1982, ils ont dit sans ambages leur intention de développer leur coopération mutuelle, sans que cela porte atteinte à la coopération qu'ils ont nouée avec d'autres pays. Ils se sont démarqués de tout isolationnisme.

Pologne : des liens étroits

— Quelles leçons tirez-vous des événements de Pologne, en ce qui concerne en particulier l'organisation et l'activité des syndicats ? Jugez-vous normal que l'armée prenne la place du parti dans la direction du pays ?

— La Pologne est au centre de l'attention en Hongrie, pour plusieurs raisons. Nos traditionnelles relations d'amitié sont bien connues. Elles se sont encore enrichies ces trois dernières décennies, depuis que les deux peuples ont opté pour le socialisme. Nos partis, nos pays sont liés par des liens étroits dans tous les domaines. Les deux pays sont membres du traité de Varsovie et du CAEM. Cela explique déjà assez que la société hongroise suive avec un vif intérêt la vie en Pologne.

» Les événements de Pologne mettent encore mieux en relief nos propres expériences dans l'édification du socialisme. Parmi celles-ci, il convient d'accorder une place de choix aux rapports entre l'Etat socialiste, le parti en tant que force politique dirigeante de la société et le syndicat groupant l'immense majorité des travailleurs. A une certaine époque, nous ne faisions encore que chercher la place et le rôle des syndicats dans le socialisme. De plus, au début des années 50, les déformations politiques ont rendu le travail syndical en Hongrie formel et bureaucratique. Grâce à la politique que nous appliquons depuis vingt-cinq ans, les syndicats sont aujourd'hui chez nous des organisations autonomes des travailleurs, sans être indépendants du pouvoir ouvrier. C'est que, chez nous, les moyens de production relèvent de la propriété collective, l'exploitation de l'homme par l'homme a cessé et les syndicats hongrois participent à la définition et à l'application de la politique.

» Dans la période d'aggravation de la crise polonaise, au vu des menaces qui pesaient sur les acquis du socialisme, les communistes hongrois, les travailleurs de Hongrie ont accueilli avec compréhension la décision souveraine des dirigeants polonais par laquelle, en décembre dernier, sous la conduite du Conseil militaire de salut national, les forces armées polonaises ont barré le chemin, par des mesures énergiques, aux forces ennemies qui fomentaient l'anarchie et incitaient à la guerre civile ; elles ont défendu l'État du peuple, créant par là les conditions premières d'une solution socialiste de leurs problèmes réels.

» Notre position s'inspirait de la conviction que seule une Pologne stable et socialiste peut servir la cause commune de la paix et de la sécurité en Europe.

— Même avec un pouvoir militaire ?

— Depuis août 1980, la situation en Pologne n'est pas normale. C'est pourquoi les Polonais ont dû employer des moyens spéciaux répondant à cette situation anormale. A mon humble avis, ce pouvoir n'est pas un pouvoir militaire habituel. Toutes les institutions constitutionnelles, les partis, le Parlement, le gouvernement fonctionnent. Cela dit, même les Polonais reconnaissent qu'ils n'ont pas résolu par cela les questions sociales fondamentales du pays. Ils ont simplement créé les conditions essentielles pour la solution de ces problèmes. Le parti ouvrier unifié polonais, les autres partis, toutes les forces positives de la société polonaise doivent prendre part à cette solution. Nous voudrions que ces solutions soient des solutions socialistes.

1956 : la grande majorité du peuple a compris

— Vous dirigez le parti socialiste ouvrier hongrois depuis vingt-six ans et vous vous trouviez à ce poste au moment de l'intervention décisive de l'armée soviétique à Budapest, le 4 novembre 1956. Avez-vous demandé cette intervention, et jugez-vous toujours aujourd'hui qu'elle était nécessaire ?

— Ce que vous appelez « intervention » a été, pour nous autres Hongrois, tout à fait autre chose.

» Cela a signifié que notre peuple a pu éviter de perdre ses conquêtes socialistes, de connaître les souffrances et les sacrifices immenses d'une guerre civile, et de devenir le foyer d'un conflit mondial. La grande majorité du peuple hongrois a compris et adopté ce raisonnement, sinon au moment même, dès les premiers jours, du moins après un délai très bref.

» C'est une période d'extrême tension que nous avons connue fin octobre, début novembre 1956, lorsque la contre-révolution déployait son attaque armée, tuant sans raison et cherchant à mettre fin au pouvoir populaire. Les communistes, les partisans hongrois du pouvoir populaire et du socialisme n'avaient plus qu'un seul devoir : sauver la démocratie populaire en Hongrie.

» Le gouvernement ouvrier-paysan révolutionnaire formé début novembre 1956, et dont j'étais le président, a demandé l'aide de l'Union soviétique. Le gouvernement soviétique a donné une réponse favorable à notre demande ; de ce fait, il nous a été possible de surmonter la crise plus rapidement et avec moins de sacrifices. Nous avions confiance que la population comprendrait notre démarche et apprécierait notre volonté de nous opposer au courant contre-révolutionnaire.

» La décision historique que nous avons prise en novembre 1956 est justifiée par toutes les expériences du dernier quart de siècle, par les résultats que nous avons obtenus dans l'édification socialiste, par l'unité nationale large et solide qui s'est développée. Aujourd'hui, le peuple hongrois vit et travaille dans une atmosphère calme et équilibrée. La République populaire hongroise est membre à droits égaux de la communauté des pays socialistes et entretient des rapports multilatéraux avec presque tous les pays du monde. »

Propos recueillis par
MICHEL TATU.

Le Monde

politique

LA RÉORGANISATION DU CABINET DE M. MITTERRAND

Retours à la norme

Nommé le 1er juillet secrétaire général de la présidence de la République, en remplacement de M. Pierre Bérégovoy, appelé à prendre en charge le nouveau ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, M Jean-Louis Bianco assistera, comme son prédécesseur, aux délibérations du conseil des ministres, dont M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. François Mitterrand, rendra compte à la presse (le Monde du 2 juillet). Cette décision, intervenue lundi 5 juillet à l'Elysée, clarifie la nouvelle organisation de la direction du cabinet du chef de l'Etat, qui se caractérise par une évolution sensible des tâches respectives des principaux collaborateurs de M. Mitterrand.

Avec la nomination de M. Pierre Bérégovoy au poste de secrétaire général de la présidence de la République et celle de M. Jacques Fournier à celui de secrétaire général adjoint, le militantisme avait accédé, en mai 1981, aux plus hautes responsabilités élyséennes. Membres du comité directeur du P.S., ces deux collaborateurs de M. François Mitterrand avaient aussitôt apporté à cette pièce-maîtresse de l'exercice du pouvoir exécutif qu'est le secrétariat général du chef de l'Etat une dimension essentiellement politique rompant avec la tradition de la Ve République. Une tradition selon laquelle le secrétaire général de l'Elysée et son adjoint assument surtout une fonction technique.

Telle qu'elle résulte des départs de MM. Bérégovoy (à la tête du ministère des affaires sociales) et Fournier (à la direction du secrétariat général du gouvernement) la nouvelle organisation du cabinet de M. Mitterrand traduit un retour à la norme. Confié à M. Jean-Louis Bianco, énarque, maître de requêtes au conseil d'Etat, le poste de secrétaire général reprend sa nature originelle. Le successeur de M. Bérégovoy se consacrera à la gestion et au fonctionnement de la machine gouvernementale. La responsabilité des *réflexions* purement politiques incombera désormais entièrement à M. Jacques Attali.

Nouvel équilibre meilleure cohésion

Le conseiller spécial du président de la République, qui était déjà chargé de toutes les orientations stratégiques, voit donc ses pouvoirs étendus. Une certaine ambiguïté avait régné, pendant une semaine. M. Attali ayant été généralement considéré comme le principal prétendant à la succession de M. Bérégovoy, cette perspective avait été fraîchement accueillie, à l'Elysée même, par ceux des autres collaborateurs de M. Mitterrand qui reprochent volontiers au conseiller spécial de faire cavalier seul.

Cette ambiguïté avait été entretenue par l'incertitude qui persistait sur la participation du nouveau secrétaire général aux travaux du conseil des ministres, surtout après l'annonce que le compte rendu en serait présenté à la presse, chaque *semaine, par M. Attali. Elle est au*jourd'hui levée. M. Bianco exercera sa charge dans la plénitude de ses fonctions, tandis que le conseiller spécial de M. Mitterrand, pour sa part, conserve sa liberté de manœuvre mais renonce à la cellule de travail autonome et personnelle qu'il avait constituée jusqu'à présent autour de lui et à laquelle appartenait M. Bianco.

Dorénavant, M. Attali travaillera en s'appuyant *directement* sur le secrétariat général. Il ne disposera plus d'une équipe particulière. Pour lui aussi, il s'agit d'un retour à la norme.

Ce nouvel équilibre à la tête du *cabinet présidentiel est conforté* par la nomination au poste de secrétaire général adjoint de M. Christian Sautter, unanimement apprécié dans l'entourage de M. Mitterrand, et dont la promotion a été accueillie avec *beaucoup de satisfaction.* Le choix de M. Bianco ayant été proposé au chef de l'Etat par M. Attali lui-même, la cohésion de la direction du cabinet paraît assurée. Le rajeunissement de l'état-major présidentiel, d'*autre part,* est *révélateur* du désir de M. Mitterrand de mettre dans le « bain » des hommes nouveaux.

Dans l'immédiat, il appartiendra, *toutefois,* au *nouveau secrétaire* général, qui assistait jusqu'à présent M. Attali, d'affirmer une autorité autonome, faute de laquelle il continuerait d'apparaître simplement comme l'homme lige de celui-ci.

Enfin, une autre conséquence de ce changement de nature du poste de secrétaire général est de dissiper un écran qui était de plus en plus assimilé, à l'intérieur même du *gouvernement — principalement à* l'hôtel Matignon, — à une tutelle politique. — A.R.

LE CHEF D'ESCADRON CHRISTIAN PROUTEAU chef du G.I.G.N. EN MISSION D'ÉTUDES SUR LA SÉCURITÉ A L'ÉLYSÉE

Le chef d'escadron Christian Prouteau, chef du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), a été chargé à l'Elysée d'une mission d'études sur les problèmes de sécurité de la présidence de la République.

A l'Elysée, on précise que cette mission est limitée dans le temps, sans toutefois en indiquer la durée, et que le commandant Prouteau, détaché par le ministère de la défense à l'Elysée, se livrera à un examen des dispositifs visant à assurer, à la présidence de la République, la sécurité des biens et des personnes.

Né le 7 avril 1944 à Béziers, Christian Prouteau, ancien sous-officier de l'armée de terre issu de l'Ecole militaire inter-armes de *Saint-Cyr-Coëtquidan,* est entré dans la gendarmerie en 1972 et il a créé, en 1973, le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale qui est composé de cinquante-six officiers et sous-officiers et qui est chargé des missions spéciales (neutralisation d'individus très dangereux terroristes et forcenés), actes de terrorisme avec détournements d'avions, prise d'otages à caractère politique ou criminel, révoltes en milieu pénitentiaire, protection de hautes personnalités en déplacement, etc.

M. NAOURI EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. BÉRÉGOVOY

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la *solidarité nationale,* a *nommé,* lundi 5 juillet, M. Jean-Charles Naouri, comme directeur de son cabinet. *« Cette nommation,* indique-t-on au ministère, *témoigne du souci* [de M. Bérégovoy] *d'allier la compétence financière et un esprit de justice sociale d'allier la compétence financière au nécessaire effort de solidarité nationale. »*

[Né le 7 mars 1949 à Bône (Algérie), M. Jean-Charles Naouri, après avoir *suivi ses études secondaires* à Marseille, entre en 1967 comme major à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et il en sort en 1970 docteur en mathématiques. Après deux années passées à l'université Harvard (de juin 1970 à juin 1972) où il étudie l'économie et les finances publiques, *M. Naouri entre en 1973* à l'ENA (promotion Guernica). Inspecteur des finances en 1976, il participe à la rédaction d'un rapport sur les dépenses sociales de l'Etat, les perspectives des finances publiques et l'équilibre de la Sécurité sociale. En juin 1980, il accède à la direction du Trésor. Secrétaire général du CODIS (Comité d'orientation et de développement des industries stratégiques), du CIDISE (Comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien à l'emploi) et du F.S.A.I (*Fonds spécial d'adaptation industrielle*), il s'occupe des questions de restructuration industrielle.]

M. Jean-Louis Bianco : l'ascension d'un « mutant »

La première impression est qu'il y a un Janus dans cet homme-là. D'un côté, le profil classique, pour ne pas dire banal, du brillant produit des *grandes écoles assurément* promis au plus bel avenir : études secondaires dans un grand lycée parisien (Janson-de-Sailly), diplôme d'ingénieur de l'Ecole des mines, sorti second de l'Ecole *nationale d'administration* (promotion Thomas More), membre du Conseil d'Etat et déjà trois ans d'expérience des cabinets ministériels (de 1976 à 1979 au ministère de la santé).

De l'autre, une face insolite, presque incongrue, au regard des stéréotypes, chez un haut fonctionnaire désormais chargé d'assurer la fonction-clé de *secrétaire général* de la *présidence* de la République : la passion de la littérature de science-fiction cultivée auprès des maîtres anglo-saxons — Ray Bradbury, Clifford Simak, Isaac Asimov, — mais renouvelée auprès de la nouvelle génération française — il cite volontiers Jean-Pierre Andrevon, — le goût du volley-ball pour le plaisir du sport, des pulsions pastorales qui le poussent soudain, en 1979, à se mettre en congé du Conseil d'Etat, pour deux années sabbatiques, afin de participer à l'animation d'un syndicat intercommunal de la région de Manosque (Alpes-de-Hautes-Provence) et d'y satisfaire un besoin d'agir dans la pâte rurale.

Le tout incarné dans un personnage grand, svelte, aux traits à la fois fins et volontaires, au regard clair, joyeux, derrière de grosses lunettes carrées surmontées d'une chevelure noire mal disciplinée où apparaissent quelques fils d'argent

M Jean-Louis Bianco serait-il donc un technocrate sympathique doublé d'un dilettante mâtiné d'« écolo » ? Sans doute l'un et l'autre, ou plutôt l'un dans l'autre... et *vice versa.* De son éclectisme se dégage, en tout cas, une apparence de solidité tranquille. Une solidité à laquelle ses origines ne sont certainement pas étrangères. Son père, militant du parti communiste italien, quitte la péninsule en 1933 pour *fuir le fascisme.* Réfugié à Paris, il fait la plonge dans les restaurants avant de devenir expert-comptable en suivant des cours du soir.

Né dans la capitale en 1943, le fils Bianco se montre vite aussi déterminé que le père Il ne fait aucun complexe, quelques années plus tard à Janson-de-Sailly, où il se lie d'amitié avec *un autre fort en* thème nommé Jacques Attali. Mais ce fils d'émigré préfère l'action et les travaux pratiques aux discussions théoriques des jeunes gens du seizième arrondissement, celui de *son lycée. La contestation ne lui* fait pas peur. Délégué de classe, il a des ennuis avec la direction de l'établissement et subit même des exclusions temporaires pour avoir critiqué certains professeurs.

Il préfère la vie associative aux cercles élitistes. Sorti second de l'ENA en 1971, il adhère aux Groupes d'action municipale, où il *rencontre* M. Jacques Fournier, qui succède aujourd'hui à *M.* Marceau Long à la tête du secrétariat général du gouvernement.

Il participe aussi dans son quartier du onzième arrondissement aux travaux de la commission extra-municipale chargée des problèmes d'urbanisme et de logement. Certes, il partage les convictions de ses amis socialistes, travaille, à partir de 1975, avec MM. Attali et Laurent Fabius au sein de la commission économique du P.S. Toutefois, son militantisme ne va pas jusqu'à lui faire obligation de prendre la carte du parti. Il ne l'a d'ailleurs toujours pas prise.

C'est pratiquement un inconnu pour M. François Mitterrand quand M. Attali, il y a un an, *fait appel à lui alors qu'il s'oc*cupe encore, notamment, du développement de l'élevage ovin sur les bords de la Durance. Ce brillant-sujet-promis-à-un-bel-avenir, mais plus soucieux de vivre selon ses désirs qu'obsédé par le carriérisme, ce « mutant » chez les technocrates, accepte donc de devenir à l'Elysée l'assistant de cet autre intellectuel complexe qu'est son ancien condisciple. Le chef de l'Etat remarque la qualité de son apport, son sens des choses concrètes, discerne en lui la marque d'un grand haut fonctionnaire. Il n'en faut pas davantage pour succéder à M. Pierre Bérégovoy, surtout quand on est chaleureusement recommandé par M. Jacques Attali, et devenir ainsi, à trente-neuf ans, le plus jeune secrétaire général que l'Elysée ait connu sous la Ve République. Il y a une part de pari dans la décision présidentielle. L'intéressé le sait, mais son assurance, fondée, affirme-t-il, sur une bonne connaissance de l'appareil d'Etat *et de ses ser*viteurs, semble à toute épreuve. Au point qu'en dernière impression elle ne paraît pas trop présomptueuse !

ALAIN ROLLAT.

LA POLÉMIQUE SUR LE STATUT

Quand le R.P.R. et l'U.D.F. se répondent à eux-mêmes

(Suite de la première page.)

L'article 4 ajoute : *« La commune est administrée par un conseil municipal composé de vingt et un à vingt-sept membres. »*

L'article 4 ajoute : *« La municipal élit un maire et des adjoints parmi ses membres, dans les conditions prévues par les articles 58 et suivants du code de l'administration communale ».*

« Les quatorze communes ainsi constituées avec les vingt arrondissements sont dotées d'organes propres et autonomes qui sont, d'une part un conseil municipal dont le nombre de conseillers est proportionnel à la population dans la limite fixée par le législateur, et d'autre part d'un maire et des adjoints.

» La répartition des compétences est opérée entre une administration de gestion assurée dans le cadre communal et une administration de conception et de coordination dont le cadre serait l'ensemble des communes, c'est-à-dire la Ville de Paris. »

M. Fanton avait motivé cette réforme en écrivant : *« Mais c'est surtout ignorer les réalités concrètes de l'administration parisienne : si on décidait demain qu'un maire élu est placé à la tête de Paris et que les pouvoirs que le préfet y exerce actuellement en cette qualité lui sont transférés, qu'on ne s'y trompe pas, peu de choses changeraient. Tous les défauts de l'administration parisienne : son excessive centralisation, son irresponsabilité permanente, sa lourdeur, son éloignement des administrés et son inefficacité subsisteraient. Seul le responsable apparent aurait changé ».*

» Comment imaginer en effet que l'administration parisienne modifierait instantanément son comportement et son organisation simplement parce qu'elle serait placée sous l'autorité d'un maire au lieu de dépendre du préfet ? Peut-être se politiserait-elle davantage ? Il est malheureusement certain que, pour le reste, elle ne changerait pas beaucoup. »

Le même jour, une proposition (2) allant dans le même sens était déposée par M. Lafay, ami politique du R.P.R.

Le 14 juin 1973, une proposition (3) un peu différente était déposée par M. Lecanuet et ses amis.

Le troisième paragraphe de l'article 2 était ainsi conçu : *« Le territoire de la Ville de Paris est divisé en vingt arrondissements dotés de la personnalité morale. Les arrondissements sont administrés par un conseil municipal et un maire élu qui ne possèdent que des compétences d'attribution fixées au titre II de la présente loi. »*

M. Dominique Pado, sénateur de Paris, déposait à son tour, le 6 juin 1974, une proposition de loi (4) se rapprochant beaucoup de celle de M. Lecanuet. L'article 2, paragraphe 3, était ainsi conçu : *« Le territoire de Paris est divisé en vingt arrondissements dotés de la personnalité morale. Les arrondissements sont administrés par un conseil municipal et un maire élus qui ne possèdent que des compétences d'attribution dans les conditions visées au titre II de la présente loi. »*

L'article 17 de la proposition précisait : *« Chaque arrondissement de la Ville de Paris constitue une collectivité territoriale au statut particulier, administrée sous le contrôle du Conseil de Paris par un conseil d'arrondissement dont les membres sont élus pour une durée de six ans au scrutin de liste majoritaire à deux tours avec dépôt de liste complète sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, et par un maire et des adjoints ».*

Et l'article 19 : *« Le conseil d'arrondissement élit un maire et des adjoints parmi ses membres suivant les règles prévues par les articles 58 à 75 du code de l'administration communale. »*

De leur côté, les communistes déposaient, le 14 juin 1973, une proposition de loi (5) créant vingt communes, et le parti socialiste enfin proposait des *« conseils d'arrondissement élus au suffrage universel pour gérer et contrôler tout ce qui est spécifique à l'arrondissement »* (6).

J'ai dit cela à plusieurs reprises à la radio et à la télévision. Je n'en ai pas retrouvé la mention dans le flot d'articles qui a paru dans la presse sur la « bataille de Paris ».

M. Fanton, R.P.R., a rappelé qu'une réforme dans le même esprit avec la création de plusieurs communes a été réalisée en 1963 à Londres, existe depuis 1898 à New-York et est envisagée pour Rome et Moscou. Ce n'est donc pas une singularité.

Quel est l'intérêt des Parisiens ?

Tous les exposés des motifs des propositions de loi citées plus haut sont formels : il faut à la fois décentraliser et déconcentrer Paris. Il faut rapprocher les élus des administrés.

Les Républiques successives l'avaient bien compris. Les mairies d'arrondissement ont été construites mais les maires d'arrondissement étaient nommés et non pas élus.

M. Fanton l'a très bien écrit. Le transfert des pouvoirs du préfet au maire changerait peu de choses. Il craint que l'administration parisienne, dotée d'un maire mais sans décentralisation, se politise davantage.

L'administration parisienne s'est-elle politisée sous le règne de M. Chirac ? Je laisse le soin aux élus et aux habitants de Paris de l'apprécier

Voilà ! Les élus U.D.R., centristes, actuellement R.P.R et U.D.F se répondent à eux-mêmes par leurs propositions de loi mieux que je ne saurais le faire. Ces propositions comportent une réfutation complète aux propos qu'ils tiennent depuis quelques jours à la radio, à la télévision et dans la presse écrite.

La commune de Paris doit-elle être maintenue ? Le gouvernement le pense.

Quels doivent être les principes, les modalités et les compétences retenus pour les arrondissements et pour la commune de Paris ? L'esprit des propositions de loi déposées est orienté dans la même direction avec un certain nombre de variantes. Cela doit être précisé.

M. Chirac a pris feu et flamme comme si la communication faite au gouvernement était un projet de loi définitif. Il a appartenu assez longtemps au conseil des ministres pour savoir qu'une communication n'était pas une décision. Seul le texte d'un projet de loi constitue une décision engageant le gouvernement encore que les projets de loi puissent toujours être modifiés par des amendements parlementaires.

Est-il possible de trouver un terrain d'entente qui se rapproche le plus possible du droit commun ?

J'avais proposé, lors de mes premières déclarations, qu'une concertation soit engagée. *M. Chirac a refusé de discuter.* Le gouvernement est prêt à discuter du fond du problème pour trouver une solution et accepte une discussion complètement ouverte dans laquelle la communication faite au conseil des ministres serait une des bases de discussion.

Le gouvernement peut envisager de ne pas inclure dans la loi électorale municipale qu'il faut voter en temps utile — si possible avant la fin de la session extraordinaire — les articles concernant le statut de Paris qui feraient alors l'objet d'un texte à part. Ce texte pourrait venir à l'ordre du jour dans la session d'automne.

Cet ensemble d'éléments de discussion devraient intéresser le maire de Paris.

Si M. Chirac refuse, il fera la démonstration qu'il est moins intéressé par une véritable solution au problème de Paris que par des préoccupations purement politiques d'homme de l'opposition.

GASTON DEFFERRE.

(2) Proposition de loi numéro 72 tendant à modifier le régime administration de la Ville de Paris notamment par la *« création de vingt communes d'arrondissement »*

(3) Proposition de loi numéro 483 tendant à libéraliser et à décentraliser l'administration de la Ville de Paris.

(4) Proposition de loi numéro 299 tendant à libéraliser et à décentraliser l'administration de la Ville de Paris.

(5) Proposition de loi numéro 471 tendant à doter Paris d'un statut démocratique de « ville capitale ».

(6) Proposition de loi numéro 1155 tendant à une *réorganisation démocratique* de la région parisienne et de la Ville de Paris

---

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

« L'affaire »

Extrait de l'éditorial de Louis Pauwels dans *LE FIGARO-MAGAZINE,* composé de notes prises lors d'un voyage en Concorde : *« Plus vite que le son, je m'éloigne à regret d'une certaine Amérique que j'aime On n'imagine pas combien quitter la France en ce moment élargit la respiration. De retour à ma place de passager, j'ouvre les quotidiens français et, à 18 000 mètres de la Terre, il me semble rentrer dans une province prétentieuse, hargneuse, verbeuse, aux volets clos. Un resserrement de poitrine, qui me vint l'an passé, un 10 mai, me reprend »*

Le directeur du *Figaro-Magazine* suffoque donc en France, l'Amérique — du moins « une certaine » — lui serait un ballon d'oxygène. Comment, a-t-il pu supporter à son retour que le débat naisse et s'enfle à propos de Paris, capitale d'une *« province prétentieuse, hargneuse, verbeuse... » ?*

Peut-être nous le dira-t-il bientôt. L'« affaire » de la réforme du statut de Paris a, en tout cas, des implications multiples qui n'intéressent pas seulement les quelque deux millions et demi de Parisiens. Les hebdomadaires dont les délais de fabrication le permettaient ne s'y sont pas trompés, et ils accordent une part de leurs commentaires aux intentions du gouvernement de remplacer la Ville de Paris par vingt communes de droit commun.

Christian Fauvet en conclut dans *L'EXPRESS : « Donc, il n'y aura plus de maire de Paris Tout au plus y aura-t-il un haut magistrat impuissant hors des murs de son hôtel de ville. »* Il relève que non seulement *« le pouvoir ne ménage pas Chirac »,* mais encore qu'il vient de déclarer la guerre au chef du R.P.R.

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR,* Irène Allier trouve *« paradoxalement »,* dans cette réforme, une illustration des *« rapports ambigus que le pouvoir central a toujours entretenus avec la capitale et sa méfiance contre tout pouvoir fort à Paris ».* Elle ajoute : *« La parenthèse giscardienne elle-même, qui donna un véritable maire à la ville, s'explique davantage par l'espoir — déçu — de l'ancien président d'avoir, à Paris, un homme à sa main que par le désir de libérer « la ville ». Et voilà qu'à son tour la gauche est obligée d'ôter à la capitale sa personnalité municipale. Pour « libérer » les arrondissement et « enrichir la démocratie » ? Reste à savoir si la démocratie ou même la gauche y gagnent. »*

Catherine Pégard et Stéphane Bugat, dans *LE POINT,* partagent ce septicisme : *« Reste à savoir si les socialistes ont bien mesuré les risques politiques en choisissant Paris comme champ de bataille. En effet, si Jacques Chirac est aussi cher au cœur des Parisiens que l'indiquent les sondages (...) il est périlleux d'en faire un « martyr ». Conforté dans son rôle de chef de l'opposition, il pourrait alors rappeler que l'« effet boomerang » existe aussi en politique. »*

L'éditorial de *L'ECONOMIE* rapproche le remaniement gouvernemental du « coup de Jarnac » de Paris : *« Placer un marxiste convaincu* [M. Chevènement] *à la tête d'un bon tiers de l'industrie française, supprimer la fonction* [de maire de Paris] *à défaut de pouvoir supprimer le titulaire* [M. Chirac.], *cela relève d'une même logique infernale (...) qui mène la France vers la démocratie populaire. »* L'hebdomadaire poursuit : *« Sans scrupules et sans complexes, faisant fi des libertés, détruisant un système qui — les Parisiens peuvent en témoigner — a fait ses preuves à seule fin d'affaiblir un opposant par trop efficace, la coalition social-communiste quitte la voie étroite de la démocratie et se précipite dans l'aventure. »*

Codirecteur de *VALEURS ACTUELLES,* mais également sénateur et conseiller du huitième arrondissement, Raymond Bourgine, qui rappelle son appartenance au C.N.I.P., est catégorique : la proposition de M. Defferre est *« inconstructible logiquement, impossible pratiquement, néfaste nationalement ».* Après avoir expliqué que *« si la politique intérieure française devait se transformer en une sorte de guerre civile, même froide, la France en mourrait »,* il observe : *« Peu importe qui gagnerait la guerre civile : le vainqueur régnerait sur un champ de ruines, physiques et surtout morales. »* Il conclut : *« Cette bataille de Paris est inutile puisque M. Jacques Chirac et ses amis ont les plus grandes chances de gagner la majorité municipale, et probablement écrasante, dans toutes les hypothèses. Le plus grave, c'est le voile jeté sur l'avenir. »*

Avant d'évoquer la possibilité d'un recul du gouvernement *« devant Chirac », — « ce ne serait pas la première fois,* note-t-elle, *qu'il céderait devant la droite »,* — Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), affirme : *« Les hommes au gouvernement aujourd'hui ne font rien d'autre que ce qu'ont fait leurs prédécesseurs de droite, quand ils avaient les moyens de faire adopter des réformes électorales taillées sur mesure, des réformes de statut, des modifications de découpages électoraux. Oui, rien d'autre, n'en déplaise à la droite. Mais rien d'autre non plus, n'en déplaise à la gauche (...) Ce qui intéresse les partis de gauche dans cette affaire, c'est de récupérer des postes et de porter, si possible, un coup à Chirac. Personne ne plaindra ce dernier. Mais c'est tout. Et c'est peu face aux problèmes qui se posent aux travailleurs avec le chômage, les hausses de prix et le blocage des salaires. »*

Voilà bien une autre bataille que celle qui reléguerait l'« affaire de Paris » derrière les permanentes difficultés économiques et sociales !

A. CH.

DE LA CAPITALE

M. JEANTET (M.R.G.) RAPPELLE QUE M. CHIRAC AVAIT LANCÉ UNE OPÉRATION « PARIS-VILLAGES »

M. Thierry Jeantet, membre du bureau du Mouvement des radicaux de gauche, nous a déclaré, mardi 6 juillet :

« Lors de la campagne municipale de mars 1977, j'avais proposé que chaque quartier de Paris devienne un village véritablement géré par les citoyens et leurs élus. Ce thème du village correspondait au programme général de la gauche et à des aspirations écologistes. Sur le moment, il n'avait guère été repris.

» Puis, quelques mois et quelques années plus tard, il a fleuri sur les murs de la capitale tout simplement parce qu'un certain M. Chirac, maire de Paris, commençait à comprendre qu'il correspondait à un désir des Parisiens de vivre autrement dans la capitale. Mais M. Chirac, s'il est prêt, par intérêt électoral, à reconnaître la notion de « village » sur les affiches municipales, ne semble pas décidé à la voir appliquée dans les faits.

» La différence entre la droite et la gauche est bien là. A droite, on se contente d'agiter des mots, à gauche, on veut des actes. M. Chirac veut peut-être montrer deux aspects différents de son visage aux Parisiens, mais les Parisiens, eux, ne veulent qu'un seul Paris, celui qu'ils feront leur dans chaque village, c'est-à-dire dans chaque quartier. »

LES FÉDÉRATIONS DU P.S. ET DU P.C.F. : la démocratie est insupportable au maire de Paris

Les fédérations de Paris du P.S. et du P.C.F., dont les responsables se sont rencontrés lundi 5 juillet, ont publié une déclaration commune dans laquelle elles *« appuient totalement le projet gouvernemental »*.

Elles estiment que le projet *« va dans le sens de la décentralisation adoptée à l'Assemblée nationale et mise en œuvre dans le pays depuis le 10 mai 1981, permet d'assurer enfin une vie démocratique en rapprochant les Parisiens et les Parisiennes de leur maire et de leurs élus et en leur donnant enfin la possibilité d'être consultés, écoutés, de voir leurs besoins pris en compte »*, et *« assurer l'unité de la capitale par le maintien du Conseil de Paris, l'élection de son maire. »*

Les deux fédérations ajoutent : *« Ce projet répond aux propositions maintes fois exprimées et aux engagements pris depuis de nombreuses années par les socialistes et les communistes. » (...)*

» Jacques Chirac a toujours été contre la décentralisation. S'étant toujours opposé à ce que les Parisiens prennent leurs affaires en main, il hurle contre ce projet. La vérité, c'est que la démocratie lui est insupportable (...). »

● *La fédération des P.M.E. de Paris « s'inquiète des conséquences économiques et sociales du statut projeté pour Paris. Elle proteste contre l'absence totale de concertation dans cette affaire avec les forces économiques vives concernées. (...)*

» Elle dénonce ce statut comme une régression historique. Les problèmes économiques et sociaux de la capitale ne peuvent être *découpés en tranches et réglés différemment d'un trottoir à l'autre ». (...)*

● *Le Parisien libéré* du 6 juillet publie un sondage effectué par la SOFRES entre les 2 et 5 juillet auprès d'un échantillon de six cents personnes représentatifs de l'ensemble des Parisiens. Selon cette enquête, 53 % des Parisiens pensent que le *« projet de réforme* [du statut de Paris] *présente plus d'inconvénients que d'avantages »*, et 28 % ont une opinion inverse. 58 % considèrent que ce serait *« une mauvaise chose »* que *« les pouvoirs du maire de Paris diminuent »* et 29 % *« une bonne chose »*. 71 % se déclarent favorables à un référendum auprès de la population parisienne (13 % y sont opposés et 13 % indifférents). Si une telle consultation était organisée, 55 % se montreraient *« plutôt hostiles »* au projet du gouvernement et 35 % *« plutôt favorables »*.

L'HORIZON 83

(Suite de la première page.)

Si le holà n'avait pas été mis, fût-ce de manière tardive, donc brutale, et ainsi inconvenante, on laissait se développer, à quelques encâblures du siège de l'Etat, un tel contre-pouvoir qui, n'en portait pas le nom mais saurait en avoir le comportement. Il y avait là, comme l'ébauche d'une contestation extra-électorale des résultats du 10 mai et une anticipation de la consultation de 1988.

Or la majorité présente n'a réellement pas besoin de cela quand il est probable que ses chances de succès aux proches élections municipales sont incertaines. D'autant que le terrain est *nécessairement* plus favorable à l'opposition : en raison, notamment, de l'ampleur de la victoire de la gauche lors de la consultation de 1977.

La « divine surprise » de 1977

Il n'est pas sérieusement contestable que ce dernier scrutin municipal avait constitué une divine surprise pour la gauche. En quelque sorte, des *« municipalités introuvables »*, comme était *« introuvable »* l'Assemblée nationale ultra-réactionnaire issue en juin 1968 des frayeurs de mai. Le reflux n'avait pas manqué de se produire en 1973. Le phénomène du balancier est un sous-produit bien connu de l'alternance.

C'est celui qui risque de se reproduire en 1983 au détriment des municipalités de gauche, au double motif que le résultat de 1977 était excessif et inattendu (combien alors d'élus ahuris de leur victoire !) et que, d'autre part, les résultats économiques si imprudemment promis à date fixe pour le 31 octobre ne seront pas acquis indubitablement.

Si la gauche capotait en 1983, il n'y aurait plus qu'une seule majorité d'élus de cette couleur dans le pays : celle de l'Assemblée nationale avec ses 285 députés socialistes et apparentés, auxquels s'ajouteraient encore quarante-quatre députés communistes. Mais quel serait psychologiquement et politiquement, le poids de ce groupe d'à peine plus de trois cents personnes, dont le mandat sera alors vieux de deux ans, face à des milliers d'élus de l'opposition, fraîchement investis à travers tout le pays ? La droite ne se fera pas faute d'imiter la gauche d'autrefois dans des circonstances symétriques : elle réclamera la dissolution du Parlement ; réclamation sans portée constitutionnelle, certes, mais politiquement néfaste à la tranquilité des institutions et des conditions économiques beaucoup plus terribles que six années auparavant.

En outre, à l'étranger, objectivement, la droite ne compte que des alliés : de l'Union soviétique, qui n'aime pas la politique étrangère de M. Mitterrand, à l'Amérique, qui ne l'aime pas non plus, exècre l'idéologie qu'il incarne et ne cherche guère à comprendre l'une ou l'autre. Sans compter ce que l'appui des forces de l'argent peut apporter à une cause.

Le schéma de M. Chirac avant le 10 mai commencerait-il de se réaliser ? C'est aussi contre un tel schéma qu'est repris, un peu fébrilement, le projet de réforme du statut de Paris. Il abîme l'idée qu'on s'était faite d'une gauche portée au pouvoir au nom de la vertu. A ce prix, il en conforte une autre, selon laquelle la gauche cesse d'être imperméable au réalisme. Une réserve demeure, qui montrerait cette majorité glisser dans l'excès inverse, le cynisme.

PHILIPPE BOUCHER.

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Le ministère de la consommation met en place une nouvelle stratégie de recensement des produits dangereux

Cinq mille tués, plusieurs centaines de milliers de blessés, telle est l'estimation du nombre annuel des victimes d'accidents domestiques, dont le coût social est évalué à 4 milliards de francs par an, et qui donne à la France, *avec une mortalité* double de celle observée en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, un triste record.

Selon le sondage conduit par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, à la *demande du ministère de l'industrie*, un foyer français sur cinq a été victime au cours de l'année dernière d'un ou plusieurs accidents domestiques corporels.

Les craintes exprimées par le public concernent généralement le gaz et l'électricité alors qu'ils ne sont que très rarement en cause.

Les accidents domestiques se répartissent en effet, et dans l'ordre de leur fréquence, entre les « coupures, ou morsures d'animaux domestiques » (29 %), les brûlures (22.4 %), les contusions (15.8 %), les traumatismes divers (8 %) et, plus rarement, les intoxications ou les suffocations.

Les appareils ou produits les plus souvent incriminés par les familles ainsi interrogées sont, dans un ordre décroissant, les fers à repasser, les fours, les installation électriques, les tronçonneuses, les tondeuses à gazon et les produits d'entretien.

En dépit de l'importance humaine, sociale et financière de ces accidents, les informations précises manquent encore à leur sujet, et les dispositifs de protection sont à l'heure actuelle souvent inexistants.

C'est pour remédier à cette carence que le ministère de la consommation a lancé, à la demande du premier ministre, une série d'actions centralisées par le groupe interministériel de la consommation (GIC), et qui ont pour objet la définition, avant *le 15 novembre prochain*, d'une politique de recensement, de prévention et d'information immédiatement applicable. *D'ores et* déjà, un système empirique destiné à collecter toutes les informations sur les accidents de la consommation est mis en place, sous la forme d'une permanence téléphonique (1). Tous ceux qui observent ou soupçonnent la dangerosité d'un produit ou d'un appareil domestique sont priés d'appeler cette permanence, qui collectera ces informations.

Un groupe d'études recense d'autre part les moyens juridiques dont disposent les pouvoirs publics à l'égard de produits, d'appareils ou de vêtements qui se révéleraient dangereux.

Une cellule d'urgence

Enfin, une « cellule d'urgence » à laquelle participent des représentants des nombreux ministères concernés (onze) est constituée, qui pourra *s'adjoindre* des experts divers et collecter les informations fournies par les organismes nationaux ou internationaux sur les produits dangereux.

Certaines affaires encore présentes à toutes les mémoires comme les intoxications graves par des talcs ou des poudres pour bébé, ou le drame des huiles toxiques espagnoles, montrent l'utilité d'une action coordonnée dont la complexité même justifie la structure pluridisciplinaire conçue par le ministère de la consommation.

Une campagne d'information sur cette action est entreprise en priorité auprès des professions de santé et des membres des services de sécurité (gendarmes, pompiers, etc.) sur le thème « *Faites connaître au ministère de la consommation les produits dangereux* ». Une telle connaissance est en effet le préalable à toutes les actions d'ordre éducatif ou réglementaire qui devraient être envisagées à l'automne prochain par le gouvernement à l'initiative de Mme Catherine Lalumière.

Dr E.-L.

(1) 297-10-63 à Paris.

Moon, le mariage et la publicité

D'une pierre, divers coups. En présidant, la semaine dernière à New-York, à Madison Square Garden, la cérémonie de mariage de quelque deux mille couples d'adeptes de l'Association pour l'unification du christianisme mondial, le révérend Sun Myung Moon a pu donner à sa morale affichée, à sa publicité déjà si bien servies, de nouvelles lettres de noblesse. Sans oublier pour autant son salut personnel.

Trop de mariages se terminent mal, juge le révérend. Trop de couples répondent mal à sa philosophie de « paix et de bonheur dans le monde à travers des familles idéales ». Ce ne sera sûrement pas le cas pour les deux mille soixante-quinze couples de Madison Square Garden comme pour les huit mille autres qui doivent recevoir cette année en Asie, en Europe et peut-être en Afrique, la bénédiction du fondateur de l'A.U.C.M.

Tous ces mariés sauront faire preuve d'un grand sens des responsabilités, d'abord en attendant l'autorisation du révérend de consommer leur union. Auront-ils un jour le droit de convoler une deuxième fois en justes noces comme le maître ? Aucun article de la théorie mooniste du mariage, qui vise avec bienveillance à apporter une solution aux deux fléaux que sont le divorce et le racisme, ne le dit.

Mariés de raison — certains d'entre eux ne se connaissaient pas une semaine avant la cérémonie — les conjoints de Madison Square Garden auront peut-être aussi contribué à redorer le blason de l'auguste organisateur qui attend de connaître la peine que devrait bientôt lui infliger la justice américaine après l'avoir reconnu coupable d'évasion fiscale.

M. K.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Monde en danger »

de Edouard Bonnefous

Le Monde en danger, dernier livre d'Edouard Bonnefous, s'inscrit dans la ligne de ses ouvrages précédents, *la Terre et la faim des hommes* (Fayard, 1968), *l'Homme et la Nature* (Hachette, 1970), *Sauver l'humain* (Flammarion, 1975). Tous voudraient nous alerter sur les risques que, par aveuglement ou imprudence, l'homme se fait courir à lui-même. L'auteur y souligne la fragilité des équilibres *naturels, la vulnérabilité des civilisations* urbaines et y dénonce les effets pervers des économies « développées », l'absurdité de la course aux armements, les dangers de la prolifération du nucléaire.

Les mises en garde du *Monde en danger* ne sont pas originales en elles-mêmes. Le mérite du livre est d'aller au-delà d'une description des risques qui nous menacent. M. Bonnefous en analyse les causes, suggère des remèdes et tente de nous donner une conscience globale de ces dangers.

Violence nucléaire et violence terroriste, estime-t-il, ne sont que la conséquence d'une même situation sur laquelle il faut agir. Comment ? D'abord en éclairant l'opinion publique sur les causes : urbanisation accélérée et mal conduite, déracinement excessif des populations, écart grandissant entre la richesse du monde industrialisé et la pauvreté des peuples du tiers-monde. Il n'existe pas de remède-miracle mais une série d'actions possibles : sur le commerce international, l'éducation, la démographie, l'urbanisation, facteurs non seulement de violences *mais d'un gaspillage énorme d'énergies* et de richesses, sur l'agriculture, en luttant contre les pratiques qui dégradent et contaminent les sols.

Pour M. Edouard Bonnefous, les plus grands périls de cette fin de siècle seront produits par le chômage, la faim de certains peuples, la destruction de l'environnement et des biens naturels. Mais le vrai scandale est celui du surarmement, « *exemple indéfendable*, écrit-il, *des aberrations du développement industriel : d'un système qui tourne sur lui-même et qui s'est introduit sournoisement comme une nécessité économique* ».

ALAIN GUICHARD.

★ Editions du « Moniteur », 267 pages, 61 F.

JUSTICE

LA RÉFORME PÉNALE

La commission Milliez préconise la création d'un service d'aide aux victimes

A la demande du garde des sceaux, une commission présidée par le professeur de médecine Paul Milliez a étudié pendant quatre mois les moyens d'améliorer le sort des victimes. Ses conclusions ont été présentées à la presse ce mardi 6 juillet par MM. Milliez et Badinter, à la veille de la discussion à l'Assemblée nationale de l'abrogation de la loi Peyrefitte. Cette coïncidence n'est pas fortuite. Le gouvernement s'attend en effet à une nouvelle offensive de l'opposition à l'occasion de cette discussion et il ne veut à aucun prix donner le sentiment de se désintéresser des victimes.

Le rapport Milliez fait suite à une série de mesures que M. Badinter a prises ou a annoncé qu'il prendrait en leur faveur (le Monde *du 4 juin). Mais ce rapport suggère d'aller plus loin et préconise notamment la création d'un « service d'aide aux victimes d'infractions » chargé de leur apporter, en cas de besoin, une aide psychologique, matérielle et financière rapide.*

Cependant, il apparaît que cette suggestion ne sera pas retenue dans l'immédiat par la chancellerie, le gouvernement la trouvant trop coûteuse et trop difficile à réaliser.

Le rapport Milliez ne cache pas ses intentions politiques : il s'agit d'en finir avec la « *véritable intoxication* » que constituent les campagnes menées ces dernières années sur le thème de la sécurité. Certes, la délinquance est un phénomène préoccupant, mais les Français ne doivent pas se laisser abuser par un tel langage, sous prétexte qu'ils peuvent un jour être victimes de cette délinquance. Au-delà de ce dessein politique, il s'agit de rassurer et d'abord de tenter de résoudre les difficultés auxquelles doivent faire face les victimes. Les difficultés matérielles mais aussi les tracasseries administratives et le traumatisme psychologique qu'elles subissent.

« *Les observations concordent,* lit-on dans le rapport, *pour montrer qu'au choc causé par l'infraction pénale succède souvent un nouveau traumatisme. Alors que la victime s'attendait à être entourée de la sympathie générale, elle s'aperçoit soudain qu'elle est rangée dans la catégorie des personnes assistées. Elle se trouve en présence de bureaucraties qui lui témoignent souvent de l'indifférence ou la considèrent comme un simple pion dans la poursuite des délinquants. Elle se sent mal protégée contre les manœuvres d'intimidation ou même de nouveaux délits, laissée dans l'ignorance de ses droits et du déroulement de la poursuite pénale, contrainte à des attentes interminables, des pertes de temps et de salaire, qui lui sont rarement remboursées.* »

C'est à cette situation que la commission souhaite remédier en proposant notamment la création d'un service d'aide aux victimes d'infractions. Organisme national, placé dans les départements sous la responsabilité d'un coordonnateur, le SAVI aurait surtout un rôle incitateur. C'est lui qui s'assurerait que les victimes peuvent trouver auprès des associations un secours immédiat et concret. Parmi les initiatives que le SAVI encouragerait, la commission cite notamment : un service d'accueil dans les tribunaux ; des permanences de vitriers, serruriers, médecins et psychiatres ; un service d'information sur la sécurité ; un service d'information juridique et des « S.O.S. victimes » (sous forme de permanences téléphoniques).

Le SAVI serait aussi chargé d'accorder aux victimes d'infraction pénale une aide financière compensant le préjudice subi. Depuis une loi de 1977, une telle aide peut être obtenue de l'Etat mais la commission estime que cette loi est un « *demi-échec* » et elle propose de la réformer. Le principe retenu par M. Milliez est que « *tout préjudice corporel doit être indemnisé, que l'auteur en soit connu ou non, que la victime soit riche ou pauvre, et de façon égale pour tous* ». Le préjudice pris en charge par le SAVI serait celui qui n'est couvert « *ni par le délinquant, ni par la Sécurité sociale, ni par une compagnie d'assurances ni par un moyen quelconque* ». En plus de cette indemnité, le SAVI accorderait une aide compensant le préjudice matériel, dans la mesure uniquement, propose la commission, « *où les conditions matérielles d'existence de la victime sont compromises* ».

Enfin le SAVI serait autorisé à recouvrer les dommages et intérêts dus à la victime si le responsable du préjudice qu'elle a subi se dérobe à ses obligations.

Le SAVI serait notamment financé par le fonds de garantie des victimes qui existe déjà et — ce qui est nouveau et risque de susciter l'opposition du ministre du budget, ce dont la commission est consciente — par le produit des amendes correctionnelles.

Les cent quatorze pages du rapport Milliez examinent les autres réformes législatives et administratives qui pourraient améliorer le sort des victimes. Cela va de la simplification de certaines règles de procédure qui permettrait aux justiciables partie civile de se faire entendre plus facilement, aux recommandations adressées à la police et à la justice afin que l'accueil des plaignants soit mieux organisé.

Aucune réforme, si mince soit-elle, ne doit être négligée, semble estimer la commission : donner du travail en priorité aux détenus condamnés à indemniser leurs victimes ; subordonner l'octroi d'une permission de sortir ou *d'une libération conditionnelle* à cette indemnisation ; et aussi refondre les articles sur la légitime défense.

La commission, qui réclame une attention spéciale en faveur des victimes particulièrement vulnérables que sont les enfants, les *femmes* ayant subi une agression sexuelle et les personnes âgées, est consciente des difficultés. Difficultés matérielles et financières mais aussi psychologiques. « *Par exemple*, explique-t-elle, *la manière de recevoir un plaignant et de l'écouter ne peut se décrire en consignes formelles. Elle est affaire d'ouverture d'esprit et de cœur.* » C'est pourquoi, souligne-t-elle, la solution ne peut venir que « *d'un effort d'ensemble d'une société solidaire* ». — B.L.G.

« ABSOUS » PAR LA COMMISSION SCHMELCK

Le gouvernement hésite à réglementer davantage les écoutes téléphoniques

Le gouvernement ne ferait pas des écoutes téléphophoniques un usage « immodéré et abusif ». C'est ce qu'affirme un communiqué de l'Hôtel Matignon citant un rapport demandé en octobre dernier à M. Robert Schmelck, premier président de la Cour de cassation, et remis il y a quelques jours à M. Mauroy.

Si les services du premier ministre se félicitent de cette absolution, ils restent très discrets sur les conclusions de ce rapport. Celui-ci est frappé du sceau « *secret défense* » et n'a été diffusé qu'aux membres du gouvernement concernés. Ce qui signifie que les députés n'en auront pas connaissance, contrairement à ce qu'a affirmé M. Mauroy le 30 juin à l'Assemblée nationale.

Cette discrétion s'explique par le contenu de ce rapport : les membres de la commission ont eu *accès à de grands et petits* secrets d'Etat que le gouvernement ne souhaite pas divulguer sur la place publique. Mais il veut aussi se donner le temps de décider quelles suites donner aux conclusions de la commission. Cette réflexion devrait aboutir à l'automne.

Pour l'instant, donc, la réglementation des écoutes téléphoniques demeure inchangée. Ce qui est nouveau, c'est la rigueur avec laquelle le gouvernement entend la faire respecter et dont lui donne acte le rapport Schmelck.

Cette ligne de conduite avait été définie par M. Defferre voici plus d'un an. A peine nommé ministre de l'intérieur, celui-ci avait prévenu que de sévères sanctions seraient prises contre ceux qui se rendraient coupables de telles écoutes, qu'il s'agisse de conversations « *privées, politiques, journalistiques ou autres* ». En même temps, M. Defferre reconnaissait que, « *pour des raisons évidentes d'efficacité* », certaines écoutes devaient pouvoir être pratiquées en dehors des cas où un juge d'instruction le décide. Mais ces cas sont désormais strictement limités : atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat et grand banditisme.

La réflexion que mène actuellement le gouvernement porte sur la nécessité de réglementer de telles pratiques. Légalement, en effet, seules sont autorisées les écoutes ordonnées par un magistrat instructeur. Le reste relève *de l'habitude*, bonne s'il *s'agit* de lutter contre de gros bonnets de la drogue, mauvaise lorsque ces écoutes visent des adversaires (ou des amis) politiques.

Si on en croit l'Hôtel Matignon, la commission Schmelck serait favorable à une telle réglementation. Sera-t-elle *suivie* ? On veut croire que oui, même si pour l'instant le gouvernement hésite. Des garde-fous sont, en effet, nécessaires dans ce domaine plus encore que dans d'autres. Le passé récent le prouve. — B.L.G.

AU CONSEIL D'ÉTAT

La réparation par l'État des licenciements économiques illégalement autorisés

Les salariés licenciés pour motif économique pourront désormais se retourner contre l'Etat en cas d'annulation par le juge administratif de l'autorisation de les licencier.

En vertu de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation, l'annulation par le juge administratif, postérieurement aux licenciements prononcés par l'employeur, de l'autorisation accordée par l'administration ne peut justifier une action en responsabilité intentée par le salarié contre son employeur. C'est que, pour la chambre sociale, l'employeur a licencié ses salariés au vu d'une autorisation qui était régulière à la date des licenciements. Les salariés se trouvant de ce fait privés de toute possibilité d'obtenir réparation de leur employeur, il ne leur restait qu'à se retourner contre l'Etat. C'est ce que firent deux d'entre eux.

Par deux décisions rendues le 2 juillet 1982, le Conseil d'Etat vient d'admettre que lorsqu'elle commet une faute lourde dans *l'exercice des pouvoirs de contrôle* de l'emploi qu'elle tient du code du travail en matière de licenciement pour cause économique, l'administration engage la responsabilité de l'Etat. Et que cette responsabilité peut être mise en jeu aussi bien par le salarié lorsque l'administration a accordé à l'employeur *une* autorisation illégale que par l'employeur lorsque l'administration lui a illégalement refusé une autorisation de licenciement.

La charge de l'indemnisation des licenciements économiques illégaux pèsera donc sur l'Etat et non sur les employeurs.

Une solution différente pourrait en revanche devoir être retenue pour les salariés protégés. L'Assemblée nationale, adoptant en première lecture le projet de loi sur le développement des institutions représentatives, a en effet prévu de mettre à la charge des employeurs et non de l'Etat la réparation du préjudice subi par ces salariés en cas d'annulation par le juge administratif, postérieurement au licenciement, de l'autorisation en vue de laquelle celui-ci a été prononcé.

La combinaison de ces deux *régimes de responsabilité* devrait aboutir à limiter la charge pesant sur les entreprises.

FAITS ET JUGEMENTS

Le parquet juge insuffisantes les condamnations des responsables de la filière sicilienne de la drogue

Le parquet de Marseille a décidé samedi 3 juillet de faire appel à *minima* contre la décision du tribunal correctionnel de Marseille qui a condamné, vendredi 2 juillet, à des peines de seize à un an de prison les dix-huit trafiquants de drogue de la Sicilian Connection dont le procès s'était ouvert mardi 25 mai. Parmi les principaux inculpés, Stéphane Guiragossian avait été condamné à seize ans de prison, Emile Diaz à quinze ans, Kersan Ichkakian à treize ans, François Girard et Pietro Dore à douze ans. Le tribunal avait infligé de vingt à dix ans de prison à André Bousquet, Jean-Claude Ranem et Daniel Bozzi, tous jugés par défaut.

Cette filière franco-sicilienne avait été démantelée après trois ans d'effort par les policiers de Marseille en liaison avec la Guardia Finanziaria italienne, à la suite de la découverte au mois d'août 1980 d'un laboratoire clandestin installé dans les environs de Palerme. Ce laboratoire était équipé pour fabriquer environ *400 kilos d'héroïne par mois.* C'est après la découverte de ce trafic que le juge palermitain Gaetano Costa avait été assassiné en août 1980 (*le Monde* du 27 mai).

● *Le conseil d'Etat* a rejeté le recours du docteur Nelly Azerad, qui voulait être réintégrée comme médecin des hôpitaux pénitentiaires. Mme Azerad avait été licenciée de ses fonctions de cardiologue à Fresnes par un arrêté du garde des sceaux en décembre 1977. Le Conseil d'Etat précise dans ses attendus que le garde des sceaux, pour prendre sa décision, « *s'est fondé sur le fait, dont l'exactitude matérielle est établie, que la requérante avait fait admettre dans le service de cardiologie des détenus dont l'état pathologique ne justifiait pas une hospitalisation en service spécialisé* », ce qui justifiait la sanction disciplinaire, sans même évoquer les poursuites pénales engagées à l'époque contre le docteur Azerad.

ARCHÉOLOGIE

M. JACK LANG VEUT REVALORISER LES ACTIVITÉS DE L'ARCHÉOLOGIE

« *Nous ne voulons plus concevoir l'archéologie comme l'annexe du ministère de la culture, mais comme une tâche essentielle.* » Le ministre, M. Jack Lang, aura trouvé les mots pour atteindre la sensibilité de nombreux spécialistes venus l'écouter, lundi 5 juillet à Paris, présenter les *nouvelles orientations* de la politique de l'archéologie. Car, parents pauvres, tels ils se ressentent : par les moyens insuffisants, jusque-là octroyés ; par le petit nombre de sites reconnus étonnamment faible au regard de certains pays (40 000 en France, 200 000 en Suède) ; par une image sociale peu flatteuse — davantage de conservatisme culturel que de velléités d'exploration sociale ou historique.

Les archéologues regrettent aussi le manque de laboratoires, de documentation, de publications. Ils citent ce fait, symbolique, de la remise en route cette semaine d'un chantier de construction en plein cœur de Rouen, en plein cœur aussi d'un ancien quartier juif du treizième siècle fortuitement découverte en 1976, mais dont de multiples richesses pourraient inexorablement disparaître.

M. Lang ne veut pas ignorer, mais *revaloriser et prévoir*, en s'appuyant sur les suggestions de M. Max Querrien, qu'il avait chargé d'une mission sur les problèmes du patrimoine. Deux axes : décentralisation, concertation interministérielle. Le Conseil supérieur de la recherche archéologique verra ainsi sa composition élargie, *ses tâches infléchies* vers une coordination nationale autour de quelques priorités (archéologie urbaine, médiévale, subaquatique, protohistoire). Localement, il sera relayé par des « *collèges régionaux du patrimoine et des sites* » auxquels incomberont entre autres l'examen des *dossiers d'ouverture* de fouilles, en liaison avec les collectivités, la négociation des financements, l'information du Conseil national.

Une carte des sites comportant des implications concrètes va être établie, au sujet de laquelle un groupe de travail ministériel s'appliquera à étudier les incidences juridiques et financières. Connaître, prévoir... y compris l'imprévu : c'est l'idée qui sous-tend ainsi une proposition de créer, par un système de taxes parafiscales, un fonds spécial permettant d'éventuelles *indemnisations*.

Rien de fructueux ne peut cependant s'élaborer sans le soutien actif des ministères de l'éducation nationale, de la recherche et de l'industrie, les relations extérieures, avec lesquels le dialogue est établi. Le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot, est *sollicité pour son projet de loi sur* l'urbanisme. M. Lang souhaite aussi l'alignement du statut de tous les archéologues sur celui de la fonction publique.

Enfin, au sein même du ministère de la culture, M. Lang s'engage à augmenter le nombre de postes, à développer les publications, à faire de l'archéologie une priorité pour son « enveloppe-recherche ». Pour ces objectifs de moyen terme, M. Jack Lang aura rencontré un total consensus. Reste que, pour certains archéologues, l' « affaire de Rouen » reflète toute la difficulté qu'il peut y avoir sur place à négocier la mise en valeur de vestiges mettant en cause des décisions prématurées ou des pouvoirs affirmés.

● *Un nouveau directeur pour le C.I.D.J.* — Le conseil d'administra*tion du Centre d'information* et de documentation jeunesse a un nouveau directeur. Il s'agit de Mme Brigitte Cahen. Elle remplace M. Philippe Atger, qui avait été nommé à ce poste en 1978.

[Née le 20 mai 1938 à Paris, Mme Cahen est licenciée en physique-chimie et licenciée ès sciences. Elle a été, de 1959 à 1969, directrice d'un foyer de jeunes à Paris avant de devenir assistante puis inspecteur de la jeunesse et des sports. Elle était depuis 1977 chargée des loisirs et des vacances des jeunes à la direction de la jeunesse du ministère de la jeunesse et des sports.]

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LE PREMIER BILAN DU VOL FRANCO-SOVIÉTIQUE

Un programme trop chargé

« NOUS *avons parfois travaillé de façon anarchique, et, si je devais voler de nouveau, je refuserais une mission avec un programme scientifique aussi chargé.* » Vladimir Djanibekov et Alexandre Ivantchenkov, les compagnons de voyage de Jean-Loup Chrétien, le premier Français à avoir voler dans l'espace, du *jeudi 24 juin au vendredi 2 juillet*, acquiescent de la tête. Le propos peut paraître dur, mais, plus qu'une critique, c'est un avertissement pour l'avenir, un conseil donné aux scientifiques pour les inviter à mieux réfléchir aux conditions de travail en apesanteur.

L'équipage franco-soviétique, aidé il est vrai dans sa tâche par l'équipage principal de la station orbitale Saliout-7, composé d'Anatoli Berezovoy et de Valentin Lebedev, a fait sûrement dans l'espace une semaine de plus de quarante heures, là où une trentaine seulement avaient été prévues, reconnaît un des responsables du vol appartenant au Centre national d'études spatial (CNES). Comment aurait-il pu en aller autrement ? On savait la mission ambitieuse, mais on avait peut-être sous-estimé son contenu et l'habituel lot d'aléas inhérents à ce type de vol : difficultés de mise en œuvre de certaines expériences ; refus passager de fonctionner pour quelques-unes et mauvaise conception ergonomique d'une autre.

Trente-sept séances de photos

Pourtant, même si, comme l'a confirmé Jean-Loup Chrétien, le fer à souder et le tournevis ont été utilisés à plusieurs reprises, même si l'équipage principal a dû parfois délaisser une partie des travaux qui lui étaient dévolus pour assister l'équipage franco-soviétique, même si, enfin, certains « *des temps prévus pour les expériences avaient été calculés selon des critères trop terrestres* », le bilan paraît bon aux deux parties.

Certes, il est encore trop tôt pour juger de la qualité du travail accompli que seule l'exploitation des bandes magnétiques enregistrées et le développement des clichés pris en orbite pourront démontrer. Mais il est certain, dès à présent, que les deux équipages de Saliout-7 ont fait tout le programme qui leur était imparti et même au-delà, prenant parfois sur leur temps de sommeil. Que l'on en juge.

Pour l'expérience Echographie et D S-1, si l'on excepte un incident de relecture des bandes d'enregistrement, l'équipage franco-soviétique a tout fait, même le programme facultatif, en dépit des difficultés de Jean-Loup Chrétien à retrouver l'endroit où placer les sondes pour les mesures. Avec l'apesanteur, son cœur s'était déplacé. Malgré cela, il a su trouver de nouvelles « fenêtres de mesure » et garantir ainsi les résultats sur la circulation cérébrale et périphérique du sang.

Avec Posture, destinée à l'étude des réactions de l'organisme, pour *retrouver son équilibre lorsqu'il est* soumis à certaines contraintes, les cosmonautes ont pleinement réussi et même effectué l'ensemble du programme facultatif à une séance près, supprimée au profit des expériences astronomiques. Celles-ci, en dépit du maniement délicat de l'une d'entre elles, ont donné lieu à trente-sept séances de photo effectuées pour le plus grand plaisir de l'équipage principal de la station appelé à chaque fois à manier Saliout afin de le pointer vers l'objet désiré.

De même, les expériences de biologie Cytos et Bioblock ont pu être menées à bien tout comme, pratiquement, l'expérience d'élaboration des matériaux dans l'espace pour laquelle une des deux opérations de calibrage du four soviétique Magma, utilisé à cette occasion, a dû être reportée. L'équipage principal, toujours en orbite à bord de Saliout-7, devrait l'affectuer dans le courant de juillet. C'est à lui également que reviendra le soin de mettre en œuvre trois autres expériences : deux en astronomie gamma et X, une en science des matériaux. Il se pourrait aussi que, par trois fois, les deux hommes de Saliout-7 travaillent encore sur Posture et Echographie. Pour cette dernière expérience, les scientifiques français estiment que l'entraînement reçu par Berezovoy et Lebedev les rendrait plus aptes à faire des mesures sur la carotide et l'artère fémorale que sur leur cœur.

Une deuxième mission

Quoi qu'il en soit, il ne reste plus désormais qu'à dépouiller les données recueillies pour connaître le réel degré de réussite de la mission. Mais déjà, si l'on en croit M. Daniel Sacotte, de la division des programmes scientifiques du Centre national d'études spatiales (CNES), « *ce vol a démontré pour nous les capacités de l'homme dans l'espace, son aptitude à faire face en orbite à des situations changeantes* ». Cela est particulièrement important au moment où le CNES s'interroge sur l'éventualité de son engagement, peut-être en compagnie de l'Europe, dans un programme de vol habité qui, de toute manière, ne pourrait pas se concrétiser avant le milieu des années 90.

Le capital de connaissances acquis, pendant le vol de Jean-Loup Chrétien et pendant son entraînement à la cité des Etoiles avec Patrick Baudry, est unique. Ne pas l'exploiter n'aurait pas de sens. Pour cette raison au moins, un nouveau vol habité — de préférence de quelques semaines pour M. Michel Vieillefosse du CNES — serait nécessaire. Avec les Soviétiques ? Pourquoi pas ? Mais une telle décision ne peut être prise qu'au plus haut niveau politique. Question de politique étrangère. En octobre, la réunion de la commission mixte sur la coopération spatiale franco-soviétique qui aura lieu en Moldavie pourrait éventuellement permettre de la préparer. Avec les *Américains ? C'est une autre option* qui ne réclame pas le même arbitrage politique, mais qui est tout aussi stricte quant au contenu scientifique de la mission envisagée. De toute façon, Américains comme Soviétiques n'ont pas besoin de nous pour voler dans l'espace, sauf si le matériel proposé et les expériences sont suffisamment originaux et apportent réellement une plus-value à leur propre programme.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

A MARCOULE, EN 1983

Une installation originale de retraitement des combustibles nucléaires

En 1983, une nouvelle installation de retraitement des combustibles nucléaires entrera en service au centre de Marcoule (Gard). Elle sera destinée aux oxydes d'uranium qui alimentent la filière à neutrons rapides des réacteurs surgénérateurs Phénix et Superphénix — d'éventuels successeurs exigeraient une usine plus importante — d'où son nom de TOR (Traitement oxydes rapides).

D'UNE capacité de 5 tonnes par an, TOR se distingue des installations qui l'ont précédé par une prise en compte beaucoup plus poussée des divers risques de pollution associés au retraitement, risques mis en lumière par de nombreux incidents survenus à l'usine de La Hague. C'est ainsi que TOR ne rejettera que des déchets conditionnés dans des « emballages » adaptés à leur nature.

L'installation est même prévue pour conditionner les déchets issus de son propre démantèlement. Son coût — elle sera en partie neuve et reprendra pour le reste des équipements qui existaient déjà — est en principe de 380 millions de francs, mais pourrait être plus proche de 500 millions.

Les combustibles de la filière à neutrons rapides sont riches en plutonium — jusqu'à 28 % — et cette concentration, sans changer le principe du procédé Purex utilisé pour le retraitement de tous les combustibles nucléaires, impose certaines adaptations, en particulier pour exclure tout risque de formation d'une masse critique. Ce combustible est actuellement traité à La Hague, après mélange avec du combustible de réacteurs à graphite-gaz *pour diminuer* la teneur en plutonium. Un service des ateliers pilotes (SAP), implanté à Marcoule, y disposait d'une petite installation de retraitement. TOR en est une extension à l'échelle semi-industrielle, destinée au retraitement des combustibles « *rapides* », mais pouvant être adaptée à tout autre type de combustible, à des fins de recherche et d'essais.

Comme toute installation de retraitement, TOR commence par un atelier de traitements mécaniques : cisaillage des éléments combustibles, dissolution, clarification, conditionnement et stockage des morceaux de gaine produits par le cisaillage. Ensuite vient une unité de traitements chimiques, avec trois cycles successifs d'extraction du plutonium et de l'uranium, les produits de fission et les transuraniens restant en solution et étant envoyés à l'atelier de vitrification. Enfin, on trouve divers équipements de stockage et de conditionnement des produits issus du retraitement.

Recherche

La partie entièrement neuve est l'atelier des traitements mécaniques et quelques éléments du reste. Cet atelier, construit dans un bâtiment séparé, est original dans sa conception, car il allie une chaîne de traitement industriel et des cellules de recherche-développement ; l'organisation des lieux est telle que la cellule de recherche sur une étape du procédé jouxte l'endroit où ce procédé est mis en œuvre dans la chaîne de traitement.

Ainsi, la cisaille qui découpe les éléments combustibles est contiguë au module destiné aux essais de cisaille. Des systèmes d'aiguillage permettent alors, à chaque étape du traitement, de mettre hors du circuit l'appareil normalement utilisé et de faire fonctionner à sa place un appareil qu'on désire essayer. Des télémanipulateurs permettent aussi le remplacement d'un appareil par un autre.

De même sont installées, en déviation sur le circuit principal, des unités experimentales réalisant la même fonction par une technique différente. Ainsi peut-on tester une clarification par filtre au lieu d'une clarification par centrifugation, des dispositifs nouveaux de piégeage des gaz, un système de dissolution continue, etc. D'autres cellules permettront la mise au point de techniques nouvelles de conditionnement des déchets.

L'expérience de La Hague a visiblement été mise à profit pour cette réalisation : cellules recouvertes d'acier inoxydable pour faciliter la décontamination, emplacement et réalisation des vannes étudiés pour faciliter les interventions, toutes contraintes liées à la fiabilité exigée des équipements. Ceux de la chaîne principale ont tous été qualifiés en milieu radioactif dans l'installation existante du SAP; leurs successeurs auront subi des essais dans la partie « recherche » de TOR.

MAURICE ARVONNY.

L'industrie gallo-romaine de la céramique à la Graufesenque

Un accident historique

Le musée municipal de Millau (Aveyron), installé dans le bel hôtel dix-huitième siècle de Pégayrolles, vient d'être réaménagé. Toute une salle du sous-sol est maintenant consacrée à la céramique gallo-romaine locale, dite céramique de la Graufesenque, qui a littéralement inondé l'Empire romain, surtout au début de notre ère.

Sur la petite plaine de la Graufesenque, située sur la rive gauche du Tarn, à 500 mètres en aval du confluent de la Dourbie, des potiers ont fabriqué pendant plus de deux cent cinquante ans des millions de bols, d'écuelles, d'assiettes, de vases, de gourdes de céramique sigillée (céramique rouge brique, montée au tour, dotée par sa cuisson d'un vernis brillant, décorée ou signée à l'aide de poinçons ou de sceaux, d'où son nom — sigillum *en latin voulant dire sceau).*

CE type de céramique n'a pas été inventé à Condatomagus (nom de la bourgade gallo-romaine qui s'élevait à l'emplacement de Millau). Il a été fabriqué *en quantités importantes*, de 30 avant Jésus-Christ à 30 de notre ère, à Arretium (l'actuelle Arezzo italienne). Des potiers arétins ont introduit en Gaule la technique de la céramique sigillée, d'abord à Lyon et à Bram (près de Narbonne). Ce type de céramique est ensuite arrivé à La Graufesenque et à Montans (Tarn), puis s'est répandu dans le centre et le sud de la Gaule, dans l'ouest de la Germanie, en Espagne, etc. Mais aucun autre centre de fabrication n'a eu l'importance de la Graufesenque.

Le site de la Graufesenque est connu depuis plus de cent ans et a été fouillé sérieusement pour la première fois au début du siècle. Mais c'est seulement de 1950 à 1954 que des sondages systématiques ont été faits. De 1972 à 1981, 3 000 mètres carrés ont été fouillés méticuleusement chaque été (1).

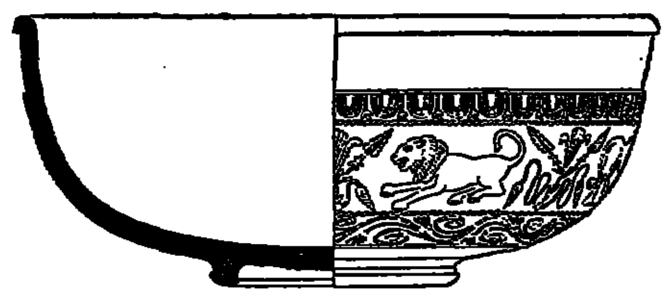
A partir de 1973, le travail des archéologues a été largement facilité : cette année-là, la sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture, qui avec l'aide matérielle de la ville de Millau finance les fouilles, a acheté 1,5 hectare de *la plaine de la Graufesenque* (qui en compte une dizaine) et y a aménagé un dépôt de fouilles.

Neuf campagnes n'ont certes pas épuisé le site. Des mesures magnétiques ont permis de détecter une trentaine d'anomalies dues, très probablement, à la présence de *fours de potiers ou de fours à minerai* de fer. D'avion, on a repéré un théâtre — ou un nymphée (2). Cependant, il n'y aura pas de campagne de fouilles l'été prochain. Les vestiges dégagés depuis 1972 sont tellement nombreux qu'une année de pause est nécessaire si on veut classer, trier et étudier cet énorme matériel et confronter les résultats ainsi obtenus avec la céramique de la Graufesenque que l'on a retrouvée ailleurs jusqu'à Pondichéry.

Le travail des potiers commençait par la réalisation de poinçons, c'est-à-dire de petites plaques de terre cuite, carrées ou rectangulaires et convexes, portant les motifs en relief. Ensuite, on faisait un moule tourné, à l'intérieur duquel on appliquait les poinçons de façon à y imprimer les motifs en creux. Le *moule était ensuite cuit* au four. Venait enfin la confection des pièces de céramique. Celles-ci étaient tournées dans le moule : ainsi, l'extérieur des pièces portait les motifs en relief et l'intérieur était bien lisse. Après un séchage doux, à l'air libre mais à l'ombre, pendant une journée, la pâte s'était *rétractée* du vingtième : le démoulage était donc facile.

Après le démoulage, on collait éventuellement sur les pièces les pieds, les cols, les anses ou les lèvres prévus pour le modèle. On pouvait aussi, par exemple pour les *gourdes — assez semblables par* leur forme aux bidons des pollus de la première guerre mondiale, — coller ensemble les deux côtés qui avaient été moulés indépendamment l'un de l'autre.

Le stade suivant était l'application du vernis... que l'on ne sait pas refaire actuellement. *Tout au* plus suppose-t-on qu'il consistait en une sorte d'enduit fait d'une argile plus fine et plus riche en silice.



Coupe hémisphérique, période de Vespasien (69-79)

Une cuisson délicate

Enfin venait la cuisson. Le vernis, en effet, n'était pas appliqué, comme il l'est, par exemple, pour la porcelaine de Limoges, sur des pièces déjà cuites que l'on doit faire cuire ensuite une deuxième fois. La céramique de la Graufesenque était cuite en une seule fois avec son vernis. Et cette unique cuisson était toujours l'opération la plus délicate de toute la fabrication.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 12.)

(1) Le site, où l'on peut voir, notamment, les restes de quelques maisons, de deux temples gaulois et ceux du grand four, est ouvert gratuitement au public tous les jours, sauf les lundis et mardis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

(2) Un nymphée était un sanctuaire dédié aux Muses. Il était toujours doté d'un bassin en hémicycle entouré d'un portique.

Le musée de Millau

REORGANISE conjointement par M. Alain Vernet, son conservateur, et par M. Claude Poinssot, conservateur en chef des musées, le musée municipal de Millau comprend désormais trois sections. La première est consacrée à la géologie des grands causses, indispensable pour comprendre le cadre naturel de la région.

Vient ensuite la préhistoire humaine, qui commence dans la région il y a cinquante mille ou quarante mille ans. Au fil des vitrines, on peut apprécier les progrès de l'outillage et les modes de vie successifs. Au septième millénaire avant notre ère, les chasseurs façonnaient des silex si minuscules qu'on se demande comment ils pouvaient *les tailler sans trop se taper* sur les doigts !

La grotte de la Médecine (Verrières, Aveyron, à une dizaine de kilomètres de Millau), utilisée comme nécropole au cours du troisième millénaire, a été le siège de curieux phénomènes : *des crânes ont été recouverts* de concrétions calcaires, ce qui leur donne l'aspect boursouflé d'« Elephant Man ». A la même époque, le cuivre fait son apparition d'abord pour des parures brillantes, puis pour des armes efficaces : le *poignard de cuivre, encore fiché* dans la colonne vertébrale d'un des trois cents squelettes trouvés dans la grotte du Pas-de-Julié (Trèves, Gard, à 30 kilomètres de Millau), en témoigne. La figuration humaine apparaît, elle aussi, au troisième millénaire avec les *statues-menhirs*.

Les temps préhistoriques s'achèvent avec l'âge du bronze, dont la période finale (vers — 1000, — 800) est caractérisée par une occupation du sol de plus en plus dense, par la création de villages sur les sites de hauteur, donc facilement défendables... et par l'apparition de grandes épées de bronze.

Cette promenade de près de cinq cents siècles, jalonnée par des os humains ou animaux, des outils et des armes de pierre puis de métal, des céramiques, n'est jamais ennuyeuse. Les vitrines sont bien conçues, aérées, leur contenu facile à comprendre.

La troisième section est réservée à la Graufesenque.

Y. R.

★ Musée municipal de Millau, hôtel de Pégayrolles, place du Maréchal-Foch (anciennement du Vieux-Marché). Ouvert en juillet et août tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures ; hors saison, les mercredi et samedi de 14 heures à 17 heures, ou sur rendez-vous. Tél. : (65) 60-50-39. *Entrée : 5,50 F pour les adultes, 3,30 F pour les enfants.*

Le musée Saint-Raymond de Toulouse et le musée Fenaille de Rodez présentent, eux aussi, des céramiques de la Graufesenque.

Un accident historique

(Suite de la page 11.)

Si les flammes léchaient directement les pièces, celles-ci devenaient grises ou noires. Pour obtenir un beau rouge lustré, les flammes devaient être canalisées dans plusieurs tuyaux capables de distribuer très également une chaleur d'environ 950 °C dans la chambre de cuisson où pots, vases, plats, assiettes, bols, étaient empilés *sur des sortes d'étagères de* terre cuite.

La campagne de fouilles de 1979 a permis de retrouver les restes *d'un* de *ces* fours. *L'un* des plus grands que l'on connaisse pour la céramique sigillée *romaine*, il était long de 9,08 mètres, large de 6,60 mètres et haut d'environ 7 mètres. Les épaisses parois en grès étaient tapissées, à l'intérieur, par des briques réfractaires. La chambre de cuisson, située au-dessus de la chambre de chauffe, devait avoir un volume utile de quelque 60 *mètres cubes. Chaque « fournée »* comptait donc de dix mille à quarante mille pièces, selon la taille de celles-ci. Pour un tel nombre de *pièces, la cuisson durait probable*ment quatre jours pendant lesquels le four était sans doute rechargé très régulièrement toutes les trente minutes.

Il y avait des pièces ratées, noircies ou déformées. D'autres, apparemment réussies, étaient éliminées pour des *défauts* minuscules, ce qui montre le souci des potiers de la Graufesenque d'expédier uniquement des *pièces de premier* choix et de maintenir ainsi leur réputation. Mais il y avait aussi des fournées entières perdues.

On sait tout cela, car, en 1978 et en 1980, on a retrouvé deux fosses-dépotoirs. L'une d'elles contenait plus de dix mille pièces, dont la plupart n'avaient que des défauts mineurs. L'autre était remplie d'au moins six mille pièces noircies, déformées et collées les unes aux autres.

Toutes les pièces ayant les mêmes défauts dus à un excès de *chaleur, on peut penser qu'il s'agit* là d'une fournée entière perdue à la suite d'un accident survenu dans un four que l'on n'a pas encore retrouvé.

Un tel rythme de fabrication supposait une organisation presque industrielle, qui est connue en partie grâce aux noms des maîtres-artisans estampillés sur presque toutes les pièces : chacun devait *reconnaître son bien après les cuissons collectives. On connaît ainsi* quatre cent cinquante noms (gaulois mais romanisés) de potiers, dont cent vingt faisaient les poinçons et *douze ou quinze étaient de vrais* créateurs de motifs originaux.

Il y a aussi les comptes d'enfournement dont on a retrouvé environ deux cents exemplaires, *tous écrits sur des assiettes ou des plats cas*sés, mais pas encore cuits. Ces graffiti sont précieux, car ils prouvent l'utilisation collective des fours et l'énormité des fournées, donnent des noms de plusieurs surveillants des opérations, des dates, des numéros d'ordre des cuissons et révèlent aussi des ventes d'esclaves d'artisan à artisan. Chaque maître-potier avait des ouvriers, dont certains étaient donc esclaves. Mais on ne peut savoir la taille des entreprises.

Les *décors sont exclusivement romains — mais maladroitement ro*mains dans les détails, Hercule étant la divinité la plus représentée. *Ils peuvent aussi célébrer des événements importants pour tout* l'Empire, telles les victoires remportées par Trajan sur le roi Dace Décébale en 106 et sur les Parthes en 115-116.

Autre preuve d'une organisation rigoureuse et efficace, les formes et les tailles des vases sont étonnamment standardisées : pour six mille pièces de l'une des fournées ratées retrouvées, il n'y a que douze types. *Cette standardisation avait deux* avantages : elle facilitait sans doute l'établissement des listes de commandes par les acheteurs extérieurs et elle facilitait sûrement l'empilement des pièces dans les fours puis leur transport lointain. Il est d'ailleurs remarquable que les formes encombrantes (gros vases pansus) et les appendices fragiles (les anses par exemple) sont rarissimes.

Pourquoi un centre de fabrication de céramique sigillée s'est-il installé à la Graufesenque ? On ne le sait pas trop. Tout ce dont on est sûr, *c'est qu'il y avait* sur place en abondance de l'argile, de l'eau et du bois. Après une période d'essais plus ou moins heureux d'imitation de céramiques italiques, la production se développe en quantité et en qualité de 20 à 40 après Jésus-Christ. La *décoration, sobre, est* alors surtout végétale. De 40 à 60, c'est la période de splendeur : des scènes de la mythologie, du cirque et de la chasse apparaissent. Pendant les vingt années suivantes, la production est de plus en plus importante, les décors sont originaux mais souvent chargés. De cette période datent quatre-vingt-dix vases non déballés retrouvés à Pompéi

La *décadence commence en 80* lorsque la quantité est préférée à la qualité : mais la production de la Graufesenque plait de moins en *moins et doit faire face à la concur*rence d'autres centres de céramique sigillée. De 120 à 150, la clientèle se réduisant de plus en plus, la qualité ne cesse de baisser. Pour tenter de reconquérir leur clientèle, les potiers essayent de faire de la céramique blanche sans grand succès. Enfin, de 150 à 300, la production, de qualité très médiocre, n'est plus écoulée que dans la région. Après, il n'y *a plus de potiers à Millau. La Grau*fesenque a été un accident historique et presque industriel inexpliqué.

YVONNE REBEYROL.

En toute logique

Solution du problème n° 225

M. Roger Durif nous envoie ce remplissage de quatre cubes, qui permet d'afficher 555 années, de 1889 à 2443, à condition d'accepter de lire 6 dans un 9 *à l'envers, et réciproquement.*

0 - 1 - 2 - 3 - 7 - 8
0 - 1 - 2 - 4 - 5 - 9
0 - 2 - 3 - 7 - 8 - 9
1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 9

PIERRE BERLOQUIN.

★ La rubrique « En toute logique » de Pierre Berloquin s'interrompt pendant l'été. Sa publication reprendra dans « le Monde des sciences » du 15 septembre.

Les Français perçoivent mal l'effort du gouvernement en faveur de la science

LE message n'a pas été entendu. Ni les déclarations passées du président de la République ni les interventions répétées de son ministre de la recherche et de la technologie (avant de devenir celui de la recherche et de l'industrie), pas plus que les retombées espérées du récent colloque national sur la recherche, n'ont entraîné de changement dans l'opinion publique. L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a guère modifié, dans *l'esprit des Français, la part du* budget de l'Etat consacrée à la recherche scientifique et technique. Un peu plus du quart seulement de la population (27 %) estime, en effet, qu'elle a augmenté.

Ce constat est l'un des résultats du *sondage réalisé entre le 14 et* le 25 mai par la Sofres pour le compte du ministère de la recherche et de la technologie. Ce son*dage visait à mesurer l'évolution* de l'image de la science au cours de la dernière décennie et à apprécier l'image de la nouvelle politique de la recherche définie par le gouvernement de gauche. A cet égard, il est intéressant de noter que cette nouvelle politique semble avoir été mieux perçue par les communistes que par les socialistes.

Par rapport à de précédents sondages, *l'enquête de la Sofres* fait apparaître une certaine stabilité de tendances. Même si les efforts du gouvernement actuel sont encore mal perçus, la majorité des Français (73 %) restent favorables à l'idée d'une augmentation des dotations *budgétaires* allouées à la recherche scientifique et estiment (86 %) *« qu'un pays qui ne développe pas sa recherche scientifique et technique met en danger sa prospérité »*. De même, la hiérarchie des secteurs à favoriser budgétairement reste globalement identique à celle de 1972 : la santé (91 %), l'environnement (72 %) et les biens de consommation (47 %) occupent toujours les premiers rangs.

Situation analogue pour les domaines de recherche auxquels le public s'intéresse. Pas de bouleversement, mais la médecine, la biologie et les sciences de la terre ont toujours la faveur du public. La conquête de l'espace, en dépit d'Ariane, de la navette spatiale américaine et du *vol franco-soviétique, reste désespé*rément stationnaire ; mais cet avis varie favorablement au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève.

Si la recherche scientifique enfin et l'évolution des technologies suscitent de la part des Français un réel intérêt social et les inclinent à souhaiter un renforcement des liens entre la recherche et le milieu industriel, force est de constater que *leurs réactions* face à *de nouvelles* techniques sont parfois très contrastées. A *l'engouement supposé* du public pour la télématique, et qu'il convient sans doute d'interpréter avec prudence, s'oppose la crainte d'un développement important de la robotique à laquelle les effets conjoints du chômage et de la crise économique ne sont sans doute pas étrangers. Cette opinion ne surprendra pas, mais gênera vraisemblablement le gouvernement, qui a fait de la robotique un secteur prioritaire. Que faire, alors, pour modifier cette *situation et changer certaines atti*tudes d'une opinion publique qui, finalement, garde son capital de confiance à la recherche ? Informer. Le ministre de la recherche et de la technologie a, maintes fois, annoncé qu'ils s'en donnerait les moyens. Le prochain sondage jugera de son action.

J.-F. A.

Prochaine naissance d'un volcan en Californie

Le U.S. Geological Survey (U.S.G.S.) vient de publier un avis de risque volcanique potentiel pour la région de Mammoth-Lakes, petite localité située dans le centre-est de la Californie, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est du parc national de Yosemite.

MAMMOTH-LAKES est dans la caldera (1) de la « Longue Vallée », zone du système frontal de failles de la Sierra Nevada orientale connue pour avoir une histoire volcanique et sismique longue de sept cent mille ans au moins. Pendant les mille cinq cents dernières années, il s'y est produit une éruption volcanique tous les deux cents à trois cents ans. La plus récente a eu lieu au cours des quatre cents dernières années.

En mai 1980, un essaim de tremblements de terre exceptionnellement forts pour cette zone avait alerté le U.C.S.G., qui avait mis la région sous surveillance sismologique. En novembre 1981, on a découvert que, sur une longueur de 35 kilomètres, le fond de la caldera avait *monté d'environ 25 centimètres*, probablement entre mai 1979 et octobre 1980. Cette montée pourrait indiquer que des roches en fusion seraient en cours d'ascension dans une chambre magmatique située à quelque 8 kilomètres de profondeur.

La surveillance volcanologique de la région a donc été ajoutée à la surveillance sismologique, ce d'autant plus que :

— l'activité sismique s'est récemment concentrée en un site unique situé au sud-ouest de la caldera ;

— les foyers de ces tremblements de terre, depuis deux ans, se rapprochent peu à peu de la surface, et un au moins des plus récents séismes, survenu les 7 et 8 mai 1982, a atteint une magnitude de 4,2 ;

— un nouveau groupe de fumerolles est apparu en janvier dernier à environ 3,2 kilomètres du site où s'est concentrée l'activité sismique.

Le U.S.G.S. insiste sur le fait que l'avis de risque lancé n'est pas une prévision certaine, mais les données recueillies permettent de dire qu'une grande chambre magmatique est située sous la zone de Mammoth-Lakes et que des séismes ou des « rejeux » de failles pourraient y déclencher des éruptions volcaniques. Celles-ci pourraient se manifester par des explosions phréatiques, par des émissions de ponce et de cendres, par des coulées de débris de toutes tailles, par des coulées de boue et par l'extrusion d'un dôme de lave très visqueuse.

En prévision de tels phénomènes, le réseau sismologique de la région a été complété, comme sont multipliées les mesures des déformations du sol, des températures et des compositions des sources chaudes et des fumerolles. Les informations qui en seront tirées seront immédiatement communiquées aux autorités fédérales, de l'Etat et locales.

Y. R.

(1) *Une caldera est une dépression plus ou moins vaste créée par une importante éruption volcanique.*

TROIS SIÈCLES DE TEMPÉRATURE

La météo à l'envers

ON attend des météorologues qu'ils prévoient le temps qu'il va faire — pour deux ou trois jours actuellement, pour une semaine, espère-t-on, dans *quelques années. Il est plus sur*prenant de voir « prédire » le passé — et sur une durée de trois siècles. C'est pourtant ce qu'a *fait la revue la Météorologie* (1) en publiant une étude des températures annuelles à Paris durant les trois cents dernières années.

C'est à proprement parler *une étude plus historique que* météorologique. L'auteur, M. Dettwiller, a recensé les informations disponibles avant 1873 — depuis cette date, on dispose des relevés réguliers au parc Montsouris et au parc Saint-Maur. A partir de 1757, des valeurs *mensuelles* ont *été* relevées à l'Observatoire de Paris. Auparavant, c'est le grand brouil*lard : quelques mesures de qua*lité douteuse, car on ne connaît bien ni la nature de l'abri, ni l'instrument, ni l'échelle de tem*pérature. Elles permettent* cependant des vérifications, si l'on dispose d'une autre source, comme le permet aussi... la date des vendanges à Argenteuil !

Cette autre source existe. C'est une étude britannique sur les températures moyennes annuelles du centre de l'Angleterre ainsi qu'une série de mesures faites de Bilt (Pays-Bas). La corrélation de ces températures avec celles de Paris est bonne depuis 1757, et l'on peut donc extrapoler sans grand risque aux années antérieures. Cela permet *finalement à l'auteur* d'indiquer pour les trois derniers siècles les températures *annuelles moyennes* qu'on aurait relevées à Paris, dans l'observatoire du parc Montsouris... s'il avait existé. L'incertitude des températures est évaluée à 0,4 degré pour les plus anciennes.

Que ressort-il de cette étude ? *D'abord une grande stabilité* entre 1700 et 1900, avec une température moyenne de 10,4°. Puis un échauffement régulier jusqu'en 1940 — essentiellement dû à l'urbanisation des alentours du parc Montsouris. Enfin, une stabilisation vers 11,5° depuis cette date, la poursuite de l'échauffement d'origine urbaine compensant une tendance générale à la *baisse des températures euro*péennes.

Cette stabilité moyenne — une fois retranchés les effets de l'urbanisation — n'empêche pas de grands écarts d'une année à l'autre. Une année se singularise : 1740. Elle fut exceptionnellement froide, avec 8° de température moyenne. Elle n'a pourtant pas laissé la réputation d'un *de ces hivers terribles dont par*lent les livres d'histoire. Sa basse température s'explique surtout par un été pluvieux qu'encadrent *deux hivers qui furent* froids sans l'être exceptionnellement. Les autres années froides sont 1695 avec 8,4° (mais l'incertitude est grande) et 1879 avec 8,5°.

Quant à l'année la plus chaude, c'est 1959 avec 12,7°, suivie de 1976 et de sa célèbre sécheresse avec 12,5°. Mais si l'on défalque l'échauffement *urbain, le record appartient à* 1781 avec 12°, connue aussi comme une année sèche. D'après un texte du temps, *« cette sécheresse accompagnée de chaleur rendit l'année très précoce et très fertile »*.

M. A.

(1) *La Météorologie*, VI[e] série, n° 25.

Les risques sismiques : ce qu'en pense l'Académie

PRESSENTIR les séismes, dans la mesure du possible, estimer quelles mesures diminueront les destructions, comprendre les phénomènes qui leur donnent *naissance, pour en tirer des* informations qui aideront à une meilleure prévision, à une meilleure protection... est une tâche complexe qui requiert de nombreux travaux, très spécialisés et très éloignés les uns des autres. Les spécialistes qui peuvent les mener se connaissent souvent mal.

Ce peut être justement l'un des *rôles de l'Académie des scien*ces de favoriser des rencontres autour d'un grand sujet pluridisciplinaire. C'est ce qu'elle a entrepris en créant en décembre 1980 un Comité d'études et rapports (CODER), chargé de proposer à l'assemblée plénière des thème scientifiques pour lesquels la rédaction d'un rapport et la caution morale que l'Académie pourra apporter à ses conclusions paraissent présenter un large intérêt.

Constitué de seize membres *(deux par section*, et des quatre membres du bureau de l'Académie, le CODER a défini suivant quels critères choisir les thèmes à traiter : critère d'utilité, d'originalité par rapport aux études existantes, de libre diffusion, de conformité à la mission de l'Académie. Quatre thèmes répondant à ces critères sont en cours d'étude : la politique des ressources génétiques, les combustibles liquides, les nodules polymetalliques et les risques sismiques dont le rapport vient d'être diffusé.

Le rapport examine notamment les sources des tremblements de terre, l'évaluation des *risques, l'action sismique* sur les structures, la prévention sismique et les réglementations.

L'étude part de questions assez fondamentales de géophysique pour aboutir à des considérations de droit administratif et à une enquête sur les enseignements existants. Au passage, il a été *question d'archéologie, d'histoire*, de géographie, de technologie, de mathématiques, de mécanique des structures...

Chacun desdits chapitres comporte de nombreux « vœux », qui s'adressent à *« plusieurs ministères et* (au) *commissariat aux risques naturels majeurs »*. Le plus significatif paraît être la création d'un réseau natio*nal de surveillance sismique*, centralisant les données de stations à créer ou existantes, et déterminant à moins de 10 kilomètres près la position des épicentres. D'autres vœux concernent l'installation d'accéléromètres supplémentaires aux Antilles et autour de Nice, des études mathématiques sur l'occurrence d'événements rares et forts, la *construction d'une* table sismique adaptée à des essais de génie civil, l'amélioration de la réglementation para*sismique*, etc.

L'Académie ne se désintéressera pas de la suite qui sera donnée à ses propositions et M. Jean Salençon, correspondant de l'Académie des sciences (1) présidera un comité de coordination sur les risques sismiques. Ce comité assurera la poursuite de la collaboration qui s'est établie pour la réalisation de cette étude entre des spécialistes d'horizons divers ; il étudiera quelle structure permanente pourrait coordonner le suivi des actions à mener.

(1) *M. Salençon est un des quatre membres du groupe de travail qui a préparé le rapport, avec MM Jean* Coulomb et Georges Millot, académiciens, et M. Claude Guillemin, correspondant.

Texas Instrument commercialise en France son « ordinateur familial »

LA firme américaine Texas Instrument commercialise désormais en France son « ordinateur *familial* », le TI 99/4A, dont la version de base est vendue, chez certains revendeurs, aux alentours de 3 000 francs.

Cet ordinateur se présente sous la forme d'une petite console, de 25 centimètres sur 38, qui vient se *brancher sur la prise « péritélévision »* dont sont désormais munis les postes de télévision. Cette console est munie d'un clavier type machine à écrire, aux normes anglo-saxonnes (clavier Qwerty), et d'un compartiment destiné à recevoir, sous forme de « cassettes » des programmes informatiques tout prêts.

A l'image de systèmes déjà commercialisés depuis quelque temps *en France* par des firmes comme Atari ou Philips, l'appareil Texas Instruments peut être utilisé comme « ordinateur de jeux » et les jeux vidéo du type *« envahisseurs de l'espace »* ou autres sont nombreux parmi les programmes commercialisés.

L'optique « ordinateur » a cependant *été privilégiée dans l'appro*che de la firme américaine : le TI 99/4A comprend un logiciel intégré permettant l'utilisation du lan*gage de programmation* Basic. Plusieurs programmes commercialisés permettent des applications de type informatique : gestion de fichiers, conseil financier, gestion de budget familial. Le système, dont les performances propres peuvent être *améliorées par des « extensions » de* sa mémoire interne, peut être connecté à divers types de périphériques : lecteurs de cassettes ou de disquettes — qui permettront de conserver des données ou des programmes, — imprimantes.

Ces différentes options — qui peuvent tripler ou quadrupler le prix de revient du système — peuvent autoriser son acquéreur à envisager des utilisations quasi-professionnelles et de programmer en « langage assembleur » ou en un langage évolué comme le Pascal.

Texas Instrument, qui s'est fait une bonne image de marque dans les milieux de l'enseignement, insiste aussi sur ce type d'applications : divers programmes « éducatifs » sont ainsi *proposés, pour* l'apprentissage de l'arithmétique, de l'orthographe (il s'agit d'une transposition de l'appareil autonome *vendu sous l'appellation « Dictée magique »*), l'initiation à la musique. L'acheteur du TI 99/4A pourra aussi (la version de base est ici insuffisante) avoir accès à la version française du célèbre langage Logo développé, spécifiquement pour les enfants, par l'équipe du Massachussetts Institute of Technology (M.I.T.) dirigée *par le professeur* Seymour Papert (1) et qu'expérimentent, en France, diverses équipes, *notamment l'institut national de recherche pédagogique*.

Passant sous *« la barre des 3 000 francs »*, Texas Instrument espère prendre une part notable du marché français de l'ordinateur domestique. Son produit, à coup sûr, sera un sérieux concurrent pour *Thomson qui va commercialiser* à la rentrée dans le même créneau, son ordinateur familial, en collaboration avec Nathan pour ce qui concerne les programmes.

X. W.

(1) Le professeur Papert est l'un des responsables du Centre mondial « Informatique et ressources humaines » que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

T DES TECHNIQUES

...ssance d'un volcan Californie

...s sismiques : ...nse l'Académie

ordinateur familial

AÉRONAUTIQUE

Le général Mitterrand incite le gouvernement à limiter les mesures pénalisant la productivité des entreprises

Président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale, le général Jacques Mitterrand, frère du président de la République, a été réélu à la présidence du bureau du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), lors de l'assemblée générale de cet organisme qui est le syndicat patronal du secteur, nationalisé et privé, de l'industrie aérospatiale.

A cette occasion le général Mitterrand a lancé un appel pour, *« dans l'ambiance générale de crise qui ne s'estompe pas »*, *« le maintien de notre compétitivité sur le plan économique et financier, en veillant à limiter les mesures pénalisant la productivité »*. Il a, d'autre part, souhaité *« le réveil de la coopération européenne qui doit s'orienter vers des opérations portant sur les matériels de la nouvelle génération »* et réclamé *« le renforcement des recherches et développements indispensables pour pouvoir présenter une gamme de matériels concurrentiels à partir de la fin des années 80 »*.

Le général Mitterrand a, cependant, tenu à souligner les résultats positifs de la profession en 1981.

C'est ainsi que le chiffre d'affaires des industries membres du GIFAS a atteint en 1981 environ 43 762 millions de francs, en augmentation de 24,5 % sur le chiffre d'affaires de 1980. Les livraisons facturées à l'exportation se sont élevées à 27 110 millions de francs, soit une hausse de 32 % par rapport à 1980. Les effectifs, qui étaient de 110 783 personnes à la fin de 1980, ont continué de progresser pour atteindre 113 690 personnes à la fin de 1981, soit un accroissement de 2,6 %. « *Ces résultats*, a indiqué le général Mitterrand, *montrent aux autorités nationales que l'industrie aéronautique française mérite d'être soutenue.* »

Les commandes à l'exportation, qui donneront lieu à livraison plusieurs années après, se sont élevées en 1981 à environ 34 174 millions de francs, en augmentation de 30,2 % par rapport à 1980.

Bénéfices en baisse chez Dassault-Breguet

La Société des avions Marcel Dassault-Breguet aviation a réalisé, en 1981, plus des trois quarts de son chiffre d'affaires à l'exportation, selon le rapport annuel du constructeur sur son dernier exercice financier. Sur un chiffre d'affaires de 12 459 millions de francs, en hausse de 16 % par rapport à 1980, les ventes à l'étranger ont, en effet, représenté 76,9 % du total, au lieu de 68,5 % en 1980.

En revanche, les ventes militaires à la France ont régressé de 15 %. L'accroissement constaté à l'exportation est dû essentiellement à l'augmentation des ventes d'avions civils, qui progressent de 90 %. Le bénéfice net ressort en baisse, à 295,3 millions de francs, au lieu de 312,3 millions de francs en 1980. Cette relative stagnation est attribuée à la crise économique mondiale mais également à la transition entre deux générations d'avions (Mirage F-1 et Mirage 2000).

Dans le rapport, il est enfin rappelé que, le 6 novembre 1981, la Société centrale d'étude Marcel Dassault, société mère du groupe, a cédé à l'Etat 26 % des actions qu'elle détenait dans le capital de la société aéronautique. *« Il s'agit*, a précisé M. Dassault, *d'un cadeau à l'Etat de 1 800 millions de francs »*. Avec sa participation antérieure, l'Etat est devenu propriétaire de 46 % du capital et, bénéficiant d'un droit partiel de vote double, il dispose désormais de 55 % des droits de vote dans les assemblées d'actionnaires de la société.

ÉDUCATION

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION
(par ordre alphabétique)

● GRAMMAIRE :

Mmes et MM. Laure Barrault (10e) ; Jean-Pierre Bobillot (5e) ; Bernard Bortolussi (2e) ; Michèle Branger (4e) ; François Brunet (1er) ; Brigitte Chauveau (9e) ; Florence Meunier (7e) ; Evelyne Payen (3e) ; Dominique Relat (8e) ; Michèle Tillard (6e).

RELIGION

● *Mgr Annibal Bugnini*, prononce en Iran depuis janvier 1976, est mort samedi 3 juillet à Rome.

[Né en juin 1912 dans le diocèse de Todi, l'archevêque titulaire de Diocletiana fut le principal artisan de la réforme liturgique de Vatican II qui suscita de nombreuses polémiques. La congrégation de la Curie s'est trouvée ainsi dépossédée par le concile de sa suprématie séculaire, première brèche dans les privilèges des dicastères romains.]

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique et Mme Galbraith ont donné une réception à l'occasion de la fête de l'indépendance américaine, le lundi 5 juillet 1982, dans les salons et le parc de la résidence de l'ambassadeur à Paris.

Naissances

— M. André Farçat et Mme, née Marie-Laurence Dauguet, et Stéphanie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Charlotte,

le 27 juin 1982.
6, rue Meissonier,
75017 Paris.

Anaïs

est née le 1er juillet 1982.
Ses heureux parents sont Philippe et Souné Wade.
36, avenue Junot,
75018 Paris.

Décès

— Neuilly, Brengues,
Anne-Marie Anterrieu-Perrault,
Raymond Anterrieu,
Maxime Perrault,
Ariane Perrault,
Frédéric Perrault,
Lucien Allbert,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme ANTERRIEU,
née ALIBERT,

des suites d'une cruelle maladie le 3 juillet 1982, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Brengues, le 5 juillet 1982.

— Mme Henri Baissas,
M. et Mme Jacques Baissas et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Baissas et leurs enfants,
M. et Mme Didier Baissas et leurs enfants,
Mme Pierre Baissas, sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BAISSAS,

inspecteur général de l'instruction publique, ancien directeur de la physique au commissariat à l'énergie atomique, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre des Palmes académiques, officier de l'ordre de Léopold,

survenu le 27 juin 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le 1er juillet en l'église d'Hellenvilliers (Eure) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Merjean,
27320 Nonancourt.

(« Le Monde » daté 4-5 juillet.)

— Mme Jacques Baudry, son épouse,
Mlle Nathalie Baudry, sa fille,
Mme Picard,
M et Mme Jean Prévôt et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BAUDRY,

président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris, ancien président du conseil d'administration de l'U.R.S.S.A.F. de Paris, administrateur de la Banque populaire de la région nord de Paris, conseiller social du Syndicat national des restaurateurs et de la Fédération de l'industrie hôtelière, membre d'honneur du Syndicat patronal des cafetiers et limonadiers, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre du Mérite commercial,

survenu le 3 juillet 1982 dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le 8 juillet 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, et l'inhumation au cimetière du Montparnasse, avenue Principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue des Dardanelles,
75017 Paris.

— Alger, Médéa, Anvers, Marseille, Lyon, Paris.
Mme Viviane Ben Fredj, son épouse,
Frédérick et Patrick Ben Fredj,
M. et Mme Bernard Ben Fredj et leurs enfants,
M. et Mme René Ben Fredj et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Ben Fredj et leurs enfants,
Les familles Ben Fredj, Fredj, Morali, Khemis, Chemla et toutes les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

M. Isaac Isidore Maxime BEN FREDJ,

survenu le 2 juillet 1982.
Les obsèques auront lieu lundi 5 juillet.
Réunion : porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 9 heures.
96, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Georges Beylouni et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Beylouni et leurs enfants,
M. et Mme Georges Habib et leurs enfants,
M. et Mme Georges Kareh et leurs enfants,
M. et Mme Henri Beylouni et leurs enfants,
M. et Mme Tony Beylouni,
M. et Mme Georges Jrad et leurs enfants,
Les familles Beylouni, Jrad, Jaha, Sokayem, Habib, Kareh, Gholam, Kahalé, Bacha,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Mme veuve Mikhaël BEYLOUNI,
née Hélène YOUSSED JRAD,

survenu à Paris, le 4 juillet 1982, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, ce jour, mardi 6 juillet, en l'église grecque orthodoxe Saint-Etienne, 5-7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des dons en faveur de l'Eglise grecques orthodoxe, Mgr Salib.l 22, avenue Kléber, Paris-16e.

Condoléances : le mercredi 7 et jeudi 8 juillet, au domicile de son fils Joseph Beylouni, 34, avenue d'Eylau, Paris-16e, toute la journée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Jacqueline Le Bourhis,
l'ingénieur en chef de l'armement et Mme Jean Le Bourhis,
Sophie, Jérôme, Xavier et Mathilde Le Bourhis,
M. et Mme Charles Schwob,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur

Mme Aimé LE BOURHIS,
née Jeanne QUISSERNE,

survenu le 5 juillet 1982 dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 juillet 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret, place d'Estienne-d'Orves, où l'on se réunira.
51, rue Aristide-Briand,
92300 Levallois-Perret.
15, avenue Gambetta,
92410 Ville-d'Avray.

— Marie-Antoinette Gherab, née Malfilâtre, son épouse,
Ses enfants, sa petite-fille,
Mme veuve Gherab, née Ouyahia, sa mère,
Ses enfants et petits-enfants et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

René Rabah GHERAB,

directeur de banque en retraite, survenu accidentellement à Marnaves (Tarn) dans sa soixantième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Marnaves, dans la plus stricte intimité.
La Celle-Saint-Cloud, Blida, Alger, Paris.

— Paris, Voiron (Isère)

M. et Mme Henri Denantes,
M. et Mme Joseph Denantes,
M. et Mme Jacques Denantes,
le Père François Denantes,
M. et Mme François Pot,
M. et Mme Philippe Pot,
M. et Mme François Paul,
Ses enfants,
Ses quarante-six petits-enfants et ses vingt arrière-petits-enfants
font part du décès de

Mme Marc DENANTES,
née Jeanne COLCOMBET,

rappelée à Dieu, le 3 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Bruno de Voiron.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simon GERSTENHABER,
née Adella COIFMAN,

survenu à Metz le 5 juillet 1982, dans sa quarante-huitième année.
De la part de :
M. Simon Gerstenhaber, son époux,
Sophie, Michel et Anne, ses enfants,
Et des familles Coifman, Gerstenhaber, Averbouch-Broitgan, Gompel et Bleitrach.
Les obsèques auront lieu le mercredi 7 juillet, à 14 heures, au cimetière israélite de Metz.

— Mme René Guérinot,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUÉRINOT,

survenu le 2 juillet 1982.
36, avenue La Bruyère,
38100 Grenoble.

— Mme Vony Haguenauer,
Les familles Castel, Plantelin, Haguenauer, Beylerian, Rougier, Mayer, Bernheim, Bloch, Gourlat,
Tous ses alliés et amis,
Les collaborateurs et le personnel de la Société Mod,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HAGUENAUER,

chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palme, survenu le 4 juillet 1982 en son domicile, dans sa soixante et unième année.
Les obsèques auront lieu mercredi 7 juillet au cimetière du Montparnasse, à 16 h 15.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Tanger, le 18 juin 1982, de

Mme Angelina de KERGUELEN,
née Hérinex,

ex-sous-directeur des services du premier ministre, *officier de la Légion d'honneur*, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance, officier des Palmes académiques.
La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris, le jeudi 8 juillet, à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à L'Etang-la-Ville.
[Engagée volontaire aux F.F.L. à Londres le 18 juin 1940, et aux F.N.F.L. le 15 octobre 1940, Angelina de Kerguelen a créé notamment le service des écoutes radiophoniques de la France libre qu'elle a dirigé de 1942 à la Libération. Elle a exercé ensuite les fonctions de sous-directeur de la presse et de la radio étrangères à la Documentation française.]

— Mme Pierre Lecouillard, son épouse,
Marie-Pascale et Jean Nouveau,
Claire Lecouillard, ses enfants,
Cédric et Jean-Dominique, ses petits-enfants,
Le docteur Alexandre Lecouillard, son frère,
font part du décès de

M. Pierre LECOUILLARD,

survenu le 28 juin 1982, à l'âge de soixante-treize ans.
15, rue Philibert-Delorme,
75017 Paris.

— Mme Jean Omnès, son épouse,
M. et Mme Robert Sauterey,
François, Marc, Marianne Sauterey,
Catherine Hamaide, ses petits-enfants,
Mmes Laure et Janine Michelin, ses belle-sœur et nièce,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean OMNÈS,

survenu dans sa soixante-quinzième année, le 5 juillet 1982.
Le service religieux a été célébré le 7 juillet 1982 en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas dans l'intimité.
24, rue Cézanne,
Chartres.

— Mme Blanche Pettelat,
M. et Mme Pierre Legrand,
Mlle Marie-Dominique Legrand,
M. et Mme Daniel Macher,
Emilie, Claire et Jean,
M. et Mme Benoît de La Tour,
Camille et Laure,
M. et Mme François-Thierry Legrand et Anne-Sophie,
Son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Lucien PETTELAT,

ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, chevalier de la Légion d'honneur survenu le 5 juillet 1982 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, mercredi 7 juillet à 11 heures
Cet avis tient lieu de faire-part

— Mme Eugène Piquois,
M. Jacques Piquois, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Piquois et leurs enfants,
font part du décès de

M. Eugène PIQUOIS,

directeur de l'Inscription maritime à Alger (E.R.), officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 1er juillet.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 4 juillet 1982 de

Mme Jeanne RAYNAUD-QUINSON,

veuve de R. Treno, ancien directeur du « Canard enchaîné ».
L'inhumation aura lieu le mercredi 7 juillet, à 17 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Remerciements

— Mme Jean-Marie Dauzier,
M. et Mme Pierre-Louis Dauzier,
M. et Mme Gilles Duhamel et leur fille,
Mme Maurice Dauzier,
M. et Mme Pierre Dauzier et leurs enfants,
Mme Maurice Berrue,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Marie DAUZIER,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Communications diverses

— Amnesty International organise le 22 juillet, à 18 heures, au Palais des congrès d'Aix-en-Provence, une vente aux enchères d'œuvres d'art avec le concours de Me Hours, commissaire priseur. Cette vente sera précédée d'une exposition du 15 au 22 juillet.

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer réunira ses adhérents en assemblée générale ordinaire, le mardi 27 juillet 1982, à 11 h 30, au siège de la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris, avec l'ordre du jour suivant :
— Autorisation d'acquérir un appartement nécessaire aux buts de l'association.
Cette publication tient lieu de convocation.

— L'Assemblée du Désert aura lieu le dimanche 5 septembre au mas Soubeyran (Mialet, Gard). Elle aura pour thème : « Les femmes du désert, et, plus généralement, le rôle des femmes dans la transmission du message de la Réforme ». Le culte du matin sera présidé par le pasteur André Dumas, de la faculté de théologie de Paris. L'après-midi, allocutions de Marguerite Soulié, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, et de Sylvie Cadier, conservateur de la bibliothèque universitaire de Nice ; *message final* par le pasteur Pierre Atger, de Saint-Jean-du-Gard.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 6 juillet, à 9 h. 30, *salle C 22-04 au centre* Tolbiac, Mlle Thérèse Chevallier : « Les ménages face à la vieillesse : essai sur la collectivisation des risques ».

— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mardi 6 juillet à 15 heures, salle 6 centre Panthéon, Mlle Souâd Ghaouti : « Les Emirats arabes unis, vers une nouvelle expérience fédérative ».

— *Université Paris-I* (Panthéon-Sorbonne), mercredi 7 juillet à 14 h 30, salle 6 centre Panthéon, M. Husni Shiyab : « Le royaume hachémite de Jordanie et ses relations internationales ».

— Université Paris-II, jeudi 8 juillet à 15 heures, salle des commissions, Mlle Stella Lachani : « Planification de développement de l'économie grecque et communauté économique européenne ».

— Université Bordeaux-III, vendredi 9 juillet à 14 h. 30, amphithéâtre Renouard, M. Patrick Cailleau : « Etude pétrologique expérimentale de la cimentation calcitique et aragonitique ».

— Université Paris-X (Nanterre), samedi 10 juillet à 14 h 30, salle des Actes (bât. F), Mme Mounira Hassani : « Le Sahara occidental et le droit international ».

MÉDECINE

A partir de cellules au patrimoine génétique modifié

L'Institut Mérieux pourra produire un nouveau vaccin anti-polio

L'Institut Mérieux annonce qu'il a obtenu l'autorisation officielle de produire son vaccin inactivé contre la poliomyélite par culture sur des cellules de rein de singe comportant un nombre anormal de chromosomes (cellules hétéroploïdes ou cellules véro). Le « visa d'innocuité » ainsi accordé à cette technique laisse présager un nouveau type de production de masse, plus économique, et donc mieux adaptée aux besoins du tiers-monde de divers vaccins contre la poliomyélite, plus tard contre la rage (1).

Jusqu'à des débats récents de l'European Society For Advanced Cell Technology et des commissions compétentes de l'Organisation mondiale de la santé, l'utilisation de cellules hétéroploïdes pour la production de vaccin n'était autorisée que pour l'usage vétérinaire. Ces cellules, rendues « éternelles » par des transformations subies au cours de passages successifs sur des milieux de culture, ont pour caractéristique de posséder plus que le stock classique du double jeu de chromosomes (cellules diploïdes).

La crainte qu'elles puissent présenter un risque cancérogène motivait leur interdiction pour l'usage humain. De très nombreux tests ont indiqué que cette crainte n'était pas justifiée, et le visa que vient d'obtenir l'Institut Mérieux sanctionne leur innocuité.

L'avantage considérable qu'offre cette technique est d'ordre essentiellement économique. En effet, les cellules véro peuvent être cultivées en suspension sur des micro-supports placés dans des fermenteurs d'une capacité allant jusqu'à 500 litres. Les cellules diploïdes jusqu'à présent utilisées ne pouvaient être cultivées que dans des flacons de petite contenance, entraînant dès lors une charge considérable de matériel et de personnel.

Le prix de revient de ces vaccins devrait être considérablement abaissé par les techniques de production de masse, dont les premiers bénéficiaires seront les pays en voie de développement.

Dr E.-L.

(1) Ce sera aussi le cas, pour ce vaccin, de l'institut Pasteur.



Le Monde

sports



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Un goût âcre

Le dernier carré est donc entièrement européen, avec des demi-finales qui opposeront, le 8 juillet, l'Italie à la Pologne et la France à la R.F.A. Pourtant, le football du Vieux Continent ne sort pas grandi de cette Coupe du monde 1982, veuve, depuis lundi, de ses magiciens brésiliens, disparus dans la trappe italienne.

L'équipe transalpine avait, pour une fois, transformé ses blindés en bersagliers, mais, au regard de ses parties de hachoir contre la Pologne — qu'elle va retrouver à Barcelone, — le Pérou ou l'Argentine, peut-on donner son jeu en exemple dans les écoles de football, alors même qu'elle a des chances de remporter l'épreuve mondiale pour la troisième fois, après ses succès de 1934 et 1938 ?

Si la Pologne et la France ont accompli un parcours exempt de reproches au plan de la morale sportive, après un départ laborieux, sur le terrain, pour l'une et l'autre équipe, il n'en va pas de même pour la délégation ouest-allemande : la formation de Jupp Derwall, battue d'entrée par l'Algérie, a dû ensuite se livrer à des pantomimes de matches, contre l'Autriche et l'Angleterre pour en arriver à ce stade. La façon dont l'Algérie a été éliminée restera une tache sur ce Mundial, et, jeudi à Séville, la R.F.A. devra livrer plus qu'un match de rachat.

Malade de ses supporters — vingt-cinq jeunes Britanniques ont été encore arrêtés, dimanche soir dans une station balnéaire espagnole, pour avoir agressé des passants, des bagarres, après le match de lundi soir contre l'Espagne, ont fait plusieurs blessés, — l'Angleterre disparaît, certes sans avoir perdu une seule rencontre, mais aussi sans gloire. Quant à l'équipe d'Espagne, il ne suffit pas d'un baroud d'honneur pour que tout ce qui a jalonné sa tortueuse route soit effacé.

Ce Mundial 1982 aurait pu être d'un excellent cru, avec un gouleyant Brésil. Ce ne sera pas de la piquette — il ne faut pas exagérer, — mais il laissera quand même à beaucoup, exploits français ou pas, un *petit goût âcre* dans la bouche.

M. C.

Italie-Brésil (3-2) : cris et lamentations

De notre envoyé spécial

Barcelone. — La capitale de la Catalogne porte le deuil. Pas celui de l'équipe d'Espagne, qui a entraîné ses derniers partisans dans un insupportable chemin de croix de Valence à Madrid, mais celui des Brésiliens, qui avaient apporté un air de fête dans un Mundial décidément bien étouffant. Après Séville, Barcelone avait été saisie de fièvre jaune. Celle qui se traduit par des trémoussements et des déhanchements constants au rythme des orchestres de samba. Comment, dans cette ambiance, pouvait-on ne pas être Brésilien ?

Partis de Rio ou de Sao-Paulo à quelques milliers, ils étaient dix fois plus en arrivant au stade de Sarria, immense légion étrangère au service d'une certaine idée du football, mais arborant toutefois ses propres oriflammes : le Mexique, Panama ou la Suède « *Avec le Brésil* ». Devant l'impossibilité de trouver le moindre maillot brésilien dans les commerces de Barcelone, les publicitaires avaient même saisi l'opportunité de vendre des copies avec leurs propres inscriptions.

Dans ce contexte, c'est une catastrophe qui s'est produite lundi 5 juillet, à 19' heures, quand M. Klein, l'arbitre israélien, donna son dernier coup de sifflet, sanctionnant la défaite du Brésil contre l'Italie (3 à 2). A voir ensuite ces groupes de supporters effondrés et muets, sur les trottoirs ramenant vers un centre-ville rendu au silence, on imagine les pleurs et les lamentations du petit peuple brésilien, à *quelques milliers de kilomètres de là.*

Télévision, radio, journaux n'avaient pas manqué de rapporter, à ce peuple, les propos quasi unanimes des responsables des grandes sélections de ce *Mundial*. Si une équipe méritait la consécration et ne pouvait être battue, c'était bien celle du Brésil, en plein renouveau. M. Enzo Bearzot, l'entraîneur italien, l'avait dit au premier tour, depuis Vigo.

Les Brésiliens auraient pourtant dû se méfier de cette sélection italienne, sur laquelle les ans ne semblent pas avoir de prise. Voyez Dino Zoff. Depuis le temps qu'il arbore son maillot gris, son flottant noir et ses chaussettes bleues dans les buts, on peut difficilement imaginer aujourd'hui une « *squadra azzura* » sans lui. A quarante ans, il a l'âge d'être le père des plus jeunes joueurs de ce Mundial. Avec cent quatre sélections, dont une moitié comme capitaine de l'équipe d'Italie. Il est le recordman absolu, dans son pays et dans e monde, à son poste.

La finale de la Coupe du monde 1970 contre le Brésil et Pelé ? Il l'a vécue sur le banc des remplaçants, prêts à suppléer Ricky Albertosi, un autre monstre de longévité. Il est vrai qu'il a débuté en première division italienne à Udine le 24 septembre 1961 et en équipe nationale le 20 avril 1968. Il a vécu comme titulaire les Coupes du monde 1974 et 1978, même si cette dernière lui a laissé un mauvais souvenir avec des buts encaissés de plus de 30 mètres sur des tirs canons des Néerlandais, qui lui avaient fait craindre une fin de carrière proche.

Marquage individuel

Si Zoff n'a peut-être plus ses réflexes de vingt ans, il les compense encore largement par son autorité, son expérience et son sens du placement. *Encore que l'expérience puisse parfois lui jouer des tours, comme contre les Brésiliens.* Le match avait remarquablement débuté pour les Italiens par un premier but de Paolo Rossi (5ᵉ minute) quand, sur un débordement de Socrates (12ᵉ minute), Zoff, qui connaît l'esprit collectif de ce joueur et croyait logiquement à un centre, a voulu l'anticiper. Mais, au même moment, le capitaine brésilien a pris sa chance, malgré l'angle fermé, pour égaliser.

Le gardien de but italien allait, il est vrai, se racheter par la suite. Lui, si taciturne dans la vie, comme les habitants de ce Frioul déshérité qui l'a vu naître, crie pour dix sur le terrain. Ce n'est pas qu'il ne s'entende pas avec ses partenaires de la défense. A l'exception de Collovati, le stoppeur, qui joue à Milan, tous les autres (Gentile, Scirea, Cabrini, Tardelli) sont ses coéquipiers habituels à la Juventus de Turin et comptent tous de trente à soixante sélections en équipe nationale.

S'il crie, c'est pour commander constamment la manœuvre de la voix et du geste, pour inciter sans cesse ses coéquipiers à remonter le terrain afin d'éloigner les attaquants, pour placer son mur et indiquer *le nombre de joueurs qu'il veut* sur chaque coup franc, pour réclamer le ballon ou prévenir ses partenaires *d'un danger.* Derrière cette défense italienne pratiquant un strict marquage individuel, son rôle était plus important encore contre le Brésil que contre l'Argentine, dont le schéma tactique sur le terrain est beaucoup plus classique.

Si le Brésil opère avec deux attaquants de pointe, l'immense Serginho dans un rôle de pivot de basket, et le gaucher Eder, il ne suffit pas de les marquer pour annihiler le danger. Milieux de terrain et même arrières latéraux surgissent constamment pour leur prêter main-forte et tenter d'y créer le surnombre. *Zoff n'était pas le dernier* à rameuter son monde.

Sous son autorité, la défense de l'Italie avait ce qui manquait à celle du Brésil, la rigueur et l'expérience. C'est, en effet, une mauvaise passe de Cerezo que Rossi interceptait pour redonner l'avantage à son équipe (25ᵉ minute). La sarabande reprenait de plus belle devant les buts de Zoff, mais, malgré le bon arbitrage de M. Klein, les Brésiliens, peu habitués au marquage individuel, avaient du mal à aller jusqu'au bout de leur magie. Il leur faudra un tir lointain de Falcao, le plus italien des Brésiliens, puisqu'il joue à Rome, pour égaliser à deux buts partout (68ᵉ minute). Paolo Rossi profitera d'un nouveau cafouillage consécutif à un corner pour inscrire son troisième but et prendre une belle revanche sur le sort, après ses deux années de suspension.

Pendant que ses équipiers se congratulaient, Zoff demandait l'heure à Bearzot. Il ne restait plus qu'un quart d'heure à tenir, et les Italiens sont passés depuis longtemps maîtres dans cet exercice. Le 8 juillet, l'Italie, privée de Gentile; suspendu pour deux avertissements, rencontrera donc en demi-finale la Pologne, qui devra se passer de Boniek, son buteur, pour les mêmes raisons, au stade du Nou Camp. Dino Zoff pouvait allumer sereinement sa première cigarette de la journée à la conférence de presse. Avec l'élimination du Brésil, tout est redevenu possible dans cette Coupe du monde.

GÉRARD ALBOUY.

FRANCE : le précédent de 1958

L'équipe de France s'est qualifiée pour les demi-finales, qui seront disputées le 8 juillet, d'abord en terminant deuxième de son groupe, derrière l'Angleterre, à Valladolid : défaite contre l'Angleterre (1-3), victoire aux dépens du Koweït (4-1), match nul face à la Tchécoslovaquie (1-1). Puis, elle a terminé première de sa poule à Madrid, en battant l'Autriche (1-0) et l'Irlande du Nord (4-1). Soit onze buts marqués et six encaissés en cinq matchs. L'équipe de France, dirigée par Michel Hidalgo, qui a battu, dimanche 4 juillet, l'Irlande du Nord, avait la composition suivante : Ettori ; Amoros, Janvion, Trésor, Bossis ; Tigana, Giresse, Genghini, Platini (cap.) ; Soler (puis Six, à la soixante-troisième minute), Rocheteau (puis Couriol, à la quatre-vingt-troisième minute).

En juin 1958 en Suède, l'équipe de France, entraînée par Albert Batteux, s'était qualifiée pour les demi-finales, d'abord en terminant première de son groupe, à égalité de points avec la Yougoslavie : victoire face au Paraguay (7-3), défaite devant la Yougoslavie (2-3), succès aux dépens de l'Ecosse (2-1). Puis, elle avait, en quarts de finale, éliminé l'Irlande du Nord (4-0). Soit quinze buts marqués et sept encaissés en quatre rencontres. Face à l'Irlande du Nord (1-0 à la mi-temps), les buts avaient été marqués par Wisnieski, Fontaine (2), et Piantoni. L'équipe avait la composition suivante : Abbes ; Kaelbel, Jonquet, Lerond ; Penverne, Marcel : Winieski, Fontaine, Kopa, Piantoni, Vincent.

En demi-finale, l'équipe de France, qui était alignée dans la même formation, avait été battue (2-5) par le Brésil. Buts français de Fontaine et Piantoni. Elle avait gagné le match pour la troisième place, en dominant l'Allemagne de l'Ouest (6-3). Buts français de Fontaine (4), Kopa (sur pénalty) et Douis. Just Fontaine est toujours le recordman des buts (treize) marqués pendant une phase finale de Coupe du monde.

ESPAGNE-ANGLETERRE (0-0) : l'art de manquer l'immanquable

De notre envoyé spécial

Madrid. — Un match de l'Espagne pour l'honneur. Mais ce n'est pas rien, l'honneur, cette volonté de réhabilitation. Un match pour Gibraltar ? C'était là un autre débat, et un débat côté cour plutôt que côté jardin, dans les tribunes davantage que sur le terrain. Avant ce match Espagne-Angleterre, et dans la crainte d'incidents, crainte fondée, la police espagnole avait pris des mesures de sécurité « *exceptionnelles* ». Ce qui, par référence aux normes appliquées depuis le début du Mundial, n'était pas négligeable.

On avait donc surveillé de près ces supporters anglais, en bien moins grand nombre d'ailleurs que précédemment. On les avait filtrés, fouillés, et presque passés à l'alcootest, puis parqués dans des zones bien précises du stade avec cordons sanitaires et matraques dissuasives. De même pour les plus virulents groupuscules espagnols, parfaitement repérables.

Le ménage fait, au moins dans le stade, la partie pouvait commencer, confrontation entre deux objectifs bien clairs. Pour les Anglais, faire mieux que les Allemands, vainqueurs de cette équipe d'Espagne par 2 buts à 1. Leur qualification était à ce prix. Pour les Espagnols, faire davantage que devant tout le monde, c'est-à-dire gagner. Leur réhabilitation était à cette mesure.

Deux objectifs donc, et deux équipes tremblantes, qui allaient se livrer un curieux match, une partie-gag, du football Hellzapoppin, ou l'art de shooter à côté du ballon, si l'on peut dire, de rater un taureau dans un couloir. A ce jeu, manquer l'immanquable, un homme aura mérité les deux oreilles et la queue, le demi espagnol Miguel-Angel Alonso. Trois fois seul, en plein centre, devant le but anglais, à 7 ou 8 mètres, ce bon joueur, poumon de son équipe, réussit à expédier la balle à la Lune.

Il reste cependant que, dans les rencontres les plus incohérentes, les plus décousues, des tirs bien ajustés surviennent. Et surprennent les gardiens. Cette fois, au contraire, on s'ingénia à aussi bien jouer dans les buts qu'on joua mal devant. Deux parades remarquables de l'Espagnol Luis-Miguel Arconada, une détente extraordinaire de l'Anglais Peter Shilton, furent le meilleur d'une soirée ratée et d'un match qui ne pouvait finir que sur un score nul (0-0).

C'était un peu triste pour une équipe d'Angleterre usée, épuisée, *et qui tenta tout, même l'entrée* de son joker, Kevin Keegan, vingt minutes de jeu dans ce Mundial pour forcer une inexorable élimination. C'était un peu mieux pour l'Espagne, qui, si elle ne possède pas un jeu collectif, aura au moins la légitime fierté d'avoir pratiqué avec cœur jusqu'au bout. Et c'était, justement par cet acharnement espagnol à jouer pour l'honneur, très heureux pour l'Allemagne fédérale.

Voici donc cette équipe qualifiée pour la demi-finale contre la France à Séville. Une Allemagne bien reposée, une Allemagne qui n'a pas joué depuis une semaine et qui n'aura forcé contre personne, surtout pas contre l'Autriche et l'Angleterre. Cela n'arrangera pas nécessairement les affaires françaises. Mais ce courage espagnol fera, lui, plutôt le bonheur de la morale sportive. Onze Allemands, en même temps que leur qualification, ont reçu, ce lundi 5 juillet, une leçon de sportivité. Eux, qui avaient brisé les espoirs algériens, doivent savoir maintenant ce qu'il y a de cruel à voir son sort dépendre d'autres.

PIERRE GEORGES.

LES RÉSULTATS DU 5 JUILLET

GROUPE B

A Madrid : Espagne et Angleterre 0-0.

Classement définitif : 1. R.F.A., 3 pts ; 2. Angleterre, 2 pts : 3. Espagne, 1 pt. La R.F.A. est qualifiée. Elle rencontrera la France, en demi-finale, le 8 juillet à Séville.

GROUPE C

A Barcelone : Italie bat Brésil 3-2.

Classement définitif : 1. Italie, 4 pts ; 2. Brésil, 2 pts ; 3. Argentine, 0 pt: L'Italie est qualifiée. Elle sera opposée à la Pologne, en demi-finale, le 8 juillet à Barcelone.

● *Les demi-finales du 8 juillet à la télévision.* — TF 1 doit retransmettre le match Italie-Pologne (17 h 15, direct) et A 2 la rencontre France-R.F.A. (21 h, direct).

SPORTS ÉQUESTRES

Le triomphe des cavaliers allemands à Paris

Le jumping international de France, qui a eu lieu du 1ᵉʳ au 4 juillet à Longchamp, a vu la victoire de l'Allemand Schockmöhle dans le Grand Prix. Samedi 3, la Coupe des nations avait déjà consacré la supériorité d'ensemble des cavaliers de la R.F.A.

Fait assez rare dans les annales de la Coupe des nations, trois pays, la France, la Suisse, la Grande-Bretagne, se sont partagé la deuxième place, quatre points seulement les séparant des Allemands. Quant aux Américains, beaucoup plus à l'aise en palais qu'à l'extérieur, ils ont quitté la piste sur le score sévère de vingt points, épuisant de la sorte le long crédit que nous leur avions personnellement accordé.

Entre parenthèses, que dire de la cavalière du Connecticut, Melanie Smith, dont la monte efficace, mais tape-à-l'œil, ne lui vaut pas spécialement l'adhésion des délicats. Que la lauréate de la Coupe du monde veuille bien consentir, révérence parlée, à perdre quelques onces de chair superflues et ses aides y gagneront en discrétion et en justesse.

Le parcours fait de matériel léger comprenait treize obstacles dont un double, un triple et une rivière, au total seize efforts. C'est au deuxième élément du triple, un vertical de barres construit entre deux oxers, que nombre de cavaliers se cassèrent les dents, vingt-neuf fautes y ayant été dénombrées. En revanche, la rivière de 3,50 mètres, autant dire un filet d'eau, ne donna lieu qu'à cinq pénalisations.

A noter dans le camp français les deux tours, sans bavure, de Gilles Bertran de Balanda sur un *Galoubet* galopant, des pétards sous les sabots, tout en affichant une sérénité olympienne. « *Je suis le meilleur, libre à moi de ruer tous azimuts.* » On pardonnera au couple Frédéric Cottier-*Flambeau*, ainsi qu'à Michel Robert, associé à *Idéal de la Haye*, leurs quatre points du second round, défaillance bien excusable, dont ils ne se réhabiliteront malheureusement pas à leur prochaine sortie, c'est-à-dire au Grand Prix.

Des quatre cavaliers allemands, ajoutant la couronne parisienne à *leur règne absolu, nous détacherons* le nom de l'ancien champion du monde, Gerd Wiltfang, en selle sur son vieux et incassable *Roman*. Messieurs les amateurs de petits concours, vous qui secouez vos montures à coups d'éperons, ouvrez grands les yeux, le jeune crack d'outre-Rhin a élevé au rang d'un art l'emploi des « broches ». Il possède avec ces instruments des éléments d'une domination complète en y recourant dans les limites du raisonnable et en respectant les lois mécaniques et physiologiques.

Cela dit, les cavaliers mexicains totalisant 51 points, les Australiens 52 points, ont fait mieux ressortir la bonne tenue des Italiens accusant 24 points et, avec *moins de bonheur*, les *cavaliers* néerlandais et belges pénalisés de 44 points.

Très en verve, les cavaliers allemands ont été les vedettes du Grand Prix, Paul Schockmöhle sur le bai *Deister* se classant premier, talonné par son compatriote Fritz Ligges sur *Goya*, l'ancienne monture du regretté Steencken. Les Français n'ont pas été admis au deuxième tour avant barrage. Décidément, nos cavaliers ont l'âme fiévreuse, et le cheval étant né médium ne peut qu'en subir les pernicieux méfaits. Reste le problème du dressage souvent bâclé. Faut-il aller chercher le remède au-delà de Strasbourg ?

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

LA TROISIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Duel Hinault-Anderson

Le Belge Daniel Willems a gagné, lundi 5 juillet, au sprint devant le Suisse Demierre la troisième étape Nancy-Longwy du Tour de France : une étape courte (134 kilomètres), mais nerveuse, courue à près de 41 kilomètres-heure de moyenne. Echappés à 20 kilomètres du but, les deux hommes avaient repoussé une vigoureuse contre-attaque de Bittinger dans la côte finale de Longwy-Haut. Grâce aux bonifications intermédiaires, Hinault améliore sa position tandis que Bernaudeau, *Michel* Laurent et Zoetemelk rétrogradent légèrement.

De notre envoyé spécial

Longwy. — L'arithmétique du Tour représente une science subtile aux règles quelquefois paradoxales. Il ne suffit pas toujours de franchir la ligne d'arrivée en tête pour réussir la meilleure opération. Ainsi le véritable vainqueur de l'étape Nancy-Longwy n'est pas, comme on pourrait le croire *a priori*, le Belge Daniel Willems arrivé premier, mais bel et bien Bernard Hinault, classé vingt et unième avec un retard de cinq secondes.

Pourquoi ? Parce que, s'il a concédé un peu de temps à Willems, qu'il ne tient pas au demeurant pour un adversaire direct, le Français, en revanche, a repris huit secondes à *Phil Anderson*, titulaire du maillot jaune, et cela lui paraît d'autant plus important qu'il est remonté de la septième à la deuxième place du classement général.

Il faut préciser que les étapes comportent des « rushs » ou « points chauds », autrement dit des sprints intermédiaires dont certains — pas tous — sont assortis de bonifications. En Lorraine, il y avait de précieuses secondes à glaner et Hinault a saisi l'occasion de refaire une partie du terrain perdu tout en réaffirmant son autorité.

En la circonstance on a pu constater, une fois de plus, qu'il était capable de rivaliser avec les coureurs les plus rapides du peloton quand les données de la course l'exigeaient. Cependant, Anderson ne s'est pas laissé impressionner. Il a rendu coup pour coup, révélant des progrès indéniables, et il ne fait plus de doute que Bernard Hinault le considère désormais comme son concurrent le plus dangereux. Les efforts qu'il a déployés pour lui reprendre une poignée de secondes en établissent la preuve. De son côté, le champion australien revendique le poste de leader du groupe Peugeot auquel appartiennent Bernaudeau, Michel Laurent, Pascal Simon et Duclos-Lassalle. L'harmonie de l'équipe risque d'en souffrir.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la troisième étape (Nancy-Longwy, 131 km) : 1. Willems (Belg.), en 3 h 18 min. 17 sec. ; 2. Demierre (Sui.), même temps ; 3. Kelly (Irl.), à 5 sec. ; 4. Van der Velde (Pays-Bas) : 5. Vallet (Fr.) ; et le peloton dans le même temps que Kelly.

CLASSEMENT GENERAL

1. Anderson (Austr.), 15 h 19 min. 26 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 50 sec. ; 3. Kelly (Irl.), à 1 min. ; 4. Vallet (Fr.), à 1 min. 10 sec. ; 5. Willems (Belg.), à 1 min. 15 sec. ; etc.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

L'image dans la forêt à la Documenta de Kassel

(Suite de la première page.)

C'est bien évidemment dans ce jeu de pistes, dans le fonctionnement de la « machine-exposition » qu'il faut chercher l'événement, plus que dans de grandes révélations ou nouveautés des œuvres dont elle a besoin pour fonctionner. Dans ce qui est montré, il n'y a presque rien qui ne soit déjà connu, sauf quelques produits apparemment mineurs qui viennent gonfler les rangs des artistes du post-minimal, du post-conceptuel et des figurations en tous genres. Comment s'en étonner avec la surenchère d'expositions qui, un peu partout en Europe, de Londres à Cologne, de Rome à Amsterdam, ont fleuri ces derniers temps, et sont pour les pays qui les organisent un *moyen de propulser leurs artistes au* plan international.

En France, on n'a pas encore eu l'idée, les moyens ou assez d'assurance pour organiser une grande rencontre de ce genre. En revanche, à Paris, à Bordeaux, à Saint-Etienne, ailleurs, les occasions n'ont pas manqué de connaître ce que fabriquent nos voisins dans le genre nouvelles tendances. Qui, par exemple, a vu *Art-Allemagne- Aujourd'hui* à l'Arc, ou *Identités italiennes* au Centre Pompidou, *qui en a parcouru les catalogues* plus qu'épais, peut se rendre à Kassel sans complexe : il est presque fin prêt.

Elle n'est pas facile à analyser, cette Documenta VII en proie à des goûts *et des dégoûts, pleine de* partis pris, de stratégie, de choix déterminés on ne sait pas toujours pourquoi ni comment, sous-tendue par le marché, le poids du mark dans la balance des échanges. Elle repose sur le principe d'une grande confrontation d'individualités aux carrefours de chemins tortueux, vaguement indiqués par des repères, des jalons, des répétitions, dans une grande forêt labyrinthique peuplée d'arbres solides, de branches, de jeunes pousses, de bonnes et de mauvaises herbes, de feuilles mortes. A vrai dire, c'est une olympiade pour les quelque cent quatre-vingts artistes invités et entretenus dans des rapports conflictuels, tendus, parfois *chaleureux. Un affrontement riche.* Le ton, assez léger à l'Orangerie, plus moqueur vis-à-vis du musée à la Neue Galerie (qui abrite les collections permanentes anciennes et récentes dont des Beuys), devient dur et violent au Fredericianum, l'âme de la forêt.

Les matches se déploient entre deux extrêmes : d'un côté ce qui relève du formalisme poussé jusqu'au système — on peut expliquer là la présence d'un ancien comme Richard-Paul Lohse et ses grandes gammes de couleurs héritées du Bauhaus et de Itten, — de l'autre ce qui vient du geste, du spontané, du passionnel, du pathos (l'exemple de l'Italien Emilio Vedova). Une vieille histoire en somme, *celle de la règle* et de l'émotion, avec leur radicalisation et corrections réciproques.

D'emblée au Fredericianum, on trouve dans les mêmes alvéoles des face-à-face percutants, du genre mi*nimal contre réalisme avec les* « boîtes-sculptures-appliques » de l'Américain Don Judd, contre les tableaux sombres, agités, grinçants et dénonciateurs de la scène allemande de Jörg Immendorf. Ailleurs, c'est l'empoignade entre les immenses peintures lignifiées, labourées, chargées de brins de paille, de grillages, de bois brûlés et d'inscriptions *in memoriam* de Kiefer, et les cercles de pierres de Richard Long. Quantité de rencontres de ce types incitent aussi à partir sur de nouvelles pistes : par exemple, celle de la couleur échappée au monochrome gris (Alan Charlton), dépassée par Gerhard Richter, émerveillé de brosser vif avec toute l'apparence de la spontanéité, alors qu'il est probablement encore dans un jeu intellectuel.

L'or des lendemains

On peut repartir de zéro et suivre d'autres traces, celle de l'or pourquoi pas, de ses utilisations iconoclastes à *l'image de l'homme : dans un mur* immense de Kounellis se reflète une force humaine tirée d'un portemanteau de bistrot auquel sont accrochés un pardessus et un chapeau. Pas loin, on retrouve des icônes renversées de Baselitz et des tableaux oxydés de Warhol, le portraitistes de Marilyn, des vedettes, des riches et des snobs. Et puis quelque part dans les étages, il y a l'or des lendemains de fêtes chez *Lucrèce Borgia* (un environnement de Michael Buthe) tandis qu'en bas on retombe toujours sur le cylindre doré de James Lee Byars, qui brille par son absence. Le « fantôme de la Documenta » est bien chargé de spiritualité.

Il y a l'or, et il y a les chaises inconfortables et commodes pour sortir aussi de la froideur formelle ou concrétiser des concepts : les chaises prie-dieu ou machines célibataires de Artschwager, celles de Bruce Nauman suspendues dans des cercles de métal, celles de Paolini pour consolider la perspective d'une *Chute d'Icare* (une « installation »). L'objet mobilier ramassé dans les poubelles ou non, trafiqué ou non, mis en scène, n'a pas été complètement abondonné par les artistes. Il y *en a même qui traînent un peu par*tout, diversement arrangés en sculptures, des ferrailles de Chamberlain aux batteries de cuisine colorées de Tony Cragg.

Mais du côté de la sculpture, c'est tout de même le morceau de pierre qui s'impose avec Ulrich Rückriem, dont les blocs simplement débités et reconstitués balisent le parcours des salles, et, pour lui répondre, Pistoletto, et ses main ou tête, à peine dégrossies selon le principe spectaculaire du « non finito » élevé aux dimensions de fragments de statues colossales du bas-empire, comme il y en a dans les cours des musées italiens. Le gigantisme et le monumental sont dans quantité d'œuvres. On peut citer les peintures « dithyrambiques » de Markus Lüpertz, qui fait de la citation à grande échelle, et, ne l'oublions pas, les décors du *Parsifal* de Syberberg qui gisent sur un lit de feuilles, dans les caves du musée, dans une atmosphère de crypte, peut-être même juste au-dessous du cylindre doré.

Bien sûr qu'elle est allemande cette Documenta, avec son flot d'images mythiques, ses figurations déchirées à la Kokoscha, à la Schiele. Les Américains, pourtant nombreux, y sont submergés. Ils perdent l'espace dont *ils ont besoin* pour respirer face à des peintures chargées en pâtes et en fables. Les farouches des textes et des droites sans ombres et sans taches y sont ramenés à la seule dimension de l'objet, qui s'écroule vidé de tout contenu, à l'exception peut-être, parmi d'autres, de ce cube immense de Sol Lewitt tracé au crayon à même le mur ; pour la beauté du geste et le désintéressement de la forme. Le piège se referme sur les anciennes avant-*gardes. Grâce à la machine-exposi*tion, *la preuve semble faite que tout* se passe ailleurs qu'aux État-Unis.

Défenestration

Le « pattern » et les « new images », sans doute gênantes pour des raisons d'antériorité, ont été écartés. Pas de Zakanitch, de Ripps, de Rothenberg. Pas de Schnabel non plus : à ses peintures-reliefs incorporant figures, verres, assiettes cassées dans d'épais bitumes, on a préféré Dokoupil avec un tableau à base de livres au lieu de tessons. De la nouvelle vague libératrice américaine, seul Jonathan Borofsky est passé au *travers de la rafle, avec ses sil*houettes géantes découpées comme des cibles de foire.

La Documenta est allemande. Les leaders en sont Baselitz, Penck, Immendorf, Lüpertz, que l'on retrouve partout, plusieurs fois sur le parcours. Et italienne avec en très bonne place les déviants d'Arte Povera-Merz, Pistoletto, Anselmo, Paolini, Kounellis, Penone, et tout de même, parmi les jeunes pousses incertaines, les peintres de la transavant-garde de Bonito Oliva : Chia Cucchi, Clemente, de Maria, assez catastrophiques.

Les mauvais peintres sont nombreux à Kassel. Et pour cause. Il leur faut tout apprendre. Alors ils citent, cherchent, refaisant le parcours à l'ombre des bonnes adresses du passé, de l'histoire de l'art la plus récente jusqu'aux sources lointaines du côté des premières civilisations, des premières représentations de l'homme et des dieux. Signe des temps.

Et les Français ? Ils ne sont pas de la fête : six en tout (dont Klossowski, on *ne sait trop pourquoi ; peut-être* comme l'image d'un dessein littéraire avant tout ?) qu'on voit peu, à l'exception de Buren et ses rayures. Les autres agissent dans leur coin, près des ouvertures, comme s'ils s'attendaient à la défenestration (Toroni, Lavier, Rutault). Nous voilà encore une fois bien piètrement représentés.

Bien qu'en principe il ne soit jamais question d'autre chose que d'un *vaste questionnement haut de pla*fond sur le cours et les courants du grand retour à la peinture et à la sculpture, aux arts majeurs en somme (comme le signalent les couvertures des deux catalogues de la Documenta, *où ont été photogra*phiées les allégories concernées qui couronnent le musée), on est tout de même amené parfois à des considérations bassement terre à terre, à compter les ouailles de chacun. Cela donne cinquante-quatre Américains *perdus, ou presque, dans la masse,* une bonne quarantaine d'Allemands, dont six Berlinois (soit autant que de Français), une trentaine d'Italiens, douze Hollandais (Rudi Fuchs, le directeur de la Documenta, est hollandais), huit ou neuf Anglais et Suisses, quelques égarés. Comment ne pas évoquer alors l'Europe du mark et l'axe Berlin-Rome ?

On savait tout cela, mais quand même, on est un peu déçu que la Documenta joue ce jeu-là. Malgré tout, c'est une grande chose où il est prouvé que l'art d'aujourd'hui existe, remue, bouge, dérange, stimule par son insolence, oblige chacun à repenser sa batterie de critères, et vit avec son temps, avec ou sans étiquette, *au carrefour de plusieurs générations* d'artistes qui peuvent s'enrichir mutuellement. Comme il en a toujours été.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'en septembre. Catalogue : 85 marks (environ 240 francs).

DANSE

Karole Armitage et le G.R.C.O.P. à Châteauvallon

Le mouvement cassé

Karole Armitage sera, le 8 juillet, à Châteauvallon. On retrouvera la danseuse de style new wave dans un trio avec Michael Clark et Joseph Lennon. Puis elle sera entourée du Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra de Paris (G.R.C.O.P.) pour lequel elle a créé un ballet de vingt-huit minutes, Massacre sur Mac Dougall Street, *un titre évocateur quand on connaît sa dynamique implacable, ses ruptures brutales.*

Ils sont onze danseurs — plus une étoile, Jean Guizerix — à se prêter à son jeu. Pendant deux mois, en avril et en mai, ils ont suivi l'entraînement de Karole Armitage. A quelques jours de la première, malgré une grève qui les a privés de quatre journées de répétitions, ils sont gais et tout excités pour leur premier « filage ». Un climat de connivence s'est établi avec une chorégraphe aussi jeune qu'eux et finalement de même formation. Cheveux blonds et courts, visage pâle, un petit nez fin, elle a de faux airs de petite fille sage qui, dès qu'elle commence à bouger, jurent avec son travail de sape.

Les danseurs du G.R.C.O.P. se sont pliés à bien des styles depuis deux ans, passant des oscillations rythmées de Carolyn Carlson aux pas comptés de Lucinda Childs ou aux secousses telluriques de François Verret, non sans courbatures, accidents du dos ou du bassin et blessures en tous genres. Avec Karole Armitage, ils atteignent le stade de la désintégration du mouvement.

C'est la première fois qu'elle dispose d'une équipe aussi nombreuse. Elle a conçu sa chorégraphie comme une suite d'entrées, où les danseurs se regroupent par trois ou cinq et se livrent à des actions simultanées (réminiscence de Cunningham), selon un schéma bien précis ; d'abord un départ classique avec des grands jetés, des attitudes, des déboulés (réminiscences balanchiniennes), soudain brisés. On se pousse de l'épaule, on se bouscule, on change de partenaire ; les bras sont à angle droit, les jambes partent en l'air bien au-dessus de la tête et les adages s'achèvent en figures de rock. Les danseurs ont parfois du mal à soutenir le rythme forcené de la batterie ; ils se concentrent sur des jeux de pieds qui tiennent du croc-en-jambe. Véritable diablotin, Karole Armitage évolue de l'un à l'autre et les galvanise. Rien de moins orthodoxe que sa façon d'attaquer le sol — talon pointe — avec des déhanchements twistés.

Solo de Jean Guizerix : il plie, s'étire nonchalemment sur des accords de tuba. Paraît Jean-Luc Tanto portant Anne Pruvost comme un objet préciaux. Le calme est insolite. Mais justement voici toutes les filles juchées sur des hauts talons comme des échassiers. Karole Armitage chaloupe sur des zébrures stridentes de trompettes avant de lancer ses souliers à la volée. C'est l'explosion, le saccage. Les danseurs sont restés cloués au sol par leur effort ; c'est ainsi que les trouvera le groupe alerte qui vient enchaîner avec une répétition de la Sylphide...

Karole Armitage a repris ses airs de petite fille bien sage. Elle explique : « A Châteauvallon, il y aura un décor de Charles Atlas ; il est très important, c'est lui qui découpe le ballet ; il s'agit d'une succession de portes par où les danseurs doivent entrer et sortir très vite. Il a aussi inventé des parcours lumineux et des costumes amusants.

» Le spectacle est très différent de ce que je fais quand je danse seule avec le guitariste ; il est nécessairement élaboré, moins direct, moins rapide, mais il préserve j'espère une certaine fièvre qui est dans la vie d'aujourd'hui, comme le mouvement de la rue où tout le monde va, change de direction, se croise et se bouscule. Je travaille chaque fois selon la personnalité des interprètes. Ici, j'ai cherché à utiliser les qualités spécifiques des danseurs de l'Opéra, leur virtuosité technique, leur capacité de mémorisation des gestes, une maîtrise qui sert à contrôler l'énergie et une tenue de corps permettant de casser le mouvement tout en restant net et lisible. »

MARCELLE MICHEL.

* Châteauvallon : les 8, 9, 10 juillet, à 19 heures ; 11 juillet, à 22 heures.

CINÉMA

« LA MÉMOIRE FERTILE », DE MICHEL KHLEIFI

Quête palestinienne

Remarqué l'an dernier à la Semaine de la critique à Cannes, *la Mémoire fertile* marque les débuts dans la mise en scène de cinéma d'un jeune Palestinien plus familier de la radio et de la télévision. Né à Nazareth, près de l'endroit où il a tourné une partie de son film, il a, comme son aîné Borhan Alaouié (*Kafr Kassem*), été formé à l'INSAS, l'école de cinéma de Bruxelles. Il a lui aussi bénéficié de l'aide d'anciens camarades de l'école.

Le cinéaste donne la parole à deux femmes palestiniennes restées en Israël. L'une, une brave paysanne qu'on a dépossédée de ses terres, s'est placée un temps comme bonne dans un monastère, elle gagne sa vie comme ouvrière, parce que ça rapporte davantage. L'autre, romancière, enseigne à l'unique université *arabe du pays : sans se considé*rer comme militante, elle a été amenée à s'identifier toujours davantage à la cause de ses compatriotes. Derrière ces deux cas exemplaires, nous devinons deux femmes menant, chacune à sa façon un même combat pour l'affirmation de la dignité féminine, le droit à être soi-même.

La Mémoire fertile, malgré des images prégnantes au possible, est d'abord un film de la parole, du récit oral. Il raconte des choses qui ne sont pas radicalement différentes malgré l'éloi*gnement dans le temps et l'es*pace de ce que pourraient nous dire les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Michel Khleifi nous invite à ne pas oublier.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Studio Saint-Séverin annonce jusqu'à la fin juillet, outre les deux œuvres déjà à l'affiche, une douzaine de films d'Algérie, d'Égypte, de France, d'Israël, de Syrie, certains remarquables, jusqu'au tout récent *les Petites Guerres* (vu à Cannes cette année), qui, d'une part, éclairent un conflit tragique, de l'autre, prouvent la vitalité de tout un courant du cinéma moderne né dans la lutte pour la recherche de la vérité.

« UN MATIN ROUGE » de Jean-Jacques Aublanc

Trente-huit ans après l'exécution *de leur maître d'école par l'occupant* allemand sur dénonciation anonyme, six amis se réunissent dans la petite ville de leur enfance à l'invitation de l'un d'entre eux, (Claude Rich), resté au pays, devenu maire et notaire. Il a retrouvé le nom du mouchard, il l'exécute cependant qu'on fête en grande pompe le saint local.

Jean-Jacques Aublanc, aidé de la photo de l'Anglais Gerry Fisher, a su capter l'ambiance magique de la bourgade, sa superbe place dominée par une église romane. Il est moins convaincant avec ses personnages : on n'arrive pas à croire au drame de conscience du notaire et de ses amis. La célébration de la Saint-Martial relève du pittoresque plus que de l'his*toire elle-même.* — L.M.

★ Voir les exclusivités

■ **Le cinéaste Peter Watkins assiste à la rétrospective complète de ses films organisée au deuxième festival de l'insolite, jusqu'au 7 juillet, à la Garde-Freinet (Var).**

REPRISES : « L'Introuvable » et « Dark Victory »

Les Olympic proposent deux reprises qui ne méritaient pas de copies neuves : *l'Introuvable (The Thin Man),* réalisé en 1934 par W.S. Van Dyke d'après un récit de Dashiell Hammett, et *Victoire sur la nuit (Dark Victory),* réalisé en 1939 par Edmund Goulding, qui offre surtout la curiosité de trouver Humphrey Bogart dans un rôle très secondaire et Ronald Reagan, applaudi à chaque séance, dans une « panouille » de *jeune alcoolique mondain.*

La galéjade policière de *l'Introuvable,* malgré des acteurs sympathiques (William Powell et Myrna Loy), devient franchement pénible dans une salle mal aérée. *Dark Victory donne un rôle idéal à* Bette Davis — elle se fait trépanner par un chirurgien dont elle tombe amoureuse, sans savoir qu'elle n'a plus que dix mois de vie.

Ces deux films estivals prouvent un peu tristement que tout ce qui est reprise n'est pas d'or. — H. G.

★ Voir les grandes reprises.

Le cinéaste d'animation Jiri Brdecka est mort

L'AFCA (Association française du cinéma d'animation) annonce la mort, à Prague, à l'âge de soixante-cinq ans, de Jiri Brdecka, cinéaste d'animation.

Jiri Brdecka se fait remarquer en 1939 en tant que dessinateur humoristique avec une parodie du folklore américain, *Joe Limonade,* qui sera portée à l'écran en 1946, par Oldrich Lipsky. Pendant la guerre, il écrit des nouvelles, illustre des livres, et fait ses débuts, en 1943, dans le cinéma d'animation.

A partir de 1945, associé à Jiri Trnka, il écrit le scénario de plusieurs films d'animation célèbres : *le Cadeau, l'Homme à ressorts et les SS, le Rossignol de l'empereur de Chine, Vieilles Légendes tchèques, Un petit verre de trop, le Chant de la prairie.* Il signe seul, toujours dans le cinéma d'animation, *Amour et dirigeable* (1947), *Histoire de l'aviation* (1958), *le Déserteur* (1965), *la Main* (1968).

Il avait écrit le scénario de plusieurs *films de fiction de Martin* Fric, de Jiri Weiss, de Vojtech Jasny, mais surtout des *Enfants perdus* (1952), de Milos Makovec.

L. M.

THÉÂTRE

« Lorsque l'enfant paraît », d'André Roussin

A droite dans l'hémicycle

Un sénateur, ancien ministre, siégeant à droite dans l'hémicycle, met toute son énergie à contrer, par ses discours et ses suffrages, le vote de la loi sur l'interruption de grossesse.

Le projet de loi est voté. Le soir même, notre vaincu, rentrant dans son luxueux appartement sis sur la paroisse de Saint-Honoré-d'Eylau, apprend que sa femme attend un enfant.

Le temps d'arranger, avec un chirurgien ami, un avortement discret, notre sénateur apprend que sa fille, sa secrétaire, sa femme de service, sont enceintes aussi. Ce qui permet à l'auteur un canevas soutenu.

Cette comédie, *Lorsque l'enfant paraît,* a été écrite il y a une trentaine d'années : l'auteur, André Roussin, n'y a apporté qu'un très petit nombre de retouches ; et elle a, en fait, très peu « bougé » quoique les lois et les faits pratiques, qui regardent l'interruption de grossesse, ne soient plus les mêmes.

C'est qu'André Roussin s'est appuyé sur cet exemple, l'annonce de la grossesse, pour représenter un état d'esprit d'ensemble, les réactions morales d'ensemble d'un secteur de la société qui n'évoluent pas si vite.

André Roussin, par ses indications précises de décor, d'habillement, de langage, d'habitudes de toutes sortes, indique qu'il s'agit ici d'une bourgeoisie aisée. Il la montre dans ses égoïsmes, ses inconsciences, ses méchancetés, ses cynismes, sa santé, et ses spécimens d'exception, plus sympathiques. Il fait cela par le biais du comique, de la bonne humeur, car cette comédie s'adresse exclusivement à ces bourgeois bien définis qui en sont les protagonistes.

Jean-Michel Rouzière, qui met aujourd'hui en scène cette pièce dans un théâtre qu'il dirige, la définit, dans la brochure, comme une « *comédie de grand boulevard au mécanisme d'horlogerie bien huilé* ».

Le décor est laid, riche, ressemblant. Les robes sont riches, laides, ressemblantes. La mise en scène, qui reprend le mouvement d'ensemble et aussi beaucoup de détails de la création, est efficace.

Guy Tréjan, excellent acteur, joue cela avec un détachement élégant. Françoise Christophe se tient bien. Marthe Mercadier, Yolande Folliot, Stéphane Hillel, épousent plus carrément le climat « grand boulevard ». Louis Ducreux fait une apparition charmante.

André Roussin a réalisé avec savoir-faire le rythme, l'assemblage, les balancements, les portraits-charges, le suspense, les répétitions à effet, de cette comédie. Ce sont d'ailleurs là des choses que l'on peut plus ou moins cerner, analyser. Mais ce que l'on ne peut jamais arriver à définir, c'est la qualité et la dimension de l'esprit, c'est la nature même d'une œuvre. Personne ne saura jamais expliquer pourquoi *Lorsque l'enfant paraît* est une « comédie de grand boulevard », et non une comédie tout court, ou tout long. Néanmoins, cela se sent, c'est une évidence immédiate. C'est comme cela, et il y en a ainsi pour tous les goûts.

Il y a des spectateurs que *Lorsque l'enfant paraît* fait rire, amuse, enchante ; il y en a que cela fait périr d'ennui, de crampe. Et comme l'intuition des publics est assez sûre, peu d'allergiques se fourvoient au boulevard.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Variétés, 20 h 45.

■ **Le chorégraphe cubain Alfonso Cata vient d'être nommé directeur de la compagnie chorégraphique de l'Opéra du Nord, par le syndicat intercommunal. Constituée à la rentrée prochaine, la compagnie sera fixée à Roubaix. Alfonso Cata, qui a travaillé avec Roland Petit, a dirigé, de 1969 à 1973, le ballet du Grand-Théâtre de Genève avec Balanchine, puis, pendant cinq ans, le ballet de Francfort.**

■ **Le premier prix du cercle Carpeaux, qui récompense en fin de saison un jeune danseur ou une jeune danseuse du corps de ballet de l'Opéra de Paris, est attribué cette année à Eric Vu An.**

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Tosca.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 Dom Juan.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 21 h : L'homme masse.
Comédie italienne (321-22-22), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia ; 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.
Deux Portes (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 h : la Forêt des bienfaits.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining M. Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Franz Kafka (dern.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre Présent (203-02-55), I. 20 h 30 : Drôles de bobines.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (256-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Gandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
Fanal (233-91-17) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
La Soupap (278-27-54), 20 h 30 : le Mur mort ; 21 h 30 : F. Margarita, A. Duclos.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises : 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton. Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : Ricardo d'Afrique.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h. : Sexteto Mayor.

La danse

Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Rush Dance Company.

Mardi 6 juillet

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : Liewe Visser, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Von Dittersdorf).
Église Saint-Séverin, 21 h : H. Szeryng (Bach, Mozart, Beethoven).
Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, J. Gallard (Vivaldi).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : F.-H. Houbart (Marchand, Mozart, Bach, Vierne, Widor).
Centre Culturel Suédois, 20 h 30 : G. Kurmis (Beethoven, Liszt, Stenhammar).
Escalier d'Or, 19 h : J. Belliard (*musique du Moyen Age*) ; 21 h : L. Civatte, Th. Fevre, Ph. Foulon (Couperin, Vivaldi, Rameau).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Solistes de l'orchestre de Paris (Mozart).

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Centre culturel de Belgique, 20 h 30 : L'Ensemble.
Essaïon I, 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. – II, *20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia* ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?
Cour de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : le Bavard imprudent.
Café de la Gare, 21 h 30 : R. Lawson (Chopin, Debussy, Stravinski...).
Pl. du Marché Ste-Catherine, 19 h 30 : T. Stager ; 20 h 30 : Pochette surprise.

MUSIQUE EN SORBONNE (251-69-11)

Grand Amphithéâtre, 18 h 30 A.-M. Salvetta, A. Ballista (Rossini) ; Cour d'honneur, 21 h : G. Boulanger, orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Boccherini, Sammartini, Scarlatti, Stradella).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Aghavia et Patato Valdes.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : D. Murray Octet.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h : Jackson Browne.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Alligator jazz band.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Ph. Petit, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : L'homme à la barbiche, de L. Valray, 19 h et 21 h : 30e anniversaire de la revue « Positif » ; 19 h : Mafioso, d'A. Lattuada ; 21 h : le Fanfaron, de D. Risi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 9e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; *Paramount-Montparnasse, 14e* (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CANNIBAL FEROX (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)*.
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) : Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
200 000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38)* ; Ambassade, 8e *(359-19-08)* ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA GALAXIE DE LA TERREUR (**) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)*.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
HALLOWEEN II (*) (A., v.o.) Normandie 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : Pagode, 7e (705-12-15) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU LAC *(A., v.f.) : U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRES A LA SAINT-VALENTIN (**) (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) : U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Tourelles, 20e (364-51-98).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Calypso, 17e (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée 8e *(359-29-46)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PARSIFAL (All., v.o.) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (franç.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE HOLOCAUST, film italien de Joe d'Amato (**), v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (604-34-25).
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL, film américain de Jean-Claude Lord (**), v.o. : Quintette, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS, film français de Jean-Louis Bertucelli (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet-Parnasse, *6e (326-58-00) ; U.G.C.* Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE FANTOME DE MILBURN, film américain de John Irvin (*), v.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SECRET DE VERONICA VOSS, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, *14e (544-25-02)*.
THE FRENCH, film français de William Klein : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SUPER NANAS, film américain de Roger Corman, v.f. : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LA MÉMOIRE FERTILE, film belgo-palestinien de Michel Khleifi : St-Séverin, 5e (354-50-91).
POUR LES PALESTINIENS, UNE ISRAÉLIENNE TÉMOIGNE, film israélien d'Edna Politi, v.o. : St-*Séverin, 5e (354-50-91)*.

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : *Magic-Convention*, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REDS (A., v.o.) : George-V : 15e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare-Pasquier, 9e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Bastille, 11e *(343-79-17)* ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e *(225-67-29)*.
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*). Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; Nation, 12e *(343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
BANANAS (A., v.o.), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; Miramar, *14e (320-89-52)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v. ang.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.), Forum 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.). Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CHER PAPA (It., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (F), Châtelet-Victoria, 1e (508-94-14).
COLLEGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., *v.o.*), *Action Christine, 6e* (325-47-46).
2001, *L'ODYSSÉE DE L'ESPACE* (A., v.f.), Élysée Point-Show, 8e (225-67-24) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, *14e (542-67-41)*.
EMMANUELLE (F.) (**), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR *(Angl., v.f.), Opéra-Night*, 2e (296-62-56).
FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e *(296-62-56)*.
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HELLZAPOPPIN (A.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
MARATHON MAN (A., v.o.), Châtelet-*Victoria, 1er (508-94-14)*.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.). Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE MASSACRE DE KAFR KASSEM (F.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99).
MORT A VENISE (Ital., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.), St-*Germain Huchette*, 5e (633-63-20).
OPÉRATION DRAGON (H.k., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-53-27) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, *16e (651-99-75) : Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69) : Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.), U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.C.G. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) : Magic Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75).
LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
RAGTIME (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44) h. sp. : V.f. : Bergère, 9e (770-77-58) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RIVIÈRE SANS RETOUR (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

Les festivals

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h et 22 h : les Visiteurs du soir ; 18 h : Alexandre Nevski ; 20 h : Quand la ville dort.
FESTIVAL MARILYN *(v.o.)* : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Marilyn.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), I : Echec à la Gestapo ; II. : The straw berry Blonde.
CYCLE J. DEMY, J. RENOIR : Action République, 11e (805-51-33) : les Parapluies de Cherbourg.
ROBERT DE NIRO (v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94). En alternance : Raging Bull, Sanglantes confessions.
FRED ASTAIRE : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : Top Hat.
CYCLE FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : le Marchand des quatre saisons ; Despair ; Gibier de passage ; Roulette chinoise.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir, le Charme discret de la bourgeoisie.

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h + 0 h 10.
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.). Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr., *Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14)*. 15 h 50.
NEIGE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56). 22 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h 40.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LA PISCINE (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
SCARAMOUCHE (Fr.), Acacias, 17e (764-97-83), 16 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e. (354-72-71), 22 h 40 et 0 h 15.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., *v.o.)* : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : la Quadrature du cercle.
De V. Kataiev, adaptation française E. Huntzbuchler, mise en scène G. Vitaly, avec M. Courseaux, G. Beller, C. Jacquinot...
Dans un immeuble moscovite, deux étudiants décident de se marier sans informer l'autre. Les deux mariages auront lieu le même jour.

22 h 20 Document : Abdication.
Avec le comte Carnavon, Lady Diana Cooper et Lord Reith.
L'histoire de l'abdication du roi d'Angleterre Edouard VIII, en 1936.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Dossiers de l'écran : Les jumeaux.
De C. Massot.
Marianne Gosset et Claude Massot ont réuni et isolé pendant dix jours, dans un château en Bretagne, vingt couples de jumeaux.

22 h Débat
Avec les professeurs L. Gedda, fondateur de l'Institut Mendel, à Rome ; T. Bouchard, psychologue ; P. Parisi, biologiste ; A. Jacquard, généticien ; E. Papiernick, chef du département gynécologie-obstétrique, à l'hôpital A. Beclère ; *F. Lepage, journaliste, ainsi que des triplées et des jumeaux.*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Le chanteur nous emmène au cinéma. Avec, comme toujours, les actualités de l'époque, des dessins animés et deux films.

20 h 50 Cinéma : Le train sifflera trois fois.
Film américain de F. Zinnemann (1952), avec G. Cooper, T. Mitchell, L. Bridges, K. Jurado, G. Kelly, O. Kruger. (N. rediff.)
Le jour de son mariage, le shérif d'une bourgade de l'Ouest, qui vient d'abandonner ses fonctions, apprend qu'un bandit décidé à se venger de lui va arriver par le train avec trois complices. Personne ne veut l'aider à les affronter. La tragédie d'un homme seul, dans une action dont la durée – ce fut un événement à l'époque – correspond exactement à celle du film. Ce western à suspense, où Gary Cooper est remarquable, connut un très grand succès commercial.

22 h 45 Journal.

22 h 50 Cinéma : la Perle noire.
Film américain de R. Thorpe (1953), avec R. Taylor, S. Granger, A. Blyth, B. St John, K. Wynn. (Rediff.)
Chargé de commander un baleinier pour une campagne de pêche, un marin retrouve son frère disparu du côté des îles Gilbert et qui s'est dévoyé pour s'approprier un trésor de perles maléfiques.
Film d'aventures fidèle à une tradition hollywoodienne, et réussi dans le genre. Scènes spectaculaires, affrontement dramatique de Robert Taylor et Stewart Granger.

0 h 35 Prélude à la nuit.
« Ouverture de Coriolan », de Beethoven.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Sport et violence, avec J.-M. Brohm et J. Ferran.
21 h 15, *Musiques de notre temps* : Pierre Schaeffer.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Soirée lyrique** : « Idoménée », opéra en trois actes de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. : F. Layer, avec M. A. Nicolas (premier violon), soliste : J. Protschka, J. Gomez, C. Vanesse.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Jazz Club.

Mercredi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14 h 30 Un métier pour demain : Échec au bac.
15 h 55 Les pieds au mur.
16 h 50 Croque vacances.
Dessins animés ; Variétés.
18 h 20 Série : La malle de Hambourg.
Réal. B. Flecht.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
(résumé).
19 h 55 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Il était une fois la télévision : les Eaux mêlées.
Réal. J. Kerchbron, avec G. Segal, C. Brasseur, L. Mikaël...
L'implantation d'une famille juive en France.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Châteaux de sable, d'E. Clot ; *Arms*, de Ph. Charigot.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Ces gens du Tour.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S Hélico.
14 h Terre des bêtes.
14 h 55 Sports.
Tour de France ; Athlétisme.
17 h 10 Série : Kojak.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Spécial Coupe du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Requiem pour un pigeon.
Réal. P. Krasny, avec S. Winters, B. Primus, M. Constantine, J. Van Ark.
Enquête de Big Rose Winters, propriétaire d'une agence de détectives, et de son associé Ed Mills. Tous les deux s'embarquent dans une sale affaire alors qu'ils commencent une enquête sur un crime.
21 h 55 Documentaire : Un homme dans la tourmente.
Les malheurs des uns : Beyrouth ; réal. O. Amiralay.
Un reportage remarquable conçu l'hiver dernier sur la vie quotidienne dans un quartier de Beyrouth-Ouest où résident deux cent cinquante mille musulmans chiites qui vivent dans la psychose de l'attentat aveugle.
22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril.
Les passionnés d'archéologie.
A Villerest, à Selongey (Côte-d'Or), à Tours et à Orléans.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité européen d'aide aux réfugiés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma 16 : Une autre femme.
d'après M. Chapsal. Réal. H. Misserly. Avec : N. Chatelet, F. Giorgetti, V. Vilers, etc.
Une ville de province : un mari volage, une mère qui croit au couple idéal et une maîtresse.
22 h Journal.
22 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (redif.).
N° 5 : Le cinéma et son temps (les années 10).
Les années 10 et la grande vogue des fantasmagories policières et l'arrivée de Charlot.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en fa mineur », de Chopin, par J.-B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Identités** : Les prisons en France.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Le point sur le darwinisme (Darwin et le darwinisme) ; à 8 h 32, le petit jardin : Montaigne ou la mémoire du terroir.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Approche bio-comportementale du théâtre.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : Philippe Dumas dialogue avec de jeunes lecteurs.
11 h 2, **Perspectives du vingtième siècle** : Quatre générations de musiciens français contemporains (et à 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : Poésie arabe, avec S. Zeghidour.
12 h 45, **Panorama** : Émission spéciale football (le football jugé par les intellectuels).
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h, **Sons** : Foot...
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Tourterelle, ma tourterelle », de Y. Kemal.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Construire la paix dans le monde, avec B. Benson.
15 h 2, **Le monde au singulier** : L'actualité selon le professeur Judet.
15 h 45, **Quatre artistes** : Tanguy, Gonzales, Matisse, Laurens.
16 h 45, **Contact.**
17 h, **Rose libre** : Fontaines magiques.
18 h 30, **Feuilleton** : « La cinquième planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : Des idées dans la tête aux objets d'un musée, avec J.-M. Kantor.
20 h, **La musique et les hommes** : Liszt ou les ténèbres de la gloire (récitals du pianiste Kun Woo Paik au Théâtre du Ranelagh).
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Le cirque.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : Œuvres de Thorin, Adam, Roussev, Ziehrer, Sousa, Loje.
6 h 30, **Musiques du matin** : Œuvres de Pergolese-Ricciotti, Roussel ; 7 h 5, Œuvres de Vranicky, Mozart, D'Indy.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Thelonious Monk, œuvres de Goodman, Bartok, Monk, Beethoven ; 12 h, Léo Ferré : Verlaine, Baudelaire, Rimbaud ; 12 h 35, Œuvres de Schmitt, Honegger ; 13 h, Histoire de jazzer.
14 h 4, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Borodine, Decheny, Pertrassi, Schumann, Elgar ; 16 h, Repères contemporains.
17 h 2, **Les intégrales** : Les quatuors de Haydn.
18 h, **Studio-Concert** : Œuvres de Fauré, Roussel, de Severac, Milhaud, Chabrier, Casadesus.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Équivalences** : Œuvres de Franck, Debussy.
20 h 30, **Concert** : « Ouverture de concert », « Symphonie n° 4 pour piano et orchestre » de Szymanovski et « Symphonie n° 4 en ré mineur » de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. : T. Strugola, P. Paceeny (piano).
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Œuvres de Messiaen, Strauss, Ysaye.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 JUILLET

– *M. Janos Kadar*, premier secrétaire du parti hongrois, est reçu au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 7 JUILLET

– *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

INSTITUT

● *M. René Servoise*, ambassadeur de France en Indonésie, a fait le 5 juillet à l'académie des sciences morales et politiques une communication sur l' « avènement du Pacifique », dont les puissances riveraines, notamment par le biais de la « collusion » américano-nippone, sont en *train de « marginaliser »* l'Europe sur le plan commercial, dans le domaine des hautes technologies.

PRESSE

● *Le conseil d'administration du Centre d'études des supports de publicité* (CESP) vient de désigner un nouveau directeur général, M. Jacques Antoine, ancien président de la Sofres et professeur au Centre national des arts et métiers. Il remplace M. Daniel Mugnier, démissionnaire en mai dernier. Le CESP, association régie par la loi de 1901, qui regroupe les annonceurs, les publicitaires et les divers supports de publicité (presse, radio, télévision, cinéma, affichage), réalise sur l'audience des médias des enquêtes dont il publie des résultats trois fois par an. Depuis l'accession de la gauche au pouvoir, les chiffres du CESP et leurs variations ont eu une résonance particulière.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

La relève en haute couture

Au moment où la mode, enfin reconnue comme faisant partie du patrimoine national, intéresse les pouvoirs publics, le défilé des modèles créés par les élèves de deuxième année du cours spécial supérieur des écoles de la Chambre syndicale de la couture est intéressant à bien des égards. Il illustre les tendances actuelles du stylisme, à la fois en prêt-à-porter et en haute couture, préfigurant la relève pour demain.



(Croquis de Marcq.)

CLAIRE DEDEYAN : « Symphonie » en galons noirs formant notes de musique sur une robe drapée de satin jaune vif, créée par cette élève en deuxième année de style, aux écoles de la Chambre syndicale de la couture. Portée avec une toque universitaire à glands, collants et gants noirs.

Cent quarante élèves, français et étrangers, dont 10 % de garçons, suivent ce cours de style qui assure la formation en ateliers de coupe, de patronage ainsi que la maîtrise des techniques de base de la création et de la confection de vêtements.

Les jeunes de la promotion 1982 ont trouvé leur maître à penser en Pierre Cardin dont l'imagination et la technique est une des plus élaborées. La cinquantaine de modèles que nous avons pu voir porter colle à la réalité de la vie quotidienne pour le jour, réservant la part du rêve aux robes du soir, devenues des symboles de l'élégance parisienne.

Parmi les futures têtes d'affiche, Arthur Harlan se distingue par les bonnes proportions de ses robes de plage, de ses imperméables, de ses tenues du soir en lin noir ; Fabien Rozan par sa façon personnelle de traiter le chantung en robes et tailleurs, tandis que Claire Deseyan drape avec humour le satin, en évitant les pièges de l'exagération.

Michiko Yagura taille avec verve les ensembles de tuniques et de pantalons en lin uni et écossais. Sans doute est-il déjà diplômé d'une grande école de mode comme Bunka de Tokyo, qui compte parmi ses anciens élèves Kenzo, Issey Miyake et Kansaï Yamamoto.

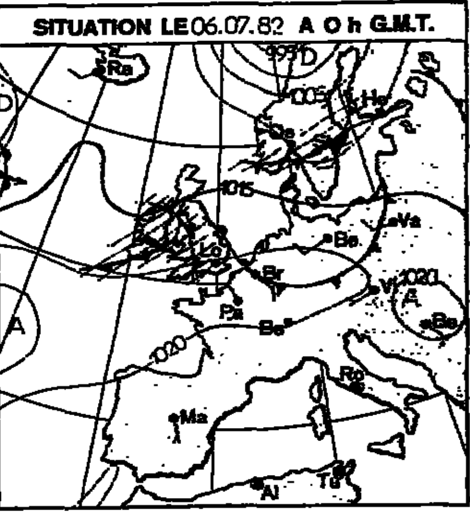
Parmi les créateurs français, anciens des écoles de la Chambre syndicale de la couture, il faut citer André Courrèges, Frédéric Castet, Jean-Louis Scherrer, Philippe Guibourgé, Yves Saint-Laurent.

Le cours spécial supérieur dure un an, à raison de trente heures par semaine. Le niveau est celui du baccalauréat, sur présentation d'un dossier de dessins. *Une année préparatoire est* prévue pour ceux qui ne possèdent pas les notions nécessaires de couture ou de dessin. Les inscriptions se font en mars au secrétariat des écoles, 45 rue Saint-Roch, 75001 Paris (13.000 francs par an pour les Français, 16.000 francs pour les étrangers).

Nathalie MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

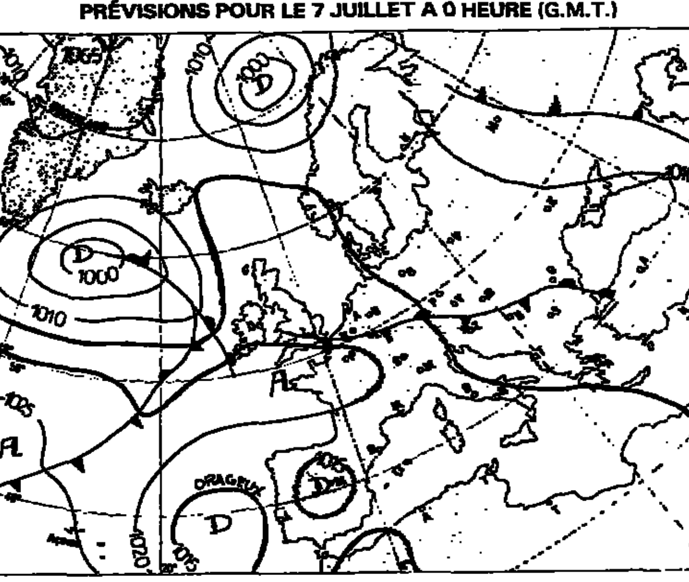
SITUATION LE 06.07.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 7-7-82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi *6 juillet à 0 heure* et le mercredi *7 juillet à 24 heures* :

Une grande partie de notre pays demeure protégée par des hautes pressions relatives. Le train de perturbations océaniques, qui circule des îles Britanniques aux Balkans, effleurera nos régions du Nord et du Nord-Est tandis que le reste de la France sera sous l'influence d'air de plus en plus chaud venant d'Espagne.

Mercredi, le temps sera nuageux et brumeux en matinée du nord de la Seine aux Vosges et au Jura, avec quelques petites pluies près des frontières. En cours de journée, le ciel sera passagèrement nuageux avec des éclaircies et des vents modérés de nord-ouest. Il fera de 12 °C à 14 °C au lever du jour et de 19 °C à 22 °C, l'après-midi.

Sur l'ensemble des autres régions, le ciel sera de clair à peu nuageux avec des vents faibles. Grâce au soleil, les températures seront élevées : 28 °C à 30 °C, jusqu'à plus de 35 °C localement sur le Sud-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 juillet à *7 heures, de 1 017,7 millibars, soit* 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6 juillet) : Ajaccio, 29 et 19 ; Biarritz, 31 et 18 ; Bordeaux, 31 et 18 ; Bourges, 28 et 15 ; Brest, 21 et 10 ; Caen, 22 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 29 et 15 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 30 et 18 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 33 et 20 ; Nancy, 24 et 10 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 26 et 12 ; Pau, 32 et 18 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 26 et 11 ; Strasbourg, 24 et 12 ; Tours, 27 et 13 ; Toulouse, 35 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 24 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 16 et 11 ; Dakar, 39 et 21 ; Djerba, 34 et 24 ; Genève, 26 et 15 ; *Jérusalem*, 24 *et 18 ; Lisbonne*, 25 *et* 14 ; Londres, 23 et 14 ; Luxembourg, 20 et 11 ; Madrid, 37 et 20 ; Moscou, 20 et 15 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 21 et 15 ; Palma-de-Majorque, 37 et 18 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 21 et 10 ; Tozeur, 39 et 22 ; Tunis, 38 et 24.

Jeudi 8 et vendredi 9 : Le beau temps se généralisera. Une tendance orageuse apparaîtra progressivement dans le Sud-Ouest et les Pyrénées, en même temps qu'une hausse sensible des températures, + 35 °C, le vent tournant au sud.

Samedi 10 : Du Sud-Ouest à la Normandie et à la région parisienne, il y aura des orages. Ailleurs, beau temps chaud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 JUILLET

« Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, Mme Bachelier.

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Hulot.

« *L'Ile de la Cité* », *15 heures, parvis* de Notre-Dame, côté préfecture, Mlle Leclercq (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Quartier des Halles et église Saint-Eustache », 15 heures, porche de l'église (Approche de l'art).

« Musée Pierre-Gaudin », 15 heures, 31, rue Cartault à Puteaux (L'Art pour tous).

« Palais de justice », 15 h 30, métro Cité, M. Czarny.

« Synagogues du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Ragueneau.

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Histoire et Archéologie).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse, M. Jaslet.

« Chez un doreur-argenteur », 15 heures, métro Arts-et-Métiers, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de l'Ave Maria, de Sens, village et église Saint-Paul », 14 h 45, 1, rue du Figuier, M. de La Roche.

« Les Invalides », 15 heures, grille d'entrée place Vauban.

« De la place de la Bastille au Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, angle *rue Saint-Antoine (côté pair) et place* de la Bastille (Paris et son histoire).

« Jardins du vieux Vaugirard », 15 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade portail central, E. Romann.

« Les Halles, le Marais, le Centre Georges-Pompidou », 14 h 30 métro Etienne-Marcel (Le vieux Paris).

« L'Ile-Saint-Louis », 15 h 30 métro Pont-Marie (Visages de Paris).

LE FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET A L'ARC DE TRIOMPHE

M. Jack Lang, ministre de la culture, avait suggéré à la mairie de Paris de tirer le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet au-dessus de l'Arc de triomphe à l'issue du défilé militaire. Ce qui fut accepté par M. Jean de Préaumont (R.P.R.), adjoint au maire chargé des manifestations organisées à l'occasion de la fête nationale.

Mais différentes associations d'anciens combattants et le Comité de la flamme ont fait savoir qu'ils désapprouvaient cette initiative. Ils estiment, en effet, que l'Arc de triomphe est réservé au souvenir et ne peut devenir un lieu de fêtes.

Un accord vient cependant d'intervenir entre les pouvoirs publics et les associations. Le feu d'artifice sera bien tiré depuis l'Arc de Triomphe le 14 juillet à 23 h 30.

BEAUTÉ

Le Lasertone

Un étonnant stylo à atténuer les rides nous arrive des Etats-Unis et de Grande-Bretagne : le *Lasertone*. Son action, à froid, sur le visage, favorise la synthèse du collagène et améliore considérablement la circulation sanguine des zones exposées. Cet appareil a été mis au point, sur le plan de l'utilisation esthétique par les docteurs américains G. Heuser et R. J. Pennel, respectivement spécialistes de l'acuponcture et de la chirurgie esthétique.

A Paris, *Ida Bastok* (55, avenue Marceau, 16e, 720-01-65) est la première à l'exploiter, avec d'excellents résultats, notamment au point sensible entre les sourcils. Il ne s'agit évidemment pas de remodeler la forme du visage, mais de détendre les rides et les muscles faciaux. Le traitement n'est pas donné : 250 francs la séance d'une vingtaine de minutes, et il en faut au moins dix sur une peau n'ayant pas été abîmée par le soleil...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 6 juillet 1982 :

DES DÉCRETS

● Concernant l'instance arbitrale prévue aux articles 22, 26 et 29 de la loi du 15 juillet 1970 relative à l'indemnisation des Français rapatriés dépossédés de leurs biens.

● Pour l'application des dispositions de l'ordonnance du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et agents de l'État *et des établissements publics* de l'État à caractère administratif.

● Relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 7 de la loi du 6 janvier 1982 portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux prix et tarifs des services de transport public de voyageurs.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours d'admission à l'école militaire interarmes en 1982.

CENTRE DE RÉCEPTION DES ÉTRANGERS

La préfecture de police, qui fait actuellement procéder à une réorganisation des centres de réception des étrangers résidant à Paris, informe les personnes domiciliées dans les 8e, 9e et 10e arrondissements qu'elles seront reçues, désormais, à l'Hôtel de police des 17e arrondissement et 11e arrondissement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3226

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■		■				■
IV									
V							■		■
VI		■				■		■	
VII						■			
VIII				■	■				
IX									
X								■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on donne à ceux qui participent au dépouillement. — II. Où l'on a chassé les moutons. — III. Terme musical. Prénom pour une moitié de président argentin. — IV. Sur laquelle on pourrait glisser. — V. Quand il est fin, on a du goût. — VI. Bas, pour les bébés. — VII. Fonda l'empire maritime d'Athènes. Passe facilement sous une porte. — VIII. Prénom arabe. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. — IX. Quand elle est aveugle, on ne vérifie pas. — X. Il y en a de plusieurs grandeurs. — XI. Possessif. Dédaignée par ceux qui n'aiment pas la crème.

VERTICALEMENT

1. Qui pénètrent facilement. — 2. Utile en cas d'embarras. Ne buvait pas par plaisir. — 3. Saint. On lui doit la découverte d'un courant. — 4. Rend un redressement difficile. Cri d'horreur. — 5. Préposition. Bricole quand il est petit. Pâques, par exemple. — 6. Qui devraient être remplacées. Circulait en Chine. — 7. Qui a fait l'objet d'un nouvel examen. Qui aurait besoin d'être réchauffé. — 8. Un arrêt qui peut être dangereux. Utile pour tirer des traits. — 9. Vraiment bien assis.

Solution du problème n° 3225

Horizontalement

I. Baignoire. — II. Acteur. An. — III. Caen. — IV. C.D. Enesco. — V. Heures. AL. — VI. Ambassade. — VII. Nielle. Eu. — VIII. Te. Encas. — IX. Us. Crue. — X. Su. Emeu. — XI. Rate. Sol.

Verticalement

1. Bacchantes. — 2. Académie. Ur. — 3. Ite. Ube. — 4. Général. Set. — 5. Nu. Nesle. Me. — 6. Or. Essence. — 7. Os. Crus. — 8. Ra. Cadeau. — 9. Entôleuse.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Ingénieur procédés... dans le Sud - Ouest

Pour l'une des usines de cet important groupe de chimie lourde, il est recherché un jeune INGENIEUR PROCEDES.

Dans ce premier poste, il aura pour tâche de mener à bien les études qui lui seront confiées, d'en suivre attentivement la gestion (coûts, délais) et d'assurer l'animation et le contrôle de l'équipe qui l'entourera.

Pour ce jeune ingénieur, même débutant, de type ECP, AM ou Grande École avec spécialisation dans le génie thermique, ce peut être une première expérience riche et variée. Le groupe peut lui réserver d'importantes possibilités de carrière.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV sous référence IP 372M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

La Sté Civile de SAINT JEAN DE DIEU cherche pour son établissement de **DINAN** (Côtes du Nord) Hôpital psychiatrique privé 800 lits, 600 salariés environ,

UN DIRECTEUR D'HÔPITAL

qui sera responsable de toute la gestion administrative et financière.

L'expérience acquise dans le milieu hospitalier psychiatrique, une très importante clinique ou à défaut dans une collectivité, serait un atout extrêmement apprécié.

Logement de fonction, salaire en rapport avec les *références* et la convention collective des établissements hospitaliers privés.

Nous demandons aux candidats intéressés *d'envoyer leur Curriculum-Vitae à notre Conseil,* Madame D'ORNANT

FIDAL PARIS 18 bis rue de Villiers 92303 LEVALLOIS



Côte d'Azur

Un jeune responsable de la comptabilité

Une belle opportunité vous est proposée chez un leader du transport routier, dont la remarquable expansion en fait le n° 1 français de la profession. Une formation de base intéressante, quelques années d'expérience à un poste de bon niveau ont fait de vous un véritable praticien. Vous maîtrisez par conséquent toutes les facettes du métier, et vous vous êtes bien familiarisé à l'informatique.

C'est à notre Responsable Administratif et Financier Régional que vous rendrez compte. Vous êtes en fait son adjoint. Il vous veut jeune (27 ans environ), libre aussi rapidement que possible. Pas de vacances donc, mais Nice ne devrait pas vous déplaire. (Les frais de logement sont là à notre charge). Marseille ensuite, en mars 1983.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions à DAPHNE SAMSON - Conseil en Recrutement - 32, rue de Sablonville - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

daphné samson

Dossein

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Médecins, pharmaciens

Partir pour réussir...

mais avec un atout de départ : une pratique de 2 ans dans l'Industrie Pharmaceutique.

Brésil

C'est à un médecin ayant une bonne pratique du Portugais que nous confierons le poste de

Directeur Médical

à Rio

Rattaché au Directeur Général de la filiale, il assurera la promotion médicale, les relations avec le corps médical brésilien, la formation des délégués médicaux.

Il bénéficiera d'une formation d'environ 6 mois à 1 an, à Paris, au siège du Laboratoire.

Pays Germanophones

C'est à un médecin ou pharmacien parfaitement bilingue allemand, que nous confierons le poste de

Marketing Manager

sur ces territoires.

Il participera à l'élaboration de la politique Marketing, initiera et animera son application dans les différentes filiales (développement, marketing produits, visite médicale, relations extérieures, etc.).

Le poste est basé à Paris et comporte de fréquents déplacements.

Ces 2 postes vous préparent à prendre une Direction de filiale.

Notre Groupe pharmaceutique connaît un grand développement. Nous jouissons d'une excellente image médicale à l'étranger et sommes réputés pour la qualité de nos implantations.

Nous offrons une rémunération de 250 000 F, ou plus, selon expérience.

Adressez votre candidature à notre Conseil qui traitera celle-ci tout à fait confidentiellement : ENTREPRENDRE - Département de SELEPHAR, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE, sous réf. 722.

entreprendre département de Selephar

Publival

BTS-DUT ELECTRONIQUE en TUNISIE...

Vous débutez ou possédez une première expérience.

Vous souhaitez travailler en Tunisie au sein de notre organisation nationale, tout en bénéficiant d'un important complément de formation assuré par nos soins.

Vous interviendrez auprès des utilisateurs de nos matériels dont vous assurerez la maintenance.

La connaissance de l'Anglais est souhaitée et il faut être **dégagé des O.M. Tunisiennes.**

Adressez votre candidature détaillée (C.V., photo) à :

Massiot Philips *matériel médical* 12, rue Ambroise Croizat 95100 ARGENTEUIL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Direction et Contrôle des Grands Travaux

(ÉTABLISSEMENT PUBLIC)

recrute pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

très expérimentés en contrôle d'exécution de travaux

- routiers
- bâtiment
- équipement électro-mécanique
- adduction d'eau, traitement des eaux, pompage, forage.

AVANTAGES EXPATRIÉS ET COUVERTURE SOCIALE ASSURÉS

Adresser demande manuscrite + curric. vitae + photo récente + n° téléphone et prétentions à : Direction et Contrôle des Grands Travaux, 04 B.P. 945 ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire, tél. (19-225) 31-24-50/31-15-73/31-28-72.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

Associat. recherche Directeurs, séjours linguistiques Angleterre, juillet, petit effect. Téléphone : 500-51-28.

dumez

L'adjoint du responsable du personnel pour notre chantier de Riyad

Fortement implanté à l'étranger, nous construisons actuellement *en Arabie Saoudite, à proximité de RIYAD une ville de* 50 000 habitants. 5 000 personnes participent à la construction de ce chantier.

Notre responsable du personnel cherche donc aujourd'hui à s'adjoindre un

Jeune diplômé de formation supérieure

Débutant ou avec une première expérience dans la fonction administrative ou personnel, vous désirez bâtir votre carrière à l'étranger.

Nous vous proposons de seconder notre responsable du *personnel et dans ce cadre de participer :*

- à l'organisation des mouvements du personnel et au suivi des formalités.
- à la collecte des informations servant à l'établissement de la paie.

Votre tempérament ainsi que votre potentiel seront utilisés à plein pour ce poste très formateur qui vous permettra d'évoluer ensuite vers de plus grande responsabilité dans la fonction personnel sur un chantier à l'étranger.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est bien sûr *indispensable.*

Pour ce poste basé à Riyad, le séjour en famille peut être envisagé et dans ce cas la scolarité sera assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

média-system

Donnez sa vraie dimension à votre carrière.

FILIALE D'UN GROUPE PÉTROLIER IMPORTANT

Nous recherchons pour des MISSIONS DE FORMATION DE DÉMARRAGE ET D'EXPLOITATION en FRANCE et à l'ÉTRANGER

DES INGÉNIEURS ACIDES SULFURIQUES ET ACIDES PHOSPHORIQUES

RAFFINAGE - PÉTROCHIMIE

Premier déplacement en Afrique francophone.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 41008, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ T.P. et BATIMENT *recherche*

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'Amérique latine

Formation Ingénieur. Expérience chantiers de Génie Civil et contacts clients. Espagnol et anglais indispensable.

250.000 F +

Envoyer C.V., photo sous réf. 320, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

INDUSTRIAL COMPUTER SYSTEMS – Maintenance

The following personnel are required for the maintenance of hardware, comprising real time minicomputers, peripherals and remote terminal units:

ELECTRONIC ENGINEERS
ELECTRONIC TECHNICIANS

Applicants must have 3-5 years maintenance experience on industrial real time computer systems, preferably oil industry related and be fluent in English.

We also require the following to provide software support for maintenance operations:

SOFTWARE ENGINEERS

With 3-4 years experience in developing and debugging real time software for process control with industrial mini computers, using assembler and Fortran and RTOS/AOS (Data General) operating systems.

We are especially interested in receiving applications from suitably qualified Arab candidates.

Selected candidates will undergo 4-6 months manufacturers training in Europe before being deployed to Abu Dhabi.

Please supply fully comprehensive career details, together with relevant certificates and the names of companies to which your application should not be referred. Our agents will treat all response in the strictest confidence.

JGA Partners Ltd., Omega House, 471 Kings Rd., London SW10 0LU, England. Tel. LONDON 222 0686

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION EXPLORATION/PRODUCTION

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

PROFIL :
— Grande Ecole d'électricité (ESE ou IEG) ayant nécessairement quelques années d'expérience dans un Bureau d'Etudes électriques ou dans une Exploitation industrielle comportant des installations H.T., B.T. et des automatismes.
Pratique de l'Anglais.

MISSION :
— Conduite d'études d'installations électriques pétrolières
— Supervision de sociétés d'ingénierie électriques.

INTERET :
— Situation d'avenir pour élément dynamique souhaitant faire carrière dans une activité à caractère technique et attiré par missions ou séjours à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 40.462 à SNEAP - DC Recrutement
26, Avenue des Lilas - Tour 1204 - 64018 PAU CEDEX.



MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieurs débutants, démarrez notre nouvelle usine.

Nous vous offrons en fabrication de véritables responsabilités d'encadrement.

QUAKER FRANCE est la filiale d'un puissant groupe agro-alimentaire : 35 000 personnes dans le monde. En OCTOBRE 1982, nous lancerons la production de notre nouvelle unité de fabrication à VEAUCHE (42).

Nous recherchons aujourd'hui : **plusieurs jeunes ingénieurs** (AM, ECAM, ENSI...) pour prendre en charge de réelles responsabilités d'encadrement en production. **Chefs de quart**, ils seront responsables de l'animation d'une équipe de 20 personnes.
Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs souhaitant aborder une carrière industrielle dans cette fonction vivante qu'est la production où l'essentiel des problèmes à résoudre est d'ordre humain.
Ces postes requièrent de réelles aptitudes à animer et à communiquer.
La taille de notre groupe, les développements prévus à l'horizon 1984 pour cette nouvelle unité, la nature du poste et de cette première expérience d'encadrement, permettront d'offrir à ces jeunes ingénieurs de réelles et rapides perspectives d'évolution. Ecrire à Hervé Zebrowski à Lyon - Réf. QF 610.

Responsable gestion administrative et paie du personnel

Pour cette unité, nous recherchons dès aujourd'hui **un responsable de la gestion administrative du personnel.**
Rendant compte au chef du personnel, en étroite liaison d'une part avec les différents services de la direction du personnel au siège, et d'autre part avec l'ensemble de la hiérarchie et du personnel de l'usine, il assurera la mise en place d'un système informatisé de gestion administrative du personnel et l'adaptera aux besoins de cette nouvelle unité (fichier central, saisie des données, calendrier de traitement, organisation administrative, définition des besoins usine, paie...).
Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement général ou technique supérieur (licence de droit, DUT de gestion du personnel) ayant une expérience de 2 ans dans la fonction personnel.
Doté d'un sens aigu de l'organisation, possédant de solides bases en droit du travail, l'intérêt qu'il portera aux méthodes et techniques de la gestion du personnel lui permettra à terme de progresser dans une entreprise en pleine croissance mettant en œuvre une gestion sociale évoluée.
Ecrire à Hervé Zebrowski à Lyon - Réf. QF 210.

Discrétion totale assurée.

CREDIT AGRICOLE REIMS
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Confirmé minimum 2 ans d'expérience sur matériel IBM 3031 AP + 4341/2 sous système MVS.

Formation DUT ou Maitrise informatique.

Connaissances souhaitées :
— télétraitement CICS Cobol
— base de données DL1
— analyse programmation structurée
IPT et documentation
HIPO (IBM).

Adresser candidature manuscrite avec CV et photo
CREDIT AGRICOLE
BP 2710 51100 Reims

CREDIT AGRICOLE

LA FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL FABRIQUANT ET COMMERCIALISANT DES PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

recherche son

DIRECTEUR EXPORT

RHONE-ALPES

Rattaché au Directeur Général, il prend en charge, avec son équipe, l'ensemble du marché mondial (50 % du chiffre d'affaires)

IL AURA UNE DOUBLE MISSION :
— D'une part, définir la stratégie commerciale et développer les ventes à l'export ;
— D'autre part, assurer le suivi des objectifs en élaborant un système de gestion rigoureux.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, commerciale ou technique qui aura acquis une expérience à l'exportation de préférence dans le domaine des biens de consommation et sera rompu aux techniques de gestion, de suivi et de contrôle dans ce domaine.
La pratique courante de l'anglais et de l'allemand est impérative pour réussir dans ce poste.
De réelles perspectives d'évolution sont ouvertes pour un candidat à fort potentiel.
La rémunération sera liée au niveau de compétence atteint et saura motiver un élément de valeur.
Adresser C.V. et photo sous le nº T 034.545 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société de construction industrielle de TRANSFORMATEURS, en pleine expansion (75 personnes), filiale d'un groupe de dimension nationale,

recrute pour TOULON

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

— pour recherches et développements concernant le transformateur,
— assumer une responsabilité de chef de service,
— participer à l'expansion vers l'export.
Anglais indispensable, expérience en entreprise necessaire.

Merci d'adresser demande manuscrite, CV et photo à :



IPSO Consultants

73 rue Saint Savournin
13005 MARSEILLE

---

ingénieur organisation de haut niveau

Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles en usine (industrie lourde de préférence). Votre formation d'ingénieur et vos qualités d'animateur vous ont permis de faire évoluer des organisations et des hommes.

Nous souhaitons que votre expérience en usine ait été précédée ou suivie de quelques années en Cabinet d'Organisation.

Les perspectives d'évolution qu'offre un grand groupe peuvent vous intéresser.

Le Groupe **BSN** vous propose de participer au développement de sa Branche Emballage — 3,6 Mds de F de CA, 6500 personnes, 8 usines.

Vous aiderez le Comité de Direction à adapter et développer les structures humaines et industrielles de l'entreprise. A la pointe des évolutions, vous orienterez et accompagnerez les changements. Vous apporterez de nouvelles méthodes de travail et d'organisation.

C'est l'occasion de réaliser la synthèse de vos expériences et de vous préparer à de nouvelles responsabilités au sein du Groupe BSN.

Ce poste est à pourvoir à Lyon.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E6M, en précisant rémunération actuelle à : BSN-Gervais Danone Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHE DE CLIENTELES

pour son agence de Saint-Maur (94)

— maîtrise de gestion des entreprises ou équivalent,
— attaché à la Direction de l'Agence, il est chargé d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe, auprès de clientèles "privée" et "entreprise".

Poste autonome et évolutif à l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la négociation.

Adresser C.V. + photo s/réf. 8766 à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

RECHERCHE POUR VILLAGE VACANCES 600 LITS

- ÉCONOME DE COLLECTIVITÉS.
- UN RESPONSABLE ANIMATIONS SOIRÉES.
- SURVEILLANT DE PLAGE-M.N.S.
- VOILIER-C.A.E.V.

Expérience exigée
URGENT : (1) 887-04-40.

JEUNE CADRE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF

H.E.C. - E.S.C. ou similaire.

Un organisme de contrôles techniques et études industrielles (350 personnes) à Mulhouse, en expansion, fortement implanté dans l'Est, recherche ce cadre ayant 5 à 10 ans d'expérience :
— contacts commerciaux à niveau élevé en milieu industriel,
— organisation et gestion commerciale et administrative (en liaison avec l'informatique).

Mission :
— développement de méthodes commerciales et de gestion,
— animation des responsables de contacts en clientèle,
— participation aux négociations importantes.
Poste d'avenir évolutif, rémunération de départ en fonction de l'expérience et non inférieure à 200.000 F brut/an.
Logement facilité.
Adresser curric. vitae sous la référence 983 à :

SELETEC
Conseil
67008 STRASBOURG ced.

Important constructeur matériel filature, région touristique de l'Est, forte position-exportatrice

recherche

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-COMMERCIAL

Mission :
Projets d'installation et devis, après formation, négociations avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un ingénieur textile débutant, soit à un technicien supérieur textile avec pratique fibres longues.

Anglais efficace, parlé + écrit indispensable.

Logement facilité

Adresser curric. vitae détaillé sous la référence 954 à :

SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG cedex.

Burroughs

2ème Constructeur Mondial en Informatique
recherche pour son usine de VILLERS-ECALLES (Près de Rouen)

Des Diplômés d'Ecoles Supérieures (INSA, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
ou de Formation Universitaire (Maitrise Informatique, D.E.A. ...)

ANGLAIS INDISPENSABLE
Pour des fonctions :

1°) d'INGENIEURS INFORMATICIENS

dans la division «logiciel», qui feront l'étude et le développement des terminaux bancaires et travailleront dans le domaine des télécommunications, langages ou compilateurs.

2°) d'"HOMME SYSTEME"

(débutant ou expérimenté)
il prendra en charge la maintenance du logiciel de base de son Centre Informatique équipé d'un Large Système B 6700 x 2.
Formation complémentaire assurée.

UN ANALYSTE EN INFORMATIQUE DE GESTION

(débutant)
il sera responsable, en relation directe avec les utilisateurs, de plusieurs systèmes informatisés de gestion interne, utilisant les concepts les plus avancés en matière d'informatique.
PROFIL :
Maitrise de gestion, MIAGE, ESC...
Anglais courant indispensable
Formation complémentaire assurée.

Pour faire acte de candidature, envoyer CV, photo et prétentions à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS - BP 5 Villers-Ecalles 76360 BARENTIN

Burroughs

---

snie Société Nantaise d'informatique et d'études

Conseil et assitance en informatique, recherche

INGÉNIEURS

même débutants, formation grande école.
Libres rapidement

Envoyer C.V. + photo + prétentions à S.N.I.E., bd des Patureaux, Cidex 94, 44470 Sainte-Luce-sur-Loire.

RÉGION TOULOUSE

PETERS - ZABRANSKY GMBH

recherche

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

Pour la documentation technique en langue française sur les avioniques selon spécifications A.T.A. 100 pour manuels, instructions de service, liste de pièces de rechange, entraînement et service.

Connaissance de la langue allemande souhaitée.

Adresser lettre et curriculum vitae détaillé à :

PETERS - ZABRANSKY GMBH
THERESIENSTR. 73 - D-8000 MUENCHEN 2.

P.M.E.
PREMIÈRE DANS SON SECTEUR D'ACTIVITÉ
ÉDITION ET COURS AUDIOVISUEL
RÉGION VENDÉENNE

recherche pour diriger et animer son équipe de vente (25 personnes sur l'ensemble du territoire métropolitain)

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ayant une expérience minimum de 5 années à ce niveau de responsabilité.
Rémunération proposée :
180.000 à 240.000 F selon expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
ANDRIAN S.A.,
B.P. 296 - 49308 CHOLET Cedex, sous réf. 22.125.

Importante entreprise tuyauteries industrielles recherche pour poste région Marseille
JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS A.M.
Expérience souhaitée en chaudronnerie ou service construction engineering, T.P.

Les candidats retenus assureront les responsabilités ci-après :
Techniques, Commerciales, Gestion chantiers ou atelier.

Déplacements courte ou longue durée en France et étranger.

Env. réponse manuscrite avec curric. vitae et prétentions à HAVAS, réf. 93454 Marseille.

VILLE DE SAINT-QUENTIN (Aisne)

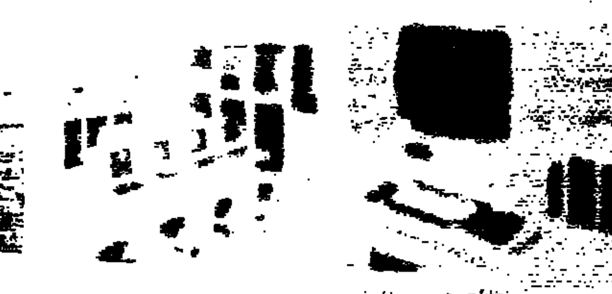
recrute

ANIMATEURS

Adresser candidature avec C.V. et copies des diplômes à M. le Député-Maire de la ville de SAINT-QUENTIN, 02108 ST-QUENTIN CEDEX

pour le 16 juillet 1982.

Pour tous renseignements, s'adresser au 8e Bureau.
Tél. : (23) 62-02-79.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront
une formation privée (4 mois)
très complète
(COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 - 766.04.34 Poste 573 ou 388

delta's

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques recherche pour sa Direction Technique PARIS

INGENIEURS D'ETUDES COORDINATEURS DE PROJETS

Formation aéronautique ou électronique

FONCTION : coordination et suivi de projets «avionique».

Anglais exigé.

Adresser CV, photo et prétentions à No 41.262, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOLVING
Management Consultants

recherche

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

pour les associer à ses missions dans les groupes européens :
- étude des stratégies de développement
- *organisation générale des structures*
- amélioration de l'efficacité et de la productivité des fonctions R & D, commerciales, logistiques, administratives.

Nous souhaitons rencontrer :
des ingénieurs (X, Centrale, Mines, Télécom.,...), HEC, MBA, MS, Ph D... dont la formation initiale est valorisée par :
- une personnalité de tout premier plan :
- profil d'organisateur,
- grande rigueur intellectuelle et forte capacité de travail,
- excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement,
- une première expérience professionnelle.

Les missions que nous confierons à ces candidats de valeur leur ouvriront de grandes possibilités de développement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à : SOLVING *Management Consultants*
4, rue de l'Arcade 75008 Paris.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
À PARIS
150 Millions de chiffre d'affaires
160 personnes
recherche

SECRETAIRE GENERAL

RESPONSABLE DU JURIDIQUE, DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATIF

Poste directement rattaché à la D.G. Méthode, excellent contact humain requis. Age souhaité 40 ans environ. *Possibilité de déplacements en France.* Salaire annuel 250/300.000 F suivant la qualification.

Adressez lettre de candidature, mentionnez votre niveau de rémunération actuel, C.V. et photo s/réf. 3289 M à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

CABINET DE REVISION

recherche pour PARIS 8ème

CHEFS DE MISSION

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- Une expérience professionnelle variée.
- Des possibilités de promotion rapide.
- Une rémunération intéressante.

Adresser C.V. et photo à :
E. SALUSTRO et ASSOCIÉS
7 bis, rue de Monceau 75008 PARIS

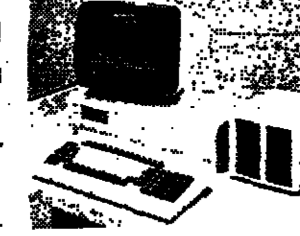


emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Ingénieurs technico-commerciaux







SOLAR 16-30 — MITRA 625 — CORAIL T 4000



Filiale du groupe THOMSON-CSF, la SEMS est le leader français de la mini-informatique.

Répartis en trois gammes principales (MITRA : gestion transactionnelle et communication - SOLAR : applications industrielles et scientifiques - CORAIL : équipements d'informatique distribuée et de bureautique), les produits SEMS sont les composants les mieux adaptés à la mise en place de l'informatique répartie.

Compte tenu du développement de ses activités sur la région Est, SEMS recherche deux ingénieurs technico-commerciaux basés à NANCY.

Avant-vente

De **formation supérieure** (grande école d'ingénieurs orientée vers l'électronique ou l'informatique, MIAGE...), il possédera une **première expérience en mini-informatique.**

Il interviendra en tant que **support technique du service commercial** et participera activement à la réponse aux appels d'offres et aux actions de promotion. Il aura à effectuer de **nombreux déplacements** sur la région Est. (Réf. M/ITC 1)

Après-vente

De **formation grande école** (ESE, INSA, IMAG), il sera **débutant option informatique** ou possèdera *une première expérience.*

De par la diversité des problèmes traités (mise en place de logiciels, assistance technique et conseil sur les logiciels de base commercialisés par la société, réalisation de démonstrations...), ce poste peut constituer un **très bon début de carrière dans l'informatique.** Il aura à effectuer de **nombreux déplacements** sur la région Est. (Réf. M/ITC 2)

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste à Jacqueline Fleurent-Didier - JFD Conseil en Ressources Humaines - 15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.



THOMSON-CSF
GROUPE SYSTEMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE

MEDIA PA

Pompes Salmson



NOUS INVESTISSONS !

Dans tous les domaines -fabrication, recherche, réseaux commerciaux- notre société, filiale du groupe THOMSON, se développe et crée. Nous possédons à Laval, en Mayenne, un outil de production remarquable pour fabriquer toutes les pompes industrielles ou domestiques commercialisées sous notre marque en France et à l'exportation. Nous recherchons :

UN CHEF DE GROUPE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

qui, au sein du Bureau d'Etudes, sera responsable de la conception et du suivi de la ligne Pompes Chauffage-Industrie, animera une équipe de 10 personnes, assurera les contacts nécessaires avec les services commerciaux et la clientèle. Expérience indispensable

UN CHEF DE GROUPE METHODES INDUSTRIELLES

qui animera une équipe de techniciens, participera à l'élaboration du budget d'investissements et au développement des projets de lancements des nouveaux produits. Première expérience nécessaire

UN INGENIEUR DE PROJETS

qui élaborera la définition technique des produits à partir du cahier des charges émis par le Marketing, établira les premières relations avec les fournisseurs en vue des achats et apportera son concours aux services commerciaux pour les problèmes particuliers posés par la clientèle. Première expérience appréciée.

Pour chacun de ces postes, évolutifs dans la société ou dans le groupe THOMSON, nous souhaitons des hommes de caractère, ouverts et créatifs, de formation AM, ENSH, ENSEEIHT ou équivalent, ayant de bonnes connaissances en hydraulique et électrotechnique. Anglais nécessaire

Si vous vous reconnaissez, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous ref 207190 à ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion



Pour une de ses usines (120 personnes) située près de Bordeaux, important groupe agro-alimentaire recherche

CADRE COMPTABLE

AYANT UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE 5 ANS ENVIRON.

Il *sera responsable* de la mise en place de la comptabilité :
- générale et analytique,
- compte d'exploitation,
- préparation du bilan.

Il participera à la préparation du budget en liaison avec le contrôleur de gestion du groupe et les différents services.

REELLES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE A L'INTERIEUR D'UN GRAND GROUPE, pour un cadre dynamique et mobile.

Ecrire sous réf. 445/M à M. A. DANNENBERGER CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

La Ville d'Angoulême recrute au 1er septembre 1982

1 ATTACHÉ(E)

pour son Service d'Urbanisme
- Niveau souhaité : Bac + 4.
- De préférence diplômé(e) dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Aménagement (CESA de Tours, maîtrise d'UER d'urbanisme et d'aménagement...).
- Il assistera le responsable du service dans le montage et le suivi de l'ensemble des dossiers d'urbanisme.
- Il aura une mission plus particulière dans le domaine de l'action foncière et immobilière de la Commune.

Date limite de dépôt des candidatures : 15 août 1982,
à adresser avec C.V. à Monsieur le Maire d'Angoulême, Service du Personnel.

L'École d'Application des Hauts Polymères recrute un Technicien Électronicien, *niveau DEST électronique,* sur poste 1B type CNRS. Libéré des obligations militaires. Expérience souhaitée : électronique analogique et digitale ; micro-informatique.
Les demandes avec C.V. sont à adresser à l'École d'Application des Hauts Polymères, 4, rue Boussingault, 67000 STRASBOURG. A l'attention du Secrétariat.

Rech. pour formation et rech. *en loisirs trav. social* Vie Associative

JEUNE SOCIOLOGUE

(D.E.A. minimum)
Résid. et trav. région Centre.
Ecrire sous le nº 240.550 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante entreprise de T.P. fondations, reconnaissances et traitements de sols, recherche

INGENIEURS

(Ponts, Mines, Centrale, TP.)

débutants, ou ayant quelques années d'expérience sur chantiers de préférence dans la spécialité.

Dans le cadre d'un groupe fortement implanté à l'Etranger, des hommes motivés se verront offrir des possibilités d'évolution rapide vers des postes de responsabilités d'agences, filiales, ou centres de travaux.

Connaissance langue anglaise et espagnole indispensable.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions et délai de disponibilité s/réf. 2099 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Cabinet de commissariat aux comptes et d'expertise comptable
recherche
disponible septembre et octobre 1982

• DEUX RÉVISEURS
Deux ou trois ans d'expérience en cabinet

• UN ASSISTANT
Débutant DECS complet
formation supérieure souhaitée

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à Cabinet SOCOREX et REY, 109, avenue de Paris, 94160 SAINT-MANDÉ, tél. 328-24-70.



FRANCE CABLES & RADIO

Nous sommes une importante société au service de la communication dans les entreprises. Nous intervenons pour le conseil, l'audit et l'ingénierie de réseaux et de systèmes de télécommunications, de télématique et de bureautique.

Nous recherchons :

Ingénieurs experts réseaux

de formation Grandes Ecoles (ESE,ENST,ENSAE, ENSEEIHT...) ou équivalent.

Vous avez acquis, de préférence en SSCI ou chez un constructeur, une solide expérience en informatique, en particulier dans le domaine des RESEAUX ET DE LA BUREAUTIQUE.

Votre mission vous conduira à mener l'audit de réseaux et à participer à la réalisation de réseaux locaux d'entreprise. Votre compétence et votre expérience des techniques de pointe dans lesquelles vous évoluerez seront vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste. (Réf. MRE/FC/ER)

Nous proposons un certain nombre de services liés à la télématique : téléconférence, missive, système de courrier électronique. Nous sommes chargés de la commercialisation des services émanant du satellite de télécommunication TELECOM I.

Nous recherchons pour la région Rhône-Alpes :

Ingénieur commercial télématique

responsable de la vente des services proposés par notre Compagnie.

Ingénieur diplômé, *32 ans minimum, vous êtes un vendeur confirmé* capable de prendre des contacts à haut niveau.

Vous avez acquis une expérience en Télécommunications et Téléinformatique et vous êtes, si possible, originaire de la région Rhône-Alpes. (Réf. MRE/FC/IC)

Adressez, pour examen confidentiel, votre curriculum vitae avec photo et prétentions, en rappelant la référence du poste choisi, à Bertrand REVOL.

Ordis Conseil en Recrutement
10, Rue Auber - 75009 PARIS

MEDIA BA



Chef du service administratif et comptable

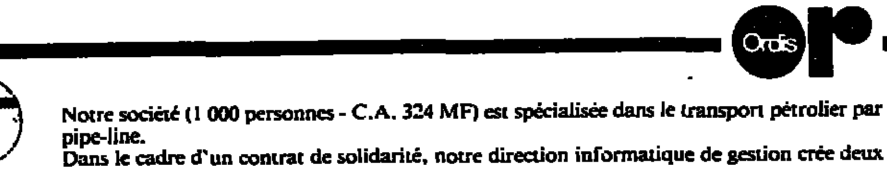
De l'une de nos importantes Directions (500 MF de CA) dont le domaine d'activités couvre l'ensemble de la France. C'est un cadre expérimenté (environ 35 ans), de formation supérieure (option comptabilité de préférence), compétant en gestion dans le secteur B.T.P., sous les aspects : comptabilité (générale, analytique, fournisseurs, clients), législation sociale, achats, trésorerie, administration générale... Il dirige et anime une vingtaine de personnes.

Nous souhaitons rencontrer rapidement des professionnels expérimentés et motivés.

Merci de nous faire confiance en nous écrivant,



Service Recrutement 8-12 av du 4 Septembre B P 49 - 94100 SAINT MAUR



Notre société (1 000 personnes - C.A. 324 MF) est spécialisée dans le transport pétrolier par pipe-line.
Dans le cadre d'un contrat de solidarité, notre direction informatique de gestion crée deux postes d'

Analystes responsables de projets

De formation supérieure (DUT...), vous avez acquis une expérience d'au moins deux ans dans un poste d'analyste ou vous avez pu aborder les différentes étapes d'un projet depuis l'analyse fonctionnelle et organique jusqu'à la programmation dans un environnement T.P. (CII-HB DPS7 ss GECOS - TDS).

La connaissance et l'utilisation du progiciel PACHA et de la méthode d'analyse LITRE seraient des atouts supplémentaires. La réussite dans ces postes permettra aux candidats retenus de bénéficier des possibilités d'évolution offertes par un grand groupe leader dans son domaine d'activité.

Lieu de travail : Paris 15e.

Adressez, pour examen confidentiel, votre C.V. avec photo et prétentions, sous la réf. MRE/TR/AP, à Bertrand REVOL.

Ordis Conseil en Recrutement
10, Rue Auber - 75009 PARIS

MEDIA BA

telesystemes questel

Le Centre Serveur QUESTEL est devenu en deux ans l'un des principaux centres européens d'information automatisée.

Plus de 2000 utilisateurs en France, en Europe, aux Etats-Unis et au Japon interrogent des bases et banques de données qui couvrent les domaines de la science, de la technologie, des sciences humaines et sociales, de l'économie et du juridique.

Afin de diversifier ses activités et de proposer ses prestations pour l'installation de systèmes d'information, TELESYSTEMES QUESTEL recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant 2 à 3 ans d'expérience et pouvant manifester leur agressivité face à un marché porteur.

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Adressez curriculum vitae et prétentions à TELESYSTEMES QUESTEL
40, rue de Cherche Midi - 75006 PARIS.

LA TRADITION D'AVANT GARDE telesystemes

Dessein



Johnson

Nous sommes la premiere filiale d'un groupe international, leader mondial des produits d'entretien et hygiène beauté. Nous avons la volonté de construire l'entreprise des années 1985 autour d'outils et de méthode de gestion modernes.

Notre informatique (mini 6 relié à un CII-HB 66 sous l'architecture de reseau DSA) doit accroître sa puissance locale et mettre à profit toutes les techniques nouvelles de réalisation (méthodologie, temps réel, base de données, etc.). Nous cherchons à integrer dans cette dynamique un

Analyste responsable d'applications

souhaitant s'orienter vers la conduite de projets.

Diplômé de l'Université (Miage, DUT...), vous connaissez parfaitement le Cobol et, au cours de votre experience d'environ quatre ans, vous vous êtes familiarisé avec les techniques télétraitement, temps réel, base de données.

Placé sous l'autorité du responsable des études, vous l'aiderez dans la conception des applications de gestion. Vous aurez ensuite la charge de l'analyse organique et de la realisation.

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Adressez, pour examen confidentiel, votre curriculum vitae avec photo et prétentions, sous la référence MRE/JO/AP, à Bertrand REVOL.

Ordis Conseil en Recrutement
10, Rue Auber - 75009 PARIS

MEDIA BA





RECHERCHE POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT ET TRAVAUX

UN INGENIEUR CONFIRME

spécialiste en pipe line, plus particulièrement pipe line en mer.

Le candidat, ayant un diplôme d'ingénieur, aura une expérience de 5 ans minimum comportant des périodes d'études et de chantier.

L'expérience Mer du Nord serait très appréciée.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

Affectation Paris puis possibilités d'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 40922 à SNEAP DC Recrutement
26, avenue des Lilas — Tour 1204 — 64018 PAU CEDEX

2 à 4 ans d'expérience informatique

vous ont permis d'atteindre un niveau de compétence élevé (télétraitement, bases de données, encadrement d'équipe). Il est temps pour vous de franchir une nouvelle étape :

ingénieur analyste

Associé(e) à la direction d'un de nos projets (budgets de plusieurs dizaines d'années-hommes) vous vous familiariserez avec

- les techniques les plus évoluées aujourd'hui, dont la pratique se développera dans les années à venir (MVS, IMS...),
- des matériels de grande puissance : un système 3033 AP, deux systèmes 3081, 1300 terminaux répartis en France, 100 milliards d'octets en ligne sur disques, deux systèmes de mémoire de masse.

Filiale informatique d'un important groupe français dont nous développons les systèmes de gestion en temps réel, nous vous offrons des responsabilités techniques et humaines et des perspectives d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre, C.V., rémun.) sous réf. M 105 à :
GIE - Direction du Personnel - Tour Franklin 92081 PARIS LA DEFENSE. Cedex 11

GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Le Département de Recherche Clinique de l'un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche

Chargé de recherche en informatique HF

Le poste implique un travail sur des bases de données relatives aux essais cliniques menés sur des médicaments tant en France qu'à l'étranger.

A ce titre, la personne choisie participera au développement de nouvelles bases de données et de nouveaux logiciels pour la gestion de ces données. Au sein du groupe de Biométrie, elle sera rattachée à l'équipe d'informatique médicale.
De nombreux contacts seront nécessaires avec les différentes équipes cliniques.

Sur ces bases, le candidat devra :
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures,
- être familier avec les mini-ordinateurs,
- avoir une solide connaissance des problèmes relatifs aux bases de données et à leur gestion,
- avoir une expérience professionnelle,
- avoir une grande aisance dans les contacts humains.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer CV avec photo et prétentions sous réf. 3731 à Média-System.
104 rue Réaumur 75002 Paris.
Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

média-system

Jeune ingénieur mécanicien ENSAM ou équivalent

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (900 personnes, 240 millions de francs de CA) filiale d'un groupe international leader sur son marché, équipements en moyenne série pour l'industrie, souhaite former un **Jeune Ingénieur Mécanicien.**

Il sera d'abord affecté au département méthodes *où il sera chargé de différentes* fonctions techniques (industrialisation-études d'équipements-liaisons avec des sociétés associées).

Ce poste permettant d'évoluer rapidement dans un environnement international conviendrait à un jeune diplômé ENSAM ou équivalent intéressé par des fonctions liées à la production.

Bonnes connaissances en anglais souhaitées.

Lieu de travail : banlieue nord-est de Paris.
Écrire sous référ. HR 467 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris efap

GROUPE FRANCAIS
DE LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES ET
DE MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
(150 millions de C.A.), recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché à la Direction Générale du Groupe.

Il sera particulièrement chargé de :
— concevoir et mettre en œuvre un système de gestion pour le Groupe
— contrôler les budgets des Sociétés du Groupe
— assurer le suivi de la trésorerie
— aider les Cadres du Groupe à mettre en place les tableaux de bord etc...

Ses responsabilités comporteront une part d'assistance auprès des Responsables de chaque filiale.

L'extension rapide du Groupe permettra à ce Collaborateur de jouer un rôle de plus en plus intéressant et important.

Il est souhaité 5 ans d'expérience préparatoire à ces fonctions dans une entreprise industrielle distribuant des produits de grande consommation.

Formation supérieure.



Envoyer lettre manuscrite avec CV
4, rue Amiral Courbet 75116 Paris
sous référence 41.072.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DÉMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un Important Groupe Industriel ; notre Société augmente régulièrement son potentiel d'Ingénieurs et Cadres et gère actuellement 1800 Cadres, 30% de l'effectif global.
Pour maintenir une gestion personnalisée, et attentive à l'évolution du personnel, nous renforçons le Service et recherchons un cadre pour

Gèrer des Ingénieurs et Cadres

Sa responsabilité est engagée dans la gestion d'une partie de la population Ingénieurs et Cadres (environ 500 p.) et s'étend sur plusieurs établissements de région parisienne et de province.

Il prend personnellement en charge le suivi des emplois et la gestion des carrières : organisation des mutations, suivi des promotions, rémunérations ...

Au sein de l'équipe, il collabore à l'amélioration des outils de gestion orientés sur les systèmes d'appréciation, l'évaluation des fonctions et la gestion prévisionnelle.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il doit avoir une expérience préalable de 3 - 5 ans acquise en milieu industriel.

Fortement motivé par la fonction sociale, il a des idées, de la rigueur et des qualités personnelles d'écoute et de communication pour favoriser et entretenir les contacts au sein de la Société et du Groupe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous référence 8222 à PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne – 75008 PARIS - qui transmettra

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Jeunes ingénieurs

ENSAE, ECP, ESE...

Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans une spécialité en pleine expansion :

LA SIMULATION

JEUNES INGENIEURS ENSAE, ECP, ESE... débutants ou ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience **en avionique ou aéronautique, la Division Simulateurs** vous propose la responsabilité de la conception et de la réalisation de **logiciels de simulation** dans les domaines suivants : **systèmes de navigation, systèmes d'armes, systèmes radars.**

Connaissances **MITRA** ou **SEL 32** appréciées.

Pratique de l'**anglais** indispensable.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence IC 8211 M à **Alain de BEJARRY -THOMSON CSF** - DIVISION SIMULATEURS - **BP 226 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.**

MEDIA PA

MEDTRONIC, leader mondial de la stimulation cardiaque, recherche pour son siège européen, basé à PARIS 8ème un

chef de produit stimulation cardiaque

Mission :
- Identification des besoins de marché et définition du plan Produit pour les lignes dont il aura la responsabilité.
- Etablissement des plans de supports pour l'introduction des nouveaux produits et suivi de leur pénétration.

Profil :
- Bonne connaissance de la communauté médicale.
- Expérience dans le domaine des produits de haute technologie électronique de préférence.
- Anglais courant.
- Déplacements fréquents en France et à l'etranger (30 % du temps).

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Bernard Graby
Service du Personnel - MEDTRONIC
25, rue de Chateaubriand - 75008 PARIS

Medtronic

Chef des Services Contrôle de Gestion
haut niveau

Importante entreprise industrielle (MECANIQUE et INGENIERIE) nous appartenons à un groupe français de premier plan. Pour coordonner et animer les équipes controlant la gestion de nos 5 ETABLISSEMENTS et de nos GRANDES AFFAIRES complexes dont une part très importante est effectuée à l'EXPORT, nous recherchons un CADRE DE HAUT NIVEAU.
Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (type HEC, ESSEC, ESCP) parlant bien l'anglais, il disposera d'une expérience d'au moins 8 années acquise dans la mise en place et le suivi d'un système de contrôle de gestion en milieu industriel au sein d'unités importantes. D'ABORD HOMME DE CONTACT, c'est aussi un ORGANISATEUR concret et pragmatique qui saura s'imposer tant aux équipes commerciales qu'à celles de production.
Siège : **Région Parisienne.**

Envoyez votre CV en précisant vos dates de vacances sous réf. *M 997* aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurées.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

Analyste de crédit

Nous recherchons pour **PARIS** un **analyste de crédit.**

Nous souhaitons confier ce poste à un candidat de **formation supérieure commerciale, Sciences Po** ou équivalent ayant prouvé son dynamisme au cours **d'une expérience d'environ cinq ans dans une banque internationale** de préférence.

Il possèdera, en outre, une bonne pratique de l'**anglais** et, si possible, la **connaissance du secteur Bâtiment et Travaux Publics.**

La rémunération proposée sera fonction de l'expérience du candidat et, de toute façon, très **motivante.**

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2033 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Reponse et discrétion assurees)

Importante banque privée à vocation internationale

MEDIA PA

---

etap

4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable Coordination
transports douane

référence WP 488 AM

Valeo **PREMIER FABRICANT FRANÇAIS D'ÉQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE, partenaire reconnu des constructeurs mondiaux (27 000 personnes - CA 7 milliards)** offre un poste de haut niveau à un **cadre confirmé** de *formation supérieure ayant acquis la maîtrise de ce domaine par une expérience* d'au moins 5 à 7 ans.

Intégré à la Direction des Achats, il agira dans le cadre d'une réelle politique de décentralisation et d'une activité comprenant 100 établissements et s'exerçant dans 17 pays.

Sa mission :
- participer à l'élaboration et la coordination de la politique des achats de transport (2 à 3 % du CA)
- animer et coordonner les actions et les choix des unités opérationnelles et veiller aux intérêts du groupe
- assurer un rôle de conseil en réglementation douanière et diffuser l'information
- assurer la représentation auprès des organismes extérieurs d'importants fournisseurs du groupe.

Poste à Saint-Ouen (93).

Chef de département génie chimique

référence OD 584 CM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INDUSTRIEL SUISSE
(3 500 personnes, représentation dans 60 pays) souhaite développer en France son activité génie chimique et recherche un **Chef de Département.**

Il s'agit de structurer et développer un secteur pour lequel le groupe possède déjà de solides références sur le marché français :
- vente d'équipements (évaporateurs, sécheurs, filtration...) destinés à une *clientèle chimie fine, pétrochimie, nucléaire...*
- orientation de la division vers des prestations d'ensemble (définition de procédés),
- mise en place d'une équipe (affaires - études et réalisations). Cette fonction de manager devrait motiver un ingénieur grande école confirmé (7 ans d'expé*rience minimum) ayant négocié et géré des affaires de génie chimique dans* une société d'ingénierie ou chez un constructeur.

Les liaisons avec le groupe nécessitent de bonnes connaissances de la langue allemande.

Lieu de travail : banlieue immédiate est de Paris.
Rémunération proposée : 180 000 F +

Cadre comptable

référence NC 583 AM

UN TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour son siège un **Cadre Comptable.** Il aura des tâches très variées : analyses budgétaires, audit de filiales, comptabilité de départements, mise en place et audit d'informatique.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, DECS ou équivalent, polyvalent, de bon *contact, ayant l'esprit d'équipe et disposant de 2 à 3 ans d'expérience profession*nelle, impliquant bonnes connaissances en comptabilité générale et analytique et en informatique.

Poste à Paris. Courts déplacements dans les filiales de province à prévoir.

Jeunes ingénieurs grande école

référence PE 585 CM

UN ORGANISME D'ÉTAT A VOCATION TECHNIQUE assurant la maîtrise d'œuvre de programmes de missiles effectue une importante campagne de recrutement de **Jeunes Ingénieurs grande école.**

Travaillant dans de petites équipes de haut niveau de qualification, ils seront affectés :
- à l'assistance de directeurs de programmes de missiles (études, suivi de développement ou de réalisations),
- ou au développement de techniques nouvelles : guidage, propulsion...

Ces postes intéressent de jeunes ingénieurs diplômés (débutants ou quelques années d'expérience) ENSI, ENSMA, ESTACA, ESME, INSA ou école équivalente.
Les postes offerts se situent dans un domaine faisant appel à des techniques de pointe, permettant d'être fréquemment en contact avec des industriels divers et de bénéficier de différentes formations complémentaires.
Pratique de l'anglais souhaité.
Postes à Paris.



GROUPE
SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

L'un des premiers groupes de Service et de Conseil, recherche pour ses filiales de **PARIS, LILLE et RENNES**

Ingénieurs Commerciaux HF

Votre mission :
- vous gérez un territoire commercial composé de Cabinets d'Experts Comptables et d'Entreprises;
- vous assurez, sur ce territoire:
  - La promotion Conseil.
  - la Vente,

de systèmes de comptabilité *informatisés* (Service Bureau, Téléinformatique, micro-informatique).

Votre profil :
- vous avez 25 à 30 ans minimum ;
- vous avez une formation supérieure en comptabilité ou en gestion;
- vous êtes motivé par la prospection, la négociation commerciale et le désir de concrétiser vos résultats;
- vous souhaitez évoluer et vous nous prouvez que vous en avez le potentiel;
- nous vous demandons une expérience réussie de un à deux ans dans la fonction proposée ou dans un Cabinet d'Expertise Comptable.

Votre formation à nos produits et méthodes commerciales sont assurées par la SG2.

Adressez lettre de candidature, CV, photo et prétentions à SG2, Direction Commerciale
64, rue Ranelagh - 75016 PARIS - S/Réf. SYGEX.

HAVAS CONTACT

PRENDRE EN CHARGE LE PROJET D'UN SYSTEME DE REGULATION DES TURBOREACTEURS :

L'AFFAIRE D'INGENIEURS ELECTRONICIENS

(Orientation logiciel de base)

elecma



Une affaire d'hommes aussi, qui demande à ces jeunes ingénieurs (HF) d'être ouverts à tous et à tout.

Votre expérience de 2 ou 3 ans vous rendra opérationnel immédiatement et facilitera votre intégration dans une équipe au sein de laquelle vous aurez des responsabilités d'animation et de coordination.

Nous comptons beaucoup sur vos compétences techniques, mais surtout sur votre adaptabilité à de nouveaux milieux, de nouveaux problèmes.

Nous misons sur votre dynamisme pour évoluer vers des postes de haut niveau ainsi que l'ont fait nos dirigeants actuels.

ELECMA est une division de la SNECMA spécialisée dans l'étude, le développement et la réalisation de matériels électroniques professionnels et radio-électriques. Et nous sommes à l'avant-garde à l'échelon mondial.

Adresser dès maintenant votre candidature au Département Encadrement SNECMA 2 bd Victor 75724 PARIS Cédex 15.
Vous pouvez également téléphoner au 554.92.00 poste 2309.

Nous pourrons vous rencontrer à votre convenance même en septembre.

rseg carrières

LA SOCIETE NOUVELLE LOGABAX

spécialisée dans la recherche et le développement de micro et mini-ordinateurs, offre des postes à des

Ingénieurs

confirmés ou débutants

dynamiques et ambitieux pour concevoir et réaliser en équipe les produits de sa nouvelle gamme.

Leur mission portera sur les domaines suivants :
- systèmes d'exploitation, langages ;
- bases de données ;
- réseaux de télécommunication ;
- élaboration d'outils d'intégration et de qualification de systèmes logiciels et matériels.

Connaissances des micro-processeurs 8 et 16 bits et des systèmes d'exploitation standards appréciées. Pratique de l'anglais technique nécessaire. Lieu de travail : EVRY.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 737 à
Société Nouvelle LOGABAX, Direction du Personnel
79, avenue Aristide-Briand, 94115 ARCUEIL.

Important Groupe
Para-Pétrolier
CA 3 milliards de F.F.

Cadre comptable expérimenté

Pour notre siége à Paris

Votre profil :
Votre formation (DECS complet ou BP ancien régime) ainsi que votre expérience de 5 à 10 ans acquise si possible dans une société à vocation internationale font de vous un excellent professionnel de la comptabilité.
Vous êtes tenté par une entreprise dont l'activité est totalement tournée vers l'exploitation et vous pratiquez couramment la langue anglaise.

Le poste :
Directement rattaché au chef des services comptables, vous aurez à résoudre les problèmes comptables de notre siège et de nos filiales, et établissements implantés à l'étranger dans les domaines suivants :
- comptabilité générale et analytique,
- contrôle et consolidation de comptabilités pluri-monétaires,
- établissement de bilans.

Vous exercerez des responsabilités directes de commandement et assurerez le dialogue avec les informaticiens.

De brèves missions à l'étranger sont également à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 3736, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

OGER *international*
société mandataire de
SAUDI OGER recherche

CHEF COMPTABLE

de niveau expertise comptable. Il a dirigé les services comptables d'une importante entreprise du secteur du bâtiment travaux publics.
Capable :
- de diriger un service d'une quinzaine de personnes chargé d'établir les balances générales et la comptabilité par centre de coûts;
- de donner les instructions aux comptables de chantier;
- de mettre en place le traitement automatique des informations.

Envoyer C.V., photo et prétentions à OGER International. Tour Gan. Cédex 13, 92082 Paris-La Défense.

média system

Discrétion assurée.

GFI

Notre Société, filiale du **Groupe Français d'Informatique,** est spécialisée dans le Conseil, la Réalisation et l'Ingénierie de systèmes informatiques avec un effectif de 175 personnes. Nous cherchons, à Paris, un

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

En animant une équipe de cinq personnes, vous prenez en charge la comptabilité générale, une comptabilité analytique et budgétaire évoluée, le suivi de la trésorerie. Vous assurez également les relations courantes avec les banques et vous participez à l'élaboration du plan comptable "Groupe" ainsi qu'à la mise en place d'un système de gestion informatisé pour votre activité.

Titulaire du DECS et, si possible, du diplôme d'Expertise Comptable, vous bénéficiez d'au moins dix ans d'expérience professionnelle.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 305, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

Gam

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

LA COMMUNICATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

chef de publicité pour grand quotidien national

La Régie des Annonces "Emploi-carrières" d'un grand quotidien national recherche une jeune femme CHEF DE PUBLICITÉ.

Dans ce domaine, le rôle d'un chef de publicité est de tenir informée en permanence une clientèle d'entreprises, de Conseils en Recrutement, d'Agences de Publicité spécialisées dans les offres d'emploi.

Hors la mission d'information, il assure la promotion-vente de la rubrique et pour cela participe aux études faites par le quotidien lui-même ainsi qu'aux études Presse en général.

Le poste tel qu'il est défini conviendrait à une jeune femme, âgée de 26 ans minimum, possédant une FORMATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE, susceptible de s'intéresser à l'évolution des méthodes de communication en matière d'emploi et désireuse d'exercer une activité commerciale sur le terrain (avec d'éventuels courts déplacements dans toute la France). Elle possédera une première expérience l'ayant sensibilisée aux procédures de travail des professionnels ayant recours aux annonces d'offres d'emploi ou aura travaillé dans le secteur Emploi.

L'activité, alliée à la compétence doit déboucher sur un poste d'ASSISTANTE au DIRECTEUR COMMERCIAL ; cette évolution ne diminuera pas l'importance de la partie "terrain" de la fonction.

Le salaire est à la hauteur des exigences demandées et lié partiellement à la connaissance du marché.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2471 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE GESTION IMMOBILIÈRE

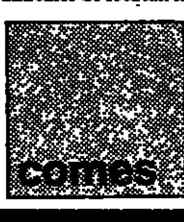
recherche pour PARIS

4 JEUNES DIPLOMÉS

(H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO... GESTION ou DROIT)

Propriétaire et exploitant, entre autres, d'un parc de dix mille appartements, le groupe souhaite engager quatre jeunes diplômés pour en faire ses **DIRIGEANTS** de demain.

Ils devront, dans un premier temps, s'initier et participer concrètement sur le terrain à la gestion du parc qui comporte les principales activités suivantes : gestion des contrats de location, des comptes clients, des budgets *charges locatives et chauffage*, et du *personnel* de gardiennage, ainsi que des relations avec les associations ou amicales de locataires.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous la référence n° 2.420).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

FRANCE CABLES ET RADIO

Important groupe de Sociétés spécialisées en communications et informatique développe ses activités de

TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

et crée trois postes de haut niveau :

Chef du service Système et Support Technique

Référence : T 01.

Il organise et anime l'équipe de dix ingénieurs qui met en place, maintient et développe le système de commande et de gestion d'un réseau de communications spatiales. Ce poste nécessite l'aptitude à l'encadrement d'une équipe de haute technicité en logiciels de base, conduite de développements et métrologie.

Deux Ingénieurs Électroniciens

Référence : T 02.

Il est responsable de la conception et de la mise en place de procédures d'un système spatial de communications. Ce poste nécessite quelques années d'expérience dans le domaine des Télécommunications et la maîtrise de l'anglais.

Référence : T 03.

Il assume l'étude et la définition de systèmes de communications par satellites. Ce poste nécessite une expérience de quelques années des matériels aéronautiques embarqués.

Merci d'adresser votre candidature à :

FRANCE CABLES ET RADIO
Direction du Personnel
73, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Importante Société exportatrice de gros biens d'équipement
Siège à PARIS
recherche pour son SERVICE FINANCIER un

TRÉSORIER

Le candidat, qui aura de préférence une expérience dans une fonction équivalente, en entreprise, devra :
- assurer la gestion quotidienne de la trésorerie en valeur en Francs et en devises ;
- gérer les différents crédits France et Export.

Connaissance des pratiques bancaires appréciées.
Anglais lu indispensable.

Prière d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous le n° 41033, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHES DE CLIENTELES

pour ses agences de Marseille, Nimes et Montpellier

- ESC ou maitrise de gestion minimum,
- attachés à la Direction de l'Agence, ils sont chargés d'un secteur dans lequel ils auront la responsabilite du developpement des activités du Groupe auprés de clienteles « privée » et « entreprises »

Postes autonomes et évolutifs a l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la negociation.

Adresser C.V. + photo s/ref. 1000/M à
PIERRE LICHAU S.A.
116, rue Edmond Rostand
13006 MARSEILLE qui transmettra
Reponse assuree

CABINET AUDIT CONSEIL
Membre d'Arthur Young International
recherche

AUDITEURS CONFIRMÉS

pour **PARIS** et **ANGERS**
et pour ses **CENTRES D'AFRIQUE**

Ils auront la responsabilité de plusieurs auditeurs.

Ils travailleront sur des *missions variées auprès d'entreprises de dimension nationale et Internationale.*

Ils recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit au cours d'un cycle étendu sur plusieurs années: séminaires nationaux et internationaux.

Notre développement constant ouvre des perspectives de carrières attractives dans nos centres de France et d'Afrique.

Les candidats devront avoir une expérience de 2 à 4 ans en cabinet d'expertise et au moins un Certificat Supérieur du diplôme d'expert comptable.

Envoyer lettre + CV + photo en précisant rémunération et lieu de travail souhaités sous référence PL03 à HELLOS 7 rue de Chaillot, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE DE SOCIÉTÉS

Pour d'import. projets en Temps Réel de proces. industriels, de téléphonie, de réseaux, de télécommunications, de robotique et CAO.

INGÉNIEURS LOGICIEL

Ayant 2 à 6 ans expérience. Temps Réel sur minis et micros. *SOLAR - PDP - MITRA*

INGÉNIEURS SYSTÈME

2 à 6 ans expérience en logiciel de base orienté. MONITEUR - TRANS. PAC

INGÉNIEURS CFAO

Ayant 2 à 6 ans expérience de logiciel CFAO appliqué à la mécanique.

INGÉN. DÉBUTANTS

(ECP., ESE, SUP. AERO. TOULOUSE, INSA)
Formation logiciel assurée.
- Opportunité de participer à des projets de pointe.
- Salaire très motivant.
- Déplacements possibles aux USA et Amérique du Sud.

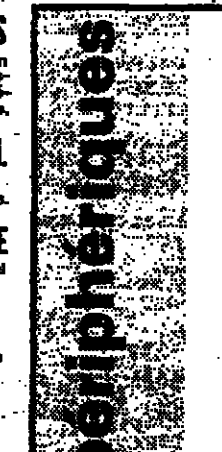
Ecr. s/réf. 33621 à DEB'S, 140, r. de Courcelles, 75017 Paris

---

ORGANISME FINANCIER recherche

RÉDACTEUR

ayant connaissances gestion et comptabilité pr étude de dossiers. Env. C.V., lettre manuscrite, photo ss le n° 27.963 à Centrales d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris (2e).



Ingénieur marketing achats



Filiale du groupe THOMSON-CSF, la SEMS est le **leader français de la mini-informatique.** Répartis en trois gammes principales (**MITRA** : gestion transactionnelle et communication - **SOLAR** : applications industrielles et scientifiques - **CORAIL** : équipements d'informatique distribuée et de bureautique), les produits SEMS sont les composants les mieux adaptés à la mise en place de l'informatique répartie.

Pour son service achats situé à **LOUVECIENNES** (proximité Versailles), la SEMS recrute un **INGENIEUR ACHATS.**

De **formation scientifique supérieure,** il possèdera une **expérience informatique** (études - assistance technique - maintenance...) qui lui aura permis d'acquérir une **bonne connaissance du matériel,** et plus particulièrement des **produits périphériques.**

Sa connaissance du marché devra lui permettre de jouer un rôle de **coordonnateur** et d'**interface commerciale** entre les demandeurs internes et les fournisseurs au niveau des conditions et des contrats d'achats.

Ce poste nécessite de réelles **qualités de contact,** une bonne **maturité de jugement,** la pratique de l'**anglais** et implique quelques déplacements de courte durée à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/ACH à Jacqueline Fleurent-Didier
***JFD Conseil en Ressources Humaines** - 15, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.*

THOMSON-CSF
GROUPE SYSTEMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE

MEDIA PA

URGENT

Cabinet d'Audit et d'expertise comptable recherche

AUDITEURS

DECS + 3 ans expérience travaux variés et formateurs.

COMPTABLES CONFIRMÉS(ES)

pour tenue et supervision de comptabilité. Excellente ambiance de travail.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à : GRAMET NAHUM 174, rue de Courcelles, Paris (17e).

Centre Recherche Appareillage Handicapés recrute

INGÉNIEUR
ÉLECTROMÉCANICIEN

Connaissances informatiques appréciées. Expérience en automatisme souhaitée. Anglais indispensable.
Adr. candidature avec C.V. à : Caisse Régionale d'Assurance Maladie, CERTRAN - 29, av. Diane, 44072 NANTES CEDEX. Téléphone : (40) 76-01-05, avant le 1-09-1982.

AOIP

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS DE MESURE DE PRÉCISION ÉLECTRONIQUES APPLIQUÉS À L'INDUSTRIE
recherche pour son service études et développement

DEUX INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

Responsables d'un projet, ils assureront l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.
Ils seront chargés d'étudier et de développer une gamme complète de produits dans leur spécialité.

1) En pyrométrie infrarouge — Réf. A

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs il possèdera une double formation, physique et électronique, ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans un service d'études.

2) En mesures électroniques — Réf. B

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs électroniciens, il possèdera 3 à 5 ans d'expérience dans l'étude et le développement d'appareils électroniques de petite ou moyenne série mettant en oeuvre des circuits analogiques bas niveau et des microprocesseurs.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Sous l'autorité du Chef du service industrialisation il sera responsable d'une section de techniciens et à ce titre : • Participera à l'industrialisation d'appareils de mesures électroniques de petites et moyennes séries • Assurera la coordination Études-Production • Gérera les préséries jusqu'à qualification • Déterminera les procédures de mise au point et d'étalonnage • Étudiera les moyens de test correspondants.
Il est demandé une formation DUT ou BTS en électronique et 5 ans d'expérience dans un service industrialisation ou méthodes. — Réf. C

ÉLECTRONICIEN

Sous les ordres du technicien supérieur, il participera • A la gestion et aux essais de préséries • A la détermination des procédures de mise au point d'étalonnage et de contrôle • A l'étude des équipements de test.
Possédant un DUT ou un BTS d'électronicien, il possèdera une expérience minimum de 2 ans dans un service études ou méthodes. — Réf. D

Lieu de travail : PARIS XIIIe

Écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à M. Pinlaud, AOIP, BP 301 - 75624 Paris Cedex 13.

Hewlett Packard France recherche des

Jeunes diplômés

HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, IEP, IAE

Hewlett Packard France, 3e société française de mini-informatique et leader mondial de l'instrumentation de mesure électronique avec un chiffre d'affaires de 1,45 milliard de francs, étoffe ses services administratifs et financiers afin de poursuivre sa croissance (40% d'augmentation du C.A. en moyenne ces dernières années) et sa décentralisation (23 bureaux de vente et de S.A.V. en France).

Assistants financement des ventes (réf. 7582/AF)

Vous assisterez et conseillerez les ingénieurs de vente sur le type de financement à proposer en clientèle.
Dans ce cadre, vous serez chargé de l'établissement du diagnostic commercial et financier des clients, afin de proposer la solution optimale. Cela vous amènera à effectuer le montage financier (analyse des états financiers), afin de déterminer le risque.
Vous assurerez également la promotion de nos solutions financières auprès de notre clientèle.

Contrôleurs de gestion (réf. 7582/CG)

Vous êtes débutant ou peut-être avez-vous déjà une première expérience.
Nous vous offrons la possibilité de prendre les responsabilités d'un poste de contrôleur de gestion qui vous amènera à :
- élaborer et suivre les budgets à court terme et moyen terme,
- analyser les résultats mensuels,
- résoudre des problèmes de nature administrative et financière pour l'un de nos départements,
- animer des séminaires de gestion.

(Une formation type ingénieur + MBA serait appréciée).

Analystes de crédit et de recouvrement

Evry - Orsay - Lyon (réf. 7582/AC)

Vous êtes débutant ou peut-être avez-vous déjà une première expérience de l'analyse de crédit. Votre intérêt pour le domaine financier ainsi que votre goût pour les contacts commerciaux vous permettront de prendre en main au sein d'une petite équipe :
- la responsabilité complète de la gestion d'un portefeuille clients,
- l'analyse des risques potentiels et les propositions de solutions optimales.

Pour tous ces postes largement évolutifs, la connaissance *de l'anglais est indispensable.*

Les dossiers de candidature comprenant une lettre manuscrite, un C.V., une photo, et prétentions sont à envoyer en précisant la référence du poste choisi à Hélène Ducongé, Hewlett Packard France, Service recrutement, 91947 Les Ulis Cédex.



média-system

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques
recherche pour
son Département Informatique de gestion à Paris (50 personnes), ordinateurs IBM 43-41

JEUNE DIPLOME(E)

Ecole d'Ingénieur d'Informatique ou MIAGE.

MISSION : assistera le Chef de Projets. Responsable des applications financières et *comptables de la Société.*

Adresser C.V., photo et prétentions à No 41261 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL ELECTRIQUE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa
DIVISION INGENIERIE basée à Paris Est

Ingénieurs d'Affaires

GRANDE ECOLE
3 à 5 ans d'expérience.

Conception, vente, suivi d'affaires, de contrôle et commande de processus à base d'électronique programmable, ceci pour des centrales de production d'énergie et pour l'industrie.

Anglais et/ou allemand souhaité.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss référ. No 41259, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

THOMSON-CSF

en expansion forte et continue en proche banlieue Sud
(très bonne desserte transports en commun)
notre département R C M conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés
Disposant de moyens de tout 1er ordre, nous souhaitons intégrer des

INGENIEURS DEBUTANTS

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)

au sein de nos équipes techniques dans des secteurs évolutifs et variés.

A) ELECTRONICIENS ETUDES

1 : - traitement du signal : matériel logiciel, algorithmes
2 : - propagation, réception, radio-communications
3 : - MICROONDES
Formation complémentaire prévue pour des scientifiques de très bon niveau intéressés par ce secteur en plein développement
4 : - électronique de puissance
5 : - prospective, simulations, faisabilité, calcul scientifique.

B) ENSEMBLES RADARS

Conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets, responsabilités de maîtrise d'oeuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant les Centres d'intérêt à

THOMSON-CSF • DEPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON-CSF

La Direction de l'informatique interne de THOMSON CSF, dans le cadre du développement des nouveaux systèmes de gestion du groupe, est amenée à renforcer ses équipes et recherche pour PARIS des

CHEFS DE PROJETS

Ils possèdent une expérience Informatique de 6 ans dont 3 comme Chef de Projet.
Des compétences en CICS/DL1 seraient appréciées.
Ils seront chargés de la conception et de la réalisation de grandes applications d'informatique de gestion.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils possèdent une expérience d'au moins 2 ans acquise en partie dans l'informatique de gestion.
Ils seront chargés de l'analyse et de la réalisation d'application d'informatique de gestion.
Ces 2 postes requièrent une formation École d'Ingénieurs ou MIAGE.

Merci d'adresser votre dossier avec photo en indiquant la rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé, 75015 PARIS.

DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

HAVAS CONTACT

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31 00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Participez, en première ligne, au «devenir humain» de notre entreprise.

Agé d'une trentaine d'années environ, de formation PSYCHO-SOCIO. SUP DE CO. SCIENCES PO, voire juridique, vous êtes déjà assistant ou adjoint d'un Chef du Personnel. Avec la détermination de passer rapidement en première ligne.
Entreprise française multinationale, regroupant de nombreux établissements et filiales, nous avons mené de longue date une politique fort évoluée tant au plan des relations sociales qu'à celui du développement des hommes. Une politique que vous allez modeler à votre personnalité et appliquer en devenant

CHEF DU PERSONNEL

de l'une de nos filiales commerciales à PARIS (environ 500 personnes).
En liaison avec la DRH, vous allez concevoir et mettre en place les plans de recrutement, de formation, de gestion de carrières des cadres et du personnel. Et vous allez affiner le processus participatif existant (Comité d'Entreprise, relations avec les partenaires sociaux,...).
Pour réussir cette mission, vous disposez des meilleures armes virtuelles (diplomatie, ouverture, sens du dialogue) et d'une conception de la fonction Personnel élargie, identique à la nôtre, ce qui est capital !
La rémunération (180 000F) et les perspectives d'évolution sont à la hauteur de vos attentes et de vos acquis.
Les interviews auront lieu courant Juillet.
Assurée d'une absolue discrétion, votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) est à adresser sous réf. 82235 à

Selecom 225, rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS.

---

notre métier : l'ingénierie informatique

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique et notre progression en 1981 a été l'une des plus forte de la profession.
Construire des systèmes informatiques est notre métier. Le savoir-faire et la qualité de nos équipes, notre maîtrise des techniques nouvelles sont reconnues de nos clients.

Pour faire face au développement de nos activités en 1982, nous recherchons pour :

PARIS ET LYON
chefs de projet Réf. 607 P
Ingénieurs Grandes Écoles pour l'étude et l'encadrement de projets de haut niveau mettant en œuvre : mini-informatique, télétraitement et bases de données.

GRENOBLE
chef de projet Réf. 607 G
MICRO-INFORMATIQUE, ingénieur Grandes Écoles (Sup. Élec., ENSIMAG, ENSEEIHT, ISEP...), connaissant parfaitement télétransmissions et bases de données pour développement d'un projet de grande envergure.

ingénieurs Réf. 607 I
diplômés option informatique connaissant minis systèmes de télétraitement (CICS, TDS...) et bases de données (DL1, IDS...)

EXPORT Réf. 607 S
ingénieurs systèmes
sur HB66 ayant une solide expérience du système G COS avec DM4. Opportunités de séjour de longue durée à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la référence choisie à Sopra Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris.
Discrétion assurée.

SOPRA. Constructeur d'informatique

média-system

OBC

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER
(total bilan : 1,5 milliard - 240 personnes)
quartier ÉTOILE

Nous mettons en place une nouvelle génération d'applications informatiques et bureautiques bancaires, et proposons à de

jeunes diplômés HF

de rejoindre l'équipe groupée autour de notre Chef Comptable pour remplir les fonctions de :

Correspondant informatique (réf. 100)

Il assumera la responsabilité de la mise en place des applications informatiques du Service.
Il participera activement à la recherche des solutions répondant aux besoins de ce Service.
Ce poste sera confié de préférence à un diplômé de Sciences Economiques ayant une ou deux années d'informatique et une ouverture vers le DECS comptable.

Comptables (réf. 200)

Ils renforceront l'équipe déjà en place en vue de la préparation des nouvelles structures d'accueil des applications informatiques.
Les candidats auront de préférence un BTS ou DUT gestion finance comptabilité.

Pour ces postes en création, une expérience d'une ou plusieurs années en comptabilité bancaire serait souhaitée mais non indispensable.
Ce contexte de travail en équipes pluridisciplinaires offrent de larges possibilités de perfectionnement.

Nous vous remercions d'adresser CV manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous référence correspondante à M. J. PARGUEY O.B.C. B.P. 195 - 75783 PARIS CEDEX 16.

Emplois et Entreprises

ASSOCIATION

recherche pour École d'Ingénieurs Rouen et cycles préparatoires Paris/Rouen

INGÉNIEURS ou UNIVERSITAIRES

Pour enseignement :
- électronique
- automatique.
- informatique.
- mathématique.
- physique.

TEMPS PLEIN
TEMPS PARTIEL
VACATAIRE

Ecrire sous le nº 882 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

N. B : Par suite d'une erreur de destination, les réponses à l'annonce identique du 22 juin ne sont pas parvenues à leur destinataire

---

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

TRÈS ACTIVE DANS LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT COMMERCE INTERNATIONAL

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE MONTAGE-GESTION

- Expérience 3 ans minimum dans montage et gestion crédits export ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae sous référence 8.765 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tel. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Consultant en gestion du personnel

Une importante société du secteur tertiaire (Paris) recherche un **organisateur** ayant une formation **école d'ingénieurs ou grande école commerciale**, complétée par de solides connaissances en **informatique**, ainsi que 5 années minimum d'expérience de conseil en organisation (diagnostics, bilans sociaux, mise en œuvre d'outils de simulation...).

Sa mission sera de créer une activité nouvelle dans le domaine du conseil en Gestion du Personnel en prenant en charge son lancement commercial et la réalisation d'un *contrat important qui servira de test et de modèle*.

Votre C.V. adressé sous référence M 7004 au département "Informatique" à Paris, sera traité confidentiellement.

Importante société d'ingénierie recherche

Chef de la section achats généraux

de formation supérieure, le candidat possède une expérience d'environ 10 années au sein d'un service achats où il a eu des responsabilités d'organisation et d'encadrement.

Directement rattaché au chef des services généraux, il sera chargé de:
— l'animation d'une équipe d'environ 15 personnes;
— des méthodes de travail et de gestion en vue de réaliser un montant d'achats annuel de l'ordre de 70 millions de F.
Par ailleurs, il sera en relation fonctionnelle avec toutes les unités de la société, ce qui implique de bonnes capacités relationnelles.
Poste à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, sous réf. 3740 à Media System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

média-system

ENTREPRISES TRAVAUX SOUTERRAINS
Siège Paris 16ème recherche

INGENIEUR chef de projet

40 ans environ
Candidat doit être spécialiste de travaux souterrains ayant une bonne connaissance des mines et du génie civil.

Il doit obligatoirement avoir fait l'essentiel de sa carrière en entreprise de travaux publics.

Grande autonomie et grande liberté d'action.

Déplacements fréquents.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 11599 à :
PIERRE LICHAU S.A.
BP 220,75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

SAINT-GOBAIN INTERSERVICES

Souhaite intégrer à l'une de ses équipes techniques informatiques un

INGÉNIEUR OU SCIENTIFIQUE

Débutant ou première expérience informatique.

Ses activités s'orienteront vers le système.
Un candidat non informaticien, mais de bon niveau, recevra une formation à l'Assembleur et aux techniques utilisées par notre entreprise.
Lieu de travail : PARIS-OUEST.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV, sont à adresser sous la réf. 74488 M, à :

GROUPE
ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

CAP GEMINI SOGETI

Aujourd'hui CAP GEMINI SOGETI est constituée d'un groupe d'environ 30 sociétés autonomes réparties en Europe de l'ouest et aux U.S.A.

Avec 3 700 personnes et un CA de 822 millions de francs en 1981, CAP GEMINI SOGETI se classe parmi les plus grands en matière de conseils et de services en informatique.

Pour son organisation interne, la Direction Financière de CAP GEMINI SOGETI recherche

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Parfaitement bilingue (anglais/français), il aura une expérience de 2 ans minimum en informatique qui lui aura permis d'acquérir en particulier une bonne connaissance de l'IBM 34 et du GAP II.

Sa mission consistera à assurer l'implantation et le suivi de systèmes informatiques dans nos filiales hors de France.

Dans ce cadre, il pourra compléter son expérience de l'informatique en participant personnellement à de nombreux travaux.

Pour ce poste basé à Paris, le sens des contacts humains sera le complément indispensable de ses connaissances techniques. Le candidat devra être disponible pour effectuer de nombreux déplacements à l'étranger.



CAP SOGETI SELECTION

83-85 Bd Vincent Auriol 75013 Paris - Tél. 584.15.40.
Adresser CV + photo + prétentions à Any BOULADE sous la réf. SET 007.

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

plusieurs négociateurs de crédit à moyen terme à l'exportation

Expérience de plusieurs années de la négociation de crédits à l'exportation dans un établissement bancaire.
Maitrise parfaite d'une ou plusieurs langues etrangeres.
Bonne connaissance des crédits en Eurodevises liés aux crédits acheteurs souhaitée.
Adr. CV. phot., sal. et prét sous réf. 9632 à CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune

LTP



hutchinson

cherche pour Région Est de Paris un

Responsable de production

pour développer de nouvelles fabrications : pièces de précision.

Le poste comporte la responsabilité :
- de l'atelier de fabrication,
- du planning,
- du BE outillage.

Le candidat devra posséder une formation mécanique, Ingénieur ou équivalent, une première expérience industrielle et des aptitudes à s'intégrer dans une équipe jeune.

Il évoluera avec le développement de son activité située dans un secteur de pointe.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 607 M à HUTCHINSON - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

rscg carrières

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

HOMCARE FRANCE

Un groupe de sociétés, réputé dans son secteur et spécialisé dans la vente directe de produits détergents-lessiviels, et produits d'entretien du corps, recherche un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Attaché à la Direction de la Gestion, il a la responsabilité :
- de conception et de mise en place des nouvelles applications informatiques *requises par les méthodes modernes de gestion*
- de l'exploitation des applications existantes (Matériel WANG VS 80 256 KO, 60 Mega-octets sur disques - 8 terminaux en ligne).

Vous possédez :
- une formation d'informaticien diplômé (IIE, MIAGE, Maîtrise...)
- *une solide expérience de développement de projets (deux ans ou plus).*

Vous êtes décidé et motivé par l'exercice d'une fonction qui exige diplomatie et autorité.

Poste basé dans la proche banlieue Nord de Paris.

Nous vous invitons à adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence 82168 à :

LOGWARE - Département Sélection-Formation
38, rue Bassano 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
banlieue Nord Ouest de Paris, recherche

AGENT COMMERCIAL

FORMATION BTS ou
DUT TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION

TRILINGUE arabe anglais

intégré au sein d'une équipe de vente export, il aura en charge l'élaboration, la rédaction de propositions commerciales et le suivi d'affaires d'un secteur de ventes.

Un contact aisé et de bonnes aptitudes à la rédaction seront des qualités appréciées.

Déplacements peu fréquents.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 41213 à CONTESSE *Publicité* 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Réponse assurée.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL PARIS

recherche

UN RESPONSABLE « EXPORT » BIENS DE CONSOMMATION

- Pratique du Commerce international.
- Formation : Sup. de Co. ou équivalent.
- Anglais, allemand indispensables.

Il devra diriger et animer une équipe de six personnes, élaborer des objectifs *commerciaux, négocier avec de nombreux partenaires français et étrangers.*

Ecrire avec C.V. et indiquer prétentions à
FINECO - GESTION
168, rue du Temple, 75003 PARIS.

Tout dossier sera traité confidentiellement.



Adjoint à Directeur de Programme

Informatique Secteur Public

Un centre chargé d'assister les administrations et organismes du secteur public dans les applications expérimentales de l'informatique et de la télématique, crée à Paris un poste d'ADJOINT A UN DIRECTEUR DE PROGRAMME, responsable de la mise en place d'un réseau national d'informations administratives vidéotex.

Sa mission : aider à la définition, avec les partenaires, de la structure et des moyens techniques, pour aboutir dans les délais requis, puis préparer des actions visant à la généralisation de l'expérience.

Ce poste, fortement évolutif, doit intéresser un Ingénieur (Centrale - Mines ENSAE...) avec 4 à 5 ans d'expérience d'utilisateurs de téléinformatique qui lui ont permis de maîtriser un système d'informations.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82819 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche

centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS GROUPE CGE

désire s'adjoindre pour son activité

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

Grandes Écoles + Doctorat ou DEA

- Débutant ou quelques années d'expérience.
- Ayant une spécialisation en chimie organique ou électrochimie.

Poste à pourvoir à CLICHY 92

*Envoyer C.V. et prétentions à M. Hascoët
2, RUE CURNONSKY - 75017 PARIS*

blou

THOMSON-CSF

LE CENTRE ÉLECTRONIQUE DE SARTROUVILLE
situé en banlieue Nord-Ouest
recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES ÉLECTRONICIEN
UN INGÉNIEUR HYPERFRÉQUENCE
UN INGÉNIEUR TEST DE CARTES ÉQUIPÉES
UN INGÉNIEUR SYSTÈMES D'ARME
UN INGÉNIEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT MICRO-ÉLECTRONIQUE

Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs débutants ou ayant un à deux ans d'expérience, de formation E.S.E., E.S.P.C.I., E.N.S.T., E.N.S.E.R.G., E.N.S.E.E.I.H.T., I.S.E.P., E.S.M.E., U.T.C. ou doctorat 3e cycle.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae au Service Emploi, 17, quai Pierre-Brunel, 78501 SARTROUVILLE Cedex.

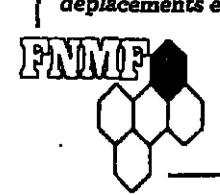
IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche d'URGENCE :

COMPTABLE EXPERIMENTE

DECS complet, Sciences-Eco ou similaire.

Expérience indispensable.

Le poste, basé à PARIS, nécessite des *déplacements en Province.*



Adr. CV détaillé, photo (ret.) et prét. à FNMF, Division des Relations Sociales - 56 à 60, rue Nationale - 75649 Paris cedex 13

Société informatique, filiale d'un important groupe français recherche

un responsable système

de haut niveau

Gros ordinateurs IBM avec bases de données et télé-traitement, logiciel système MVS.

Envoyez C.V. et prétentions sous réf. 617 à Mme Bernié, 80 rue Taitbout, 75009 Paris.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

35 ans minimum. Expérience informatique gestion base de données, traitement de textes, analyse, système et organisation.

INGENIEURS-INFORMATICIENS

connaissances BASIC indispensables.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissant BASIC, 3 à 4 ans expérience.

Envoyer C.V. et prétentions à N. 2231
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Société de distribution de produits électroniques (500 personnes) filiale d'un important groupe français et récemment implantée à Saint-Quentin en Yvelines, crée pour faire face à son développement, le poste de

CONTROLEUR BUDGETAIRE

150.000 F +

En collaboration avec le contrôleur de gestion, il sera responsable de l'élaboration des budgets, du contrôle des réalisations et de l'analyse des écarts. Il formera à la gestion les futurs responsables des centres de profits régionaux dotés d'une informatique *répartie.*

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat ayant acquis, à la suite d'une formation grande école commerciale (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C...) deux à trois ans d'expérience dans l'audit ou dans un service contrôle de gestion de préférence dans une société de distribution.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et rémunération actuelle, sous réf. : 206 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS



Fonction Personnel

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
spécialisée dans les domaines des télécommunications
offre à

RESPONSABLE RECRUTEMENT

Possibilité de prendre en charge l'intégralité de la fonction de la définition des besoins à l'intégration des nouveaux embauchés.

Population ingénieur essentiellement.

Une première expérience de recherche et sélection de cadres est indispensable.

Evolution au sein du groupe garantie à candidat motivé.

Lieu de travail Banlieue Ouest avec déplacements fréquents vers Paris et banlieue Sud.

Discrétion assurée.

Adresser CV et prétentions sous No 41.095 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Filiale d'un important groupe pétrolier, nous sommes spécialisés dans les énergies *nouvelles.* Nos interventions s'appuient sur la compétence de filiales à vocation régionale et offrent à notre clientèle un service énergétique complet. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

COORDONNATEUR D'AFFAIRES

exploitation de chauffage

Vous êtes ingénieur diplômé et votre expérience acquise probablement chez un grand de la profession fait de vous un spécialiste de l'exploitation de chauffage et si possible de l'installation. Sous l'autorité et en étroite collaboration avec le Responsable de nos activités orientées vers l'industrie et les collectivités, vous aurez pour mission de gérer les opportunités, tant d'un point de vue technique que financier depuis le premier contact jusqu'à la passation et le suivi de l'affaire qui sera traitée par la filiale la mieux à-même de répondre au problème posé. Vous serez le correspondant permanent et le conseiller de nos filiales d'exploitation et d'installation de chauffage. Vous proposerez ensuite une stratégie globale de croissance en intégrant l'évolution des mentalités et des techniques. Ce poste, au-delà des compétences purement techniques et économiques requises, nécessite de grandes qualités relationnelles.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous référence 6605 M : *il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.*



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS
TELEPHONE 563-03-10

Pigin Chomius

MEMBRE DE SYNTEC

POMPES SALMSON - GROUPE THOMSON

Dans le cadre du développement de son organisation en France et à l'étranger, notre société, un des premiers constructeurs européens, recherche pour renforcer son équipe

UN INGENIEUR ORGANISATION

SUP DE CO, ECOLE DE GESTION, INGENIEUR

Travaillant au sein d'une équipe réduite, l'homme que nous recherchons sera principalement orienté vers l'organisation commerciale et comptable de la société. Il participera aux projets informatiques qui seront lancés dès le début de 1983, il disposera d'une large autonomie et devra faire preuve de dynamisme et de *disponibilité.*

Un homme jeune, «battant», attiré par des tâches polyvalentes, ayant le sens des contacts humains et, si possible, une première expérience industrielle trouvera dans notre entreprise la réalisation de ses ambitions.

- Lieu de travail : Paris-Ouest.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 207191 à ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris. Réponse et discrétion assurées

ORION *l'homme et l'entreprise*

LTP

Vous avez quelques années d'expérience en informatique, le sens de l'organisation, et vous désirez concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes informatiques de gestion, La **MUTUELLE D'ASSURANCE DU CORPS SANITAIRE FRANÇAIS** (équipée de 2 IBM 4341 fonctionnant en télétraitement)

vous propose un poste de

Chef de Projet

Rattaché au Directeur de l'Informatique et de l'Organisation, vous serez plus particulièrement chargé, avec une autre personne, de l'étude des circuits administratifs, de la conception et de la mise en œuvre de systèmes de gestion (organisation, *formation des utilisateurs) et ceci* dans le cadre du nouveau **Schéma Directeur Informatique.**

D'autres missions pourront vous être confiées par la suite, notamment dans le domaine de la bureautique et des études de décentralisation.

Vous devez posséder le sens des relations humaines, avoir le goût de la communication. La connaissance du secteur Assurances n'est pas obligatoire, ce peut être un atout supplémentaire.

Lieu de travail PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., + photo) à *notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité :*

SMCI 116 bis avenue Albert 1er
92500 RUEIL MALMAISON.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83 50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D EMPLOI	12,00	14 10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36 45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Société d'Ingénierie

230 personnes, filiale de la Société Nationale des Poudres et Explosifs

recherche

1 ingénieur d'affaire

(Grandes Ecoles, Centrale, Mines, ENSAM, ENSI)

pour assumer la responsabilité complète (technique, contacts clients, gestion) des contrats à l'étranger portant sur des ensembles industriels cles en main.

1 ingénieur généraliste diplômé

(5 à 7 ans d'expérience)

Ayant débuté sa carrière dans le domaine technique (ingenierie si possible) et souhaitant acquérir une expérience supplémentaire en informatique.

Il sera chargé de la mise en œuvre du Plan Informatique de la Société (participation à la conception, conduite de la réalisation).

Connaissances de base en Informatique nécessaires.

jeunes ingénieurs diplômés

(INSA - ENI)

pour assumer, sous la responsabilité d'un Ingénieur d'Affaire, la réalisation technique des projets France ou Etranger.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS 12ème

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 40291 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

---

chef de produit bricolage

La FILIALE FRANÇAISE (— leader européen sur son marché de PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LE BÂTIMENT —) d'un GROUPE AMÉRICAIN de TAILLE MONDIALE, crée un nouveau poste de CHEF DE PRODUIT.

Chargé de la responsabilité complète de l'entrée de la filiale française sur le marché du bricolage (élaboration de gammes de produits et politique de communication), il travaillera en liaison étroite — tant avec les autres Chefs de Produits européens qu'avec l'Agence de publicité internationale —.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESC... âgé de 28 ans environ et pouvant se prévaloir d'une expérience de 3 à 5 ans de Marketing Produits de Consommation (de préférence non food), acquise soit chez un annonceur, soit en agence de publicité. Cette fonction représente pour un candidat de valeur, une opportunité exceptionnelle d'entrer dans un Groupe leader et performant sur les marchés industriels et abordant celui du bricolage avec des atouts majeurs. ANGLAIS indispensable.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2470 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

FACEM MARKETING ET DEVELOPPEMENT
Département recrutement

pour faire face à son expansion nationale et internationale recrute

FORMATEURS CONSULTANTS EN MANAGEMENT ET EN MARKETING

- Diplômés de l'enseignement supérieur, ils auront acquis une première expérience de cette fonction en entreprise ou dans un cabinet.
- Après une période d'adaptation aux méthodes et aux marchés de la société, ils développeront des interventions en gestion du personnel, recrutement, structures, stratégie, procédures, organisation, formation commerciale, marketing et audit
- Une évolution rapide des responsabilités est prévue pour les candidats compétents.

ECRIRE AVEC C.V. PHOTO - PRETENTIONS A :
FACEM MARKETING ET DEVELOPPEMENT
DEPARTEMENT RECRUTEMENT
72 rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 PARIS

GROUPE BANCAIRE
quartier LA DEFENSE
recherche pour sa
DIVISION CREDITS PROMOTEURS

RESPONSABLE

- Homme ou femme, 37 ans minimum.
- Formation supérieure, expérience bancaire.
- Aptitude à l'encadrement, dynamisme commercial, qualité des relations.
- Bonne technique de crédit, ouverture au secteur social du logement.

Evolution de carrière possible au sein du groupe.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle N. 2225-PUBLICITES REUNIES-112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

SCAP FRANCE

recherche
PARIS-RÉGION PARISIENNE

AGENTS COMMERCIAUX ou V.R.P. CONFIRMÉS

Dans fournitures de bureaux. Tél. pour R.V. au 547-50-34.

UNITÉ DE RECHERCHES MÉDICALES
propose emploi

TECHNICIEN (NE) STATISTIQUES FORMATION I.U.T.

Envoyer C.V. : INSERM U 170 (poste technicien)
16, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94807 VILLEJUIF.

VAL-D'OISE
Information logement
recherche
JURISTE DÉBUTANT
spécialisé dans droit immobilier et de la construction.
Rémunération : 5.400 × 12.
C.V. à adresser à : ADIL 95, parvis de la Préfecture immeuble « Les Oréades » 95000 CERGY.

URGENT
recrutons

INGÉNIEUR LOGICIEL

pour poste
RÉDACTEUR-FORMATEUR
pour activité
CONTROLE
DE PROCESS INDUSTRIEL
Tél. 583-17-27, poste 255.

ENTREPRISE de NETTOYAGE à PARIS recherche UN

CADRE DIRIGEANT

devenir ASSOCIÉ. Expér. indisp., rémunérat. importante. Ecrire Boîte Postale M. du MAZET, 186-75062 PARIS Cedex 02 (serv. 55) qui transmettra.

Importante entreprise tuyauteries industrielles recherche pour France et étranger
CHEFS DE CHANTIER
possédant solide expérience en tuyauterie, chaudronnerie (si possible secteur nucléaire).
Postes à pourvoir immédiatem.

Adresser réponse manuscrite avec curric. vitae et prét. à : HAVAS, réf. 93453 Marseille.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. 800 M.F.) domaine production et distribution d'énergie substituable aux hydrocarbures, recherche INGÉNIEUR DIPLOMÉ DÉBUTANT pour études de génie thermique, en travaux neufs et entretien exploitation. Lieu de travail : région parisienne. Env. lettre et C.V. en rappelant la référ. 365 à l'O.S.P. « Service C », 7, rue Sainte-Anne, 75038 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Société 8e arrt recherche

ASSISTANTE EXPORT

confirmée. Tél. pour R.-V. 265-07-42.

PANTIN-HOCHE

siège société services proches du bâtiment
230 personnes

CHEF COMPTABLE

- DECS ou similaire.
- Expér. 4 à 5 ans animation équipe comptable.
  - Comptabilité classique.
  - Paies, déclarations sociales, administration du personnel.
  - Px de rev. par secteurs.
  - Trésoreries.

Tenue à délais rigoureux envers contrôle gestion.
- Bonne pratique informatique pour assurer passage sur informatique.
- Vac. 1er au 22-8 possibles.

Ecr. C.V. dét., photo, réf./prét. à nº 2226 Pub. Réunies, 112, bd Voltaire, PARIS-11e.

PREMIÈRE CHAINE DE LIBRAIRIES FRANÇAISES
recherche son

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

RÉSEAU TÉLÉMATIQUE
50 TERMINAUX
TRANSMISSION COMMANDES
INFORMATIQUE DE GESTION

Poste autonome
Salaire : 100.000 F.
Relation directe avec le directeur de la chaîne, en collaboration permanente avec les Stés sous-traitantes, assure l'exploitation, fait évoluer les chaînes et propose les développements. Expérience 5 ans société service informatique.
POSTE STABLE A MONTREUIL-SS-BOIS (93100).
A pourvoir rapidement
Envoyer C.V. avec photo à : LIBRAIRIE DECITRE, 6, place Bellecour, 69002 Lyon.

Société électronique région Paris - La Défense, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

expérience contrôle et/ou méthodes, poste évolutif.
Ecrire sous la réf. 82.324, à ECOP, 100, avenue Lénine, 92000 NANTERRE (chargé de la sélection).

Société expertise comptable implantation européenne et internationale recherche

COLLABORATEURS ASSISTANTS

TRÈS CONFIRMÉS
D.E.C.S. complet + si possible un certificat supérieur.
Expérience cabinet 2 à 3 ans.
Envoyer C.V. et prétentions à Concorde Européenne Audit France, 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

Société de distribution de produits industriels recherche pour contrat de 7 mois à partir du 1er septembre 82

CADRE ADMINISTRATIF

Travaux :
- Tableaux de bord et statistiques.
- Analyses de résultats.
- Contrôle budgétaire.

Envoyer C.V. à :

GROUPACIER
47, rue de Villiers
92202 NEUILLY CEDEX
à l'attention de Mme POIS

ANATOR S.A.
recherche

ÉLECTRONICIENS

Étude et conception de circuits électroniques.
- Bonne connaissance microprocesseur, HARD et SOFT.
- Exp. minimum 3 ans.
- Évolution de carrière possible pour candidat de valeur.

Env. C.V. manuscrit et prét. Société ANATOR 18, rue de Sartrouville. 95240, Cormeilles-en-Parisis

---

VILLE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE (78420)
recherche

ATTACHÉ COMMUNAL

pour son service financier et administratif pour partie.

Adr. demande avec C.V. à : M. le Maire, 1, rue Victor-Hugo.

Importante association tourisme social recherche pour son siège social à Paris

Un(e) compt. titul. DECS

Expérience cabinet expertise souhaitée. Déplacements fréquents. Bien vouloir adresser C.V. + photo + prét. à O.P.F., ss le nº 351, 2, rue de Sèze, 75009 *Paris, qui transmettra.*

---

un ingénieur textile connaissant la teinture (Centre-Est)

Nous sommes l'un des grands du textile; notre production (plusieurs millions d'articles par an) est destinée à une clientèle féminine variée mais exigeante.

Agé d'au moins 30 ans, ingénieur textile diplômé, vous avez aujourd'hui de bonnes connaissances en élaboration d'apprêts, de teintures et dans le traitement des matières tricotées.

Vous prenez la direction de notre atelier de teinture (50 p.) puis serez responsable de nos services techniques: vous adapterez à nos besoins les techniques nouvelles, en tenant compte des incidences possibles sur notre environnement.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (ref. 4194 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

GENERAL FOODS FRANCE
1800 personnes - C.A. 1,4 Milliard

Analyste Financier

Les coûts de fabrication sont un des éléments clé du compte d'exploitation. Prévisions, constats, études spécifiques, vous serez le spécialiste des prix de revient de toute une gamme de produits de grande consommation (Hollywood, Kréma, Legal).

Diplômé d'une grande école de gestion, une expérience même courte en entreprise vous a déjà permis de vérifier votre talent pour l'analyse, votre aisance dans les contacts, fussent-ils en anglais.

Venez rejoindre une des équipes de gestion les plus rodées de la profession. Maintenant ou après les vacances.

Une occasion de donner à vos ambitions de développement à court et moyen terme un tour réellement satisfaisant.

Adresser sans tarder votre CV. à Philippe VAZ - **G.F.F.** - *Boite postale 309 - 92506 RUEIL MALMAISON CEDEX, en indiquant votre rémunération actuelle.*

COFAP

PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

Futur responsable administratif et financier

Cette société de services, filiale d'un groupe français de communication de tout premier plan, connaît une expansion très rapide.
Sous l'autorité du Président Directeur Général, le titulaire du poste est chargé de l'ensemble des travaux comptables et de la gestion de l'Entreprise. Il anime et supervise un service comptable de 8 personnes préparant lui-même le bilan consolidé.
Sur le plan de la gestion, il établit les budgets et effectue le reporting destiné au Groupe.
Enfin, avec un organisme extérieur, il participe à l'installation d'un nouvel outil informatique.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur titulaire d'un DECS. Il justifie d'une expérience de 3 ans minimum acquise dans un département financier ou comptable. Il connaît les procédures informatiques.
Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous réf. 11220 S à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON LONDON MILANO PERUGIA NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

Nous sommes un groupe industriel de premier plan (1,2 milliard de CA) et poursuivons notre politique de redéploiement et de mise en place de structures de gestion décentralisées (une douzaine de centres de profit).

Nous cherchons pour notre siège en Normandie

un jeune contrôleur de gestion

30 ans minimum, de formation supérieure (Sup' de CO + DECS par exemple), souhaitant, après trois à quatre ans d'audit dans un cabinet anglo-saxon, exercer des responsabilités plus directes en entreprise.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4197 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



EUROSOFT-SYSTEMES

recrute

ingénieurs débutants et confirmés

- Ingénieurs, option informatique, électronique, automatique, connaissances appréciées : MITRA, MINI 6, PDP 11, MICROS 8 et 16 BITS, TRIBU 2, CICS, IMS, SNA,
- notre structure, la diversité de nos applications nous permettent de proposer des activités de conception et réalisation de projets pour les différents domaines des techniques de pointe :
  - base de données - réseaux,
  - simulation, systèmes d'armes et d'aide au commandement,
  - conduite de processus industriels, CFAO,
  - systèmes de télécommunications, de télésurveillance, terminaux spécialisés.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement
Adresser C.V. lettre et prétentions à :
ARIANE CHARTIER
EUROSOFT SYSTEMES
38, boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES

---

secrétaires secrétaires

roussel uclaf

PARIS 7è - Mº *Sèvres-Babylone*
recherche la

Secrétaire de son Directeur Financier

d'excellente présentation, de très bonne formation générale, elle devra avoir une solide expérience dans une fonction analogue.

- Sténo française exigée.
- Langues étangères appréciées mais non indispensables.
- Sens de l'organisation et parfaite discrétion

Le niveau du poste proposé exigera que la candidate retenue s'adapte avec le maximum de souplesse au rythme et aux horaires de travail d'une équipe opérationnelle.

- Avantages sociaux importants

Adresser C.V.+photo+prétentions sous réf. 4990/JT à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME 33 ANS
De formation universitaire complète (D.E.S. Droit, D.E.S. Economie, Comptabilité, Maîtrise de gestion), avec expérience prolongée de direction financière en Afrique dans une entreprise de 300 personnes, recherche

CONTROLE DE GESTION DIRECTION FINANCIERE

Avec, si possible, ouvertures sur l'étranger

Anglais courant

TRÈS DISPONIBLE

Ecrire sous le nº 2817 M
LE MONDE Pub. Services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTION GÉNÉRALE, 42 ans. Ingénieur Sup. Elec. + Sciences économiques + marketing, 13 ans conseil de direction, organisation, gestion, informatique, 3 ans directeur général (200 personnes, 30 implantations, C.E. 90 M.F.).
RECHERCHE : Direction générale d'entreprise moyenne à redresser ou à faire évoluer rapidement. Larges possibilités de secteur d'activité, Paris, R.P. (Section BCO/GR 235).

CHEF DE PUBLICITÉ junior, 24 ans. (B.T.S. publicité). 2 ans expérience professionnelle *agence et support créateur tant au niveau stratégie*, conception, réalisation, bon gestionnaire (publicité média, promotion des ventes), sens des contacts, habitudes travail en équipe, mûr pour toutes responsabilités élargies.
RECHERCHE : *Situation similaire dans toutes* entreprises (agence ou annonceur), désirant renforcer équipe en place au sein département marketing, Paris, R.P. Déplacements étranger acceptés (Section BCO/JCB 236).

HEC J.F. 34 ans, 5 langues étrangères, 8 ans expérience de l'export de parfumerie, cosmétique.
RECHERCHE : Elargissement perspectives dans nouveau poste, similaire ou non (Section BCO/JCB 237).

INGÉNIEUR AGRONOME, 47 ans. Docteur ingénieur, perfectionnement en gestion de la production, anglais courant, grande expérience *en contrôle qualité, liaison entreprise*, laboratoire, formation, études de faisabilité de projets agro-industriels.
RECHERCHE : Situation Paris, R.P. (Section BCO/JCB 238).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

TRADUCTEUR TECHNIQUE RÉVISEUR, INTERPRÈTE

hautement qualifié, longue expérience internationale, connaissance technique très solides, réf. premier ordre (allem., angl., suédois), bon organisateur, don des contacts, 40 ans, cherche travail intér., préf. chef groupe ou service, F. ou étranger. Ecr. s/nº 8.708 *le Monde* Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE PARLANT SIX LANGUES *EUROPÉENNES*, cherche emploi. Tél. : 525-23-34 matin.

Homme mobile, *43 ans*, dynamique, ccial, ICI + Proficiency. Expér. Cie Air, achats, import. gestion des réalisations export. Traduction, documentation. Nombreux séjours étranger dont 2 ans expatrié engineering, rech. fonction support LOGISTIQUE. Ecr. nº 40.976, Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced. 01.

J.F. D.E.S.S., psychologie industr., ch. emploi en entreprise ou cabinet conseil sur Paris. Bonne exp. recrutem. M. ROLET, 14, r. Cler, 75007.

Cadre, H. 46 a., D.E.C.S., 23 a. réf. compt., administr. intendance dont 14 ans *Afrique* francophone étudierait ttes propositions sérieuses, France ou Afrique. Libre de suite. Ecrire M. Gerekens, 24, allée Jacques-Ibert, 91240 Saint-Michel-sur-Orge. Tél. 015-82-59.

J.F., 32 ans, bonne présentation, trilingue français-anglais, chinois. Nombreuses expér. de tourisme et interprète cherche emploi à temps partiel. Ecrire Mme SERVE, 13, rue de Candale, 93500 PANTIN.

trouvez vos cadres
INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES
rigoureusement sélectionnés. DISCRETION ASSURÉE.
AFIPEC. : 236-16-15.

ESPAGNE DIRECTEUR
universitaire, 39 ans. Expérience direction recherche société ou filiale à diriger en Espagne. Ecr. s/nº 6.295 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.
38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Angl. + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur de P.M.I. - P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Ecr. *s/nº 6.307 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMM. INTER. EXPER. MOYEN-ORIENT.
H. 32 a. arabe, angl. ch. empl. Écrire sous nº 329.808 à : HAVAS, COLMAR 68025 qui trans.

H. 44 a. DECS-DESS gestion étudierait toute proposition poste de Direction financ., administrative, comptable, personnel, secrétariat génér. Grande expérience de la fonction de PME, cabinet d'audit, usager de l'outil informatique. Ecrire sous le nº T 240.528 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Mº LOUVRE - Pied-à-terre, Studio et Studette rénovés et équipés, à partir 155.000 F. 723-30-89.

FORUM
Proximité St-Eustache et jdins DECORATEUR VEND *merveilleux appt, calme et ensoleillé*, entre 2 cours fleuries, gd living avec cheminée, poutres apparentes + 2 chbres, salle de bains ravissante. Px en rapport. Pour traiter : *MANDATAIRE EXCLUSIF* Serge KAYSER. 329-60-60.

2e arrdt

BOURSE - A *rénover*, 3 P. 80 m², caractère, pierre de taille, balcon, soleil. 580.000 F. 551-88-83.

4e arrdt

Proxim. Vosges - 354-95-10
MAISON JARDIN 150 m².

5e arrdt

STUDIOS
Censier, 1er ét. 20 m², 165.000
Jussieu, 1er ét. 20 m², 220.000
Jussieu, 5e ét. 22 m², 209.000
Censier, 2e ét. 38 m², 370.000
C.B.I.-ORPI - 336-17-36.

BROCA-St-Médard. 354-42-70
4 P. SUR VERDURE.

6e arrdt

SAINT-GERMAIN - ODÉON
Luxueux 2/3 Pièces
TRANSEIL - 325-10-56

7e arrdt

UNESCO, 5e ÉT., SS ASC., 4 PIÈCES CONFORT, 90 m². *SOLEIL, CALME*. 633-38-84.

MAISON XVIIIe, boiseries, protégée, calme sur jardin, 3 réceptions, 1 chambre, bains, COUR, JARDIN, 2.200.000, BURON, 296-58-88.

6 PIÈCES, 2 BAINS
BELLE RÉNOVATION SUR RUE ET MINISTÈRE
109, RUE DE GRENELLE, Ce jour 14-18 h, 267-37-88.

11e arrdt

OBERKAMPF - Je vends, 1er ét. rue, appt 2 P., cft, très clair, 220.000 F à débattre. 557-70-08.

République, gd 2 p., tt cft, bel imm., 5e ét. ss asc. 300.000 F. *Téléphone : 266-19-00.*

12e arrdt

NATION
Immeuble récent
Studio - 2 PIÈCES
tout confort – Cave, parking.
SINVIM – 501-78-67.

AV. de SAINT-MANDÉ
Imm. standg, pierre de taille, asc., tapis escal. 5 Pces, bain, chff. centr. + chbre service. 1.100.000 F. Micot 344-43-87.

13e arrdt

UNIVERSITÉ TOLBIAC
Immeuble rénové, ascenseur, très beau duplex, living + 2 chambres, cuisine équipée, salle de b., 80 m², refait neuf. GARBI - 567-22-88.

Prox. Montsouris, imm. 1976, 2 pces 54 m² + loggia, std., park. Tél. 783-41-28 soir.

Petit immeuble récent, ravissant duplex, 110 m², living + 3 chambres + terrasse 45 m², calme. Tél. : 370-16-96.

PROCHE DENFERT, superbe DUPLEX - ATELIER, 4 chbres, 200 m² + 140 m² terrasse. 2 parkings. Tél. : 370-16-96.

RUE DUNOIS, immeuble 1976, 5 P. + terrasses, vue urgence. Px 920.000 F. 272-40-19.

14e arrdt

CHARME ET VERDURE
Maison 5 p. + ss-sol aménagé, calme, jardin, poss. gar., 1.300.000 F. Tél. 542-68-99.

DENFERT 3 P., TT CFT
Prix 530.000. Tél. 327-28-60.

RUE DE L'AUDE, 2 p., kitchen. équip. + bs, w.-c., 3e ét., soleil, 320.000 F « FAC », 337-69-59.

15e arrdt

R. DANTZIG. Petits et grands studios entièrement rénovés dans imm. *rénové*, à partir 166.000 F. 723-30-89.

BIR-HAKEIM - Urg. 2 P., cuis., *entrée, w.-c., s. de bns. Prix :* 310.000 F. 297-52-73.

RUE DE VAUGIRARD
Bel immeuble 1979, luxueux 4 pces, 2 chbres *sur* jardin. 950.000 F. Tél. 828-90-50.

RUE ROSENWALD
Beau 2 pces, 45 m², récent, r.-de-ch., sud, sur rue calme. 350.000 F. Tél. 828-90-50.

MOTTE-PICQUET
Imm. briques, 2e ét., 2 p., tt cft, 300.000 F - 567-60-78.

16e arrdt

PRÈS PLACE MEXICO
PLEIN SOLEIL - PPTAIRE
vend dans imm. pierre de taille, appt 5 P., tt cft, 4e ét. Vue dégagée. Sur place mardi, jeudi, 15 heures à 16 h 30, 102, RUE DE LONGCHAMP

CHARME PROVINCIAL
Maison 180 m² + JARDIN. 4-5 chambres - 633-29-17. 28, rue CIVRY, les 7-9 et 12 juillet, de 13 h à 16 h.

AUTEUIL. 1er étage sur jardin, studio, *cuisine*, bains, 37 m². *360.000 F. Tél : 622-22-56.*

O.R.T.F. Joli petit 4 pièces, état neuf, 6e étage, balcon, soleil. 820.000 F - 783-89-86 ou 548-54-99.

Mº MUETTE, 95 m²
Imm. récent, tt cft, 4e étage, living double, 1 chambre, cuisine, bns. PRIX INTÉRESSANT, 5 bis, rue Alfred-Dehodencq, mardi, mercredi 15-18 h.

17e arrdt

MONCEAU, Studio + alcôve, bains, 4e ét., récent, chauff. indiv. 420.000 F. – 822-22-56.

PÉREIRE. Dans pte maison, séj. + 2 chbres, 68 m² + jard.privé s/jardins. 590.000 – Mercr. 14-17 h., 130, rue Tocqueville.

RUE LEVIS, beau studio équipé, tt cft, bel imm., bas prix vue urgence. 526-00-35.

18e arrdt

Près PLACE DU TERTRE Vue exceptionnelle sur Paris, 6e ét., ascens., imm. standg, studio, cuis., salle de bains. 265.000 F - 562-05-55.

19e arrdt

PROPRIÉTAIRE
vend directement
2 *pièces, cuisine aménagée*, salle de bains, entrée, cave. 3e étage sans ascenseur. Quartier Buttes-Chaumont. Prix : 250.000 F.
Pour visiter et traiter, samedi 10 juillet de 10 h. à 19 h. *86, rue David-d'Angers*, 75019 Paris.

20e arrdt

Pptaire vd studios et 2 P. tt équ. nfs, depuis 145.000 F. petit imm. *rénové*, jardin. 75, rue Pixerecourt. Mº Télégraphe. S/pl. 15 h/19 h. 7 jours sur 7 ou 590-86-06.

78-Yvelines

Parc MAISONS-LAFFITTE
Appt 3/4 P. 89 m² avec cave et séchoir. Px : 423.000 F. *Agence : 962-50-95.*

92 Hauts-de-Seine

PT NEUILLY COURBEVOIE
Studios et duplex rénovés ds imm. rénové. Park. à part. 230.000 F. 723-30-89.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL-ÉCHAT
Construction neuve
Beau 3 PIÈCES, tout confort, cave, parking.
SINVIM, 501-78-67.

SUCY-EN-BRIE
R.E.R., près crèche, commerces, 3 p., 70 m², cuis., bns, *refait neuf, tt cft, résidence boisée*, parking, 3e avec ascens. 590-62-05 et 590-94-55.

Province

VICHY Centre (03)
Un placement en « or ».
Rénovation de prestige.
Du studio au 3 pièces. Duplex. Terrasse, dans petite résidence de caractère.
Tous les jours : 64, av. Célestins. Tél. : (70) 31-76-33.

TRÈS GRAND STANDING A L'IMPÉRIAL
MENTON
MER et MONTAGNE
Part. vd 120 m² à moderniser 4e ét. 900.000 F. 271-54-54.

Etranger

MONTREUX
A VENDRE
avec autorisation de ventes aux étrangers, appartements 1 - 1 1/1 - 2 1/2 - 4 1/2 pièces et studios « rustiques » à la
RÉSIDENCE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
- Prix raisonnables. Vue sur le lac. Spacieux.
- Modernes. Entrée dans environ 2 mois.
- Près du Montreux PALACE et de *l'HYATT RÉSIDENCE.*
- Hypothèques à disposition.
- Pour tous renseignements, écrire à :

M. Joël JAVNER, Av. des Alpes 38
1820 MONTREUX (Suisse).

capitaux propositions commerciales

Souhaiterais rencontrer vendeurs de part de groupements forestiers. Très bonne rémunération en fonction des résultats. Écrire pour R.V. : M. GILLES Alain, Sté D.P.I., 7, rue Narcisse-Diaz, 75016 PARIS ou téléph. : (41) 38-21-46.

cours et leçons

NOUVELLE FORMULE
Cours de rattrapage et recyclage à domicile de la 6e à la terminale.
Toutes les matières au programme. Prix modique.
Inter Enseignant. 535-15-69.

propositions diverses

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) *3, rue Montyon, 75429*, Paris cedex 09.

travail à domicile

J.F. 26 ans, excellente dactylo, très bonnes références, cherche ouvrage scientifique ou littéraire à taper. Réalisation impeccable et rapide. Tél. le matin : 797-64-63.

Ecris, ré-écris, corrige, dactylographie (sur IBM) vos romans, essais, thèses, mémoires et tous documents. Travail très soigné. Tél. 707-56-44.

Cherche tous travaux copies, thèses, rapports, cassettes etc. Téléphone : 306-08-88.

traduction demande

JURISTE langue espagnole TOUTES traductions langues européennes. Téléphone : 858-49-98.

bureaux bureaux

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RESEAU ASPAC
nous vous proposons :
- Siège social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion :
PARIS (1) 293.60.50 — NANCY (8) 327 07 56 — NICE (93) 80 41 36 — CAEN (31) 86 53 13 — ORLEANS (38) 53 01 80
Si vous voulez rejoindre notre groupe et être le franchisé ASPAC de votre département, écrire sref FA 826 ASPAC 38, rue de Constantinople 75008 Paris

Achats

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. R.M.
Constitutions de sociétés, démarches et tous services. *Permanences téléphoniques.*
355-17-50
Membres F.F.E.D.

Locations

PLACE VENDOME
VOTRE SIÈGE
Bureaux, secrétariat complet
BUREAUX 6
6, place Vendôme, 261-52-00.

appartements occupés

DAUMESNIL
SUR SQUARE
Pptaire vend 2, 3 et 4 pièces occupés, bel imm. pierre de taille, asc. T. 553-00-21.

appartements achats

Recherche 1 à 2 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans trav. PAIE COMPTANT chez notaire. *873-20-67, même le soir.*

locations non meublées offres

Paris

PLACE JEANNE-D'ARC. Imm. neuf, gd studio, tt cft av. park., 1.900 F net. « FAC », 337-69-59.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT - Part. recherche 3 ou 4 pièces, loyer : 3.600 F C.C., 13e, 14e, 15e, 16e. Boulogne de préférence. Téléphone : 525-78-39.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-10.

Pour notre clientèle, recherch. CH., *STUDIOS*, 2-3-4 P. ss fr.
254-62-30

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour client. étrangère et diplomates, APPARTS *HOTELS PARTIC.* et VILLAS PARIS ou OUEST résidentiel **562-78-99**

Etudiante Lycée Henry IV – 19 ans, cherche studio à Paris 6e. Ecr. s/nº 6.326 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROPRIÉTAIRE LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banlieues. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locaux commerciaux

A MONTREUIL, 85, rue Etienne-Marcel
(métro : CROIX-DE-CHAVAUX)
LA SEMIMO réalise des locaux commerciaux (professions libérales). Rez-de-chaussée, immeuble standing (de 5 étages), *brut de béton, avec vitrines, prêts à être aménagés.*
Renseignements sur place, ou téléphoner :
SOREC, 658-00-57.

locations meublées offres

Paris

PARIS-ALÉSIA, soleil, balcon, 5 pièces, Tout confort, août, sept., 5.000 F. Tél. 543-81-31.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

fermettes

35 km de PARIS
Ferme aménagée
200 m² habitables.
Tout confort.
Terrain de 1.870 m².
Prix : 750.000 F.
Téléphone : 003-26-69.

maisons de campagne

GRATUITES LISTES MAIS. CAMPAGNARDES RESTAURÉES, Loire, Haute-Loire, Ardèche. Téléphone : (75) 33-45-11.

MORBIHAN, Le Saint (56 Gourin). Au cœur des Montagnes noires, 2 km du bourg, vends, suite décès, demeure tradition*nelle bretonne F-4 de 1979* (soubassement et entourage en pierre de taille), sur terrain de 4.000 m² avec eau, électricité. Intérieur non achevé. Prix : 300.000 F T.T.C. (frais de notaire moins élevés). Mme Le Goff, 16 (6) 007-25-88 (Seine-et-Marne).

AFFAIRE A SAISIR
MAISON A SAMONAC
40 km de Bordeaux (Blaye) Plain-pied, 2 grandes pièces + salle d'eau (80 m² environ), dépend., caves. Eau, électr., tél. *Chauff. central mazout neuf* (1980). Terrain 2.535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne. Le tout en très bon état.
Prix : 220.000 F.
Téléphone : (56) 42-12-93.
M. BIBES, 33390 BLAYE.

Maison rurale dans hameau A *PLAINEFAS près lac de* Chaumeçon, (Morvan) Maison d'habitation comprenant trois pièces au *rez-de-chaussée* deux pièces à l'étage, deux caves dessous : toits sur le côté, remise et grange à la suite ; hangar séparé, jardin et terrain derrière.
Maugras (86) 20-60-04.

hôtels particuliers

NEUILLY PRÈS BOIS
Charmant H.P.
8 pièces, 2 bains, 250 m². GARAGE, JARDIN, SOLEIL. *Environnement de verdure.* SOGEVIM, 293-36-82.

immeubles

MARAIS
Immeuble libre
15, rue Bourg Tibourg
S. KIMEL 878-97-52.

propriétés

Part. vend, 100 km Paris, chaumière normande, séjour 36 m², poutres, cheminée, 4 ch., confort. Dépendances et fournil avec four. Terrain 1.500 m² clos de murs avec agrément et fruitiers. Prix : 450.000 F. *Tél. : (1) 783-41-34.*

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ de chasse en Sologne. Écr. Havas Orléans, nº 201707.

Région Cande (49) agr. propr., 5 pces princip., parc, raviss. logis XVIIIe. 10 km sud Angers. 5 pces ples. Autres propr. en Anjou. Cab. Genest (41) 88-77-90.

LYON-LIMONEST
9 km Lyon, vend VILLA, gd standing, 8 pièces, 400 m², piscine + maisonnette, terrain arboré 7.000 m². Prix élevé justifié. Tél. entre 14 h et 16 h au (7) 872-33-31.

domaines

SOLOGNE
à vdre, pts territ. de chasse, avec ou sans bât. et étangs. Écr. Havas Orléans nº 201775.

terrains

MESNIL-LE-ROI. TERRAIN 2.600 m², façade de 26 m. BELLE VUE PANORAMIQUE. 770.000 F. Ag. 962-50-95.

viagers

VIAGER - ANTIBES
Appt luxe. Libre. 75 m² + terrasse 60 m². Cave. Parking. 1 tête, 350.000 F + 1.700 F rente mensuelle. Téléphone : 962-01-92, le soir au 912-09-21.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

ANTIBES
Quartier résidentiel, appartement 75 m² + terrasse 60 m², libre, une tête. 350.000 F + 1.700 F *rente par mois. Téléphone* 962-01-92 – et le soir : 912-09-21.

Porte Bagnolet. Gd 2 p., tt cft, 3e ét., asc., 210.000 cpt + 2.580. Viager appt libre de suite. *Tél. : 266-19-00.*

pavillons

Noisy-le-Grand (93), résident., vds pavill. anc. 3 niv. + aile récente, pl.-pied. Rez-chauss. : séj., cuis.-office, bur., ch., lingerie, w.-c. Mi-étage : salle de bains, w.-c. 1er ét. : gde ch., s. de bns, w.-c. 2e : gde ch. + 1 petite. Chff. maz. 135 m² hab., dépend., garage 2 voit. Beau jdin, gds arbres, 1.836 m², clos mur. Près R.E.R., A-4, écoles, commerces. Prix : 900.000 F. Téléphone : 303-33-83.

(77) LAGNY
Saint-Thibaud-des-Vignes
A vendre MAISON meulière, compren. rez-chauss. : 1 salle à mang., salon, cuisine, w.-c., 1er ét. : 3 chbres, s. de bns, 2e ét. : 2 ch. + possib. salle de bains. Sous-sol total + dépend. Sur 1.600 m² de terrain, moitié verger.
Prix : 550.000 F à débattre. Tél. : 404-75-51, apr. 20 h.

45 - MALESHERBES
15 KM MILLY-LA-FORÊT
5' gare. Part. vd (cause départ), maison individ. 1980, 5 pces, construction tradit., 99 m² hab. + 15 m² garage. *Rez-de ch.* : Entrée, cuisine, séjour, coin repas, w.-c. Escalier intérieur. 1er étage : 3 chbres, salle de bains. Sur 250 m² terrain clos arborisé. PRIX : 175.000 F. + 230.000 F PRÊTS P.A.P. cessibles à 9 %. ALFROY : 16-38-34-60-75 ou 499-78-96.

Propriét. vd directement (94) SUPERBE PAVILLON. 5' R.E.R. Boissy-Saint-Léger, récent, élevé sur ss-sol total, gar. 3 voit. + 2 pces + s. d'eau, gd séjour + superbe cheminée + cuisine meublée, 4 chbres à l'étage + 2 s. de bs tr. fonctionnelles, *jardin* gazonné. Px 1.000.000 F. Tél. 569-51-87.

villégiature

URGENT
Particulier loue maison de caractère, campagne. 6 personnes, proximité Cahors (Lot). Mois de JUILLET
★ 1.800 F la quinzaine.
Tél. le soir au (65) 35-65-51.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

équipement

URBANISME

AU CONGRÈS DE CERGY-PONTOISE

Une ou plusieurs communes dans les villes nouvelles ?

« *Je ne vous cacherai pas qu'en tant que maire la meilleure solution me paraît être la création d'une commune unique. Mais comme nous sommes démocrates, nous ne violerons personne.* » En s'exprimant ainsi le lundi 5 juillet, M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, ne faisait pas allusion au débat sur le statut de Paris, mais à l'avenir juridique des villes nouvelles. Le ministre d'Etat présidait l'ouverture de la sixième conférence annuelle de l'Association internationale des villes nouvelles qui est réunie jusqu'au 10 juillet à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), sur le thème : « Grandes opérations d'urbanisme, développement économique et progrès social ».

La nécessité d'urbaniser de nouveaux sites pour faire face à la poussée démographique et à la croissance des villes n'est pas propre à la France. De Hongkong aux Etats-Unis, de la Hongrie au Venezuela, de l'Angleterre à l'Egypte, une même question est posée ; chaque pays y a apporté des réponses propres tenant compte de sa spécificité, de ses habitudes. Comparer les solutions est le premier objectif de l'Association, qui, de plus, veut aider les pays en voie de développement à profiter de l'expérience des pays plus riches. Il y a déjà des échanges ; ainsi l'établissement public chargé de construire la ville nouvelle d'Evry (Essonne) a été chargée d'une mission d'étude au Venezuela. M. Rocard a souhaité dans son intervention d'ouverture de la conférence le développement de cette assistance, tout en en soulignant les limites.

Les quelque deux cents congressistes représentant vingt-sept pays vont pourtant pouvoir constater la réussite de certaines réalisations françaises. Si Cergy-Pontoise est parfois présentée comme la ville nouvelle par excellence, ce n'est pas par hasard puisqu'elle a pu attirer de nombreux emplois, et disposer d'un centre ville déjà animé. A cela s'ajoute une utilisation harmonieuse du site, une diversité des constructions et une unité de la conception qui donnent, dès maintenant, un caractère propre à cet ensemble urbain.

Le ministre de l'aménagement du territoire qui a la responsabilité des villes nouvelles, n'a pas mesuré ses encouragements. Il a rappelé que *« la politique française des villes nouvelles — qui a d'ailleurs commencé bien avant le gouvernement actuel (...) reste l'un des aspects prioritaires de la planification territoriale française »*. Celles-ci sont *« les maillons essentiels de l'aménagement du territoire, zones d'accueil privilégiées du desserrement industriel des grandes villes »*. M. Michel Giraud, président, R.P.R., du conseil régional d'Ile-de-France, est venu lui aussi affirmer : *« La région est prête à assumer ses responsabilités pour que ses cinq villes nouvelles constituent à l'horizon 2000 une réussite exemplaire. Nous en avons l'ambition. Nous en dégagerons les moyens. »*

Une réforme en 1983

Les élus locaux, pour l'instant, sont un peu inquiets. Depuis des années, la réforme de la loi Boscher, qui régit les villes nouvelles, est à l'ordre du jour. M. Rocard a confirmé qu'un texte de loi devrait être déposé au Parlement au cours de la session d'automne de manière qu'il puisse être connu lors de la campagne électorale des municipales, les nouvelles équipes qui en sortiront devant le mettre en application.

Le projet actuel confirme les grandes lignes de celui du début de l'année (*le Monde* du 20 avril 1982).

Quatre possibilités seraient offertes aux communes actuellement incluses dans les villes nouvelles : syndicat intercommunal aux compétences obligatoires pour l'urbanisme et les équipements ; « communauté d'agglomérations nouvelles » dont les délégués seraient élus au suffrage universel sur des listes communales sans que les conseils municipaux traditionnels soient supprimés ; création d'une nouvelle commune en détachant des anciens tous les quartiers de la ville nouvelle ; fusion de toutes *les communes concernées par l'opération* ; c'est donc celle-ci qui a la préférence de M. Rocard, mais sans qu'elle soit obligatoire si les élus locaux préfèrent une autre solution.

Les réflexions sur le statut des villes nouvelles n'auraient-elles pu nourrir utilement le débat sur Paris ?

THIERRY BRÉHIER.

Faits et projets

LE CASINO DE PERROS-GUIREC EST FERMÉ

Le centralisme parisien n'est pas mort et l'on attend encore à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) la décentralisation. Surtout depuis le 1er juillet, date à laquelle le casino de cette station de la Côte de Granit rose a été fermé par mesure administrative. Une sanction ? La faute paraît pourtant vénielle.

La demande de renouvellement des jeux se fait tous les quatre ans par la procédure d'un dossier complexe que le directeur du casino, (depuis vingt-cinq ans) M. Gienero, avait transmis en octobre 1981 par la voie hiérarchique. Sans réponse fin mars et considérant que « qui ne dit mot consent », M. Gienero rouvre début avril son établissement, avec la bénédiction de la préfecture. C'est à la réception du compte d'exploitation d'avril que le ministère de l'intérieur et de la décentralisation réagit en ordonnant la fermeture. Il y avait un vice de forme dans le dossier.

La décision gouvernementale est la suivante : fermeture du 1er au 13 juillet.

M. Bonnot, le maire (R.P.R.) de la station est outré. Il « *n'ose pas croire qu'il s'agit d'une mesure politique* » mais il en est très près. En tout cas, constate-t-il, « *la décentralisation et l'accroissement des pouvoirs des maires ne sont encore que des paroles...* » M. Gienero, pour sa part, a été sensible à la critique qu'on lui a faite de ne pas assez contribuer à l'animation locale. Tous les soirs, a-t-il décidé, « *il allumera toutes les lumières du casino. Fermeture ou pas.* » — *(Corresp.)*.

UNE BOURSE DES DÉCHETS POUR LA RÉGION RHONE-ALPES

« *Que puis-je faire de mes déchets* » ? A cette question qui tourmente nombre d'industriels de la région Rhône-Alpes où le traitement des résidus industriels a connu pas mal de déboires (voir *le Monde* du 3 mars 1982), l'Association patronale anti-pollution (APORA) a l'intention de répondre d'une manière concrète et efficace.

Grâce à un fichier, on pourra désormais conseiller l'industriel dans l'embarras, lui expliquer une réglementation complexe, lui indiquer les aides dont il peut bénéficier. Si la solution n'est pas rapidement trouvée, une petite annonce sera insérée dans un bulletin périodique faisant office de « bourse de déchets », car ce qui est résidu encombrant pour l'un peut être un produit utile pour tel autre. — *(Corresp.)*.

★ APORA : immeuble Britannia, 20, boulevard Eugène-Deruelle, 69432 Lyon Cedex 3 — Tél. : (7) 862-75-31.

● *Occitanie en Dordogne.* — Quarante mille personnes environ ont assisté, le dimanche 4 juillet, à la « félibrée » — fête du terroir et des traditions « oc », — qui se tenait cette année à Nontron, en Dordogne. Il y avait près d'un quart de siècle que cette petite ville de quatre mille âmes n'avait vu une telle affluence. On a défilé sous des banderoles, assisté à une messe en langue d'oc et participé à des agapes champêtres avant d'applaudir les récitants de la « cour d'amour » et les évolutions des groupes folkloriques.

LE CANAL DE NANTES A BREST EN PARTIE CLASSÉ

Le ministère de l'environnement envisage de classer dans l'inventaire national des sites la partie du canal de Nantes à Brest qui traverse le Finistère, soit, environ, 60 kilomètres sur 385. La procédure est en cours ; elle intéresse les quatorze communes riveraines de la voie d'eau.

Il s'agit de classer la vallée de l'Aulne, canalisée sur une largeur variable, selon la qualité du paysage. Déjà, des réserves sont formulées par des élus qui craignent que des restrictions ne viennent contrarier le développement de l'agriculture. C'est le cas pour le Syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyère. Cet organisme qui est composé de douze conseillers généraux et de huit maires a adopté un vœu dans lequel il demande qu'une telle protection ne porte pas préjudice aux activités rurales.

La région que le ministère de l'environnement souhaite ainsi protéger est d'une grande beauté. Elle est traversée par le canal de Nantes à Brest qui emprunte, peu après avoir quitté le Morbihan, la vallée de l'Aulne. Cette rivière serpente parmi une multitude de collines boisées ou dans les plaines prospères avant de se jeter dans la rade de Brest. Elle a été canalisée à partir de 1811, mais très tôt son faible gabarit se révéla insuffisant pour qu'elle puisse jouer un rôle économique important. De plus, elle est coupée de deux cent trente-huit écluses. Enfin, avec la construction par l'E.D.F. du barrage de Guerlédan dans les Côtes-du-Nord, cette voie d'eau est désormais scindée en deux tronçons. Sur sa partie finistérienne, elle accueille des vedettes d'une société de navigation touristique. — *(Corresp.)*

PAYS DE LA LOIRE : OUI A LA CENTRALE DU CARNET

Par 71 voix (opposition et communistes) et 11 abstentions (socialistes) les conseillers régionaux des Pays de la Loire ont exprimé leur préférence pour le site du Carnet (Loire-Atlantique) comme lieu d'installation d'une centrale nucléaire. Les conseillers avaient le choix entre la commune de Robars sur la rive nord de la Loire et le Carnet sur la rive sud.

Le groupe socialiste a exprimé son abstention par le fait que « *provisoirement, la Basse-Loire a besoin d'emplois et non d'énergie* » et qu'il *conviendrait avant toute décision* d'élaborer « *un plan régional articulé sur un plan national* ». Selon les socialistes, la centrale utiliserait au mieux, en 1989, 500 emplois locaux et les emplois induits seraient « *inexistants* ».

DANGEREUSE PLAISANCE

Au cours du seul mois de mai, quatre personnes sont mortes et deux ont disparu au large de la Côte d'Azur. Depuis le début de juin, soixante-seize pratiquants de planche à voile qui dérivaient en mer ont été secourus par des organismes officiels. En 1981, 1 800 opérations de sauvetage ont été menées en Méditerranée.

« *80 % de ces accidents sont dus à l'inconscience et à l'irresponsabilité de certains plaisanciers* », a indiqué le préfet maritime de Toulon, jeudi 24 juin. Les professionnels, et notamment les responsables du CROSSMED (centre régional opérationnel de sauvetage et de sécurité en Méditerranée), sont irrités par cette situation. Ils déplorent, en outre, le comportement souvent désagréable des plaisanciers à l'égard de leurs sauveteurs.

Le préfet maritime a rappelé qu'il existe 450 000 embarcations immatriculées en France et que cette flottille augmente de 30 000 unités par an. « *Un marin*, a-t-il dit, *ne peut que se féliciter de voir les Français s'intéresser à la mer, mais il y a des limites.* »

ENVIRONNEMENT

GRACE A LA DIMINUTION DES POLLUANTS INDUSTRIELS

Entre Rouen et Le Havre, la Seine est en voie de guérison

De notre correspondant

Rouen. — La Seine est peut-être en voie de guérison. Selon le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S.P.P.P.I.), qui a son siège à Rouen, les effluents rejetés par les entreprises de Seine-Maritime auraient diminué de 60 % en quatre ans. C'est en 1978 que le S.P.P.P.I. avait déterminé pour chaque secteur industriel des objectifs précis de réduction des pollutions qui devaient aboutir à une diminution globale de 60 % en 1982. Le but est donc atteint. L'inventaire des rejets qui vient d'être dressé montre que ce résultat est essentiellement dû au « score » spectaculaire de plusieurs usines qui sont allées au-delà de leurs objectifs initiaux.

Au tableau d'honneur, on relève six usines de pâte à papier (– 77 %), *quatre fabriques de* caoutchouc (– 62 %), quatre raffineries (– 61 %), six entreprises de pétrochimie (– 44 %). En revanche, les usines chimiques sont en retard, puisqu'elles n'ont diminué leurs rejets que de 12 %. Parmi les *retardataires, on cite la société* Rhône-Poulenc, de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, qui est désormais, selon les ingénieurs du S.P.P.P.I., « *la principale source industrielle de pollution de la Basse-Seine* ».

La direction de l'entreprise se justifie en invoquant le coût de la dépollution. Celle-ci implique des investissements atteignant 40 millions de francs. Néanmoins, des travaux ont été entrepris en mai dernier et devraient donner leurs premiers effets à l'automne 1983.

Autre nouvelle réconfortante : une pêche au filet effectuée à Petit-Couronne, près de Rouen, a permis de collecter 200 kilos de poisson. Ceux-ci ne sont pas encore consommables, mais ils peuvent être utilisés pour la reproduction.

Autre succès du S.P.P.P.I. : l'installation à Notre-Dame-de-Gravenchon d'un tableau d'affichage électronique sur la façade de la mairie. A tout instant, ce tableau donne les indications fournies par les analyseurs de pollution atmosphérique installés sur le toit de la mairie. Située au cœur d'une zone industrielle qui comprend deux raffineries et plusieurs entreprises chimiques, *Notre-Dame-de-Gravenchon* est l'une des villes qui souffrent le plus de la pollution de l'air.

Il s'agit là d'une première française ; un tel affichage de la qualité de l'air n'existerait qu'au Japon. Pour le S.P.P.P.I., « *il était important qu'une collectivité locale située en* zone sensible *ne considère plus sa pollution comme un sujet tabou, mais, en revanche, favorise l'information du public* ». Les villes du Havre et de Rouen, sollicitées par le S.P.P.P.I., ont, pour l'instant, reculé devant une telle initiative.

ÉTIENNE BANZET.



TRANSPORTS

Le trafic d'Air France sera gravement perturbé durant toute la fin de la semaine

Le trafic d'Air France sera, après celui d'Air Inter, sérieusement affecté par l'arrêt de travail décidé par le Syndicat national du personnel navigant commercial (hôtesses et stewards) pour les jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 juillet.

La compagnie pense être en mesure d'assurer environ les deux tiers de ses vols long-courriers et 40 % de ses vols moyen-courriers.

Pour toute information, les passagers peuvent appeler le 320.15.55 à Paris ou le service de réservation de la région de leur domicile (pour Paris et la région parisienne, le 535.61.61).

Un message de la direction au personnel

Au plus mauvais moment pour le public et la compagnie

Voici le « message » que MM. Pierre Giraudet, président, et Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, ont adressé, le 5 juillet, à tous les membres du personnel de la compagnie nationale.

De nouvelles pertes vont s'accumuler, compromettant davantage des résultats financiers qui s'annoncent mauvais. Les marges d'autofinancement indispensables à nos investissements de développement et de modernisation, principalement à l'achat de nouveaux avions, achèveront de disparaître : il serait immoral et irréaliste d'attendre que le reste du peuple français, qui a ses propres difficultés – souvent bien supérieures à celles du personnel d'Air France – et à qui des sacrifices sont aujourd'hui demandés, puisse compenser ces pertes à notre place.

Les efforts de l'ensemble du personnel – navigant et au sol – pour atteindre une ponctualité record en Europe seront annihilés par ces manquements à la régularité. L'image d'Air France comme compagnie sérieuse et fiable sera entamée par ces coups répétés : les dommages commerciaux seront lourds et durables.

Le service public sera partiellement compromis, et cela en période de grands départs en vacances. Cet appel à la grève est lancé pour obtenir une réduction du temps de travail du personnel navigant commercial. Une telle réduction ne s'impose pas. Elle ne s'impose pas légalement ni contractuellement, puisque l'ordonnance du gouvernement sur la durée du travail exclut, en son article 30, toute réduction automatique pour les personnels dont les durées effectives de travail sont inférieures à la durée légale. Elle ne s'impose pas davantage en équité puisque le personnel navigant commercial des trois compagnies françaises bénéficie de conditions de travail parmi les plus favorables en Europe et, *a fortiori*, au monde et que son temps de vol réel annuel est inférieur à celui de la plupart de nos concurrents.

Pas d'emplois excédentaires

Comme il se doit, la compagnie nationale applique sans réserve la politique du gouvernement en matière de durée du travail et d'emploi. Elle n'est pas en mesure de l'outrepasser et elle n'en a pas le droit : créer des emplois excédentaires à prix de revient élevé, et dont le coût finirait inévitablement par incomber à l'État compte tenu de notre incapacité à le financer, ne figure pas dans les objectifs qui nous ont été assignés.

Dans un souci de conciliation et de paix sociale, la direction générale d'Air France a néanmoins voulu faire un geste significatif en proposant que, parallèlement à la réduction de quarante à trente-neuf heures de la durée du travail, la durée de vol théorique mensuelle (l'X) soit abaissée d'une demi-heure avec maintien du salaire par relèvement de la prime de vol. Cette proposition a été rejetée. Les exigences des organisations syndicales du personnel navigant commercial vont même, en proportion, au-delà de ce qui est accordé au personnel au sol puisqu'elles portent sur une réduction de 1/40 de l'X, à laquelle s'ajouteraient de sept à dix jours de repos supplémentaires par an. Ainsi, les dépenses de personnel navigant commercial, déjà hors de compétitivité, dériveraient vers des surcoûts irrémédiables. Et ces exigences sont formulées au moment où l'ensemble du transport aérien international traverse la période la plus difficile de son histoire. Au moment où, pour survivre, nos grands concurrents d'Europe et d'outre-Atlantique procèdent, le plus souvent avec l'accord de leur personnel, à des efforts de productivité drastiques qui vont encore creuser l'écart entre leurs coûts et ceux d'Air France : baisse de salaires, assouplissement des règles fixant les conditions de travail, réductions d'effectifs souvent accompagnées de licenciements, etc. Tout cela, nul ne peut l'ignorer puisque les médias s'en font journellement l'écho.

Ces exigences s'expriment, de surcroît, au moment où, sur le plan national, le gouvernement appelle à l'effort, même pour des catégories sociales moins favorisées.

En ces années difficiles, Air France est à la croisée des chemins. Elle sait qu'elle doit compter d'abord sur elle-même et qu'elle ne peut espérer une aide illimitée de l'État. Encore cette aide, si indispensable soit-elle, ne pourra-t-elle être pleinement obtenue des pouvoirs publics et produire ses effets favorables *que si Air France*, grâce à la compréhension et aux efforts de l'ensemble de son personnel ainsi qu'à la qualité offerte à sa clientèle, *fait, comme ces dernières années, la* preuve de sa capacité à affronter la compétition. Nos marchés, notre place dans le monde sont précaires *et sans cesse à reconquérir. Ce qui* est en jeu, c'est tout ce que la compagnie a réalisé depuis trente-cinq ans, tout ce que nous avons développé *ensemble ces dernières* années.

C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui plus particulièrement appel au *personnel navigant commercial* dont nous connaissons les capacités et la compétence, dont nous savons le courage dans les cas difficiles. Nous faisons appel à son esprit de solidarité et à son sens du devoir envers Air France et la solidarité nationale.

Un entretien avec le secrétaire général du syndicat des hôtesses et stewards

« Les directions des compagnies n'ont pas voulu utiliser le préavis que nous leur avons donné »

M. Jean Chambon, secrétaire général du Syndicat national du personnel navigant commercial, qui rassemble la majorité des hôtesses et stewards des trois compagnies aériennes, a répondu aux questions que nous lui avons posées.

– Pouvez-vous rappeler de façon très claire vos principales revendications ?

– Le personnel navigant commercial, hôtesses et stewards, réclame la transposition à son régime d'activité particulier, de la réduction de la durée du travail dont ont bénéficié, de par l'ordonnance du 16 janvier 1982, des millions de salariés en France, dont les trente mille employés au sol des compagnies Air France, Air Inter et UTA.

» *Cette réduction de la durée du* travail doit se traduire par une moindre disponibilité à l'égard de l'employeur, seule mesure permet*tant de susciter de l'embauche.* Nous évaluons le passage de quarante à trente-neuf heures à environ une demi-journée par mois de moins *à la disposition de l'employeur.*

» C'est d'ailleurs cette formule qu'a retenu, vu leur type d'activité, la compagnie Air France pour ses salariés, cadres au sol, et elle est appliquée dans bien d'autres branches d'industrie.

– Que pensez-vous du jugement généralement porté par les usagers, qui estiment qu'en faisant grève au moment des départs en vacances, vous les prenez purement et simplement en otages ?

– Il n'y a aucune soudaineté dans notre action actuelle, puisque les négociations ont débuté avec les employeurs il y a plus de six mois. Devant l'attitude négative des directions, nous avons alors consulté nos adhérents par référendum à bulletins secrets, puis, lors de notre dernier arrêt de travail, les 16 et 17 juin, nous avons donné plus de six jours de préavis.

» Il faut croire que les directions des compagnies aériennes ont pris ces procédures démocratiques et ces délais pour de la faiblesse de notre part plutôt que comme autant d'occasions d'élaborer un accord équitable. En ce qui concerne la grève à Air Inter des 3, 4 et 5 juillet, les compagnies avaient été informées, dès le 28 juin, de l'imminence de l'arrêt de travail. De même, nous sommes au regret de constater que le préavis donné à Air France n'est pas utilisé pour essayer de trouver en commun des solutions, mais que la grève est attendue avec un fatalisme incroyable.

» Aussi peut-on se demander si les passagers ne sont pas, en réalité, les *otages des directions qui spéculent* sur le mécontentement populaire pour ne pas avoir à entamer de véritables négociations avec leurs salariés.

– Estimez-vous que, comme le prétendent les directions des compagnies, la satisfaction de vos revendications mettrait en péril l'équilibre économique du transport aérien français ?

– Prétendre que nos revendications mettraient en péril l'équilibre du transport aérien français est de bonne guerre. Nous refusons d'y souscrire. D'une part, parce que ce sont les directions des compagnies elles-mêmes qui ont accepté, dès 1979, en toute liberté, une diminution de notre durée du travail lorsque, par voie législative, les quarante heures hebdomadaires seraient abaissées. Cette disposition étant intégrée très explicitement dans notre convention collective. D'autre part, nous tenons à souligner que nous avons proposé aux directions une non-compensation salariale, notre organisation ayant préféré privilégier la réduction du temps de travail, seul facteur de nature à créer des emplois.

● *Manche : la grève à la S.N.C.F.* – Le trafic ferroviaire était *toujours* paralysé en partie dans le département de la Manche mardi matin 6 juillet par la « grève-bouchon » des cheminots C.G.T. du centre de Saint-Lô (Manche) et de trois postes d'aiguillage des gares de Cherbourg et Folligny, dans la manche, et de Lison, dans le Calvados.

Cependant, les négociations ont commencé entre la direction et les grévistes, qui ont accepté d'évacuer les postes d'aiguillage qu'ils occupaient – préalable exigé par la S.N.C.F. Les revendications portent sur les salaires, les plans de carrière, les effectifs et les conditions de travail. Le nombre des grévistes s'élevait mardi matin à 22 % du personnel du centre de Saint-Lô, selon la direction, soit vingt et une personnes.

AFFAIRES

La France a conclu avec la C.E.E. un « arrangement » sur les prix de l'acier

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Un différend a surgi entre les Français et les Allemands à *propos des prix de l'acier, jugés trop* bas, que les premiers avaient l'intention de pratiquer après la dévaluation du franc. A la suite de contacts au *plus haut niveau qui ont eu lieu pendant* le week-end – M. Davignon, le vice-président de la Commission européenne, chargé de la politique in*dustrielle, s'est entretenu avec* MM. Chevènement et Delors, – un « arrangement » a été trouvé. Les menaces de tempête qui pesaient sur *Eurofer, l'organisation qui rassemble* les sidérurgistes de la Communauté, et, par ricochet, sur le bon fonctionnement du plan anticrise qui est ap*pliqué sous l'autorité de la Commission*, semblent au moins provisoirement écartées.

Dans les derniers jours de juin les Français annonçaient *leur intention* de ne pas appliquer le 1er juillet les nouveaux barèmes en hausse de 3 % à 4 % décidés au sein d'Eurofer en concertation *avec la Commission, et* de maintenir les prix antérieurs. La politique d'augmentation progressive des prix, menée de manière coordonnée *par les sidérurgistes, a pour* objectif de restaurer les marges bénéficiaires des entreprises ou du moins d'atténuer leurs pertes. Rendue pos*sible par la disposition de contingen*tement de la production appliquée dans la Communauté, elle suppose, pour être efficace, que chacun joue le *jeu, autrement* dit que les prix pratiqués dans chacun des États membres restent en harmonie. Cela implique en particulier que l'on répercute sur les barèmes les ajustements monétaires. Les augmentations de prix qui avaient été prévues pour la France au 1er juillet prenaient en compte, au moins partiellement, cette nécessité.

Le gouvernement français s'est référé à une autre philosophie. Il met*tait au centre de sa nouvelle politique* économique le blocage des prix et des revenus. Dans ces conditions, il estimait nécessaire que ce blocage *des prix s'applique, au moins en par*tie, aux produits sidérurgiques, ne serait-ce que pour ne pas asphyxier les industries utilisatrices, qui, sinon, seraient prises en tenaille entre les prix de leurs matières premières en hausse et des prix de vente bloqués.

Ces intentions connues, les sidérurgistes allemands y ont vu des risques majeurs. L'acier français pouvait arriver sur le marché de la République fédérale à des prix plus bas que l'acier allemand, entraînant ainsi une guerre des prix destructrice (le traité de la CECA interdit en effet aux industriels d'aligner leurs prix vers le haut. Les Français n'auraient *pas pu, comme ils ont affirmé vouloir* le faire, pratiquer des barèmes bas en France et s'aligner à la hausse sur les prix allemands dans le cas d'exporta*tions vers la République fédérale).* Deuxième inconvénient : les prix trop bas pratiqués par la France entraîneraient inéluctablement des pertes ac*crues pour les entreprises, lesquelles* ne pourraient être comblées que par des subventions publiques parfaitement contraires aux disciplines du *nouveau code des aides européen.* Bref, proclamaient avec colère les Allemands, l'ensemble du plan anticrise mis en place par les Dix pour *essayer de sauver de manière soli*daire la sidérurgie européenne risquait d'être mis en péril par les initiatives intempestives de Paris.

Un compromis

L'arrangement qui a *été trouvé* est un compromis *entre les obligations* qui résultent du blocage des prix et celles *découlant du plan anticrise :*

1) Les prix de l'acier français seront alignés sur les prix européens, c'est-à-dire sur les barèmes qui avaient *été fixés* par Eurofer. Ainsi disparaît donc le risque de voir des produits sidérurgiques français arriver avec une *décote* trop substantielle sur les marchés des pays partenaires ;

2) Pendant une *période limitée les* sidérurgistes français seront autorisés, sur le marché intérieur, à pratiquer des abattements au profit de certains *utilisateurs. L'idée* est de rendre ainsi raisonnablement possible, dans les secteurs industriels consommateurs d'acier, la politique de blocage *des prix. Mais,* afin de préserver la rentabilité financière des entreprises sidérurgiques et d'éviter ainsi les aides interdites, ces abattements ne pourront être que provisoires ;

3) Les Français s'engagent à ne pas profiter des dérogations qui leur sont ainsi accordées pour accroître leur part du marché intérieur. C'est là, dit-on à Bruxelles, une clause qui n'était pas indispensable : dans l'hypothèse normale où les quotas de production qui sont fixés par entreprise sont respectés, il n'est en effet *pas possible* pour un industriel, tout simplement parce *qu'il n'a pas la* marchandise, de s'emparer grâce à des prix plus bas de parts de marché accrues.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONJONCTURE

La croissance sera inférieure à 2 % en 1982 estime le Conseil économique

***Pessimiste et souvent critique à l'égard de l'action gouvernementale, le* Conseil économique et social n'entrevoit guère d'amélioration pour l'économie française dans les six prochains mois. Dans son rapport sur la conjoncture économique au premier semestre 1982 présenté mardi 6 juillet par M. Jean Menu, président de la C.G.C., il estime que la croissance ne devrait guère dépasser 2 % en 1982, au lieu des 3,3 % prévus au second semestre 1981.**

Pour sa part le Bureau d'informations et de prévisions économiques (B.I.P.E.), qui vient de publier les perspectives de l'économie française en 1983, estime que la croissance pourrait atteindre 2 % l'an prochain (1,4 % en 1982), à condition que la conjoncture internationale soit favorable.

Les prévisions pessimistes du Conseil économique et social se fondent sur l'analyse des mauvais résultats de l'économie à la fin du premier semestre, et compte tenu de l'environnement international dépressif caractérisé par la faiblesse de la demande mondiale et le désordre monétaire, le Conseil n'entrevoit guère d'amélioration à court terme.

Le rapport se montre sceptique à l'égard des trois nouvelles mesures adoptées par le gouvernement : la dévaluation du 12 juin peut avoir des effets bénéfiques sur les exportations, estime-t-il, mais l'écart d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux risque de gêner la compétitivité des entreprises. Certes les mesures d'accompagnement – blocage des prix et des salaires – peuvent entraîner la diminution de la hausse des prix, mais elles vont aussi réduire la demande des ménages. *Enfin la modification* des taux de T.V.A. risquent de paralyser l'investissement. Le C.E.S. prévoit donc une croissance inférieure à 2 % *et un faible ralentissement* de l'aggravation du chômage.

Persuadé que l'amélioration de la croissance et de l'emploi passe par la *relance des investissements, le* Conseil économique réclame avec insistance la suspension momentanée de la hausse de la T.V.A. Favorable *au rétablissement* urgent des grands équilibres, il demande aux pouvoirs publics d'organiser une concertation générale avec toutes les catégories socio-professionnelles sur le problème de l'inflation, cette procédure de type contractuel lui paraissant plus efficace que les mesures de blocage des prix et des revenus. Le Conseil préconise également un déficit budgétaire inférieur à la limite de 3 % du produit intérieur brut fixé par le gouvernement pour 1982 et 1983, et une révision fondamentale de la fiscalité française pour mieux répartir les charges.

Comme le Conseil économique, le B.I.P.E. insiste sur la dépendance de la France à l'égard de l'environnement international. Compte tenu de l'approche des échéances électorales aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale, il estime que ces pays pourraient assouplir leur politique en 1983 pour éviter un trop grand mécontentement de l'opinion. La France connaîtrait alors une activité plus soutenue : 2 % de P.I.B. l'an prochain – contre 1,4 % en 1982 – avec une hausse de 1,9 % de la consommation des ménages et une reprise modérée de l'investissement global de 1,3 %.

En revanche, si les politiques des pays industrialisés restent inchangées, le B.I.P.E. pense qu'il faudra maintenir la politique actuelle de modération des revenus et de lutte contre l'inflation. La croissance serait alors réduite à 1 % avec une nouvelle dégradation de la situation de l'emploi.

● *Le déficit du budget de l'État* cumulé depuis le début de l'année s'élevait à la fin du mois de mai à 75,27 milliards de francs contre 50,25 milliards pour la période correspondante de 1981. La loi de finances 1982 prévoit un déficit de 95 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, a lancé un appel, le 5 juillet sur Europe 1, pour que l'État montre l'exemple « *en luttant lui-même contre les gaspillages financiers* ». M. Fabius a annoncé que les ministres n'utiliseraient plus la première classe pour leurs déplacements en avion. *Il a demandé que* des propositions lui soient faites pour restreindre le train de vie de l'État.

Devant les associations de consommateurs

M. Mauroy lance un appel au civisme

Pour la première fois, les dix-sept organisations de consommateurs ont participé, lundi 5 juillet à l'hôtel Matignon, avec M. Pierre Mauroy, à une réunion de travail portant sur le plan de lutte contre la hausse des prix en présence de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation. « *Tous les Français*, a déclaré le premier ministre, *sont concernés par cette grande bataille des indices.* » Les appelant à faire preuve de civisme, il a ajouté : « *Tout le monde perd au jeu de l'inflation. Plus il y a d'inflation, plus il y a de perdants. Chaque point gagné dans la lutte contre l'inflation est un point contre le chômage. Rassemblons nos forces afin que les prix soient stabilisés.* »

Les organisations de consommateurs *seront associées aux opérations* de contrôle et auront accès à toutes les informations recueillies lors de celles-ci. Plus de deux cent mille contrôles *ont été réalisés* et une seconde vague doit être engagée sous peu. « *Toutes les associations de consommateurs ont apporté leur appui à la politique de blocage des prix*, a déclaré le premier ministre, *et toutes ont montré leur résolution à être en première ligne.* » Il a ajouté : « *Nous sommes déterminés et n'hésiterons pas à être sévères à l'égard de ceux qui ne respecteront pas la loi.* »

Une nouvelle rencontre est prévue pour l'automne afin de faire le bilan de l'opération et d'envisager des réformes plus profondes.

SOCIAL

L'UNAF PROTESTE CONTRE LA FAIBLE AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Les prestations familiales augmenteront de 6,2 % au 1er juillet 1982, et de 7,5 % « au plus tard » le 1er janvier 1983, ont annoncé dans un communiqué lundi 5 juillet, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille.

« *L'étalement de la revalorisation des prestations familiales répond au souci d'assurer la réussite de la seconde phase de l'action gouvernementale* », précise le ministère. Cependant, tenant compte de la priorité donnée à la politique familiale par le président de la République, « *le complément familial, attribué aux familles nombreuses et aux familles ayant un enfant de moins de trois ans, sera revalorisé de 14 % dès le 1er juillet 1982* », souligne le communiqué.

Pour l'Union nationale des associations familiales (UNAF) « *la déception est nette* ». Elle demande dans un communiqué « *l'augmentation immédiate d'au moins 14 % des allocations familiales* ».

En Savoie

GRÈVE DU PERSONNEL MAROCAIN DU CLUB MÉDITERRANÉE

Une paire de gifles assenée par un chef de cuisine marocain à un de ses employés, marocain lui aussi, serait à l'origine d'une grève du personnel de service du village de Tignes (Savoie) du Club Méditerranée.

Les employés, qui ont cessé le travail le jeudi 1er juillet dernier, entraînant la fermeture du village, ont demandé à la direction parisienne du Club le renvoi ou le déplacement du chef de cuisine incriminé. Celle-ci s'est pour l'instant refusée à tout renvoi et s'apprête à rencontrer les responsables syndicaux le jeudi 8 juillet prochain à Paris.

En solidarité avec leurs camarades de Tignes, les personnels de service marocains du village de Vittel (Vosges), et ceux des Restanques (Var), ont cessé le travail le lundi 5 juillet, respectivement à 50 et 80 %. Les deux villages sont restés ouverts, les désormais célèbres G.O. (gentils organisateurs) prenant le relais du personnel en grève.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

L'État devra-t-il sauver A.E.G.-Telefunken de la faillite ?

Bonn. — Le groupe A.E.G.-Telefunken, dont les produits ont été longtemps un symbole de la qualité « Made in Germany », va-t-il être acculé à la faillite ? Une telle éventualité n'est plus à exclure...

Depuis des années, la gauche sociale-démocrate, l'opposition chrétienne-démocrate, les industriels et les financiers sont d'accord sur un principe fondamental : l'État ne doit pas être une « usine de réparation » pour des entreprises capitalistes incapables de survivre dans la jungle de la concurrence. Aujourd'hui, les mêmes forces sont de nouveau d'accord pour renier leur principe et demander à l'État de sauver A.E.G., au bord du gouffre.

L'avenir d'A.E.G., déjà fort compromis, a été encore assombri, récemment, par la politique du président Reagan. La société ouest-allemande doit participer au gazoduc Sibérie-Europe occidentale. Mais les turbines qu'elle doit fournir sont fabriquées sous licence américaine. Les décisions récentes de la Maison Blanche ont donc, du jour au lendemain, rendu la situation du groupe encore plus difficile. A tel point que dans les milieux financiers allemands on ne peut plus exclure un dépôt de bilan dont les conséquences seraient particulièrement dramatiques.

Le groupe A.E.G., qui emploie cent vingt-trois mille personnes, est l'une des plus anciennes entreprises allemandes. Ses activités vont des fers à repasser aux satellites en passant par les machines à laver et les postes de télévision.

De notre correspondant.

Les marchés de l'électroménager et de la radio-télévision étant de plus en plus difficiles, A.E.G. a connu, au fil des ans, des difficultés grandissantes. Ces dernières années, les banques ouest-allemandes ont consenti des prêts et des dotations en capital considérables pour maintenir en vie l'entreprise. Au total, près de 5 milliards de deutschemarks (13 milliards de francs).

La direction d'A.E.G. a préparé un programme de redressement qui vise, essentiellement, à diviser le groupe en trois branches. L'une, A.E.G.-Technick, se concentrerait, en particulier, sur la fabrication, jusqu'ici lucrative, de turbines. La seconde, A.E.G.-Konsum, maintiendrait la production industrielle d'appareils ménagers, activité, à l'heure actuelle, la plus déficitaire. La troisième, Telefunken, regrouperait la radio et la télévision.

Une première difficulté provient du fait que le plan de réorganisation prévoit une prise de participation de la société anglaise G.E.C. (General Electric Company) dans la branche A.E.G.-Technick. Or les syndicats ouvriers s'opposent à un tel projet, la société britannique et son président, Sir Albert Weinstock, ayant la réputation d'être des spécialistes de la « rationalisation ».

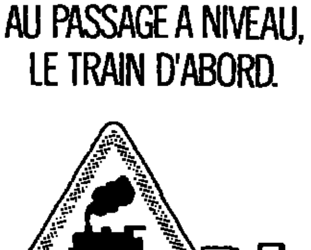
En revanche, les représentants ouvriers et les responsables de la société au sein du conseil de surveillance d'A.E.G. se trouvent, paradoxalement, d'accord aujourd'hui pour demander l'aide des autorités publiques. Une différence subsiste toutefois dans la mesure où les syndicats sont prêts à réclamer une participation directe de l'État dans la société, tandis que les dirigeants d'A.E.G. se limitent, jusqu'ici, à demander au gouvernement de garantir, pour un montant d'au moins 1 milliard de deutchemarks et au Länder pour 550 millions de deutchemarks, les emprunts indispensables pour que la société soit en mesure de poursuivre ses activités.

De son côté, le consortium de vingt-quatre banques qui a, jusqu'à présent, accordé avec de plus en plus de réticences son soutien à A.E.G. ne se déclare plus disposé à maintenir son assistance si l'État — et aussi les Länder — ne garantit pas les crédits dont la société a besoin.

Le gouvernement, sans opposer un refus définitif, éprouve fort peu d'enthousiasme à participer au sauvetage d'A.E.G. Le chancelier Schmidt et son ministre de l'économie, le comte Lambsdorff, attendent avant de se prononcer le résultat de diverses expertises pour savoir si le plan de redressement présenté par les dirigeants de A.E.G. a quelques chances de succès. Pour l'instant, les consultations se poursuivent donc avec les banques créancières du groupe ainsi qu'avec un consortium d'industriels.

Une rencontre a eu lieu, lundi 5 juillet, à Francfort, au siège de la Dresdner Bank. Aucun accord n'est encore en vue, alors qu'A.E.G. risque de se trouver en cessation de paiements. Pourtant, l'impression subsiste ici, qu'en fin de compte ni les créanciers ni l'État ne pourront accepter l'effondrement d'un groupe industriel aussi important qu'A.E.G.

JEAN WETZ.



SELON L'O.C.D.E.

Les résultats de l'administration Reagan ont été décevants

Le programme économique lancé par l'administration Reagan afin de réduire l'inflation et de relever le taux de croissance, « *combinaison d'objectifs hardie, exceptionnelle, dans l'histoire économique récente* », n'allait pas « *sans risques* », et les résultats obtenus ont été « *très inférieurs aux anticipations* ». Tel est le jugement que portent sur l'expérience américaine les experts de l'O.C.D.E., dans leur étude annuelle sur les Etats-Unis.

« *Bien que l'inflation ait*, soulignent-ils, *reculé plus fortement qu'on ne s'y attendait, cette amélioration a tenu pour l'essentiel à un affaiblissement de la demande et de la production* ». Cependant « *le chômage atteignait des niveaux sans précédent depuis la fin de la guerre, et l'économie connaissait une deuxième récession en l'espace de moins de deux ans* ». Les experts ajoutent : « *La réalisation incomplète des objectifs budgétaires n'a certainement pas été étrangère aux résultats décevants de l'activité en termes réels* », sans compter « *une incidence plus restrictive* » que prévu de la politique monétaire.

La « *divergence* » entre les résultats observés et le programme initial soulève, en fait, notent les experts, le problème d'une adaptation ou d'une modification de la politique économique. Il s'agit notamment de trouver une « *solution budgétaire rapide* », faute de quoi les élections de novembre « *risqueraient d'entraîner de nouveaux retards importants* ». En l'état actuel des choses, l'O.C.D.E. prévoit pour l'exercice 1983 un déficit budgétaire de 147 milliards de dollars contre 91 milliards attendus officiellement.

Les prévisions des experts de l'Organisation sont, de façon générale, plus pessimistes que celles de l'administration Reagan, compte tenu du maintien d'une certaine tension sur les taux d'intérêt (pour les crédits à long terme les taux ne reviendraient à 13,25 % qu'à la fin de 1983, contre 15,5 % au début de 1982). Ainsi, le P.N.B. n'augmenterait, selon l'O.C.D.E., que de 0,3 % au dernier trimestre de cette année par rapport aux trois derniers mois de 1981, au lieu de 3 % prévu officiellement. Entre les mêmes périodes de 1982 et 1983, le taux de croissance ne serait que de 2,4 % contre 5,2 %. En conséquence, le chômage atteindrait 10 % à la fin de cette année (8,4 % pour l'administration) pour ne diminuer qu'à 9,8 % à la fin de l'an prochain (7,6 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8900	6,8930	– 70	+ 20	– 140	– 70	– 340	– 260
$ can.	5,3285	5,3350	– 115	– 70	– 250	– 190	– 650	– 570
Yen (100)	2,6760	2,6785	+ 170	+ 195	+ 335	+ 370	+1040	+1085
DM	2,7735	2,7760	+ 125	+ 155	+ 245	+ 280	+ 765	+ 810
Florin	2,5080	2,5095	+ 120	+ 140	+ 230	+ 260	+ 705	+ 740
F.B. (100)	14,5125	14,5235	– 210	– 30	– 395	– 135	– 940	– 630
F.S.	3,2530	3,2570	+ 280	+ 315	+ 540	+ 590	+1470	+1545
L (1 000)	4,9390	4,9430	– 275	– 210	– 550	– 460	–1615	–1490
£	11,8850	11,8950	+ 165	+ 255	+ 335	+ 465	+1295	+1445

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 1/2	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16
$ E.-U.	14 7/8	15 3/8	15 1/4	15 5/8	15 1/2	15 7/8	15 7/8	16 1/4
Florin	8 1/4	9	8 9/16	9 /16	8 3/4	9 1/4	9	9 5/8
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	15 1/8	16 3/16	15 3/8	16 3/8	15 15/16	16 5/8
F.S.	2 3/8	3 5/8	4 1/16	4 7/16	4 3/8	4 3/4	5 5/8	6
L (1 000)	18	20 1/2	19 3/8	20 15/16	20 1/4	21 1/4	21	21 15/16
£	12 3/8	13 1/8	12 9/16	13 3/16	12 5/8	13 1/4	12 11/16	13 5/16
F. français	14 1/2	15 3/8	14 1/2	15 3/8	15 1/8	16	17 1/4	18 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Nouveau président pour la F.I.E.E.* — M. François de Laage de Meux succède à M. Guy Brana à la présidence de la Fédération des industries électriques et électroniques. Il prendra ses fonctions le 1er janvier 1983.

[Né le 21 juillet 1929, M. François de Laage de Meux est ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures, master of science du M.I.T.

Ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique puis attaché pour l'énergie atomique auprès de l'ambassade de France à Washington, il entre dans l'industrie en 1964 au groupe C.G.E., dont il est directeur général adjoint depuis 1979.]

● *International Harvester a décidé de fermer deux de ses usines aux États-Unis pour une durée d'environ deux mois*, cet automne. Elles emploient trois mille deux cents ouvriers et fabriquent des moissonneuses-batteuses et des tracteurs. Cette décision est due à l'accumulation des stocks et à la mévente (— 40 % sur les moissonneuses par rapport à l'an passé). International Harvester connaît d'importantes difficultés financières.

Conjoncture

● *Les prix de gros de l'industrie* en France n'ont pratiquement pas augmenté en mai : + 0,1 % contre + 1 % en avril. L'indice, calculé par *l'INSEE l'indice (base 100 en 1962)* s'est inscrit à 340 en mai contre 339,70 le mois précédent. Il est supérieur de 12,1 % à son niveau de mai 1980. Pour leur part les prix de gros des produits énergétiques ont augmenté de 0,8 % en mai, l'indice s'établissant à 618,2 contre 613,5 en avril.

● *Une nouvelle revue d'étude de la conjoncture économique.* M. Jean-Marcel Jeanneney a présenté à la presse, le premier numéro de la revue *Observations et diagnostics économique*de l'Observatoire français des conjonctures économiques (O.F.C.E.).

Cet organisme a été créé à la fondation nationale des sciences politiques (1) par une convention conclue le 31 janvier 1981 entre cette fondation et l'État. Il a pour but de développer le pluralisme de l'information économique. L'O.F.C.E. suivra notamment la conjoncture économique française et internationale, les politiques menées, et diffusera des informations.

La revue, quadrimestrielle, d'une centaine de pages, paraîtra en février, juin et octobre. Elle comprendra une chronique de la conjoncture française et de son environnement extérieur, l'analyse de thèmes plus particuliers et un ensemble de diagrammes. Aucun chiffre prévisionnel de croissance n'a été publié dans cette première revue.

(1) 27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 07

Energie

● *Baisse en dollars du prix du gaz algérien.* — Le prix FOB (non compris le transfert et l'assurance) du gaz algérien vendu à la France et qui est révisé tous les trimestres est tombé — par le mécanisme d'indexation — à 4,77 dollars par million de B.T.U. (British Thermal Unit). Il était à 5,12 dollars le 1er janvier.

Selon *le Pétrole et le Gaz arabes*, qui donne cette information, les prix indexés sur le pétrole brut — les contrats récemment signés — ont chuté de 7 %, alors que ceux indexés principalement sur les produits pétroliers n'ont baissé que de 1 à 2 %. Pour la France, la dépréciation du franc par rapport au dollar entraîne en fait une hausse du prix du gaz algérien. La volonté des deux parties de faire de ce contrat un contrat exemplaire n'avait pas convaincu les Algériens de prendre le franc comme monnaie de référence.

● *Gisements pétroliers et gaziers importants en Namibie.* — Le nord de la Namibie recèle des gisements de pétrole et de gaz presque aussi importants que ceux de l'Arabie Saoudite.

Selon deux experts américains, le bassin d'Etosha contient des réserves pétrolières considérables. Les gisements de gaz naturel et de naphte se situeraient entre Etosha et la frontière angolaise.

Les recherches pétrolières entreprises par la compagnie Etosha Oil Ltd ont été interrompues en raison de la guerilla qui sévit dans le nord du pays. — *(A.F.P.)*

Etranger

BELGIQUE

● *Le nombre de chômeurs a diminué en Belgique* au mois de juin par rapport à son niveau de mai. Selon l'Office national de l'emploi, 442 667 chômeurs étaient indemnisés au 31 juin — 1 849 de moins qu'en mai, — soit 10,7 % de la population active (7,7 % chez les hommes et 15,7 % chez les femmes) ; 142 490 étaient des jeunes de moins de vingt-cinq ans. La diminution du chômage, constatée également en mai, s'observe uniquement en Flandre (— 2 508), la situation continuant de s'aggraver en Wallonie (+ 267) et à Bruxelles (+ 392). — *(A.F.P.)*

ÉTATS-UNIS

● *L'affaire d'espionnage industriel de deux firmes japonaises.* — La firme Mitsubishi, impliquée avec Hitachi dans une affaire d'espionnage industriel aux dépens des Etats-Unis, a décidé de solliciter un règlement à l'amiable pour échapper à une éventuelle inculpation, ont indiqué des responsables de Mitsubishi, lundi 5 juillet à Tokyo. L'inculpation de la firme Hitachi et de 14 de ses employés (dont 9 sont encore au Japon) a été prononcée il y a quelques jours par un jury fédéral en Californie *(le Monde du 26 juin)*. L'examen du cas de cinq employés de Mitsubishi, dont trois ont fait l'objet de mandat d'arrêt au Japon, a été remis à plus tard. *(AFP)*.

GRANDE-BRETAGNE

● *Le groupe Nissan n'a pas encore pris de décision définitive sur l'installation d'une usine en Grande-Bretagne.* — Qualifiant de « pures spéculations » les informations parues dans la presse japonaise *(le Monde* daté des 4 et 5 juillet) faisant état de l'abandon par Nissan de ses projets outre-Manche, Lord Marsh, conseiller du groupe en Grande-Bretagne, a affirmé que ces projets étaient « toujours d'actualité », les négociations devant se poursuivre le mois prochain à Londres.

R.F.A.

● *Augmentation du chômage en R.F.A.* — Le nombre de chômeurs ouest-allemands a augmenté de 0,27 % en juin de données brutes, et de 4,8 % en données corrigées. Selon l'office fédéral du travail, ce nombre a été en données brutes, de 1 650 300 (1 645 800 en mai) et, en données corrigées, de 1 884 000 personnes, (1 798 000). En chiffres bruts, les chômeurs représentent 6,8 % de la population active contre 6,9 % en mai (4,8 % en juin 1981), ce recul s'expliquerait, selon l'office fédéral, par une hausse simultanée du nombre des actifs. En données corrigées, 7,8 % de la population en R.F.A est sans travail, au lieu de 7,3 % en mai. En un an le chômage a augmenté de 46,61 % en données brutes (+ 48,6 % en données corrigées). Les offres d'emploi ont diminué de 2,1 % par rapport à mai, se situant à 117 741 offres. Le chômage partiel touche 428 693 personnes, reculant de 5,7 % par rapport à mai 1982, mais en hausse de 26 % par rapport à juin 1981. — *(A.F.P.)*.

Industrie

● *Le Centre français de promotion industrielle en Afrique (C.F.P.I.A.)*, présidé par M. Paul Huvelin, ancien président du C.N.P.F., vient de fêter son dixième anniversaire. A l'occasion de son assemblée générale annuelle et d'une journée d'études, un bilan des réalisations a été dressé. Le rôle de cet organisme est d'appuyer le développement économique des États africains, essentiellement par la promotion d'entreprises conjointes associant aux nations africaines et à leurs hommes d'affaires des industriels français. Les efforts accomplis ont abouti à la création d'environ cent soixante entreprises, tant au Maghreb qu'en Afrique noire.

Prix

● *La Régie Renault* a été autorisée à fixer de nouveaux prix pour six modèles « millésime 83 » considérés comme des nouveautés : deux coupés Fuego, une berline R 18 « turbo » et trois fourgonnettes Renault 4. Les prix de tous les autres modèles de la gamme restent bloqués au même niveau de mars 1982 *(le Monde* du 6 juillet).

Social

● *La grève chez Dunlop*, au Bourget, se poursuit depuis plus de trois semaines, à l'appel de la C.G.T. Les revendications portent, notamment, sur un réajustement des salaires de 400 francs, les trente-neuf heures compensées à 100 %. L'usine du Bourget emploie trois cent soixante-quinze employés, dont trois cents, selon la C.G.T., suivent le mouvement.

● *Mise en garde de la direction Talbot.* — Après la reprise du travail chez Talbot la mise en application des recommandations du médiateur suscite les « réserves » de la direction de Talbot. M. Jean Boillot, président du directoire des automobiles Talbot, a indiqué dans une lettre adressée, lundi 5 juillet, à M. Dupeyroux que « *la production a été pratiquement inexistante tout au long de la journée* ». M. Boillot dénonce le fait que MM. Krasucki et Sainjon aient pénétré de force dans l'usine pour participer à un meeting et à un défilé. Il s'inquiète d'autre part de la mise en place par la C.G.T. de cent quatre-vingt délégués de chaîne. Le président du directoire juge enfin que, lundi, « *les recommandations n'ont pas été respectées, ni dans leur lettre ni dans leur esprit* ».

FINANCES PUBLIQUES

OUTRE LES « INÉVITABLES FAUX PAS »

La Cour des comptes dénonce l'absence de rigueur des services publics

La Cour des comptes, qui est chargée de veiller au bon emploi des deniers publics, vient de publier son rapport annuel remis le 5 juillet au président de la République et déposé le 6 juillet sur les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans le préambule de ce document, l'institution de la rue Cambon met en garde contre *« des errements non apparents mais tout aussi nocifs pour les finances publiques que des irrégularités formelles »*. Il s'agit de *« libertés »* prises avec les règles de bonne gestion, ayant pour conséquence une *« évasion des deniers publics tout aussi intolérable que les gaspillages ponctuels traditionnellement dénoncés »*.

« Au-delà des inévitables faux pas de services publics qui, pas plus que le secteur privé, ne sont à l'abri de l'erreur ou de l'imprudence, se profilent,* souligne la Cour, *des façons d'agir et des manquements moins aisément décelables, mais autrement pernicieux : leurs incidences financières sont souvent plus lourdes et toujours plus durables ; mais surtout ils témoignent, de la part de ceux qui en usent comme de ceux qui tolèrent, d'un état d'esprit d'où la rigueur est fâcheusement absente et que les circonstances économiques actuelles rendent de moins en moins supportable. »

La Cour des comptes précise : *« C'est, à un échelon national ou local, la mise en œuvre de programmes d'implantations industrielles, d'équipements immobiliers, culturels ou sportifs fondés sur des besoins réels, mais qui, mal conçus, mal coordonnés ou mal suivis, se révèlent en définitive d'un trop faible usage ou beaucoup plus coûteux qu'il n'était prévu. Ce sont les aides accordées par l'Etat ou les collectivités locales à des organismes para-publics ou privés, la plupart du temps justifiées dans leur principe, mais parfois aussi utilisées par les services qui les allouent pour se soustraire aux règles budgétaires et comptables en vigueur. Dans d'autres cas, sont perdues de vue les exigences de clarté dans les comptes et d'efficacité dans la gestion qu'appelle toute exploitation industrielle ou financière. »*

« Ici, lois et contrats sont appliquées de façon laxiste ou partielle,* ajoute la Cour *; là, prolifère une réglementation excessive, sans égard pour les contraintes inutilement imposées aux usagers. Au grand dam des services exécutants, des politiques résolument novatrices ne sont pas toujours appliquées avec une continuité de vues suffisante, cependant que survivent des prescriptions, des procédures, des organismes et des systèmes dont l'évolution de la conjoncture ou l'usure du temps ont déréglé le mécanisme ou même supprimé la raison d'être, et qui se traduisent pour la collectivité par un coût disproportionné avec les besoins à couvrir ou les services rendus. »

COLLECTIVITÉS LOCALES : la passation des marchés en question

« Au moment où les collectivités et établissements publics locaux se voient conférer dans le cadre de l'accroissement de leur liberté l'entière responsabilité des marchés, il importe plus que jamais qu'ils modifient leur comportement afin d'assurer le meilleur emploi de toutes leurs ressources », explique la Cour des comptes, en conclusion de la partie de son rapport annuel consacrée aux collectivités locales.

La Cour souligne l'importance des marchés passés par les collectivités et établissements publics : *« Les 89 600 marchés et 1 000 avenants recensés en 1980 représentaient 32 milliards de francs environ, en hausse de 21,3 % par rapport à 1979, à comparer aux 79,4 milliards de francs dépensés à ce titre par l'État »*. Ces marchés locaux – 14 milliards pour les communes, 5,7 milliards pour les départements et 4 milliards pour les offices d'H.L.M. – représentent 1 % du produit intérieur brut. Or, la Cour des comptes constate que les règles du code des marchés publics sont, *« en dépit des éléments de souplesse qu'elles contiennent, trop souvent ignorées et tournées »*.

La Cour, bien entendu, donne de nombreux exemples des errements commis. Ainsi, dit-elle, *« la réglementation relative aux concours des ingénieurs et architectes, malgré les garanties qu'elle offre, est mal appliquée »*. Ainsi dans de nombreux cas, l'architecte n'indique *« le prix d'objectif »* qu'il s'engage à faire respecter qu'une fois qu'ont été passés les marchés avec les entreprises qui doivent réaliser l'opération. La Cour énumère un certain nombre de procédés permettant, avec l'accord des responsables des collectivités locales, de *« majorer indûment les honoraires »* des architectes et ingénieurs : par exemple, on donne *« le caractère de travaux supplémentaires à des modidications destinées à corriger des erreurs d'appréciation du concepteur »*, ce qui entraîne *« une majoration de la rémunération de l'homme de l'art, alors qu'il aurait fallu le pénaliser »*.

Autre errement décrit par les magistrats financiers : l'imprécision dans *« la définition et le volume des travaux à effectuer »*.

Limitation de la concurrence

Parmi d'autres, est cité le cas de la ville d'Auxerre : l'entretien de l'éclairage public *« avait été attribué en janvier 1974 à une société pour une durée de trois ans, renouvelable avec une offre de 164 237 francs correspondant à la dépense estimée pour la première année »*. Or, à la suite de divers avenants *« le même prestataire de service a reçu, de 1974 à 1980, 4 600 000 francs toutes taxes comprises au titre des travaux d'entretien et a reçu commande de 3 700 000 francs de travaux neufs sur la bases d'un bordereau de prix établi pour un volume de travaux de 164 237 francs »*. Dans sa réponse, M. Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre et député P.R., remarque que sa ville a dû faire face à *« un vieillissement important de son réseau d'éclairage public et à la nécessité de l'étendre considérablement »*, mais que *« l'imprécision »* soulignée par la Cour *« n'a pas échappé à la collectivité qui, depuis avril 1981, a séparé dans ses marchés l'entretien de l'éclairage public des questions de modernisation et d'extension »*.

« Les règles concernant le recours à la concurrence sont souvent ignorées ou détournées au détriment des intérêts financiers des maîtres d'ouvrages locaux », souligne aussi la Cour des comptes. Ainsi, la *« mise en compétition par une consultation écrite au moins sommaire des candidats susceptibles d'exécuter »* un marché négocié de gré à gré est en général oublié ; or ils représentent 44 % du nombre des marchés passés par les collectivités et établissements publics locaux. De même le coût réel des travaux est souvent minoré pour rester en dessous du seuil au delà duquel le recours à l'adjudication est obligatoire. *Il en résulte que les mêmes fournisseurs et entreprises traitent habituellement avec les collectivités et établissements publics locaux. De même le coût réel des travaux est souvent minoré pour rester en dessous du seuil au-delà duquel le recours à l'adjudication est obligatoire. Il en résulte que les mêmes fournisseurs et entreprises traitent habituellement avec les collectivités et établissements publics locaux »*.

Par exemple, à Nîmes, les appels d'offres pour les marchés d'entretien et de travaux neufs à effectuer dans les bâtiments communaux, de 1974 à 1977, font apparaître qu'il n'y a eu que 24 soumissions pour 18 lots : *« cette absence de concurrence est le signe d'une situation faussée, les entreprises s'abstenant apparemment de soumissionner, parce qu'elles savent qu'elles n'ont aucune chance d'emporter le marché »*.

La Cour montre aussi qu'un certain nombre de pratiques limitent l'appel à la concurrence. Ainsi à Lille et à Toulouse, les marchés d'entretien des bâtiments communaux étaient divisés en de nombreux lots, chacun d'entre eux ne pouvant être attribué qu'à une seule entreprise, *« de telles limitations de la concurrence enlevant toute signigfication à l'adjudication dite ouverte »*.

En résumé, la Cour des comptes peut écrire *« le nombre et la permanence des mêmes irrégularités attestant qu'elles ne proviennent pas des difficultés qu'éprouveraient les services des collectivités et établissements publics locaux à assimileer des règles trop complexes. Au contraire, ces services tirent aisément parti des diverses dispositions, notamment des nombreuses exceptions prévues par le code pour tenir compte de la diversité des situations rencontrées, afin de pouvoir traiter directement avec certaines entreprises »*.

Électricité et Gaz de France : chers droits acquis

E.D.F. et G.D.F. sont, socialement, de bonnes maisons. François de Closets vient de le montrer dans son dernier livre Toujours plus et bien d'autres avant lui l'avaient dit. Mais rarement cela a été souligné aussi clairement que par le dernier rapport de la Cour des comptes.

Les avantages sociaux du personnel de l'Électricité et du Gaz de France ont été définis – à l'époque de la nationalisation ou peu après – alors que les conditions d'exploitation et la situation du marché étaient profondément différentes de ce qu'elles sont devenues.

Il en est ainsi pour les allocations gratuites ou à tarif réduit d'énergie, y compris pour les résidences secondaires. Par deux circulaires des 16 novembre 1949 et 25 septembre 1950 les personnels d'E.D.F. et G.D.F. se voient en effet attribuer gratuitement gaz ou électricité pour une certaine quantité et l'application d'un tarif réduit aux consommations qui dépassent cette limite.

Ce prix spécial devait certes être révisé au 1er octobre de chaque année par indexation sur une tranche du tarif, « Mais aucune révision n'est intervenue depuis 1951 », souligne la Cour, ce qui a considérablement amplifié l'avantage ainsi alloué, stimulant la consommation quand le pays cherche à réduire et privant les deux entreprises nationales de recettes importantes au moment où elles en auraient bien besoin.

Conséquence de ce bas prix : en 1980, pour l'ensemble des agents en activité ou en retraite, la consommation individuelle moyenne a été de 6 663 kWh au prix (hors taxe) de 3,38 centimes au delà de la tranche gratuite, tandis qu'un abonné domestique consommait en moyenne 2 680 kWh au prix moyen (hors taxe) de 38,68 centimes. La moitié des bénéficiaires ont en outre consommé en moyenne 1 6473 kWh de gaz au prix de 1,09 centime contre 8 172 pour un abonné domestique qui paie le prix moyen de 12,79 centimes.

Coût de cette « largesse » pour les entreprises cette année-là : 500 millions de francs au moins pour l'électricité et 250 millions de francs pour le gaz.

L'autre privilège de ces deux maisons c'est le financement des activités sociales « au moyen d'un prélèvement de 1 % sur les recettes des exploitations », *un système qui pouvait se justifier avant le fort renchérissement du pétrole, mais guère depuis. Au titre de ce prélèvement, E.D.F. et G.D.F. ont en effet payé plus d'un milliard de francs (1 012 millions) en 1981. Et de 1973 à 1980 le budget social a crû de 19,3 % par an en moyenne, quand il n'avait augmenté que de 9,1 % par an auparavant.*

Pudiquement la Cour affirme ne pas vouloir « remettre en cause le principe d'une indexation : la réglementation voudrait du reste que celle-ci soit appliquée aux tarifs réduits dont bénéficie le personnel. ». *Mais la Cour rappelle que, par suite de circonstances particulières, des* « mécanismes d'indexation donnent lieu à des dérèglements » *et qu'il paraît dès lors difficilement évitable d'y remédier dès lors que les effets sont devenus* « peu compatibles avec un souci raisonnable de l'équité et de l'intérêt général ».

Il reste à trouver le gouvernement qui osera s'attaquer à ces avantages sociaux, devenus privilèges exorbitants du seul fait de l'OPEP, dans deux entreprise nationales dont le déficit cumulé atteindra en 1982 un chiffre de l'ordre de 10 milliards de francs.

B. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MATRA



L'assemblée générale ordinaire de Matra s'est réunie le 30 juin 1982, sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice de 1981 et décidé la mise en paiement d'un dividende de 57 F par action assorti d'un avoir fiscal de 28,50 F. Le dividende sera payable à partir du 7 juillet 1982 aux titulaires d'un certificat nominatif ou à leurs représentants qualifiés.

En réponse à des questions, il a été précisé au cours de l'assemblée que, au 31 mai 1982, le carnet de commandes s'élevait à 15,4 milliards de francs.

A la suite du vote des résolutions, la composition du conseil d'administration est la suivante :

MM. :

Henri Baquiast, directeur de la Direction des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances ;

Pierre Boisson, directeur général des Stratégies industrielles au ministère de l'industrie ;

Philippe Chassagny, directeur des relations extérieures du groupe Matra ;

Emile Durand, directeur de la branche militaire du groupe Matra ;

Paul Durand, contrôleur général des armées au ministère de la défense ;

Sylvain Floirat, vice-président de la société Matra ;

Alain Guigue, adjoint au délégué général pour l'armement au ministère de la défense ;

Pierre Hilaire, sous-directeur au ministère de l'économie et des finances, direction du budget ;

Jean-Claude Hirel, directeur des industries électroniques et de l'informatique (DIELI) au ministère de l'industrie ;

Jean-Luc Lagardère, président-directeur général de la société Matra ;

Pierre Quetard, directeur des activités civiles du groupe Matra ;

Paul Tannous, directeur des relations internationales du groupe Matra.

Cette assemblée a été suivie d'un conseil d'administration qui a porté à sa présidence M. Jean-Luc Lagardère, lui exprimant ainsi sa confiance.

De Dietrich

L'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1982 a statué sur les comptes et les résultats de l'exercice 1981. Les résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées.

La mise en paiement du dividende est effective depuis le 1er juillet 1982 pour un montant net de 32,20 francs (avoir fiscal 16,10 francs) contre présentation du coupon nº 32.

L'assemblée générale ordinaire a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui a renouvelé au conseil d'administration l'autorisation d'augmenter, sur sa seule décision, le capital social de la société jusqu'à un montant de 150 millions de francs. Cette autorisation est valable jusqu'au 22 juin 1987.

Au cours de l'assemblée, M. Gilbert de Dietrich a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

En 1981, comme en 1980, la progression du chiffre d'affaires de votre société aura été inférieure au taux d'inflation de notre pays.

Malgré une conjoncture difficile, les résultats de notre 297e exercice s'établissent sensiblement au même niveau que l'année dernière.

Soucieux de préserver un équilibre fondamental entre la poursuite de notre programme d'investissements et de notre politique de rémunération et de distribution, *nous avions, en 1981, maintenu le dividende par action à son niveau précédent.*

Votre société a tenu à rétablir cette année une progression raisonnable de sa distribution.

***

En ce qui concerne l'exercice en cours, notre chiffre d'affaires à fin mai totalise 638 millions de francs, soit + 11 % par rapport à 1981.

Si dans la conjoncture actuelle cette progression peut être considérée comme satisfaisante, il faut toutefois souligner que par rapport à 1979 elle ne représente que 6,5 %.

Le ralentissement de la demande en appareils ménagers constaté sur le plan national depuis quelques semaines, la stagnation de la construction de logements neufs et des programmes de rénovation de l'habitat ancien, nous conduisent à rester vigilants dans l'élaboration de nos programmes de fabrication du deuxième semestre de l'année.

A la sensible amélioration de nos ventes au cours des cinq premiers mois de l'année pourrait succéder un certain ralentissement de nos expéditions. Toutefois le succès auprès de notre clientèle de notre gamme de fours et de tables de cuisson à encastrer devrait se prolonger normalement au cours des prochains mois.

L'entrée en service dès le mois de septembre du chantier de moulage automatique de la fonderie de Niederbronn et la mise en fabrication progressive de nouveaux modèles de chaudières en fonte devraient contribuer à améliorer nos positions à l'intérieur d'un marché caractérisé par un marasme quasi permanent depuis *quelque deux années consécutives.*

La charge en matériel ferroviaire de notre usine de Reichshoffen, dont les horaires ont été diminués en début d'exercice, doit lui assurer une occupation satisfaisante tout au long de l'année 1982.

L'amélioration de l'enregistrement des commandes en appareils vitrifiés destinés à l'industrie chimique mondiale, constatée au cours du second semestre de l'exercice écoulé, s'est rapidement essoufflée ; en effet, depuis le début de l'année, prises de commandes et facturations mensuelles s'équilibrent d'une façon précaire.

A ce jour les informations dont nous disposons concernant le blocage partiel des prix, des salaires et des revenus, l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée, forment un ensemble de charges et de contraintes qui affecteront lourdement les *résultats de l'exercice en cours.*

Malgré les difficultés actuelles, et grâce à la valeur de notre outil industriel, à la qualité de nos positions commerciales, au sérieux et au dévouement de notre personnel, je reste confiant en l'avenir de notre société. »

BANQUE NATIONALE DE PARIS — BARCLAYS France

SIGNATURE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT DE BIENS D'ÉQUIPEMENT FRANÇAIS EN FAVEUR DE TRINIDAD ET TOBAGO

La Banque Nationale de Paris et Barclays Bank S.A. d'une part, et la Republic Bank Limited (Trinidad et Tobago) d'autre part, ont signé le 25 juin 1982 à Paris un accord cadre de crédits acheteurs de FF 50 millions, en vertu duquel la Republic Bank Limited, qui est la plus grande banque du pays et dont le Groupe Barclays détient plus de 40 % du capital, s'engage à garantir les prêts accordés par les deux banques françaises à des acheteurs de biens d'équipements français. Le montant minimum des commandes unitaires pourra être égal à FF 1 million dans le but de favoriser en particulier les exportations de petites et moyennes entreprises.

HAVAS CONTACT

COLAS

Les comptes de l'exercice 1981 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1982.

Le chiffre d'affaires du groupe Colas a atteint 7,6 milliards de francs en 1981, en progression de 17 % sur l'année précédente. Constitué par des milliers de chantiers exécutés dans une quarantaine de pays, il s'est principalement réparti à concurrence de 54 % en France, 22 % en Afrique et océan Indien, 20 % en Amérique.

Pour les raisons déjà indiquées, de nombreuses circonstances défavorables ont entraîné une perte de 59,2 millions de francs au bilan consolidé, la M.B.A. ressortant à 261 millions de francs contre 305 en 1980. Chez la société mère la perte s'est élevée à 39,5 millions de francs contre un bénéfice de 39,2 l'année précédente.

En raison de cette perte, et des besoins de financement de la société, il a été décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1981.

Dans son allocution, le président Robert Charial a confirmé qu'en dépit d'une situation économique mondiale toujours mauvaise, 1982 se présente comme une année de redressement car plusieurs des causes exceptionnelles des pertes de 1981 ont maintenant disparu.

Les prévisions de résultats sont généralement en amélioration dans les territoires étrangers et outre-mer, mais l'Amérique du Nord continue à souffrir gravement de la récession et au Nigéria la crise financière affectera fortement les entreprises.

En France, où des charges nouvelles viennent d'être imposées aux entreprises, l'évolution est subordonnée à la prise de conscience par les pouvoirs publics de l'urgence et de l'importance des travaux à entreprendre pour l'équipement national, et sous forme d'investissements routiers en particulier, à la fois pour réduire les dépenses liées aux accidents de la route, obtenir d'importantes économies induites sur la consommation d'énergie des véhicules et contribuer à la lutte contre le chômage par la répartition d'une activité régulière pour l'ensemble des entreprises dans toutes les régions.

DELALANDE S.A.

Un accord vient d'être réalisé entre Delalande S.A. et le groupe américain Schering-Plough Corporation en vue de la reprise par ce dernier de Rigaux — Division vétérinaire Delalande.

Cette cession s'inscrit pour Delalande S.A. dans le cadre de sa politique visant à concentrer son effort de recherche dans le domaine de la médecine humaine.

Schering-Plough est représenté en France dans le domaine pharmaceutique (UNICET) et des produits grand public (SCHOLL). L'acquisition de Rigaux — Division vétérinaire Delalande permettra à Schering-Plough de consolider sa place sur le marché vétérinaire où il est déjà présent avec la gamme des produits Galena. Dans ce cadre se trouvera assuré le développement de l'usine Rigaux à Segré (Maine-et-Loire.)

société nationale elf aquitaine

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Nationale Elf Aquitaine, qui s'est tenue le 29 juin 1982, a approuvé les comptes de l'exercice 1981. Au titre de cet exercice, le dividende global par action de F 10 de nominal a été fixé à F 15,75, dont F 10,50 au titre de dividende net et F 5,25 au titre d'avoir fiscal. Il sera mis en paiement en échange du coupon n° 27 à partir du *7 juillet 1982* aux guichets des Établissements suivants (sièges, agences et succursales) en France :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Société Générale, Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque Vernes et Commerciale de Paris.

DARTY — GROUPE DARTY

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 2 juillet 1982 sous la présidence de M. Bernard Darty, a approuvé les comptes de l'exercice 1981/82. Elle a voté toutes les résolutions présentées par le Conseil d'Administration après modification de celle concernant l'affectation des résultats de l'exercice 1981/82, pour tenir compte des dispositins législatives envisagées portant sur le blocage des dividendes.

L'assemblée a fixé le dividende à 20,52 francs par action. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor de 10,26 francs, le revenu global par action s'élève à 30,78 francs.

Le rapport annuel est disponible au Secrétariat Général : Tour Rosny-2, 93118 Rosny-sous-Bois, Cedex.

DUMEZ

Une coquille ayant rendu incompréhensible le troisième paragraphe du communiqué (voir *le Monde* du 3 juillet 1982), nous reproduisons intégralement ce passage :

Le rapport du Directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1981 a été de 5 654 millions de francs T.T.C. et de 5 476 millions hors taxes, le bénéfice net consolidé a atteint 248 millions de francs, soit 4,5 % du chiffre d'affaires. Les amortissements et dépréciations représentant 270 millions (5 %), la marge brute d'autofinancement ressort à 518 millions, soit près de 9,5 % du chiffre d'affaires.

AUTOMOBILES PEUGEOT



EMPRUNT à taux variable de 750 millions de F

150.000 obligations de 5.000 F émises au pair.

Jouissance : 5 Août 1982.

Intérêt : • égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'Etat et assimilés.
• payable annuellement le 5 Août de chaque année.
• minimum garanti : 11%.

Amortissement : • en totalité à la fin de la 10e année, le 5 Août 1992, par remboursement au pair.
• Possibilité de rachats en Bourse de 10% des titres en circulation chaque année, à des prix au plus égaux au pair, compte non tenu des frais et de la fraction courue du coupon.

Cotation : Ces obligations ont fait l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle.

B.A.L.O. du 5.7 1982.
Note d'information disponible sur simple demande au siège social de la société et auprès des établissements charges du placement (visa COB n° 82-113 du 30 Juin 1982).

LE GAZ DE FRANCE EN 1981

Pour le Gaz de France, la principale caractéristique de l'exercice 1981 est l'aggravation brutale de la situation financière.

Celle-ci était satisfaisante à la fin de 1980 : le chiffre d'affaires avait connu une croissance vigoureuse, les résultats étaient positifs, la marge brute d'autofinancement en forte progression.

En 1981, le Gaz de France accuse les plus mauvais résultats financiers de son histoire.

Pour l'essentiel, la raison de cette évolution tient dans le caractère tardif des mouvements tarifaires par rapport à la variation du coût des approvisionnements en gaz. Bien que les hausses de mars et de juillet aient abouti à un niveau des tarifs supérieur à celui qui, sur l'année, aurait assuré l'équilibre des comptes, ces mesures n'ont pu, en raison de leur date, compenser les augmentations du coût de revient.

∴

L'approvisionnement total de la France en gaz naturel a représenté en 1981 302 milliards de kWh, en progression de 3, % par rapport à l'année précédente.

La production française, en légère décroissance, a fourni 25 % de ces quantités contre 27,6 % en 1980. Les importations de gaz ont fourni 75 % au total, soit 31,4 % en provenance du gisement de Groningue, 9,3 % de la mer du Nord norvégienne, 14,9 % en provenance d'U.R.S.S. et 3,8 % d'Allemagne, les fournitures algériennes représentant 15,3 % du total et divers appoints temporaires 0,3 %.

En ce qui concerne le Gaz de France, les achats de gaz ont augmenté de 5,9 % par rapport à 1980, atteignant 264,7 milliards de kWh, dont 264,5 de gaz naturel.

Les quantités de gaz naturel achetées en France sont de 37,9 milliards de kWh ; en diminution de 2,8 %, elles ont représenté 14,3 % du total des approvisionnements. Les achats de gaz importé ont été de 226,5 milliards de kWh, en augmentation *de 7,7 % par rapport à l'année précédente.*

La physionomie des achats de gaz de l'année 1981 a été marquée par des irrégularités de fourniture en provenance d'Algérie et aussi par une certaine diminution des livraisons en provenance de la mer du Nord. Toutefois, les quantités de gaz en stock au début de la campagne de chauffage correspondaient au maximum des possibilités techniques.

∴

Du point de vue des contrats d'approvisionnement, l'année 1981 a été une année de négociations *poursuivies à divers niveaux* avec constance et ténacité.

Dans le cadre d'un consortium d'achat européen, les contrats signés en décembre 1980 avec la Société norvégienne Statoil ont donné lieu à divers *prolongements par des accords intervenus* avec d'autres sociétés pétrolières ayant des intérêts dans les mêmes gisements.

Au Nigéria, la Société Phillips a décidé de se retirer de la Société Bonny LNG Ltd signataire d'un accord de principe pour la vente de gaz avec un consortium européen dont fait partie le Gaz de France. Le projet nigérian paraît donc devoir connaître quelque retard tandis qu'a pris corps un projet d'importation en Europe de gaz en provenance du Cameroun.

Des contacts ont, d'autre part, été maintenus avec les promoteurs de projets de vente de G.N.L. tels que l'Arctic Pilot Project à partir de l'Arctique canadien, et aussi avec les autorités de Trinidad et Tobago.

En ce qui concerne le gaz algérien, les principes directeurs d'un accord sur les livraisons de gaz naturel liquéfié algérien à la France ont été arrêtés le 1er décembre 1981 au terme de la rencontre entre les Présidents de la République française et de la République algérienne et précisés dans un relevé de conclusions signé à Paris le 20 décembre 1981 par le Ministre français des Relations Extérieures et le Ministre algérien des Affaires Étrangères.

Avec le Soyouzgasexport les négociations se sont poursuivies en vue de l'achat de 8 milliards de mètres cubes de gaz dans le cadre du projet d'importation de gaz en provenance de Sibérie occidentale. L'accord sur le prix n'a pu cependant intervenir au cours de l'année 1981.

∴

La part du gaz dans le bilan énergétique national a continué de progresser en données corrigées des variations climatiques, passant de 12,3 % en 1980 à 13,2 % en 1981, mais le ralentissement nota*ble de la croissance économique et la progression* des économies d'énergie ont entraîné une réduction de la consommation française d'énergie primaire d'environ 2,1 % par rapport à 1980.

Au cours de cette même année, les ventes de l'Établissement et de ses filiales ont atteint 278,6 milliards de kWh dépassant de 3,5 % celles de l'année précédente. Si on ajoute à ces ventes celles de la Société Nationale Elf Aquitaine (production) à ses clients directs, le total atteint 291 milliards de kWh.

La répartition de l'ensemble de ces ventes est la suivante :

— Secteur résidentiel et tertiaire .... 56,1 %
— Secteur industriel .... 43,8 %
— Centrales électriques .... 0,1 %

En ce qui concerne le seul Gaz de France, les quantités livrées, y compris les livraisons à la CeFeM, atteignent 245,5 milliards de kWh soit une augmentation de 4,7 % contre 5 % en 1980.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 37,6 % des ventes totales ; elles sont en diminution de 0,7 % correspondant à une diminution de 2,9 % pour les usages individuels et à une progression de 6,6 % pour les usages collectifs ; corrigées des effets du climat, ces variations sont respectivement de + 6,4 %, + 3,9 % et + 14,8 %.

Les ventes au secteur tertiaire, qui comprend les commerces et les collectivités, se montent à 13,5 % des ventes totales. Elles progressent de 0,9 %, soit une croissance de 6,8 % après correction des effets climatiques.

Les ventes au secteur industriel atteignent 41,6 % du total. Elles augmentent de 9 % par rapport aux ventes effectuées en 1980, alors que les fournitures aux centrales électriques sont réduites à 28 millions de kWh.

∴

La situation financière a souffert de la progression des prix du gaz acheté, de l'absence de dotation en capital, enfin et surtout du caractère tardif des hausses tarifaires ; les besoins d'emprunt qu'elle a suscités ont d'autant plus pesé sur le compte d'exploitation que la part des emprunts en devises devient significative.

L'augmentation des dépenses d'achat de gaz et de matières premières a atteint 7,8 milliards de francs en 1981, soit 56,6 %, dont 6,960 milliards en raison de la hausse du prix unitaire d'achat et 799 millions en raison de l'accroissement des quantités.

La valeur du gaz importé augmente de 6,9 mil*liards et son prix unitaire de 51,7 %. Cette progres*sion est imputable, pour des parts sensiblement égales, à la hausse des prix des fuels de référence et à celle des cours de change de différentes monnaies dont principalement le dollar.

Les charges de personnel, les autres charges d'exploitation et les frais des services centraux augmentent de 761,6 millions de francs environ, soit 14,6 %, les dotations aux amortissements et aux provisions et les charges financières augmentent respectivement de 381,2 et 450,5 millions de francs, soit 14,9 et 39,8 %.

L'augmentation des charges *est au total de* 38,6 %, soit 8,3 milliards de francs au lieu de 6,4 milliards en 1980. La croissance du chiffre d'affaires, qui passe de 21,7 à 29,4 milliards de francs, en augmentation de 35,3 %, ne parvient pas à *la compenser.*

En matière de tarifs, le niveau moyen a augmenté par étapes au cours de l'année, le 27 mars de 5 % et le 1er juillet de 22,1 % (en moyenne).

Ces hausses, bien qu'importantes, n'ont pas permis, en raison de leur caractère tardif et échelonné, de couvrir l'augmentation du prix de revient ; celui-ci est passé de 8,90 à 11,86 c/kWh, tandis que la recette moyenne par kWh vendu passait de 8,92 à 11,61 c/kWh.

Finalement le compte d'exploitation générale est déficitaire de 600,5 millions de francs, alors qu'il était bénéficiaire de 51,6 millions en 1980 et le solde du compte de pertes et profits, positif de 48,9 millions en 1980, devient négatif de 950 millions.

La marge brute d'autofinancement régresse de 2 510 à 2 226,8 millions de francs. Elle ne représente plus que 40,3 % des besoins de financement contre 52,3 % en 1979 et 43,5 % en 1980 et ce, bien que les besoins de financement aient diminué de 240 millions en raison d'une moindre augmentation du gaz coussin.

Les ressources propres nettes disponibles pour l'investissement ne représentent plus que 11,3 % du montant des investissements contre 52 % en 1979 et 12,5 % en 1980 ; les opérations de financement ont entraîné un accroissement de la dette de 5,2 milliards.

∴

Le déroulement de l'exercice 1982 semble devoir reproduire les phénomènes qui ont affecté 1981.

Certes, les cours des fuels qui servent de base à l'indexation des prix du gaz ont enregistré une certaine baisse. Mais les effets de celle-ci ont été beaucoup plus que compensés par l'incidence des phénomènes monétaires.

Une hausse des tarifs au taux uniforme de 5 % est intervenue le 5 mars 1981. Même si une nouvelle hausse de tarifs peut intervenir au cours de l'été, le caractère tardif des mesures tarifaires et la détérioration du cours des changes devront engendrer un déficit très important.

Tout en tenant compte de la concurrence des produits pétroliers et de l'électricité, le Gaz de France demeure cependant capable de remplir sa mission tout en maintenant l'équilibre de ses comptes, à la condition de bénéficier de la possibilité d'ajuster à temps ses tarifs dans leur structure *comme dans leur niveau en poursuivant des efforts* de gestion rigoureuse.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

6 juillet

Les P.M.I. manifestent et retardent les cotations

« Le blocage des prix = faillites = chômage. » *De grandes banderoles portant cette inscription ont été déployées mardi sur les grilles de la Bourse vers midi, tandis qu'une centaine de manifestants se ruaient à l'intérieur du bâtiment pour y lancer des pétards et y allumer des bombes fumigènes. En même temps, des milliers de tracts ont été distribués faisant valoir les droits des patrons et accusant les pouvoirs publics d'ingérence dans l'entreprise, d'être* « porteur de rêves irréalistes », « d'irresponsabilité et d'intolérance ». *De ce fait, la séance n'a pu commencer à l'heure dite. Les manifestants s'étant retirés vers 13 h 10, les premières cotations n'eurent lieu qu'à 13 h 50 à terme et pour les actions seulement. Et encore, après de très vives discussions avec le personnel qui refusait de reprendre de travail, jugeant insuffisantes des conditions de sécurité, reprochant aux autorités de ne pas avoir fait appel à la police. (Lire nos informations pages I et 36.)*

Bref, la plus belle confusion régna. Mais des cours s'inscrivirent quand même à la corbeille et sur les différents groupes. La plupart des offres n'ayant pas été enregistrées et les investisseurs institutionnels se trouvant à peu près seuls en selle, d'assez nombreuses hausses furent répertoriées, et, à 14 h 20, dix minutes en principe avant l'heure de la clôture habituelle, l'indicateur instantané enregistrait une progression voisine de 1 % mais sans grande signification.

La devise-titre s'est traitée entre 8,44 F et 8,48 F, contre 8,39 F-8,50 F.

Baisse de l'or à Londres : 313,10 dollars l'once, contre 315,25 dollars.

A Paris, le lingot s'est traité à 68 700 F (inchangé) et le napoléon à 599 F (– 1 F).

Les principales variations des cours durant le premier semestre

VALEURS FRANÇAISES A TERME

Hausses :		Baisses :	
Radar	62 %	M.N. Dunkerq.	54,80 %
Essilor	60,50 %	Usinor	36,30 %
Creusot-Loire	51,50 %	Scoa	34,50 %
Jacques Borel	50 %	CEM	33 %
Schneider	46,70 %	Kléber	32,60 %
Gal. Lafayette	43,80 %	Gle Fond.	31 %
Intertechnique	37,80 %		
C.F.D.E.	35,70 %		
Presses Cité	33,30 %		
Moët-Hennessy	33,20 %		
O.P.F.I Paribas	30,60 %		
Nord Est	30,20 %		
Radiotechn.	30,10 %		

VALEURS FRANÇAISES AU COMPTANT

Hausses :		Baisses :	
Sodigmag	115 %	Usines Chauss.	45,90 %
Pathé Cinéma	70,40 %	Forgeval	45,30 %
Prouvost	65 %	Monde S.A.	44,90 %
Gérance Arm.	62,70 %	F. Gueugnon	41,10 %
Lampes	62,70 %	Piles Wonder	40,30 %
SEV	56,90 %	Optorg	40 %
Peint. Corona	55,90 %	Arbel	39,30 %
Spie Batignoll.	46 %	A.B.G. Semca	39,20 %
Forgeval	45,80 %	Carnaud	37,60 %
Bque Réunion	44,30 %	Ac. Peugeot	37,60 %
M. Réun. Est	44,20 %	Huard	35,50 %
Vitos	43 %		
Gds M. Pantin	42,40 %		

Tous les marchés américains ont chômé le lundi 5 juillet au lendemain de la fête nationale (Indépendance Day).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HITACHI. – L'affaire d'espionnage industriel dans laquelle le groupe est impliqué aux Etats-Unis a quelque peu terni la réputation que ce dernier avait gagnée parmi les investisseurs.

L'action Hitachi était, jusqu'ici, considérée comme une valeur d'avenir, et elle était chaudement recommandée par les firmes de courtage, Nomura Securities notamment. Ainsi, le Crédit suisse possède 2,4 % du capital actions du groupe. De fait, sur un plan technologique, Hitachi faisait des prouesses dans les trois branches d'activité : informatique, semi-conducteurs, produits électriques.

Dans les deux premiers secteurs, ses dépenses de recherches et de développement ont explosé pour atteindre 666 millions de dollars (4,6 milliards de francs) pour l'exercice achevé le 31 mars dernier. Sa division électronique (informatique, semi-conducteurs) a depuis 1975 enregistré une croissance annuelle de 20 %. Bref, Hitachi a fait tant et si bien qu'il faisait figure de « leader » mondial, réussissant même à accroître ses bénéfices (+ 6 % à 571 millions de dollars) dans un monde en pleine récession pour un chiffre d'affaires de 15,4 milliards de dollars.

De l'avis général, cette affaire d'espionnage témoigne que la firme, contrairement à ce que l'on croyait, avait besoin de technologie. Le scandale, d'après les analystes, ne devrait pas trop entacher son image de marque. « *Mais il risque d'avoir un effet démoralisant sur son personnel* », dit-on. En moins de dix jours, l'action Hitachi a baissé de 20 % à la Bourse de Tokyo.

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. – La société a porté de 60,5 % à 91,5 % la participation qu'elle détient dans Borie-S.A.E., après l'acquisition, effectuée en Bourse, de 70 178 actions de cette entreprise, réalisée au prix de 300 F par action Borie-S.A.E. Conformément à la réglementation, la *Société auxiliaire d'entreprises* s'est engagée à se porter également acquéreur de toute quantité de titres Borie-S.A.E. qui serait présentée d'ici au 27 juillet prochain, et ce, à un cours identique de 300 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	2 juillet	5 juillet
Valeurs françaises	98,8	–
Valeurs étrangères	105,7	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	97,6	98,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 6 juillet .... 15 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 juillet	6 juillet
1 dollar (en yens)	256,30	256,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 283
5 %	36 50	2 137
3 % amort. 45-54	....	2 795
4 1/4 % 1963	....	3 631
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	0 592
Emp. 7 % 1973	....	..
Emp. 8,80 % 77	....	1 085
Emp. 9,80 % 78	....	9 666
E.D.F. 7,8 % 61	....	6 922
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	1 394
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	....	0 261
CNB Paribas	....	0 261
CNB Suez	....	0 261
CNI janv. 82	....	0 261

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	55 20	57 40
Actibail	122	120
Agence Havas	284	....
A.G.F. (St Cent.)	356	....
A.G.P. Vie	3049	....
Agr. Inc. Madag.	43	40 10 o
Air-Industrie	13 30	....
Alfred Herlicq	54	....
Allobroge	340	....
Alsacienne Banque	....	....
André Roudière	71	....
Applic. Hydraul.	215	....
Arbel	73 50	....
A. Thiery-Sigrand	18 10	....
Artois	256 10	....
At. Ch. Loire	33 20	....
Aussedat-Rey	19 50	....
Bain C. Monaco	86	86
Banania	373	....
Banque Hervet	....	....
Banque Hypoth. Eur.	230	230
B.N.P. Intercontin.	78	....
Banque Worms	....	....
Bénédictine	745	725
Bernard-Moteurs	27	28 d
Bon-Marché	60 40	60
Borie	300	....
Bras. Glac. Int.	430 10	440
Bretagne (Fin.)	81	....
B. Scalb. Dup.	....	....
Cambodge	151	149
C.A.M.E.	100	....
Campenon Bern.	250	....
Caout. Padang	195	....
Carbone-Lorraine	38 05	38 50
Carnaud S.A.	41 40	41 40
Caves Roquefort	585	....
C.E.G.Frig.	119	120
Centen. Blanzy	476	....
Centrest (Ny)	125	....
Cerabati	96	....
C.F.F. Ferrailles	111 70	114 70
C.F.S.	614	616
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	13 50	....
C.G.V.	88	....
Chambon (M.)	250	256 d
Chambourcy (M.)	870	860
Champex (Ny)	111	112 50
Chim. Gde Paroisse	55	57 20 d
C.I. Maritime	238	....
Ciments Vicat	220 20	....
CIPEL	94 20	88 o
Citram (B)	121 50	....
Clause	315	....
Ct. MA (Fr.-Bail)	292	....
CMM-Mar Madag.	19 95	....
Cochery	73	....
Cofradel (Ly)	501	441
Cogifi	135	....
Comindus	320	....
Comiphos	151	....
Comp. Lyon-Alem.	130	128 40
Concorde (La)	262 50	....
C.M.P.	29 80	5 80 o
Conte S.A. (Li)	24 90	23 o
Crédit (C.F.B.)	132 70	....
Créd. Gén. Ind.	198	....
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	306	305
Créditel	92 70	....
C. Sabl. Seine	131	....
Darblay S.A.	85 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	296 50	....
Degremont	98 80	....
Delalande S.A.	130	135 20
Delmas-Vieljeux	433	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....
Didot-Bottin	272 50	....
Dist. Indochine	380	....
Drag. Trav. Pub.	181 60	180
Duc-Lamothe	243	....
Dunlop	4 80	....
Eaux Bass. Vichy	1089	1100
Eaux Vittel	501	....
Ecco	890	....
Economats Centre	477	477
Electro-Banque	149	....
Electro-Financ.	300	....
Eli-Antargaz	195	....
E.L.M. Leblanc	315	....
Entrepôts Paris	165 20	165
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	280	....
Epeda-BF	683	....
Escaut-Meuse	204 30	....
Europ. Accumul.	31 20	....
Eternit	280	....
Félix Potin	973	971
Ferm. Vichy (Ly)	195	....
Files-Fourmies	3 90	....
Finalens	71 30	....
FIPP	130	....
Fnac	280	....
Focep (Chât. eau)	1516	....
Foncière (Cie)	144 50	....
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1050	....
Foncina	101	....
Forges Gueugnon	12 80	....
Forges Strasbourg	130	....
Fougerolle	155	....
France I.A.R.D.	89	....
France (La)	439	....
Frankel	156 50	160 70
Fromageries Bel	240	230 40
From. P.-Renard	188 60	181 o
GAN	650	650
Gaumont	416	....
Gaz et Eaux	740	....
Genvrain	170	170
Gér. Arm. Hold.	29 80	....
Gerland (Ly)	360	360
Gévelot	33 80	....
Gr. Fin. Constr.	128	114
Gds Moul. Corbeil	125	....
Gds Moul. Paris	274 50	272
Goulet S.A.	302	....
Groupe Victoire	265	265 50
G. Transp. Ind.	92 20	....
Huard-U.C.F.	51	....
Hutchinson	18 40	....
Hydro-Energie	45 10	....
Hydroc. St-Denis	67 60	....
Immindo S.A.	116	116 10
Immivest	94	....
Immobail	165	....
Immobanque	235 60	....
Immob. Marseille	1026	1030
Immofice	221 50	226
Imp. G.-Lang	2 30	....
Industrielle Cie	415	409
Interbail	177 80	....
Jaeger	87 40	83 90
Jaz S.A.	39 50	....
Kinta S.A.	327	....
Lafitte-Bail	153	153
Lambert Frères	42 80	....
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	65 10	....
Lebon Cie	330	....
Lille-Bonnières	232	230
Locabail Immob.	279	....
Loca-Expansion	110	....
Locafinancière	128	....
Locatel	364	....
Lordex (Ny)	117	104 80 o
Louvre	215	....
Luchaire S.A.	95	91 10
Magasins Uniprix	66	....
Magnant S.A.	51	....
Maritimes Part.	98	....
Marocaine Cie	23 20	....
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	23 85	....
Métal Déployé	327	....
Mic	242	....
Mors	180	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	8 20	....
Naval Worms	109	....
Navig. (Nat. de)	68 70	....
Nicolas	320	325
Nodet-Gougis	141	....
Occident. Part.	28 15	....
OPB Paribas	80	....
Optorg	68	....
Origny-Desvroise	102 10	....
Palais Nouveauté	302	302
Paris-Orléans	94 20	....
Part. Fin. Gest. Im.	144	....
Pathé-Cinéma	120	....
Pathé-Marconi	43	....
Piles Wonder	70	....
Piper-Heidsieck	280	....
Porcher	200	....
Profils Tubes Est	8 70	....
Prouvost ex-Lain.R.	32	....
Providence S.A.	280	....
Publicis	460	465
Raff. Souf. R.	189	175 50 o
Ressorts Indust.	116 40	93 60 o
Ricqlès-Zan	113	....
Ripolin	84 50	....
Risla (La)	7	6 70 o
Rochefortaise S.A.	73 40	78 40 d
Rochette-Cenpa	21	....
Rosario (Fin.)	130 30	140
Rougier et Fils	60	60
Roussalot S.A.	290	....
Sacer	36 20	36
SAFAA	30 30	27 o
Safic-Alcan	178 20	....
SAFT	262	....
Sainrapt et Brice	130	....
Saint-Raphaël	85	85
Salins du Midi	216	210
Santa-Fé	120	....
Saturn	75	....
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	186	....
SCDB (Cent. B.)	....	....
Sellier-Leblanc	210	208
Semelle Maubeuge	124 80	....
S.E.P. (M)	79	79
Séquanaise Banq.	....	....
Serv. Equip. Véh.	24	....
Sicli	61 10	....
Sicotel	125	....
Sietra	395	400
Silvim	102 30	108 10
Siph (Plant. Hévéas)	131 60	....
Slimnco	284	292 80
SMAC Acieroïd	166	....
Société Générale	....	....
Sofal financière	333	333
Soffo	160 10	160 10
Soficomi	221	....
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	407	....
Sogepal	280	280
Soudure Autog.	101 30	....
Sovabail	263	....
S.P.E.G.	139	....
Speichim	208	....
S.P.I.	151 20	....
Spie Batignolles	160	165
Suemi	260 10	....
Synthelabo	120	....
Taittinger	371 20	....
Testut-Aequitas	78	79
Thann et Mulh.	48 50	46 60 o
Tissmétal	37	35 60
Tour Eiffel	223 40	....
Trailor S.A.	130	....
Ufimeg	73 60	....
Uiner S.M.D.	84 50	....
Ugimo	130	....
Unibail	287	283
Unidel	79	....
U.A.P.	566	....
Union Brasseries	40	40
Union Habit.	186 80	....
Un. Imm. France	170	....
Un. Ind. Crédit	220 50	....
Union Ind. Ouest	309	291 o
Unipol	153 60	143 o
Vincey Bourgat (Ny)	10 65	....
Virax	40 70	40 80
Waterman S.A.	183 60	....
Brass. du Maroc	147	....
Brass. Ouest-Afr.	22 80	24 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	63	67
Alcan Alum.	145	....
Algemeine Bank	835	....
Am. Petrofina	450	....
Arbed	170	....
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	103 90	....
B. N. Mexique	12 75	13
B. Régl. Internat.	39500	....
Barlow Rand	40 80	....
Bell Canada	116	105 10
Blyvoor	53	....
Bowater	28	....
British Petroleum	38	....
Br. Lambert	206	....
Caland Holdings	82 10	....
Canadian-Pacific	163 10	160 30
Cockerill-Ougre	27 50	26 50 o
Cominco	230	....
Commerzbank	440	....
Courtaulds	11 50	....
Dart. and Kraft	430	....
De Beers (port.)	28	....
Dow Chemical	183	....
Dresdner Bank	476	....
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	211	....
Finsider	0 40	....
Foseco	27 80	....
Gén. Belgique	188	....
Gevaert	280	270
Glaxo	97	....
Goodyear	200	....
Grace and Co	284	....
Grand Metropolitan	32	....
Gulf Oil Canada	87	....
Hartebeest	250 10	....
Honeywell Inc.	535	....
Hoogovens	42 20	....
I. C. Industries	255	....
Int. Min. Chem	223	220
Johannesburg	320	....
Kubota	10 80	....
Latonia	182 50	182 50
Mannesmann	489	....
Marks-Spencer	22 20	....
Midland Bank Ltd	48	....
Mineral-Ressourc.	35 60	....
Nat. Nederlanden	338	....
Noranda	80	78
Olivetti	11 80	....
Pakhoed Holding	112	....
Petrofina Canada	716	....
Pfizer Inc.	468 50	....
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	6 50	....
Procter Gamble	697	....
Ricoh Cy Ltd	15 15	....
Rolinco	612	....
Robeco	628	....
Shell fr. (port.)	54	....
S.K.F. Aktiebolag	156 10	....
Sperry Rand	187	187 80
Steel Cy of Can.	113	113
Stilfontein	73 50	....
Sud. Allumettes	145 60	....
Tenneco	203	....
Thorn EMI	59 50	....
Thyssen c. 1 000	268	....
Vieille Montagne	320	....
Wagons-Lits	225	231
West Rand	9 85	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F.-R.D.	750	....
Entrepose	155	....
Métallurg. Minière	147	....
Novotel S.I.E.H.	1020	....
Sarakreek N.V.	214	....
Sicomur	112	....
Sofibus	219	....
Rodamco	390	....

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	138	....
Cellulose du Pin	20 10	....
Coparex	345 60	....
F.B.M. (Li)	70	23 o
Iena Industries	13	....
La Mure	86	79 50 o
M.M.B	152 60	....
Océanic	45	....
Petroligaz	336	....
Pronuptia	156	132 50 o
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	476 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	58 80	....
Total C.F.N.	74	....
Ufimer	221	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

5/7	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	147 83	141 13
Actions-Investiss.	179 22	171 09
Actions sélectives	202 59	193 40
Aedificandi	232 73	222 18
A.G.F. 5000	176 32	168 32
Agfimo	250 47	239 11
Altefi	183 48	175 16
A.L.T.O.	164 05	156 61
Amérique Gestion	297 40	283 91
Bourse-Investiss.	197 12	188 18
Capital Plus	1022 71	1022 71
C.I.P.	570 07	544 22
Convertimmo	191 43	182 75
Cortexa	645 99	616 70
Credinter	228 25	217 90
Croiss. Immobil.	233 50	222 91
Déméter	52049 71	51894 03 ◆
Drouot-France	187 70	179 19
Drouot-Investiss.	408 72	390 19
Energia	175 09	167 15
Epargne-Croiss.	918 02	876 39
Epargne-Industr.	307 61	293 66
Epargne-Inter	411 72	393 05
Epargne-Oblig.	146 68	140 03
Epargne-Unie	548 19	523 33
Epargne-Valeur	234 76	224 11
Euro-Croissance	256 83	245 18
Financière Privée	571 69	545 77
Foncier Investiss.	418 11	399 15 ◆
France-Garantie	234 45	229 85
France-Investiss.	268 14	255 98
Fr.-Obl. (nouv.)	332 98	317 88
Francic	167 13	159 55
Fructidor	173 18	165 33
Fructifrance	307 28	293 33
Gestion Mobilière	392 74	374 93 ◆
Gest. Rendement	389 48	371 82
Gest. Sél. France	256 91	245 26
I.M.S.I.	243 20	232 17
Indo-Suez Valeurs	398 34	380 28
Interoblig.	6891 73	6579 22
Intersélect France	188 79	180 23
Intervaleurs Indust.	276 88	264 32
Invest. St-Honoré	425 84	406 53
Laffitte-Expansion	452 03	431 53
Laffitte-France	138 65	132 35
Laffitte-Oblig.	125 94	120 23
Laffitte-Rend.	169 33	161 65
Laffitte-Tokyo	517 73	494 25
Livret portefeuille	307 21	293 28
Mondial Investiss.	219	209 07
Multi-Obligations	357 07	340 88
Multirendement	123	117 42 ◆
Natio.-Epargne	10983 98	10875 24
Natio.-Inter.	672 20	641 72
Natio.-Valeurs	375 51	358 48
Oblisem	132 14	126 15
Pacifique St-Honoré	281 66	268 89
Paribas Gestion	335 04	319 85
Pierre Investiss.	294 18	280 84
Province Investiss.	210 88	201 32 ◆
Sécur. Mobilière	340 84	325 38
Sél. court terme	10935 75	10854 34
Sélec. Mobil. Div.	228 16	217 81
S.P.I. Privinter	172 89	165 05
Sélection-Rendem.	141 60	135 18
Sélect. Val. Franç.	148 21	141 49
S.F.I. fr. et étr.	281 52	268 75
Sicavimmo	314 97	300 69
Sicav 5000	147 60	140 91
S.I. Est	683 94	652 93 ◆
Silvafrance	249 45	238 14
Silvam	202 28	193 11
Silvarente	159 90	152 65
Silvinter	217 29	207 44
S.I.G.	493	470 11
S.N.I.	678 81	648 03
Sofinvest	292 60	279 33
Sogepargne	286 88	273 87
Sogevar	528 32	504 38
Soginter	688 09	656 89
Soleil Investiss.	328 80	313 89
U.A.P. Investiss.	224 93	214 73
Unifrance	176 89	168 87
Unifoncier	462 23	441 27
Unigestion	393 64	375 79
Uni-Japon	589 48	562 75
Unirente	1407 49	1361 21
Univer	11151 51	11151 51
Valorem	256 58	244 93
Valreal	107552	107446
Worms Investiss.	462 10	441 15

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1696	4,5 % 1973	1699	....	....	....
3085	C.N.E. 3 %	3220	....	....	....
465	Air Liquide	459 50	463	463	....
310	Als. Superm.	330	321	321	....
67	A.L.S.P.I.	70	71 50	71 50	....
142	Alsthom-Atl.	131	134 80	134 80	....
860	Amrep	636	....	....	....
162	Applic. gaz	161 50	162	162	....
110	Arjom. Prioux	108	....	....	....
830	Aux. Entrepr.	790	805	805	....
525	Av. Dass.-Br.	510	480	482	....
145	Bail-Equipem.	145	145	145	....
315	Bail-Investiss.	334 80	....	....	....
163	Cie Bancaire	168	165	165	....
114	Bazar H.-V.	115 50	115 50	115 50	....
85	B.C.T. Midi B.	83 80	84	84	....
205	Béghin-Say	199	201	201	....
490	Bic	480	485	485	....
154	B.I.S.	141	141	141	....
375	Biscuit (Géné.)	372	372	372	....
910	Bongrain S.A.	949	965	965	....
625	Bouygues	620	621	621	....
1340	B.S.N.-G.D.	1280	1315	1315	....
1320	— (obl.)	1251	....	....	....
1380	Carrefour	1419	1426	1426	....
285	— (obl.)	284 90	....	....	....
1220	Casino	1205	1240	1240	....
735	Cedis	680	693	693	....
28	CEM	27 80	....	....	....
167	Cetelem	161	169	169	....
530	C.F.A.O.	526	530	531	....
59	C.F.D.E.	52	54 50	54 50	....
188	Charg. Réunis	170	165	165 c	....
10 50	Chiers-Châtill.	10 80	....	....	....
130	Ciments franç.	122 50	119	119	....
800	C.I.T. Alcatel	712	709	709	....
510	Club Méditerr.	531	540	540	....
86	Codetel	90	90 90	90 90	....
119	Cofimeg	119 60	....	....	....
200	Coles	198	....	....	....
90	Compt. Entrepr.	86	86 50	86 50	....
320	Compt. Mod.	292 10	303	303	....
320	Créd. Foncier	320 10	320 10	320 10	....
179	Crédit F. Imm.	189	196	196	....
290	Crédit Nat.	285	286	286	....
78	Creusot-Loire	73 50	73 60	73 50	....
188	Crouzet	173	169 50	169 60	....
255	C.S. Saupiquet	258	256 50	256 50	256 50
810	Damart-Servip	746	768	768	....
775	Darty	780	783	783	....
690	Docks France	648	659	659	....
30	D.M.C.	28 90	....	....	....
1040	Dumez	1089	1115	1115	....
300	Eaux (Gén.)	280	280	280	....
117	Elf-Aquitaine	117 90	120 50	120 50	....
118	— (certific.)	119	119	119	....
570	Essilor	583	....	....	....
210	Esso S.A.F.	188	205	205	....
330	Eurafrance	334	331	331	....
980	Euromarché	992	1020	1020	....
485	Europe nº 1	480	....	....	....
555	Facom	545	546	546	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1100	Fiches-bauche	1010	....	....	....
143	Finextel	157 90	159 50	169 50	....
141	Fives-Lille	133 50	139	139	....
50	Fonderie (Gén.)	50 20	50 10	50 10	....
85	Fraissinet	83	84	84	84
400	Francarep	396	....	....	....
165	Gal. Lafayette	142 80	144 50	144 50	....
320	Gén. d'Entrep.	264 10	263	263	....
1350	Gén. Géophys.	1330	1320	1320	....
455	G.T. Mars.	448	....	....	....
355	Guyenne-Gasc.	343	356	356	....
440	Hachette	454	....	....	....
340	Hénin (La)	335	....	....	....
50	Imétal	50 10	52	52	....
220	Imm. Plaine-M.	204	200	200	....
173	Ind. et Particip.	155	....	....	....
700	Inst. Mérieux	699	700	700	....
940	Intertechnique	905	....	....	....
179	J. Borel Int.	178 50	....	....	....
188	J. Lefebvre	188	....	....	....
154	Jeumont Ind.	141	139	139	....
18 50	Kléb.-Colombes	17 60	18 50	18 50	....
290	Lab. Bellon	249	252	251 50	....
235	Lafarge-Coppée	215 20	216 10	216 10	....
295	— (obl.)	259 80	....	....	....
210	Lafarge nouv.	202	203	203	....
1460	Legrand	1436	1450	1455	....
745	Lesieur	702	705	705	....
161	Locafrance	161 80	162	162	....
340	Locindus	348	349	349	....
410	Lyonn. Eaux	408	400	400	....
31	Machines Bull	30 10	28 95	28 95	....
245	Mais. Phénix	243	243	244	....
1250	Majorette (Ly)	1200	1202	1202	1185
315	Manurhin	338 50	....	....	....
43	Mar. Wendel	42 90	....	....	....
755	Martell	755	755	755	....
750	— (obl.)	754	....	....	....
535	Merlin-Gerin	490	....	....	....
1310	Matra	1440	....	....	....
9 80	Mét. Nav. D.-N.	10	10	10 15	....
580	Michelin	610	626	626	....
585	— (obl.)	581	....	....	....
640	Midi (Cie)	622	622	622	....
103	Mines Kali (Sté)	102	102	102	....
39	M.M. Penarroya	38 60	....	....	....
695	Moët-Hennessy	724	734	734	....
780	— (obl.)	845	....	....	....
400	Mot. Leroy-S.	318	320 50	320 50	....
53	Moulinex	53 70	53	53 10	....
320	Mumm	305 10	....	....	....
169	Navig. Mixtes	155	....	....	....
15	Nobel-Bozel	16 90	17	17	....
46	Nord-Est	48 90	48 50	49	....
200	Nordon (Ny)	168	168	168	168
82	Nouvelles Gal.	77	....	....	....
410	Occident. (Gén.)	415	412	412	....
168	Olida-Caby	180	178	178	....
675	Omn. F. Paris	675	685	685	....
115	Opfi-Paribas	119 90	124 50	124 50	....
900	Oréal (L')	880	891	891	....
66	Papet. Gascogne	63	64 50	64 50	64 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
121	Paris-France	115	115	115	....
285	Paris-Réescomp	245	240 50	240 50	....
100	Pechelbronn	99	99	99	....
350	Penhoet	352	327	327 c	....
335	Pernod-Ricard	350	348	348	....
135	Pétroles (Fse)	113 70	112 40	112 40	....
172	— (obl.)	176	....	....	....
34	— (certific.)	29 30	29 50	29 50	....
40	Pétroles B.P.	43	43	43	....
146	Peugeot S.A.	128 20	132 90	132 90	....
320	— (obl.)	321	....	....	....
61	P.L.M.	69	66 50	66 50	....
117	Poclain	129	....	....	....
370	Poliet	323	330	330	....
104	Pompey	103	102	102	....
182	P.M. Labinal	162	....	....	....
695	Presses Cité	631	640	640	....
495	Prétabail Sic.	465	....	....	....
280	Primagaz	281 50	....	....	....
138	Printemps	131 90	134 20	135 10	....
1080	Promodès	1130	1170	1170	....
920	Radar S.A.	880	....	....	....
275	Radiotechn.	248 90	259	259	....
88	Raffin. (Fse)	81	81	81	....
930	Redoute (La)	888	890	890	....
500	Révillon	475	442	442 c	....
320	Roussel-Uclaf	277	279	279	....
785	Rue Impériale	778	797	797	808
....	Sacilor	27 90	27 60	27 60	....
118	Sade	117	117	117	117
860	Sagem	846	....	....	....
157	St-Louis B.	137	140	140	....
295	Sanofi	285	281	281	....
395	— (obl.)	368	....	....	....
320	S.A.T.	292	295	295	....
26	Saulnes	25 90	25 90	25 90	....
50	Saunier-Duval	49 80	....	....	....
130	Schneider	124	122	124	....
31	S.C.O.A.	30 40	....	....	....
115	S.C.R.E.G.	109	109	109	....
128	— (obl.)	127 20	....	....	....
205	Seb	177 80	....	....	....
155	Sefimeg	154	154	154	....
770	S.F.I.M.	754	755	765	....
345	Sign. Ent. El.	350	346	346	....
305	Silic	301	....	....	....
171	Simco	174	175	175	....
102	Simnor	102	101 20	101 20	101
580	Skis Rossignol	555	550	550	....
295	Sogerap	300	....	....	....
127	Sommer-Allib.	124	....	....	....
167	Source Perrier	163 40	161 20	161 50	....
280	Talec Luzenac	276	278	278	....
770	Tél. Electr.	728	726	726	....
122	— (obl.)	122 30	....	....	....
142	Thomson-C.S.F.	134	139 50	139 50	....
195	— (obl.)	195	....	....	....
1050	T.R.T.	985	983	983	....
115	U.F.B.	112 10	....	....	....
310	U.I.S.	301	....	....	....
106	U.C.B.	112	109	109	....
3 72	Usinor	3 50	3 50	3 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
148	U.T.A.	132	....	....	....
182	Valéo	174	....	....	....
115	Vallourec	114	....	....	....
1080	V. Clicquot-P.	1001	....	....	....
780	Viniprix	820	....	....	....
148	Amax Inc.	170 10	169 50	169 50	....
335	Amer. Express	330 90	....	....	....
425	Amer. Teleph.	429 90	....	....	....
58	Anglo Amer. C.	64 40	64 80	64 80	....
380	Amgold	400 50	398	398	....
710	B. Ottomane	738	734	734	....
390	BASF (Akt)	392	392	392	....
375	Bayer	372	376	376	....
184	Buffelsfont.	199	198	198	....
25	Charter	28 40	28 45	28 45	....
325	Chase Manh.	340	....	....	....
141	Cie Pétr. Imp.	147 80	153 50	153 50	....
24	De Beers	28 30	....	....	....
870	Deutsche Bank	886	910	910	....
45	Dome Mines	54 90	....	....	....
123	Driefontein Cnd	138	....	....	....
256	Du Pont-Nem.	274	....	....	....
970	Eli-Gabon	995	....	....	....
580	Eastman Kodak	606	....	....	....
37	East Rand	40 90	40 05	40	....
275	Ericsson	300	304	304	....
220	Exxon Corp.	231	....	....	....
180	Ford Motors	192	192	192	....
123	Free State	141 50	142 50	142 50	....
84	Gencor	95 05	96	96	....
177	Gén. Belgique	185	188	188	....
490	Gén. Electr.	544	....	....	....
365	Gen. Motors	374	374	374	....
45	Goldfields	48 70	50 50	50 50	....
53	Harmony	58 70	56 20	56 20	....
21	Hitachi	18 35	....	....	....
350	Hoechst Akt.	374	369 60	372	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	46	45 40	45 40	....
69	Inco. Limited	70 20	....	....	....
470	IBM	507	....	....	....
27	Ito-Yokado	28 10	....	....	....
186	ITT	196 80	197	197	....
34	Matsushita	33 45	....	....	....
560	Merck	560	565	565	....
410	Minnesota M.	444	....	....	....
183	Mobil Corp.	184	187	187	....
12490	Nestlé	12980	....	....	....
345	Norsk Hydro	350	....	....	....
690	Petrofina	722	725	730	....
385	Philip Morris	415	419	419	....
68	Philips	70	69 65	69 65	....
154	Pres. Brand	170	169 80	170	....
137	Président Steyn	157 50	....	....	....
795	Quilmès	951	988	1003	....
275	Randfontein	309 90	302	302	....
255	Royal Dutch	257	261 50	261 50	....
51	Rio Tinto Zinc	53 90	55 30	55 30	....
158	St Helena Co	153 50	151	151	....
315	Schlumberger	308 90	....	....	....
58	Shell transp.	55 06	55 90	55 90	....
685	Siemens A.G.	735	745	745	....
107	Sony	104 80	106	105 10	....
125	T.D.K.	126 50	....	....	....
435	Unilever	453	453 50	453 50	....
285	Unit. Techn.	310	....	....	....
310	Vaal Reefs	343	342	342	....
143	West Deep	168 50	166	166	....
177	West Hold.	193	....	....	....
260	Xerox Corp.	263	270	270	....
1 52	Zambia Corp.	2 10	2 14	2 14	....

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 858	6 893	6 710	7 060
Allemagne (100 DM)	277 500	277 510	269	283
Belgique (100 F)	14 516	14 529	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	251 020	251 100	245	257
Danemark (100 krd)	80 300	80 280	77	83
Norvège (100 k)	108 100	108 380	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 898	11 897	11 550	12 260
Grèce (100 drachmes)	9 870	9 845	....	....
Italie (1 000 lires)	4 940	4 944	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	325 660	325 500	313	331
Suède (100 krs)	111 900	112 100	107	114
Autriche (100 sch)	39 440	39 440	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 155	6 167	6 050	6 500
Portugal (100 esc.)	8 140	8 180	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 350	5 332	5 190	5 450
Japon (100 yens)	2 672	2 678	2 590	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	69000	68800
Or fin (en lingot)	68700	68700
Pièce française (20 fr)	600	599
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	487	499
Pièce latine (20 fr)	482	478
Souverain	580	580
Pièce de 20 dollars	2600	2600
Pièce de 10 dollars	1330	1350
Pièce de 5 dollars	700	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3010
Pièce de 10 florins	501	500

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

D'ICI AU 31 OCTOBRE

Syndicats et patronat s'engagent à réformer l'assurance-chômage

Aucune mesure précise n'a été décidée après 16 heures de négociations, lundi 5 juillet, entre les syndicats et le C.N.P.F. sur l'avenir du régime d'assurance chômage, alors que le gouvernement s'attendait non pas à un accord définitif mais au moins à quelques décisions immédiates et temporaires. L'échec est pourtant loin d'être total.

Les partenaires sociaux ont adopté un texte qui, outre l'attachement au maintien d'une gestion paritaire de l'UNEDIC, affirme que d'ici au 31 octobre, ils élaboreront un accord fixant « *les moyens de financement* » et « *les aménagements de certaines allocations* ». Un premier pas, certes bien timide, a été franchi vers une révision en baisse de certaines prestations.

Les syndicats et le C.N.P.F. ont envisagé une série d'« aménagements » des prestations — c'est-à-dire d'économies — mais ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Décidée à regarder les problèmes en face, F.O. a par exemple proposé de retarder dans certains cas d'environ quinze jours le versement des prestations (économie de 2 à 4 milliards de francs) et de réduire de 70 à 60 % les indemnités versées au titre de la garantie de ressources. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont suggéré de maintenir les allocations versées aux chômeurs les plus démunis mais, pour les autres, de réduire le plafond des allocations en le ramenant de quatre fois le plafond de la sécurité sociale à deux fois. Le patronat a présenté une liste d'« aménagements comportant notamment la révision du « point de départ » des allocations (comme F.O.), du salaire de référence servant au calcul du montant des allocations, de la durée de ces indemnisations etc. (le total des économies se montant à environ 10 milliards de francs) tout en se refusant à envisager dès maintenant une majoration de cotisation. Pour le patronat une pareille décision ne peut être prise qu'après un accord sur les économies. Or les syndicats n'ont pas pu sur ce point présenter un texte commun alors qu'un accord unanime est nécessaire pour réformer l'UNEDIC.

Le fait nouveau est cependant que les partenaires sociaux ont pour la première fois défini un processus réformant l'assurance-chômage. Trois orientations sont définies par la déclaration commune : aménagement des prestations ; demande de prise en charge par l'Etat des allocations versées aux chômeurs âgés et aux chômeurs de longue durée ; contrôle accrue des chômeurs pour éviter les abus. Ce n'est seulement qu'après la définition de ces objectifs — des négociations sont prévues les 7, 13, 21 et 28 septembre — que le problème des cotisations sera examiné.

L'engagement des partenaires sociaux est donc loin d'être négatif mais il ne règle en rien les difficultés immédiates de l'UNEDIC. Depuis le 1er juillet, le régime d'assurance-chômage est en déficit et doit trouver chaque mois, d'ici à décembre, 2 milliards de francs. Soucieux de maintenir d'ici là le versement des prestations, les partenaires sociaux demandent à l'Etat non pas une subvention mais des avances de trésorerie.

Le gouvernement, qui entend déposer un projet de loi, le 13 juillet, créant une contribution de solidarité des fonctionnaires et des non-salariés, souhaitait un effort immédiat des salariés. Acceptera-t-il le processus défini par les syndicats et le C.N.P.F. ? Un refus et une majoration autoritaire des cotisations déclencheraient la « guerre ». Lundi dans la nuit, les partenaires sociaux ont décidé qu'en cas de « coup de force » de l'Etat, ils refuseraient de maintenir l'UNEDIC.

LA BOURSE ENVAHIE PAR LES PETITS PATRONS

Quelques dizaines de manifestants du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.) ont envahi, mardi 6 juillet, à 12 heures, le palais de la Bourse pour protester contre le blocage des prix et les lois Auroux. Fumigènes et pétards ont éclaté en feux d'artifice dans la Bourse qui avait, pour le moins, un aspect inhabituel.

Des échauffourées ont eu lieu entre les corbeilles, où les manifestants ont affronté les agents de change. Au bout d'une demi-heure, par mesure de sécurité, le personnel et les « visiteurs » ont été invités par la direction de la Bourse à évacuer immédiatement les lieux.

M. Jacques Tessières, président national délégué du S.N.P.M.I., a affirmé qu' « *au blocage, il faut répondre par le blocage : blocage des trains lundi à Bellargde, blocage de la cotation en Bourse à Paris mardi. En province, d'autres blocages prendront le relais. Nous irons même jusqu'au blocage des impôts* ». Le S.N.P.M.I. encourage également ses adhérents à refuser d'acquitter le point supplémentaire de la T.V.A., afin de constituer un « *trésor de guerre* ».

Les cotations, qui avaient été interrompues, ont, après de très vives discussions avec le personnel de la Bourse, repris à 13 h. 45 sur le marché à terme.

● La manifestation de ce mardi matin a été condamnée par le nouveau ministre des affaires sociales. « *La violence est inadmissible* » a déclaré M. Pierre Bérégovoy au cours d'un entretien accordé au journal de 13 heures de TF 1. *La porte est ouverte à la négociation*, a-t-il ajouté. *Elle sera fermée à ceux qui emploient de telles méthodes.* »

Pour réduire le nombre des billets en circulation

UN « MONTESQUIEU » DE 200 FRANCS

Le nouveau billet de 200 F à l'effigie de Montesquieu (1689-1755), destiné à remplacer en partie celui de 100 F dont l'abondance est jugée trop importante par la Banque de France, est mis en circulation à partir du mercredi 7 juillet.

Ce billet, d'un format intermédiaire entre les coupures de 100 et 500 F, et de couleur vert-jaune, comporte au recto un portrait de l'écrivain, ses armoiries, une représentation allégorique de la Loi, et des armoiries imaginaires symbolisant la justice et les sciences. Au verso, sont reproduits le même portrait qu'au recto, la statue de Sylla, rappelant une œuvre de l'écrivain, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et le château de Labrède, sur un fond de style persan.

Cette coupure, tirée à cent quarante millions d'exemplaires pour 1982, et dont le coût de fabrication unitaire est de 80 centimes, sera également disponible dans les distributeurs automatiques de billets, à partir de septembre, et d'ici à la fin de l'année, 60 % des trois mille sept cents appareils actuellement en service y seront adaptés.

FERMETÉ DU DOLLAR : 6,89 F

Le dollar s'est montré très ferme sur les marchés des changes, mardi 6 juillet, son cours passant, à Paris, de 6,86 F à 6,89 F, et, à Francfort, de 2,47 DM à 2,48 DM.

Bien que les taux américains aient un peu fléchi, le dollar est toujours demandé dans le monde entier. La tenue du franc par rapport aux monnaies européennes est restée satisfaisante.

A compter du 12 juillet

LES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS VONT AUGMENTER DE 7 CENTIMES PAR LITRE

Les prix des produits pétroliers, dont l'évolution est déterminée par la « formule » mise en place en mai, vont augmenter uniformément de 7 centimes par litre le 12 juillet. Les nouveaux prix maximum seront donc, en région parisienne, de 4,11 francs pour le litre d'essence, 4,42 francs pour le super, 3,37 francs pour le gazole et 2,42 francs pour le fuel domestique.

Cette décision confirme que la hausse d'un point de la T.V.A. sera à la charge de la profession pétrolière (elle représente entre 2 et 3,7 centimes par litre selon les produits). Dans les ministères concernés, le débat est maintenant engagé pour savoir si — comme cela était prévu — la formule jouera pleinement à partir du mois d'août. Cela supposerait une hausse de 15 à 25 centimes par litre, selon les produits, et relèverait l'indice des prix de près de quatre dixièmes (répartis sur août et septembre). Déjà, le parti communiste a réclamé un blocage des prix des produits pétroliers. Mais le gouvernement, après avoir mis au point une « règle du jeu claire » avec la profession pétrolière et exclu de lui-même les produits énergétiques du blocage des prix, aura quelque mal à justifier d'une autre cohérence.

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1982 a été tiré à 510 760 exemplaires.

LA « BATAILLE DE PARIS »

M. Chirac refuse le débat télévisé proposé par M. Jospin

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a fait, mardi matin 6 juillet, la déclaration suivante :

« *Depuis la communication faite au dernier conseil des ministres concernant le statut de Paris et visant à l'élection de maires et de conseils élus dans les arrondissements, j'ai entendu proférer beaucoup de contre-vérités.*

» *On a affirmé que nous voulions remettre en cause l'unité de la capitale, ce qui est faux. Celle-ci sera respectée. On a prétendu que nous voulions réaliser une opération politique contre M. Chirac, ce qui n'est pas notre premier souci. Les Parisiens éliront librement un maire pour leur ville. Ce sont eux qui décideront de reconduire le maire sortant ou d'en élire un autre, ce que je souhaite.*

» *On a soutenu que donner des pouvoirs de gestion effectifs aux mairies d'arrondissement coûterait cher aux contribuables. Je pense le contraire. C'est la gestion centralisée et bureaucratique prévalant actuellement qui est inefficace et dispendieuse. Donner aux élus dans les arrondissements les moyens d'agir c'est non seulement faire vivre la démocratie dans Paris mais c'est aussi revitaliser cette ville et permettre à ses arrondissements populaires, systématiquement ignorés, de renaître.*

» *Pour faire justice des procès d'intention, pour que l'opinion soit correctement et sérieusement éclairée, une discussion contradictoire est le meilleur moyen.*

» *Le parti socialiste a, on le sait, inspiré le projet gouvernemental. Comme premier secrétaire de ce parti et comme élu parisien, je propose à Jacques Chirac un débat à la télévision sur le statut de Paris. Il pourra ainsi exposer ses arguments. Je donnerai les nôtres. Les Français et les Parisiens jugeront.*

» *Je suis à la disposition de M. Chirac pour l'organisation concrète de ce débat dont j'espère qu'une de nos chaînes nationales de télévision prenne maintenant l'initiative.* »

En réponse à l'offre de M. Lionel Jospin, M. Jacques Chirac nous a déclaré, mardi, en fin de matinée : « *Je m'étonne qu'un chef de parti revendique l'inspiration d'une décision gouvernementale. Je n'ai naturellement aucune intention, en tant que maire élu de Paris, de discuter du statut de la capitale avec un chef de parti. Pour moi, l'unité de la commune de Paris n'est pas un objet de discussion et encore moins de compromis.* »

UN AVION D'AEROFLOT S'ÉCRASE PRÈS DE MOSCOU

Moscou (A.F.P.). — Un avion de la compagnie soviétique Aeroflot s'est écrasé près de l'aéroport international de Moscou-Cheremetievo, a annoncé, mardi, l'agence Tass.

Selon des informations non confirmées, l'appareil, un Ilyouchine-62, qui transportait quatre-vingt-dix passagers, s'est écrasé, dans la nuit de lundi à mardi, peu après le décollage. Il n'y aurait que très peu de survivants, indique-t-on de mêmes sources.

Selon des informations recueillies à l'aéroport de Cheremetievo et confirmées de source diplomatique, l'appareil, qui effectuait la liaison Moscou - Dakar - Freetown, avait décollé à 0 h. 5 heure locale (20 h. 5 G.M.T.).

LOI ÉLECTORALE MUNICIPALE : ACCORD P.S.-M.R.G. SUR L'ESSENTIEL

Une délégation du parti socialiste, composée de MM Debarge, Fajardie et Martin, et une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, comprenant MM. Béranger, Rigal et Monod, se sont rencontrées, mercredi 30 juin, au siège du M.R.G., pour préparer les élections municipales. Les deux délégations ont constaté « *un accord sur les dispositions essentielles de la loi électorale municipale : exprimé la volonté de rechercher le plus possible la constitution de listes d'union de la gauche dès le premier tour ; elles invitent les organisations locales et départementales du P.S. et du M.R.G. à se rencontrer dès maintenant pour parvenir à cet objectif* ».

La vente de « France-Soir »

LE LIVRE C.G.T. MANIFESTE ET LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT

Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. organisera mercredi 7 juillet, à partir de 10 h. 30, une manifestation destinée à sensibiliser l'opinion publique sur les tractations en cours dans la presse parisienne.

Dans un communiqué, le C.I.L.P. indique qu'il s'agit ainsi de « *protester contre les conditions troublantes dans lesquelles est en train de se négocier la vente éventuelle de* France-Soir *par Robert Hersant, ainsi que contre la mansuétude dont il semble bénéficier, de la part des pouvoirs publics. Les travailleurs de la presse parisienne veulent empêcher que la vente soit conclue sur les bases imposées par Robert Hersant, car cela ne manquerait pas de mettre gravement en danger l'avenir du titre et la pérennité des emplois qui s'y rattachent. De même, ils entendent tout mettre en œuvre pour s'opposer à la disparition de* l'Aurore *déjà envisagée par Robert Hersant* ».

Pour *France-Soir*, le cercle des négociateurs semble s'élargir. Les difficultés à surmonter (régie publicitaire, supplément *France-Soir-Magazine*, etc.) sont examinées au plus haut niveau politique, avant d'être débattues de nouveau entre MM. Théret et Hersant.

M. PIERRE BÉRÉGOVOY : première priorité, maîtriser le budget social

M. Pierre Bérégovoy, nouveau ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a affirmé que « *la première priorité* » de son action était de « *maîtriser le budget social* ». Interrogé mardi 6 juillet par France-Inter, le ministre a déclaré : « *Je serai d'abord le ministre de la justice sociale et j'essaierai de donner à la solidarité nationale son contenu.* » « *Quant on fait de la justice sociale*, a-t-il ajouté, *on répartit. Il faut savoir compter et je sais compter.* »

Il s'est ensuite défendu de vouloir « *faire passer des pilules amères* » : *Je ne dis pas qu'on peut tout faire*, a-t-il poursuivi, *mais il y a des priorités et la priorité, c'est de réconcilier l'économique et le social.* »

M. Bérégovoy a souligné qu'une « *bonne gestion du budget social* » était la « *première priorité* » de son action. « *Seule une gestion équilibrée*, a-t-il précisé, *permet de préserver les acquis sociaux et de les développer.* »

Il n'est pas question « *de rayer d'un trait de plume les avantages acquis* », mais « *il y a des économies à faire* », a-t-il dit, en invitant les Français à lui écrire pour lui faire des suggestions en ce genre. Enfin, M. Bérégovoy a rendu hommage à l'action menée par Mme Nicole Questiaux. « *Dans beaucoup de directions, je suivrai son exemple* », a-t-il conclu.

LA QUATRIÈME CHAINE ET LE LANCEMENT D'UN SECOND SATELLITE DE TÉLÉVISION DIRECTE EXAMINÉS EN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Un conseil interministériel consacré à la transmission par satellites, à la télévision par câble et au projet de quatrième chaîne de télévision à péage devait se tenir mardi 6 juillet en fin d'après-midi. Une communication sur ces sujets pourrait être faite mercredi en conseil des ministres.

Au cours de ce conseil, plusieurs décisions devaient être prises. La première, dont le principe avait été annoncé par le président de la République lors de sa dernière conférence de presse, serait d'engager les sommes nécessaires (entre 200 millions et 300 millions de francs) à la transformation du canal V.H.F. (819 lignes) en un canal couleur 625 lignes, qui sera le support d'une quatrième chaîne.

S'il est acquis que l'usage de cette quatrième chaîne sera payant (du moins pour les émissions aux heures de grande écoute), deux questions restent en suspens. Le paiement se fera-t-il par abonnement ou à travers un péage horaire ? Qui gérera, qui assurera la réalisation des programmes ?

Le conseil interministériel pourrait également prendre la décision formelle de lancer le second satellite de télévision directe : T.D.F 2. Il rejoindrait ainsi, en 1986-1987, T.D.F. 1, dont le lancement doit intervenir en septembre 1985. Chacun de ces satellites comporte cinq canaux, mais le système d'alimentation en énergie de T.D.F 1 ne permet l'utilisation simultanée que de trois canaux. Si deux sont réservés à TF 1 et A 2, le troisième pourrait être attribué à la quatrième chaîne. Avec T.D.F. 2, trois, voire cinq canaux supplémentaires seraient ainsi disponibles pour de nouvelles chaînes... — J.-M. Q.





A B C D F G H